

# Colloque

2-3 juillet 2018

## Convergences et divergences dans la pratique terminologique

Délégation générale à la langue française et aux langues de France

## De la terminologie spontanée à la terminologie aménagée

XIV<sup>e</sup> Journée scientifique REALITER  
2-3 juillet 2018, Paris

Convergences  
et divergences  
dans la pratique  
terminologique

De la  
terminologie  
spontanée  
à la terminologie  
aménagée

Convergències i divergències en la pràctica terminològica  
De la terminologia espontània a la terminologia planificada

Convergencias y divergencias en la práctica terminológica  
De la terminologia espontánea a la planificada

Converxencias e diverxencias na práctica terminolóxica  
Da terminoloxía puntual á terminoloxía sistemática

Convergenze e divergenze nelle pratiche terminologiche  
Dalla terminologia spontanea alla terminologia controllata

Convergências e divergências na prática terminológica  
Da terminologia espontânea à terminologia regulada

Convergențe și divergențe în practica terminologică  
De la terminologia spontană la terminologia amenajată



Ministère de la Culture

Délégation générale à la langue française  
et aux langues de France

Convergences et  
divergences dans la  
pratique terminologique

—  
De la terminologie  
spontanée à la  
terminologie aménagée

XIV<sup>e</sup> Journée scientifique REALITER  
2-3 juillet 2018, Paris

# Sommaire

Paul de Sinety

## 5 Préface

Maria Teresa Zanola

## 7 Introduction

### I. Aménagement terminologique : place et apport des experts

10 Manuel Célio Conceição

12 Alain Gouyette

14 Sandrine Senaneuch

16 Manuel Nuñez Singala

### II. Convergences et divergences dans la pratique terminologique

Jordi Bover

21 L'especialització temàtica del treball terminològic, una via per a guanyar efectivitat

Emmanuel Cartier, Claudio Grimaldi, Maria Teresa Zanola

31 Innovations lexicales, néologie de la communication et terminologie spontanée autour d'« Instagram » entre mode et marketing

Rosa Maria Fréjaville, Raphaële Dumont, Andreia O. J. Silva

45 La terminologie spontanée vs aménagée au cœur des discours sur le phénomène migratoire : le nommé et le caché

Fernando Funari

63 Le terme « start-up », de l'entreprise à la nation

Francesc Galera Porta, Marta Estella Clota, Sílvia Llovera Duran, Montserrat Noró Castells

79 L'encaix entre la terminologia espontània i la terminologia planificada: el cas de la nomenclatura interuniversitària

Patrizia Guasco

89 Le vocabulaire du gantier du XVIII<sup>e</sup> au début du XX<sup>e</sup> siècle : naissance et diffusion d'une terminologie spontanée

Marielle Mancebo-Humbert, Laurent Gautier, Ieda Maria Alves

103 De la terminologie spontanée à une terminologie aménagée et vice-versa : parler des vins *espumantes* au Brésil

Sarah Pinto

127 La dénomination des appareils dans les laboratoires de biologie moléculaire : un exemple de terminologie spontanée ?

Étienne Quillot

139 L'aménagement terminologique en France bride-t-il l'expression des spécialistes ? Focus sur les termes étudiés et publiés dans le domaine des matériaux

Adam Renwick

149 De la participation des non-spécialistes à l'aménagement terminologique

Federica Vezzani

163 Aménagement de la terminologie spontanée : un cas de collocation

175 Les auteurs

---

#### Comité scientifique

Toutes les contributions ont été soumises à la lecture en double aveugle du Comité scientifique international de REALITER.

---

**Marta de Blas**

Universitat Politècnica de Catalunya

**Manuel Célio Conceição**

Universidade do Algarve

**Pierrette Crouzet-Daurat**

Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF)

**Xavier Darras**

Office québécois de la langue française

**Loïc Depecker**

Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF)

**Joaquín García Palacios**

Universidad de Salamanca

**Estela Lalanne de Servente**

Colegio de Traductores Públicos de la Ciudad de Buenos Aires

**Corina Lascu Cilianu**

Academia de Studii Economice din Bucuresti

**Manuel Núñez Singala**

Universidade de Santiago de Compostela

**Maria Pozzi**

El Colegio de México

**Étienne Quillot**

Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF)

**Maria Teresa Zanola**

Università Cattolica del Sacro Cuore

---

Les textes de ce volume ont été rassemblés par les membres du secrétariat REALITER et édités par Julie Andreu, Nathalie Lanckriet et Étienne Quillot (Paris); ainsi que Claudio Grimaldi et Maria Teresa Zanola (Milan).

# Préface

**Paul de Sinety**

Délégué général à la langue française et aux langues de France

La Délégation générale à la langue française et aux langues de France a pris son tour en 2018 et elle a eu l'honneur d'organiser la XIV<sup>e</sup> Journée scientifique de REALITER, comme elle l'avait fait déjà en 2013 pour les 20 ans de ce réseau.

Cette journée a été accueillie au ministère de la Culture, dans le berceau historique de la Bibliothèque nationale de France, sur le site que la Bibliothèque partage avec l'Institut national d'histoire de l'art, dans ce cœur historique de Paris où les lieux et les pierres nous enchantent et nous parlent, et où tout nous ramène, à travers bibliothèque, académie et dictionnaires, au cœur de la problématique des relations entre les langues. Comment ne pas évoquer ici François I<sup>er</sup> qui, en créant en 1537 l'obligation de déposer à la Bibliothèque du roi un exemplaire de tout ouvrage imprimé en France, inscrivant pour longtemps la Bibliothèque dans l'histoire culturelle de la France ? Comment ignorer que deux ans plus tard le même François I<sup>er</sup> promulguait l'ordonnance de Villers-Cotterêts qui stipule que tous les actes juridiques doivent être « délivrés aux parties en langage maternel françois et non autrement », acte fondateur de la politique linguistique de notre pays ? Comment enfin ne pas rappeler la création, un siècle plus tard, en 1635, de l'Académie française par le cardinal de Richelieu ?

Avant la France, l'Italie s'était déjà dotée, en 1583, d'une magnifique Accademia della Crusca, dans le but de séparer les « impuretés » (la *crusca*, le son, l'enveloppe du blé) de la fine fleur de la langue. Son *Vocabolario* publié en 1612 fut le premier dictionnaire de la langue italienne et servit d'exemple pour les langues française, espagnole, allemande et anglaise, devançant de près d'un siècle la première édition du *Dictionnaire* de l'Académie française (1694).

En participant activement depuis 1993 aux travaux et aux rencontres du réseau REALITER, la France – qui a également soutenu son « ancêtre », l'Union latine, créée en 1954 – se montre fidèle à elle-même dans ce qu'elle a de meilleur : son attachement – viscéral, atavique – à faire dialoguer les cultures et les langues. À ce propos je ne peux résister à vous offrir à lire quelques lignes d'un texte de celui qui allait être le premier directeur du Muséum national d'histoire naturelle, Daubenton, tirées de l'Introduction à l'*Encyclopédie méthodique. Histoire naturelle des animaux*, publiée chez Panckoucke en 1782 :

« Lorsqu'on prend des noms dans sa propre langue, pour les donner à des productions de la Nature, il faut choisir les plus faciles à lire, à prononcer et à écrire. Si on les tire d'une langue étrangère, il est à propos de les traduire, s'ils ont une bonne signification. Le temps des Naturalistes de chaque nation sera mieux employé à l'étude des choses qu'à celle de leurs noms dans toutes les langues mortes et vivantes. On voudrait que toutes les nations convinssent

entre elles d'une langue commune pour les sciences; il serait encore plus à désirer qu'il n'y eût qu'une seule langue pour tous les hommes; mais il n'y a pas plus à espérer pour cette convention que pour celle de l'uniformité des poids et des mesures. Chaque peuple tient à ses anciens usages et ne les change qu'à l'aide du temps et des circonstances.

Pourquoi les Savants auraient-ils pour les sciences une langue différente de celle de leur Nation? Ce serait pour s'entendre avec les Savants étrangers, et pour mieux profiter de leurs lumières; mais il est encore plus utile pour chaque Nation que les Savants écrivent dans la langue nationale, pour se faire mieux entendre de leurs compatriotes.

Conservons soigneusement les dénominations que notre Nation a données aux productions de la Nature: elles sont les plus usitées parmi nous, et par conséquent les mieux entendues. Regretterons-nous les étymologies grecques? La plupart ne nous donnent que de fausses idées en Histoire Naturelle. Nous apprendrons les autres par l'étude, sans surcharger la nomenclature de noms qui ne sont pas reçus dans notre langue.

D'après ces considérations, prenons pour principe de ne pas changer les noms sans une nécessité absolue, et de ne jamais adopter qu'un seul nom pour la même chose: il vaut bien mieux s'appliquer à connaître des qualités et des propriétés essentielles, que des noms superflus.»

Lorsque ce sont les locuteurs des langues romanes qui dialoguent, la conversation – la publication de ces actes en est la preuve – peut se passer de traduction. Pratiquer «l'intercompréhension» est un bonheur, c'est le privilège réservé aux membres d'une même famille, une famille qui est tout sauf enfermée sur elle-même, une famille qui rayonne depuis plusieurs siècles et sur plusieurs continents – et même sur tous les continents, me semble-t-il...

En matière de terminologie, l'implication du gouvernement français est forte et ancienne: les premières commissions de terminologie ont été mises en place dès les années 1960, et, aujourd'hui, c'est un impressionnant réseau de groupes d'experts de toutes disciplines qui propose des termes et définitions à une Commission d'enrichissement de la langue française qui publie près de 300 termes chaque année au *Journal officiel*, une fois requis l'accord de l'Académie française et après avoir consulté de nombreux partenaires francophones.

Le dispositif d'enrichissement de la langue française se fait fort surtout de recueillir à la source l'avis des spécialistes et des scientifiques car ils créent spontanément des mots pour désigner les innovations scientifiques et techniques qu'ils voient émerger dans leurs laboratoires.

En mettant au programme de la Journée de 2018 la question des relations entre terminologie spontanée et terminologie aménagée, ce qui a été mis en évidence c'est que l'on pouvait tirer le meilleur parti de ce qui fonde notre famille de langues: des langues qui partagent une origine commune, et qui recourent à des modalités semblables dans la formation des termes. En affirmant de cette façon une volonté de valoriser et de préserver le patrimoine commun des langues latines, dans le respect d'identités historiques et culturelles différentes, le réseau REALITER ne s'inscrit pas dans l'optique étroite d'une lutte passéiste contre l'anglais, mais dans celle d'un développement de la coopération internationale propre à relever le défi d'un plurilinguisme réel, fondé sur le respect des cultures.

Je vous souhaite une bonne lecture scientifique et enfin je remercie tous les participants pour leur contribution. Grazas, gracias, gràcies, grazie, merci, mulțumesc, obrigado...

# Introduction

**Maria Teresa Zanola**

Università Cattolica del Sacro Cuore, Milano

European Language Council/Conseil européen pour les langues (ELC/CEL)

Secrétaire générale du Réseau panlatin de terminologie (REALITER)

L'apport d'idées, d'analyses et d'élaborations que le Réseau REALITER fournit avec compétence et rigueur scientifique met en valeur la pertinence renouvelée des travaux terminologiques. Les indications qui font suite à l'avancement des connaissances dans ce domaine de la recherche linguistique théorique et appliquée peuvent atteindre toutes les institutions scientifiques, le monde de l'économie et les décideurs politiques et sociaux pour protéger, voire renforcer, la biodiversité culturelle sans laquelle l'Europe et le monde entier seraient des lieux moins créateurs et probablement même moins libres.

La terminologie se distingue, tout d'abord, par sa contribution significative à la diffusion des connaissances, qu'elle réalise en développant des relations profondes avec l'évolution socio-économique, technique et scientifique des référents nommés. C'est précisément la dimension culturelle accompagnant son processus cognitif et descriptif qui rend cette discipline très utile pour définir l'histoire, l'identité et la conceptualité de chacun des domaines considérés. L'approche terminologique est essentielle pour encadrer les notions des disciplines, reconstruire leur évolution dont les étapes clés sont analysées à travers les traces linguistiques que les lexiques, les glossaires, les dictionnaires et les encyclopédies ont collectées, ordonnées, déposées et transmises.

C'est une approche qui unit systématiquement l'approfondissement théorique et conceptuel de réalités appartenant à différentes branches de la connaissance avec l'observation du fonctionnement des termes dans un contexte linguistique plus large, jusqu'aux problèmes liés à la traduction des textes spécialisés. De plus, grâce à sa capacité de promouvoir la diffusion et une meilleure compréhension de l'innovation, correctement greffée sur le patrimoine linguistique antérieur et dans un réseau conceptuel précis, la terminologie devient, à son tour, un facteur de développement.

En se présentant comme un patrimoine expressif commun, la terminologie présente également ses activités comme des outils précieux mis à la disposition des spécialistes et des traducteurs, des journalistes scientifiques et des rédacteurs techniques, en général, de toutes les catégories professionnelles et, en définitive, du grand public souhaitant approfondir le vocabulaire et le contenu d'un domaine donné. Dans chaque profession, quelle que soit sa matrice technico-scientifique ou humaniste, et qu'elle appartienne à la sphère des institutions et des administrations publiques ou à celle des organismes privés, la terminologie est le véhicule qui transmet toute nouveauté dans le patrimoine conceptuel. Et plus la maîtrise d'une terminologie spécifique avance dans les composantes linguistiques, conceptuelles et culturelles qui la distinguent, plus son degré d'efficacité communicative augmente.

L'interaction entre les différentes connaissances et techniques, qu'elles soient interdisciplinaires ou transdisciplinaires, ne peut en fait ignorer, voire supposer, l'existence d'un langage commun et, notamment, le développement de termes communs. La clarté des définitions et des descriptions du réseau conceptuel des domaines de référence est donc un outil linguistique et cognitif indispensable pour parvenir à une connaissance efficace et précise de la réalité. L'organisation du savoir est aussi une organisation linguistique : si des termes clairs, bien définis et précis permettent l'accès au monde des savoirs techniques et scientifiques, ils constituent aussi le point de départ pour le dialogue entre les différentes branches de la connaissance.

Enfin, la terminologie joue un rôle de garantie et de transparence dans la communication publique et institutionnelle : il s'agit d'un rôle essentiel pour la cohésion sociale de chaque communauté culturelle et linguistique. Si l'attention à l'adéquation terminologique caractérise la préparation professionnelle de chacun, la clarté et la précision de la dénomination doivent correspondre à la nécessité de définir et de nommer sans ambiguïté de nouvelles réalités commerciales, productives et sociales, typiques d'une société en développement. La relation claire entre le terme et l'objet ou le concept est la première garantie d'une communication correcte, respectueuse de l'autre, compétente et experte.

La XIV<sup>e</sup> Journée scientifique REALITER a approfondi les rapports de convergences et de divergences dans la pratique terminologique. La terminologie naît dans les ateliers, les entreprises, les laboratoires..., partout où des femmes et des hommes pratiquent une activité, travaillent, innover. Cette terminologie spontanée, forgée sur le terrain par des professionnels, se distingue souvent d'une terminologie aménagée, élaborée dans un contexte de normalisation, d'aménagement de la langue ou institutionnel, en dehors des lieux de travail. La terminologie spontanée et la terminologie aménagée ne répondent pas *a priori* aux mêmes besoins et poursuivent parfois des objectifs distincts ; elles divergent quelquefois d'un domaine de spécialité à l'autre, voire d'un pays à l'autre, selon les politiques linguistiques mises en œuvre.

Si la terminologie spontanée et la terminologie aménagée ont recours à des modes de production différents, il est également intéressant d'analyser et de comparer leurs différents modes de diffusion, les canaux que l'une et l'autre empruntent pour leur diffusion, les publics qu'elles ciblent et, enfin, l'usage des terminologies produites.

Les contributions de ce volume consacrées à ce sujet ont exploré les sujets suivants dans les langues romanes : la méthodologie en terminologie, la traduction des termes en recourant à la terminologie spontanée, la néologie et l'implantation terminologique, la terminologie et la normalisation, de nouvelles perspectives et ressources terminologiques pour le travail collaboratif et en ligne.

Les études en terminologie et les travaux de REALITER soulignent l'importance culturelle, politique et sociale de la diversité des cultures, des langues et des héritages terminologiques, non pas comme un obstacle, mais comme une richesse qui stimule l'engagement et l'ouverture d'esprit. Dans cette perspective, la terminologie est un des vecteurs privilégiés de la diffusion et de la valorisation de la culture et des langues de chaque peuple, qui invite à trouver le point d'équilibre nécessaire pour viser à la formation d'une unité plurielle, respectueuse des différences et orientée vers la construction du bien commun.

# I.

---

## Aménagement terminologique Place et apport des experts

## Manuel Célio Conceição

Universidade do Algarve

CLUNL NOVA

European Language Council/Conseil européen pour les langues (ELC/CEL)

O trabalho terminológico é intrinsecamente interdisciplinar. A fixação dos saberes, das respetivas denominações e dos seus usos em discurso só é possível em resultado da interface entre terminológicos e especialistas ou peritos dos domínios, das disciplinas, das técnicas ou das esferas de atividade em causa. Esta especificidade decorre da própria natureza das unidades terminológicas nas suas dimensões cognitiva e linguística e da panóplia de tipologias discursivas em que se atualizam. Quaisquer que sejam o fim do trabalho terminológico (fixação, harmonização, regulação, etc), sua exaustividade (pontual ou sistemática), ao especialista do domínio, também chamado de perito, é reservado papel crucial.

A terminologia, cuja natureza epistemológica continua em discussão, visa organizar o conhecimento de determinada área do saber, domínio ou esfera de atividade e regular as possibilidades denominativas desse saber por via de sistemas linguísticos mais ou menos estabelecidos ou de usos emergentes das interações comunicativas e seguindo procedimentos e métodos onomasiológicos ou semasiológicos. Ao terminólogo compete o domínio do aparelho teórico e metodológico que deve adaptar ao trabalho requerido. Só pode, ainda assim, aplicar as competências terminológicas se estiver em articulação com a colaboração do referido especialista ou perito.

A literatura sobre esta matéria usa os termos especialista e perito como quase sinónimos e sempre correspondendo à aceção de profissional, tendencialmente com formação avançada na área, com conhecimentos profundos do domínio, da disciplina, da profissão, da técnica, etc, que lhe permitam ajuizar sobre delimitações conceptuais, sobre relações entre conceitos, sobre adequação denominativa, sobre a definição dos termos e até sobre os equivalentes em diferentes níveis de língua ou em diferentes línguas. Não se pode ainda assim esquecer que o saber do especialista, do perito, não foi necessariamente adquirido em situação de aprendizagem formal (escolar, universitária) mas pode ter sido adquirido por experiência, por transmissão informal ou não formal (como é o caso das técnicas tradicionais e de natureza etnológica).

Especialista, perito, é, pois, aquele que domina o conhecimento, o saber, cuja terminologia se pretende estudar ou trabalhar. Pode, então, ser um professor universitário, um técnico específico, um mariscador ou um fabricante de produtos tradicionais em meio rural, um doutor ou um analfabeto. Face ao aumento do interesse por terminologias em níveis de língua menos especializados, mais correntes, em resultado de banalização e de vulgarização, assim como face ao aumento do interesse social por terminologias de processos tradicionais, compete ao terminólogo rever a conceção de especialista ou perito em função do domínio em que trabalha e do trabalho que pretende fazer.

Assumida adiferenciação entre possíveis especialistas ou peritos, interessa salientar os papéis que podem / devem desempenhar, sublinhando que a sua principal mais valia é o facto de mostrar o uso real da língua, obrigando o terminólogo a tê-lo em conta, independentemente da correção linguística (denominativa ou expressiva) expectável. É-lhe pedido que valide estruturas ontológicas, conceptuais e semânticas do domínio em estudo e que valide também as denominações e os respetivos valores e significados expressos por meio de definições terminológicas, além de ajuizar sobre a correção de adequação do uso dessas denominações ou seus equivalentes em diferentes níveis de língua e em diferentes situações e suportes de comunicação.

O especialista (que vulgarmente poderíamos chamar de conhecedor da área cuja terminologia se estuda ou trabalha) é, assim, de importância relevante para toda a atividade. Destaca-se a função reguladora da gestão da informação terminológica e do impacto dos seus usos, que permite harmonizações, fixações e validação da qualidade da terminologia produzida. Não deve, no entanto, entender-se que lhe compete condicionar o trabalho terminológico nem as decisões do terminólogo em função de interesses corporativistas, de escolas ou abordagens teóricas, de posicionamentos políticos, culturais ou sociais, entre outros.

A natureza interdisciplinar, referida no início, só pode ser concretizada se não se admitir dependência hierárquica entre especialista e terminólogo e se sublinhar sempre que, sendo imprescindível, a ajuda do especialista é sempre de natureza consultiva, sendo os critérios de qualidade de qualquer trabalho terminológico decorrentes de perspetivas teóricas e metodológicas da terminologia entendidas com apropriadas pelo terminólogo.

## Alain Gouyette

Professeur de cancérologie

Contributeur du Dictionnaire de l'Académie nationale de Pharmacie

### 1. Quelle est votre expérience en tant qu'expert de domaine en terminologie ?

Mon domaine de prédilection est celui de la santé, plus spécifiquement de la pharmacotoxicologie liée aux différentes thérapies (antibiothérapie, chimiothérapie, immunothérapies, faisant appel à des médicaments de la chimie thérapeutique et aux biomédicaments, tels les anticorps monoclonaux et les thérapies cellulaires), à l'interface de la chimie (ma formation initiale) et de la biologie. Au sein de l'Académie nationale de Pharmacie, je suis actuellement le Secrétaire de la Commission « Prospective scientifique et programmation » et Membre du Groupe de travail « Veille des mots et du langage ». Je suis l'un des rédacteurs du Dictionnaire des Sciences pharmacologiques et biologiques<sup>1</sup>, qui est un dictionnaire électronique, gratuit et accessible sur tout support doté d'un écran. Ce matin (2 juillet 2018), il comprenait 10 901 entrées et plus de 23 000 définitions. J'ai rédigé la plupart des étymologies, avec la création d'une base de données incluant plus de 5 000 étymons grecs et latins, et des étymons provenant de nombreuses autres origines : taïno, quechua, guarani, arawak, arabe, italien, chinois, japonais, gaulois...

Mon intérêt pour la néologie et la terminologie découle de la lecture et de la correction de thèses de Doctorat en pharmacie et de thèses d'Université où j'ai constaté la pauvreté du vocabulaire, l'orthographe et la grammaire très délabrées et l'utilisation d'acronymes – essentiellement d'origine anglo-saxonne – dont certains étudiants ne connaissaient pas la signification...

Au sein du Collège d'experts des domaines de la santé et des affaires sociales, qui se réunit tous les deux mois au ministère des Solidarités et de la Santé, le dialogue entre les médecins, pharmaciens, linguistes, représentants de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF) et de l'Académie française et des Agences réglementaires, est très riche et vivant (on ne s'y ennue jamais), et se passe dans la bonne humeur.

Je vous donne quelques exemples de nos derniers travaux :

- la traduction de *health literacy*, pour lequel nous avons proposé « autodidaxie en santé » ;
- la traduction de *senolytics*, nouvelle classe de médicaments visant à ralentir le vieillissement cellulaire. Ici, le préfixe « sénolo- » vient du latin « senex », le vieillard, et « lytics » est dérivé du grec λυτικός « lutikós », propre à délier. Mais, par ailleurs, il peut y avoir une confusion avec le préfixe « sénolo- » du mot « sénologie », ce préfixe vient du latin

« *sinūs* », courbure, sinuosité, pli. Pour éviter toute confusion, le Collège a proposé de traduire *senolytics* par « médicament antisénescence » ;

- pour forger un mot qui complète « xénophobie » et « homophobie », le Collège a proposé le terme « gynéphobie » (la haine des femmes en tant que femmes). L'usage est de se baser sur le génitif γυναικός « gunaikós », de γυνή « gunê », la femme, pour donner le terme « gynécophobie ». Mais, ce mot pouvait être compris comme la haine des gynécologues !

### 2. Quelles sont vos suggestions et propositions en faveur du rôle des experts, pour un meilleur dialogue avec les experts ?

L'expérience que je partage avec mes collègues et amis du Collège d'experts est très valorisante, puisque cela me permet, en retour d'enrichir le Dictionnaire AcadPharm, que nous envient d'autres Académies (médecine, médecine vétérinaire...). La transdisciplinarité est réelle avec les Collèges de Chimie et de Biologie, notamment.

Les experts doivent autant que possible faire une veille des termes, et les transmettre aux Collèges *ad hoc*, afin d'en débattre le plus rapidement possible, avant que l'usage professionnel ne fige des situations difficiles à retourner. C'est actuellement le cas de la traduction de *cocooning*, dans le champ de la vaccination de l'entourage de nouveau-nés ou d'enfants en bas âge ne pouvant être vaccinés pour des raisons médicales et qui sont à risque de contracter des infections (l'exemple le plus marquant est la rougeole) transmises par des personnes non vaccinées. Le Collège a proposé la traduction « cocon vaccinal ». Cette proposition devrait bénéficier d'une procédure accélérée menant à la publication au *Journal officiel* de la République française.

Comme autre exemple, je peux citer le terme « éligobiotique », qui émane de la jeune société Eligo Biosciences, sise à l'Institut Pasteur, qui développe des bactériophages synthétiques pour lutter contre les bactéries résistantes aux antibiotiques « classiques ». Les fondateurs de cette société ont été associés à ce travail de terminologie. De plus, nous avons – après avoir pris en compte leurs remarques – demandé au Collège de Biologie d'amender la définition du mot « phagémide », publiée en 2011.

Il en fut de même avec d'autres collègues universitaires pour les termes « optogénétique » ou « contrôleur naturel du VIH » (avec l'aide de Françoise Barré-Sinoussi, Prix Nobel de Médecine).

Je dois souligner tout l'intérêt de la base de données *FranceTerme*, mais trop peu connue des chercheurs et enseignants-chercheurs. En fournissant les liens pour télécharger les dictionnaires de différents domaines à mes anciens collègues de la Faculté de Pharmacie, leurs réactions ont été très positives. Au-delà de ces informations transmises à quelques personnes, je pense que les organismes de recherche (publics ou privés), si ce n'est déjà fait, devraient recevoir des messages, plus spécialement les bibliothèques universitaires, pour que les enseignants-chercheurs et les étudiants en thèse puissent publier des thèses (maintenant en ligne), avec une meilleure lisibilité en explicitant en français les acronymes anglo-saxons, dont ils abusent, ayant ainsi – par mimétisme – le sentiment d'appartenir à un cénacle de chercheurs de très haute réputation.

1. <dictionnaire.acadpharm.org>.

## Sandrine Senaneuch

Terminologue principale au Département linguistique de langue française  
Direction générale de la traduction de la Commission européenne

La terminologie fait partie du cœur de métier de la direction générale de la traduction de la Commission européenne (DGT), dont l'une des responsabilités est de «garantir l'utilisation d'une terminologie correcte dans toutes les langues officielles de l'[Union européenne], telle qu'elle figure dans la base de données interinstitutionnelle IATE<sup>1</sup>». Chacun des départements linguistiques ainsi que l'unité irlandaise disposent de terminologues. La DGT compte en outre une unité de coordination terminologique, qui prépare chaque année une série de projets terminologiques sur la base du programme de travail de la Commission. Les terminologues des départements fournissent quant à eux un soutien terminologique aux traducteurs (réalisation de recherches pour le compte de ces derniers et versement de leurs trouvailles dans IATE), exécutent le programme de travail annuel établi par l'unité de coordination terminologique et sont responsables de la création et de la mise à jour des fiches IATE dans leur langue maternelle.

La terminologie pratiquée à la DGT est une terminologie au service de la traduction. Il n'y a donc pas de couverture systématique des domaines thématiques. Le respect des délais est en outre un élément essentiel dans ce contexte professionnel. Il est assez rare que les terminologues de la Commission soient amenés à forger des néologismes. La plupart du temps, leur travail consiste à chercher dans leur langue maternelle l'équivalent existant pour une notion donnée. À cette fin, ils effectuent des recherches à l'aide des différents outils à leur disposition mais peuvent également se tourner vers des experts. Ceux-ci peuvent être soit des membres du personnel des institutions européennes soit des personnes extérieures. Outre leur compétence dans le domaine concerné, la langue maternelle des personnes contactées est un critère important dans le choix des experts. Il importe également qu'elles manifestent un intérêt pour la langue et qu'elles soient sensibles aux questions linguistiques afin que la collaboration avec les terminologues soit la plus fructueuse possible. Enfin, il faut que les experts soient disponibles au moment où les terminologues les consultent, faute de quoi aucune coopération n'est possible, or il n'est pas toujours aisé de concilier le respect des délais de traduction d'une part et l'emploi du temps des experts d'autre part.

Afin de tenir compte des éléments et contraintes cités précédemment, les terminologues s'efforcent de se constituer comme un réseau d'experts pour les différents domaines à couvrir. Pour chaque consultation, ils doivent en outre préciser leurs attentes aux personnes contactées : sont-ils à la recherche d'explications, de précisions ou bien d'un équivalent dans leur langue maternelle ? Le dialogue est un élément primordial dans la collaboration avec les experts. C'est en effet lors de cet exercice que les terminologues pourront faire

part des contraintes qui leur sont propres : cohérence par rapport à la législation existante, cohérence interlinguistique (entre les langues officielles de l'Union européenne), nécessité de se démarquer des réalités nationales, nécessité de maintenir une distinction claire avec une notion voisine, etc.

Le travail terminologique ne débute le plus souvent qu'à partir du moment où les textes sont mis à disposition pour être traduits, or le laps de temps disponible pour les recherches terminologiques s'en trouve considérablement réduit. L'une des pistes de travail à explorer pour améliorer la collaboration avec les experts serait de débiter celle-ci en amont de la traduction. Il n'est en effet pas nécessaire d'attendre qu'un document soit intégralement rédigé pour entamer le travail terminologique. Le dialogue entre terminologues et experts peut être amorcé bien avant. Cette approche permettrait de plus de favoriser l'implantation des termes établis : la terminologie fixée d'un commun accord gagnerait ainsi vraisemblablement en stabilité et sa diffusion, notamment auprès des experts, n'en serait que meilleure.

1. <<http://iate.europa.eu/>> ; <[https://ec.europa.eu/info/departments/translation\\_fr](https://ec.europa.eu/info/departments/translation_fr)>.

## Manuel Nuñez Singala

Servizo de Normalización Lingüística  
Universidade de Santiago de Compostela

Creo que a importancia da contribución dos expertos no proceso de planificación terminolóxica está fóra de toda dúbida: neles recae unha parte moi importante do esforzo e da responsabilidade.

A seguir, cinguíndome o máis posible ao título da táboa redonda, vou expoñer o punto de vista sobre as achegas dos expertos (dos especialistas, dos asesores...) na planificación terminolóxica baseada na experiencia do Servizo de Normalización Lingüística da Universidade de Santiago de Compostela. E para que isto poida comprenderse de xeito cabal cómpre indicar antes que nada que o traballo terminolóxico que se leva a cabo no Servizo faise sempre nun contexto de planificación lingüística. Isto quere dicir que o obxectivo da terminoloxía non é simplemente a fixación denominativa, non se trata só de determinar o corpus de especialidade máis acaído a través dunha nube previa e difusa de conceptos, senón que todas as accións denominativas, toda a produción terminográfica, todos os esforzos no ámbito da terminoloxía teñen como fin último contribuír á extensión do uso da lingua galega.

Un exemplo da integración do traballo terminolóxico coa planificación lingüística constitúeo a campaña "Témoslle lei", deseñada para impulsar o uso da lingua galega na Facultade de Dereito da Universidade de Santiago de Compostela e que, entre outras accións de normalización da lingua recolle tamén a elaboración e edición de sete glosarios do ámbito do dereito<sup>1</sup>.

Descúlpenos esta introdución un pouco extensa, pero creo que necesaria para explicar cal é o papel que dende o Servizo de Normalización Lingüística lle outorgamos á terminoloxía, un rol que, en gran medida, compartimos cos nosos colegas de Cataluña e de Quebec, e non só.

Pois ben, cal é a contribución dos expertos neste contexto? O seu papel é fundamental antes, durante e despois do traballo terminolóxico.

### Antes

Para nós son imprescindibles dende o comezo. Debo dicir que nunca se aborda ningún traballo terminolóxico sen ter establecido previamente un equipo mixto de especialistas e de lingüistas. Debo engadir tamén que, case sempre, o equipo de expertos é moito máis numeroso que o de lingüistas. Por que motivo se fai isto dende o comezo? Porque aos especialistas corresponde o deseño conceptual do traballo terminolóxico. Eles son os que deben establecer a árbore de campos ou a táboa de materias, a eles lles corresponde

1. Máis información ao respecto en <<http://www.usc.gal/temosllelei>>.

delimitar o campo de xogo, a extensión nocional do traballo que máis adiante se vai levar a cabo. O papel dos especialistas é fundamental na planificación do traballo.

Tamén porque, nun contexto de planificación lingüística, a participación nun proxecto terminográfico potencia a *implicación* do especialista, de aí que procuremos traballar con equipos amplos. No caso da Universidade, na que os expertos son case sempre profesores ou investigadores, interézanos moito involucrar a un grupo numeroso de especialistas, porque o que pretendemos en definitiva non é só a elaboración de terminoloxía senón a consolidación dunha práctica lingüística, ou directamente un cambio lingüístico. A elaboración dun traballo terminográfico determinado, ademais do seu valor intrínseco, pretende estimular a incorporación de novos usuarios á lingua galega ou fidelizar os que xa o son. A participación nun traballo terminográfico ten un interesante valor formativo tanto para os falantes habituais como para os que non o son, xa que mellora a competencia lingüística.

### Durante

Trátase do caso máis obvio. Sen a axuda do experto a conexión entre o concepto e o termo non pode ser levada a cabo con garantías. O especialista é o que coñece a terminoloxía, o que sabe que termos se usan. Pero non só iso, xa que moitas veces sabe tamén cales se deberían usar e en non poucas ocasións ofrece información moi valiosa sobre cales estarían dispostos a usar. O que se usa, o que se debería usar e o que se está disposto a usar, como sabemos ben os que nos dedicamos a cuestións terminolóxicas, son con frecuencia tres conceptos moi diferentes.

### Despois

Unha vez que o traballo terminolóxico está rematado quedan pendentes polo menos dous últimos pasos: a difusión e a implantación. Resulta indubidable que o rol que xogan os especialistas neses dous últimos chanzos é fundamental. Na difusión, porque unha correcta transmisión dos termos elaborados entre os potenciais usuarios é imprescindible para evitar o descoñecemento. E unha vez máis, en contexto universitario, ninguén mellor que o profesor nas súas clases, nos

seus laboratorios ou nas súas publicacións, para difundir uns termos que no futuro empregarán os seus alumnos na súa praxe profesional creando deste xeito un efecto multiplicador moi desexable. No tocante á implantación porque as posibilidades de que un termo creado *in vitro* pase a ser usado *in vivo* son moito maiores se o usuario final o sente como unha creación propia ou estivo vinculado dalgún xeito á súa xestación.

### Gañar/gañar

Pero participar na elaboración de recursos terminolóxicos supón unha dedicación e un esforzo que case nunca se fan de maneira altruísta. Nas liñas precedentes acabamos de ver o que o experto ofrece ao terminólogo. Vexamos agora o que o terminólogo pode ofrecerlle ao experto para deste modo deseñar unha estratexia de gañar/gañar, unha simbiose en definitiva.

En primeiro lugar, o pagamento dunha cantidade económica polo seu traballo parece a maneira máis evidente de recompensar ao experto pola súa achega e estimular a súa participación. Dende o Servizo de Normalización Lingüística temos usado esta fórmula en

ocasións, pero chegamos á conclusión de que non nos interesaba demasiado por varios motivos: en primeiro lugar porque resultaba en exceso onerosa para o exíguo orzamento do Servizo; en segundo lugar, e dado o elevado número de horas que requiren este tipo de traballos, unha vez que se facía o cálculo en euros/hora resultaba que a cantidade pagada era ridículamente escasa; e en terceiro e último lugar porque nos interesaba máis un experto que incluíse entre as razóns do seu compromiso factores non económicos.

Diciamos antes que procurabamos traballar con grupos amplos de expertos buscando unha maior implicación, o cal é certo. Pero tamén, e dado que o especialista non vai obter unha contraprestación económica, o feito de que o equipo de traballo sexa numeroso permítenos facer un reparto de tarefas en paquetes máis reducidos de modo que non interfiran, ou o fagan da maneira máis atenuada posible, no seu labor docente e investigador.

Dado que, como se sinalou arriba, os nosos expertos son case sempre persoal docente e investigador da universidade o que podemos ofrecerlles como contrapartida é unha publicación con ISBN universitario, algo polo que case sempre mostran interese.

Por ese motivo a práctica totalidade do traballo terminolóxico que levamos a cabo, ademais de estar recollida nunha base de datos accesible en aberto, bUSCatermos<sup>1</sup>, foi publicada en papel en diversas coleccións.

Cómpre sinalar que a publicación en papel non se fai só como gratificación aos expertos, senón que é unha boa maneira de difundir a terminoloxía creada, de conseguir o financiamento para levar a cabo estes traballos e de obter un certo eco na opinión pública. Todo o cal contribúe a que a difusión e a implantación sexan maiores.

## II.

---

# Convergences et divergences dans la pratique terminologique

De la terminologie spontanée  
à la terminologie aménagée

1. <<http://www.usc.gal/buscatermos>>.

# L'especialització temàtica del treball terminològic, una via per a guanyar efectivitat

**Jordi Bover**  
TERMCAT

## Mots-clés

terminologie

TERMCAT

spécialistes

comités de terminologie

portails sectoriels

## Résumé

Cette communication explique les initiatives en cours du Centre de Terminologie TERMCAT afin que les experts participent plus directement à la définition et à la diffusion de la terminologie dans leur secteur: essentiellement la constitution de comités de terminologie et la création de portails sectoriels (espaces Web qui collectent diverses ressources terminologiques sur un domaine de connaissance). Ces initiatives sont illustrées par un exemple spécifique dans le domaine juridique.

## 1. Més de 30 anys de feina terminològica

Amb la creació del Centre de Terminologia TERMCAT l'any 1985, ara fa més de 30 anys, es va iniciar oficialment la normalització terminològica en llengua catalana, amb l'objectiu que el català es pogués utilitzar en qualsevol context. Es volia evitar que els mateixos parlants que utilitzaven el català a casa es passessin al castellà –o a l'anglès– en contextos professionals i de recerca, ara no pels impediments legals de l'època franquista sinó per l'absència d'una terminologia actualitzada com a conseqüència d'aquests impediments.

Durant aquests anys des del TERMCAT s'ha fet una feina important, especialment en les quatre línies d'actuació principals del Centre: normalització terminològica, serveis d'assessorament, elaboració de productes terminològics i recerca i metodologia.

En total, al llarg dels trenta-tres anys s'han editat més de set-cents obres terminològiques en diversitat de formats i de grau d'especialització, que van des d'obres molt especialitzades fins a obres enfocades eminentment a la divulgació. Són especialment rellevants els més de cent títols de la col·lecció Diccionaris en Línia, de lliure accés. També destaquen les més de 200.000 consultes terminològiques formulades per més de 25.000 usuaris al Servei de Consultes, que ha funcionat ininterrompudament des de la creació del TERMCAT, amb l'objectiu d'atendre i resoldre les preguntes adreçades pels usuaris que tenen dubtes sobre la terminologia catalana més adequada en el seu àmbit d'especialitat. I són especialment significatius i emblemàtics de la feina del TERMCAT els gairebé 9.000

termes que han estat estudiats exhaustivament i normalitzats perquè eren neologismes que es difonien amb formes poc adequades des del punt de vista lingüístic o terminològic. Tota aquesta producció es pot consultar des del cercador del conjunt de fitxes terminològiques que el TERMCAT posa a disposició pública, el Cercaterm, que recull més de 350.000 fitxes terminològiques.

## 2. Coneixement d'aquesta feina

I, tot i que per dur a terme tota aquesta feina s'ha comptat sempre amb l'assessorament i el consens dels experts del camp d'especialitat corresponent, els quals aporten el coneixement dels conceptes i de l'ús real de la terminologia en el seu domini del saber –en aquests anys s'ha treballat amb uns 3.700 especialistes de tots els sectors–, la realitat és que els experts desconeixen en general l'existència d'aquests recursos que el TERMCAT ofereix.

Els usuaris principals del TERMCAT són la important xarxa de lingüistes que treballen en català, tant en editorials com en mitjans de comunicació o els mateixos departaments del Govern de Catalunya, que coneixen i ajuden a difondre tota aquesta tasca. Gràcies a ells, els llibres editats, la documentació oficial o els diaris difonen la terminologia adequada, però en els usos especialitzats espontanis, o fins i tot docents, la terminologia utilitzada presenta moltes més vacil·lacions i també interferències d'altres llengües, principalment de l'anglès i el castellà. Aquest desconeixement és també un escull insalvable per a molts neologismes proposats des del Centre, que no poden competir en igualtat de condicions amb manlleus que arrelen en els àmbits especialitzats juntament amb la difusió dels conceptes que designen.

## 3. Un nou enfocament per arribar als usuaris especialitzats

És per això que des de fa un parell d'anys el TERMCAT ha fet un pas més en la dinàmica de col·laboració que històricament ha tingut amb els especialistes i ha emprès una nova línia per fer-los més visible sectorialment tot aquest treball terminològic, cercant una complicitat activa de les diferents institucions i experts més representatius en alguns àmbits clau, en què l'activitat neològica és important i el nombre d'usuaris potencials és molt elevat. Concretament, aquest any 2018 s'està treballant en les àrees de dret, ciències de la salut, TIC, economia, alimentació i esport. Bàsicament es pretén que els experts s'impliquin en l'actualització de la terminologia del seu àmbit, col·laborant en la detecció precoç dels neologismes terminològics, i que la tinguin disponible en un context que sentin com a propi.

Els experts són els usuaris naturals de la terminologia i com a tals són actors clau per a la seva fixació i difusió: la seva feina en el treball terminològic és inestimable per crear la terminologia, delimitar els conceptes i proposar o validar denominacions. També són uns detectors privilegiats dels canvis terminològics: tant per fer avinents neologismes com per proposar actualitzacions de la terminologia recollida fins aquell moment. I, encara

més important, són difusors amb gran influència en el sector: tant si ho fan per mitjà de la docència com amb la publicació d'articles especialitzats.

Cal tenir present, però, que per a un expert la terminologia és un instrument i no una finalitat i, per tant, és difícil que dediqui temps a reflexions terminològiques si no hi veu un sentit vinculat a la seva feina o afició. Cal apropar, doncs, la terminologia tant com sigui possible als entorns en què els experts la utilitzen. Per fer-ho, des del TERMCAT hem impulsat, d'una banda, la constitució de comitès terminològics, integrats per especialistes d'un àmbit i terminòlegs, que participen en la detecció, l'elaboració, l'actualització i la difusió de la terminologia dels respectius sectors d'especialitat, i, de l'altra, hem començat a promoure la creació de canals sectorials, espais web que apleguen diversos recursos terminològics (cercador terminològic, comentaris, consultes, recursos documentals, etc.) permanentment actualitzats sobre cadascun dels àmbits del coneixement esmentats.

Esperem que aquesta nova orientació del nostre treball terminològic permeti augmentar també la difusió i la implantació dels neologismes terminològics en cada àmbit, gràcies al context de proximitat amb els usuaris.

## 4. Un exemple: l'àmbit jurídic

Ens centrem ara en un dels àmbits en concret en què el TERMCAT ha treballat amb aquest doble objectiu de fomentar el desenvolupament de la terminologia i posar-la a l'abast dels seus usuaris: l'àmbit jurídic. Per fer-ho, el TERMCAT ha promogut la creació del Comitè Terminològic de Dret i del portal Terminologia jurídica.

### 4.1. El Comitè Terminològic de Dret

El Comitè Terminològic de Dret es va constituir el març de 2015. Els membres del Comitè són representants de col·legis professionals, d'universitats i del TERMCAT<sup>1</sup>, que n'assumeix la secretaria.

En la constitució del Comitè es va vetllar per la representativitat d'institucions vinculades als diversos àmbits del dret. La idea subjacent és que el treball que s'hi desenvolupa sigui fruit del debat i el consens entre els diversos sectors. A més a més, la composició del Comitè és oberta, de manera que si hi ha altres institucions que hi vulguin estar representades, poden entrar a formar-ne part en qualsevol moment. Així mateix, d'acord amb aquest esperit d'obertura, també es preveu la participació d'assessors provinents d'altres institucions, d'àmbits de treball més específics o d'àmbit territorial diferent, en cas que les necessitats de treball ho requereixin.

Quant al perfil dels membres, el Comitè està format per experts de les diverses branques jurídiques, que hi aporten coneixements conceptuals i d'ús dels termes, i per lingüistes i terminòlegs, que hi contribueixen amb el seu coneixement lingüístic i del treball

<sup>1</sup> Els organismes que hi tenen representació actualment són els següents: Comissió Jurídica Assessora de la Generalitat de Catalunya; Consell de Col·legis de Procuradors dels Tribunals de Catalunya; Consell de l'Advocacia Catalana; Departament de Justícia de la Generalitat de Catalunya; Il·lustre Col·legi de Notaris de Catalunya; Il·lustre Consell de Col·legis de Graduats Socials de Catalunya; Parlament de Catalunya; Registradors de la Propietat, Mercantils i de Béns Mobles de Catalunya; Societat Catalana d'Estudis Jurídics (Institut d'Estudis Catalans); Xarxa Vives i TERMCAT.

terminològic. Aquests perfils són complementaris per poder dur a terme les tasques que té encomanades el Comitè, concretament:

- col·laborar en la resolució de dubtes terminològics en català de l'àmbit jurídic plantejats pels usuaris i en l'assessorament per a la normalització de termes d'aquest sector;
- col·laborar a mantenir actualitzades i ampliar les dades terminològiques en català de l'àmbit jurídic;
- detectar les necessitats terminològiques d'aquest sector i col·laborar a cobrir-les;
- actuar de node per a la creació de subcomitès específics, per exemple, per a l'elaboració de projectes terminològics d'un subàmbit d'especialitat concret o per a la resolució de consultes terminològiques;
- col·laborar a assolir el màxim consens i la màxima difusió de la terminologia catalana en el sector.

#### 4.2. El portal Terminologia jurídica

El treball terminològic que duu a terme el Comitè Terminològic de Dret és important per desenvolupar la terminologia jurídica catalana. També ho és, però, garantir-ne una bona difusió, de manera que aquesta terminologia arribi a les persones que en són usuàries, ja sigui en l'àmbit professional o en el personal: traductors, correctors, persones que redacten textos especialitzats en català o que han de fer tràmits amb documents jurídics, etc. Per aquest motiu, el TERMCAT va impulsar la creació del portal Terminologia jurídica a finals de 2015.

El portal, consultable a l'adreça mnemotècnica suprainstitucional <<http://www.terminologiajuridica.cat>>, conté un cercador terminològic, aplega recursos lingüístics i terminològics del llenguatge jurídic, i permet als usuaris adreçar consultes terminològiques a la Secretaria del Comitè.

##### 4.2.1. Cercador terminològic

El portal inclou un cercador terminològic que actualment permet accedir a la consulta de més de 13.000 termes, provinents de diverses fonts de referència avalades pel Comitè Terminològic de Dret.

Es tracta de productes terminològics elaborats per diverses institucions que treballen la terminologia jurídica. Els continguts terminològics del cercador inclouen tant diccionaris i terminologies elaborats pel TERMCAT, com reculls i vocabularis d'altres organismes, com el *Vocabulari de Dret*, editat per la Universitat de València i la Universitat de Barcelona. La composició coral del comitè, doncs, es reflecteix també en el cercador. La voluntat és, de fet, d'ampliar les dades que consulta el cercador amb els continguts terminològics que puguin aportar altres institucions.

A més dels productes terminològics elaborats pel TERMCAT i per altres organismes representats en el Comitè, actualment el cercador també recull la terminologia jurídica normalitzada, així com les fitxes procedents de recerques puntuals d'aquest àmbit dutes a terme pel Centre de Terminologia.

Cada terme inclou, com a mínim, una denominació en català amb la categoria gramatical corresponent i la referència a l'àrea temàtica en què s'emmarca el terme, així com la font de procedència de la fitxa terminològica. A més a més, per a la majoria de fitxes

també es proporcionen els equivalents en altres llengües, generalment en castellà, francès i anglès, una definició en català i, si escau, notes complementàries amb informació conceptual o lingüística.

La consulta de termes al cercador es pot fer a través de la cerca bàsica o la cerca avançada. La cerca bàsica únicament busca el text de la consulta en el camp denominació de les fitxes terminològiques, si bé permet acotar el text de cerca per llengua. La cerca avançada, en canvi, permet aplicar diversos filtres a la consulta. D'una banda, es pot indicar en quin camp de la fitxa terminològica es vol fer la cerca (denominació, definició o nota) i, de l'altra, exclusivament per al camp denominació, es pot filtrar el resultat segons la llengua, la categoria gramatical o la jerarquia.

Quan un usuari no troba la resposta al cercador ni en les obres lexicogràfiques i terminològiques de referència habituals, té la possibilitat d'adreçar la consulta a la Secretaria del Comitè Terminològic de Dret a través del formulari que hi ha al portal. S'explica més endavant com s'atenen les consultes que formulen els usuaris i quina gestió se'n fa.

##### 4.2.2. Comentaris i Consultes amb resposta

A banda del cercador, el portal disposa de dos espais concebuts per aprofundir en termes concrets i ampliar determinats aspectes de la terminologia i el llenguatge jurídics. Es tracta dels apartats «Comentaris» i «Consultes amb resposta». Aquests apartats permeten obtenir informació més detallada i argumentada sobre diverses qüestions terminològiques, o sobre convencions pròpies del llenguatge jurídic, en concret, o de la llengua catalana, en general, que poden resultar d'interès pels diversos perfils prototípics d'usuaris de la terminologia i el llenguatge jurídics.

D'una banda, a l'apartat «Comentaris» s'hi publiquen apunts on es tracten aspectes lingüístics concrets o on s'aprofundeix en la terminologia jurídica. Així, hi ha comentaris que tracten qüestions ortotipogràfiques, que puntualitzen l'ús d'expressions pròpies del llenguatge jurídic o el règim de determinats verbs, que remarquen la distinció entre termes aparentment sinònims o que aprofundeixen en l'origen i el significat d'un terme. Per exemple, hi ha un apunt dedicat al terme «potestat parental» o un altre dedicat a l'ús de les majúscules.

D'altra banda, a l'apartat «Consultes amb resposta», els apunts són de caràcter breu i tracten errors terminològics freqüents o són la resposta pública a les consultes terminològiques que han formulat els usuaris. Per exemple, «*És correcte el verb *agendar* en català?*», o «*Portaveu o portantveu?*».

Convé posar en relleu que, sovint, la terminologia que es tracta en aquests apunts sol tenir vinculació amb l'actualitat: per exemple, termes apareguts en notícies dels mitjans de comunicació o esdeveniments que tenen molt ressò informatiu, perquè ens són propers o perquè tenen una importància destacada.

Finalment, cal destacar que hi ha la possibilitat de subscriure's al portal. Els usuaris registrats reben una notificació per correu electrònic cada vegada que es publica un contingut nou en aquests apartats.

#### 4.2.3. Recursos

Al portal hi ha un apartat on l'usuari pot accedir a una sèrie d'enllaços a recursos terminològics de l'àmbit del dret disponibles en les llengües de treball més habituals (català, castellà, francès o anglès).

Concretament, hi ha un enllaç a la Biblioteca en Línia del web del TERMCAT on l'usuari pot consultar les referències bibliogràfiques de tots els diccionaris, vocabularis i materials de divulgació de l'àmbit jurídic disponibles en català, ja sigui en línia o en paper. Així mateix, hi ha un segon enllaç al compte de Tagpacker del TERMCAT amb accés a més de 150 diccionaris i glossaris de dret en línia, tant en català com en altres llengües. A continuació, hi ha una sèrie d'enllaços a pàgines i espais web d'organismes diversos amb continguts en català d'interès lingüístic i terminològic. Fonamentalment, però no només, es tracta d'enllaços als webs de les institucions representades al Comitè Terminològic de Dret que ofereixen recursos i altres serveis en línia. Per exemple, hi ha un enllaç al web del Servei Lingüístic del Consell de l'Advocacia Catalana i un altre al del TERMCAT.

#### 4.2.4. Compte de Twitter @termdret

Vinculat al portal Terminologia jurídica, s'ha obert el compte de Twitter @termdret amb l'objectiu de difondre la feina del Comitè i els continguts que es publiquen al portal. Des d'aquest compte també es difonen o redifonen esdeveniments del sector, articles i altres informacions d'interès que tenen la llengua i el dret com a comú denominador.

#### 4.2.5. Atenció de les consultes

Com s'ha comentat, els usuaris que no poden resoldre els dubtes terminològics en el cercador, o en els recursos lexicogràfics i terminològics (en línia o en paper) de referència habitual, tenen la possibilitat d'adreçar la seva consulta a la Secretaria del Comitè a través del formulari disponible al portal.

Quan la Secretaria del Comitè rep una consulta, inicia una recerca terminològica de caràcter puntual per mirar de donar resposta a l'usuari en el mínim temps possible. Per a la resolució de les consultes se segueix la metodologia de treball del TERMCAT. Així, se cerca quina denominació catalana es documenta referida al concepte que és objecte de consulta. En cas que se'n documenti més d'una, es tenen en compte argumentacions lingüístiques, terminològiques i d'ús per establir una jerarquia. La recerca també inclou la documentació de les formes que tenen ús en les altres llengües de treball habitual. Aquesta informació pot resultar útil en cas que no es documenti una denominació fixada en català, ja que permet veure els recursos denominatius dels altres sistemes lingüístics. La recerca s'efectua en fonts documentals lexicogràfiques i terminològiques en les diverses llengües, així com en contextos d'ús representatius que ajuden a valorar quines formes són d'ús habitual i quin grau d'implantació tenen.

Si fruit d'aquesta cerca es documenta una forma catalana que té ús, s'envia la resposta per correu electrònic a l'usuari que ha formulat la consulta. Per contra, si després d'aquesta primera recerca no es documenta cap forma catalana prou fixada, hi ha vacil·lació entre diverses denominacions, o el concepte al qual fa referència no és clar, aleshores es fa la consulta als especialistes de l'àmbit. En aquest cas, la Secretaria del Comitè Terminològic de Dret envia un correu electrònic als membres del Comitè perquè ajudin a resoldre la

consulta on recull la recerca feta i les informacions documentades. Sovint es demana als especialistes quina denominació utilitzen per fer referència a un determinat concepte, o, en cas que se'n documentin diverses, quina forma és prioritària. Els especialistes, com a usuaris principals de la terminologia de l'àmbit, coneixen de primera mà les denominacions que s'hi utilitzen i els conceptes a què fan referència i, per tant, són una font d'informació essencial en tota recerca terminològica d'un cert grau de complexitat.

Quan els membres del Comitè reben la consulta, poden derivar-la a un especialista amb un perfil més especialitzat per resoldre-la o ampliar el debat amb altres companys. El representant del Consell de l'Advocacia Catalana, per exemple, trasllada la consulta als membres de la Comissió de Llengua i s'obre, així, un debat per correu electrònic sobre propostes, estudis, coneixements i experiències relacionades amb el terme de la consulta. De tota la informació facilitada, el representant en redacta un resum i envia la resposta a la Secretaria del Comitè.

Paral·lelament a la tasca de recerca i resposta, s'elabora una fitxa terminològica amb les dades que es documenten i es validen. Aquesta fitxa s'incorpora posteriorment a la base de dades que consulta el cercador terminològic, de manera que en un futur pot donar resposta a un altre usuari. Així mateix, per a aquelles consultes recurrents, sobre termes que comporten dubtes terminològics freqüents, o que es consideren destacables des del punt de vista lingüístic o terminològic, es redacta un apunt per a l'apartat «Consultes amb resposta» del portal on, a més de donar la resposta que es considera adequada per al cas plantejat, s'expliciten els arguments lingüístics, terminològics i d'ús que s'han valorat en la resolució del cas. La publicació de l'apunt es difon a través de Twitter per al públic general i a través del correu electrònic per als usuaris registrats al portal. D'aquesta manera, el que en un primer moment era una necessitat terminològica individual, es respon en obert i es difon per diverses vies per fer-la accessible a la resta d'usuaris de la terminologia jurídica.

A banda de les consultes dels usuaris externs, però, la Secretaria del Comitè Terminològic de Dret també atén les consultes que li formulen els membres del Comitè. Com a experts, estan en contacte permanent amb textos d'especialitat, i, en conseqüència, poden detectar termes que adquireixen un nou significat o neologismes que en català no tenen una forma fixada. D'aquesta manera, poden detectar fàcilment les necessitats terminològiques que sorgeixen en l'àmbit jurídic i col·laborar a cobrir-les, d'acord amb les tasques que tenen encomanades.

Quan és un membre del Comitè qui adreça una consulta a la Secretaria, el procediment de recerca i resposta que se segueix és el mateix que en el cas de les consultes formulades per usuaris externs. Com a experts i pel contacte que tenen amb els textos i el llenguatge d'especialitat, però, els termes que consulten els especialistes acostumen a ser neologismes, termes de realitats allunyades (i que, per tant, no tenen una denominació catalana per fer-hi referència) o termes que adquireixen un nou significat o que deriven de termes ja existents. Conseqüentment, els especialistes poden detectar, així, termes que requereixen un estudi aprofundit i que han de seguir un procés de normalització; procés en què els especialistes tindran també un paper destacat per adoptar una solució denominativa en català.

## 5. Conclusions

Com hem comentat, aquest any hem impulsat iniciatives paral·leles a la descrita en el punt anterior per a l'àmbit jurídic a altres àmbits: concretament, ciències de la salut, TIC, economia, alimentació i esport. Tots aquests sectors tenen en comú una gran activitat neològica perquè són àrees en què la generació de nous coneixements és constant. Caldrà buscar la complicitat de les principals institucions i especialistes de cada domini perquè els experts coneguin més els recursos terminològics que tenen a l'abast i se'ls facin seus, implicant-se activament en la seva fixació i difusió. Esperem que aquest nou enfocament de l'activitat del TERMCAT doni fruits ben aviat i puguem estendre'l a totes les grans àrees del coneixement, de manera que hi hagi una xarxa integrada de portals i comitès que permeti treballar i difondre la terminologia en un grau d'especialització en què l'expert s'hi trobi tan representat com sigui possible.

## Bibliografia

- TERMCAT, CENTRE DE TERMINOLOGIA (2018), *Cercaterm* [en línia], Barcelona, TERMCAT, Centre de Terminologia, URL: <<http://www.termcat.cat/ca/Cercaterm/>> [consulta: 22 d'octubre de 2018].
- TERMCAT, CENTRE DE TERMINOLOGIA (2017), *Biblioteca en Línia* [en línia], Barcelona: TERMCAT, Centre de Terminologia, URL: <<http://www.termcat.cat/ca/Biblioteca/>> [consulta: 22 d'octubre de 2018].
- TERMCAT, CENTRE DE TERMINOLOGIA (2006), *La normalització terminològica en català: Criteris i termes 1986-2004*, Barcelona, Publicacions de l'Abadia de Montserrat, TERMCAT, Centre de Terminologia.
- TERMCAT, CENTRE DE TERMINOLOGIA (2006), *Recerca terminològica: El dossier de normalització*, Barcelona, Vic, 2006 (versió en línia disponible a: <<http://www.termcat.cat/docs/docs/RecercaTerminologicaDN.pdf>> [consulta: 22 d'octubre de 2018]).
- TERMCAT, CENTRE DE TERMINOLOGIA (2018), *Neoloteca* [en línia], Barcelona, TERMCAT, Centre de Terminologia, URL: <<http://www.termcat.cat/ca/Neoloteca/>> [consulta: 22 d'octubre de 2018].
- TERMCAT, CENTRE DE TERMINOLOGIA (2018), *Diccionaris en Línia* [en línia], Barcelona, TERMCAT, Centre de Terminologia, URL: <[http://www.termcat.cat/ca/Diccionaris\\_En\\_Linia/](http://www.termcat.cat/ca/Diccionaris_En_Linia/)> [consulta: 22 d'octubre de 2018].
- TERMCAT, CENTRE DE TERMINOLOGIA (2018), *Terminologia Oberta* [en línia], Barcelona, TERMCAT, Centre de Terminologia, URL: <<http://www.termcat.cat/ca/TerminologiaOberta/>> [consulta: 22 d'octubre de 2018].
- Terminologia jurídica* (2018), Barcelona, TERMCAT, disponible en línia a: <<http://www.terminologiajuridica.cat/>> [consulta: 22 d'octubre de 2018].

## Mots-clés

---

terminologie

---

néologie de la communication

---

innovation lexicale

---

Néoveille

---

marketing

## Résumé

---

Autour de l'implantation du concept de web 2.0, une nouvelle terminologie relative aux réseaux sociaux et aux applications numériques s'est progressivement imposée, comme le démontrent, entre autres, les projets réalisés au sein du Réseau REALITER ou des autres instances nationales travaillant dans le domaine des politiques linguistiques. Cette terminologie aménagée concernant la désignation des outils numériques s'accompagne d'une terminologie spontanée, plus ou moins en cours de normalisation, autour des applications et des services de microblogage et de partage de photos et de vidéos, tels que Facebook, Instagram, Snapchat, Twitter, etc.

Notre communication vise à analyser l'état de la terminologie spontanée née à partir d'Instagram dans sa dimension néologique, concernant notamment les nouvelles professions et les actions numériques que ce réseau a su imposer.

La plateforme Néoveille permettant la consultation d'un vaste corpus de textes tirés de quotidiens et hebdomadaires nationaux et régionaux de France, mais aussi de nombreux journaux de l'aire francophone, contribuera à affiner l'examen de la diffusion de ces innovations lexicales, de leur impact dans l'usage et de leurs contours syntactico-sémantiques.

# Innovations lexicales, néologie de la communication et terminologie spontanée autour d'« Instagram » entre mode et marketing

---

**Emmanuel Cartier**

Université Paris 13

**Claudio Grimaldi**

Università degli Studi di Napoli «Parthenope»

**Maria Teresa Zanola**

Università Cattolica del Sacro Cuore, Milano

La parution des réseaux sociaux, des plateformes de microblogage et des services de partage de photos et vidéos a produit une révolution profonde dans la manière de concevoir la toile, en changeant progressivement le rôle des internautes sur la toile. En effet, au début des années 2000 et davantage dans les années 2010, la simplicité et l'interactivité des nouveaux outils numériques ont permis aux internautes de s'approprier massivement et intuitivement les potentialités de la toile, ce qui a eu des retombées non négligeables au niveau social et notamment économique. Les différents secteurs de l'économie (de la production à la distribution, du marketing à la consommation) et le monde des médias (nouvelles technologies de l'information et de la communication) ont dû s'adapter rapidement à ce nouveau rôle des internautes, désormais de plus en plus impliqués dans la construction des stratégies de vente et de commercialisation des produits sur le marché mondial.

Cette contribution vise à analyser par le biais de la plateforme Néoveille (§2) les innovations lexicales présentes dans le lexique du français contemporain relatif aux réseaux sociaux les plus exploités (Facebook, Twitter, Instagram, etc.). Bien que notre recherche

porte notamment sur les néologismes à base « Instagram », nous proposons également une réflexion concernant la présence d'autres innovations lexicales qui se réfèrent aux nouveaux professionnels du marketing d'influence, à savoir les « influenceurs/influenceuses ».

Notre hypothèse de départ concerne la présence dans ce contexte d'une terminologie qui n'est pas encore aménagée, c'est-à-dire un ensemble de termes créé spontanément par les internautes et par les journalistes de mode et de marketing d'influence pour dénommer des nouveaux concepts, qui côtoie une terminologie des réseaux sociaux qui est déjà bien aménagée par les instances travaillant dans les politiques linguistiques nationales et internationales (§1).

## 1. Réseaux sociaux et terminologie aménagée

Selon une récente étude du Pew Research Center (Pulver, 2015), publiée dans le quotidien *Le Temps*, un quart des adolescents américains sont sur les réseaux sociaux « presque constamment », et 56 % se connectent de nombreuses fois par jour, la quantité d'internautes mondiaux ayant augmenté de plus en plus au cours des dernières années.

Dès leur création, les réseaux sociaux, les plateformes de microblogage et les services de partage de photos et de vidéos ont imposé un culte de la vitesse, aussi bien dans la composante de la diffusion et de la propagation d'une information que dans celle de la nature des mots mêmes qui sont parfois repris sur les différentes chaînes d'information et compressés en 280 caractères maximum, qui correspondent à la limite imposée par Twitter pour s'exprimer sur Twitter. De même, les mots semblent avoir laissé leur place aux infographies, aux photos et aux vidéos de plus en plus présentes dans la communication numérique.

Le langage a donc beaucoup évolué sur la toile, les réseaux sociaux ayant imposé de nouvelles manières d'interagir et de communiquer (par exemple, les émojis, les gifs et les mèmes), ce qui intéresse différentes équipes de recherche internationales telles que, entre autres, celle coordonnée par l'Université Catholique de Louvain, qui pilote le projet « Vos pouces pour la science<sup>1</sup> ». À travers une collecte de conversations privées sur un site internet, ce projet vise à recueillir des échanges d'informations tenus sur Facebook, WhatsApp, Viber, Telegram ou Skype et à étudier les évolutions du langage au cours des dernières années.

D'un point de vue terminologique, autour de l'implantation du concept de web 2.0, une nouvelle terminologie aménagée relative aux réseaux sociaux et aux applications numériques s'est progressivement imposée, comme en témoignent des projets réalisés au sein du Réseau REALITER (le *Vocabulari de les xarxes socials*, coordonné par Termcat) ou d'autres instances nationales travaillant dans le domaine des politiques linguistiques (le *Lexique des médias sociaux*, faisant partie de la base de données terminologiques du Gouvernement du Canada Termium, et le *Vocabulaire des techniques de l'information et de la communication*, publié par la Délégation générale à la langue française et aux langues

de France<sup>1</sup>). Cette terminologie aménagée concernant la désignation des outils numériques s'accompagne, à notre avis, d'une terminologie spontanée, plus ou moins en cours de normalisation, autour des applications et des services de microblogage et de partage de photos et de vidéos, tels que Facebook, Instagram, Snapchat, Twitter, etc.

La terminologie recensée dans les projets cités concerne les termes relatifs à des actions (« accéder », « afficher », « aimer », « participer », « trouver des amis »), des services (« application », « publication »), des espaces (« blogue », « contenu », « journal », « page ») et des éléments de communication (« émoji », « émoticône »), ainsi que des figures plus ou moins professionnelles (« blogueur », « microblogueur », « modérateur ») des réseaux sociaux et des techniques de l'information et de la communication. Il s'agit d'une terminologie aménagée et normalisée au sens classique du terme puisqu'elle concerne un domaine spécifique de savoir, dont les utilisateurs ne sont pas forcément des experts du secteur, et elle est gérée et normalisée par des instances travaillant dans les politiques linguistiques nationales et internationales.

Notre hypothèse est que les réseaux sociaux, outre la terminologie citée jusqu'ici, sont à la base d'autres innovations lexicales spontanées puisqu'elles sont créées par les utilisateurs mêmes de ces outils de communication, qui partagent généralement un espace de communication virtuel, qu'il s'agisse d'un blogue, d'une page ou d'un compte Instagram ou Facebook. De même, nous soutenons l'idée que cette terminologie spontanée, qui naît sur les plateformes de microblogage et de partage de vidéos et de photos, dépasse les frontières des réseaux sociaux et pénètre dans d'autres domaines tels que ceux de la mode et du marketing, où de nouvelles figures professionnelles voient le jour. Dans les domaines que nous venons d'indiquer, Instagram, lancé il y a moins de dix ans, s'impose aujourd'hui comme l'application et le réseau social à la fois le plus diffusé et le plus rentable puisqu'il compte actuellement plus de 600 millions d'utilisateurs et que son système de partage des photographies et des vidéos a bouleversé la manière dont les maisons de mode décident leurs stratégies de marketing. En effet, les médias sociaux ont progressivement donné naissance à la nouvelle catégorie des mannequins 2.0, des influenceuses numériques, qui, en plus de leur talent, ont des communautés de millions de fans qui commentent et partagent leurs contenus, à tel point que les grandes maisons de la mode ne peuvent plus s'en passer.

1. Il s'agit de projets réalisés en collaboration avec le Réseau REALITER ou par des instances travaillant dans les politiques linguistiques dont nous allons présenter brièvement les caractéristiques: le *Vocabulari de les xarxes socials* a été coordonné par Termcat (Barcelone) et comprend 155 termes relatifs aux différents réseaux sociaux, particulièrement Facebook et Twitter. Chaque terme figure dans six langues romanes (catalan, espagnol – variantes d'Espagne et du Mexique –, français, galicien, italien et portugais – variantes du Portugal et du Brésil) avec les indicatifs de grammaire correspondants, ainsi qu'en anglais. Les définitions sont en catalan et, dans certains cas, également en espagnol; le *Lexique des médias sociaux*, réalisé par le Bureau de la traduction (Canada), a été récemment mis à jour et augmenté, et comprend 468 notions, soit près de 200 notions de plus que la version de 2013. Le *Lexique* comprend des termes en anglais et en français et fait partie de la base terminologique du Gouvernement du Canada Termium; le *Vocabulaire des techniques de l'information et de la communication*, version revue et enrichie par rapport à la version de 2009, a été publiée l'année dernière par la Délégation générale à la langue française et aux langues de France. Le *Vocabulaire* comprend 850 termes et définitions concernant des notions nouvelles dont la plupart n'avaient pas encore de désignation en français. Il s'adresse à un très grand nombre de citoyens étant donnée la pénétration des techniques dans la vie quotidienne de tout individu.

1. Pour plus d'informations sur le projet, Louise-Amélie Cougnon, « Vos pouces pour la science », URL: <[https://www.vlrom.be/wp-content/uploads/2018/07/pouces\\_science.pdf](https://www.vlrom.be/wp-content/uploads/2018/07/pouces_science.pdf)>.

Par la suite nous présentons un échantillon de cette terminologie spontanée naissant autour du réseau Instagram et nous proposons une première classification de cette terminologie. Pour ce faire, nous avons eu recours à la plateforme Néoveille qui permet la consultation d'un corpus assez vaste de textes diachroniques de très grande taille tirés de quotidiens, hebdomadaires et mensuels nationaux et régionaux de France, ainsi que de l'aire francophone (Belgique, Suisse, pays du Maghreb). Outre une classification de cette terminologie spontanée d'Instagram, nous analysons aussi les contextes d'occurrence des termes retenus afin de remarquer les typologies de journaux dans lesquels cette terminologie est recensée, ainsi que la fréquence de ces termes mêmes.

## 2. Étude outillée des innovations lexicales à base « Instagram » : la plateforme Néoveille

Néoveille<sup>1</sup> est le résultat d'un projet collaboratif entre trois partenaires français (LIPN-RCLN, UMR 7030 CNRS, CLILLAC-ARP EA 3967, HTL UMR 7597 CNRS) et plusieurs groupes de recherche internationaux, financé de 2015 à 2017 par les fonds IDEX (Cartier, 2016).

Le projet visait notamment à :

- mettre en place une plateforme multilingue de veille et de suivi des néologismes à partir de corpus contemporains dynamiques de très grande taille dans sept langues (français, grec, polonais, tchèque, portugais du Brésil, chinois et russe);
- mettre en œuvre des algorithmes et des programmes pour détecter automatiquement les néologismes de forme;
- utiliser cette plateforme pour mener une étude des emprunts (notamment, mais pas exclusivement, des anglicismes) dans les différentes langues impliquées dans le projet;
- utiliser cette plateforme pour étudier la notion d'innovation sémantique et pour proposer de nouvelles procédures d'identification des nouveaux emplois.

L'architecture de Néoveille (fig. 1) reproduit au plus près le flux langue-discours, en prévoyant une alimentation continue du système en discours (corpus web), ainsi que des processus de traitements (automatiques et manuels) aboutissant à créer une mémoire linguistique active, sous forme de dictionnaires et d'un espace de stockage des corpus bruts et annotés (moteur de recherche). Le système combine également l'analyse automatique et la validation manuelle, les deux s'informant mutuellement : l'analyse automatique propose des candidats néologismes, sur la base de différents algorithmes; l'expertise manuelle permet également de corriger les erreurs des processus automatiques.

Quant à la présence des réseaux sociaux dans Néoveille, le succès indéniable de ces outils se manifeste par la profusion des innovations lexicales basées sur les noms propres désignant les plateformes de réseaux sociaux. Nous proposons par la suite les résultats d'une première recherche effectuée dans la plateforme Néoveille relative aux noms des réseaux sociaux.

1. La plateforme est aujourd'hui accessible, comprenant une partie publique et une partie privée pour l'édition des données : <www.neoveille.org>.

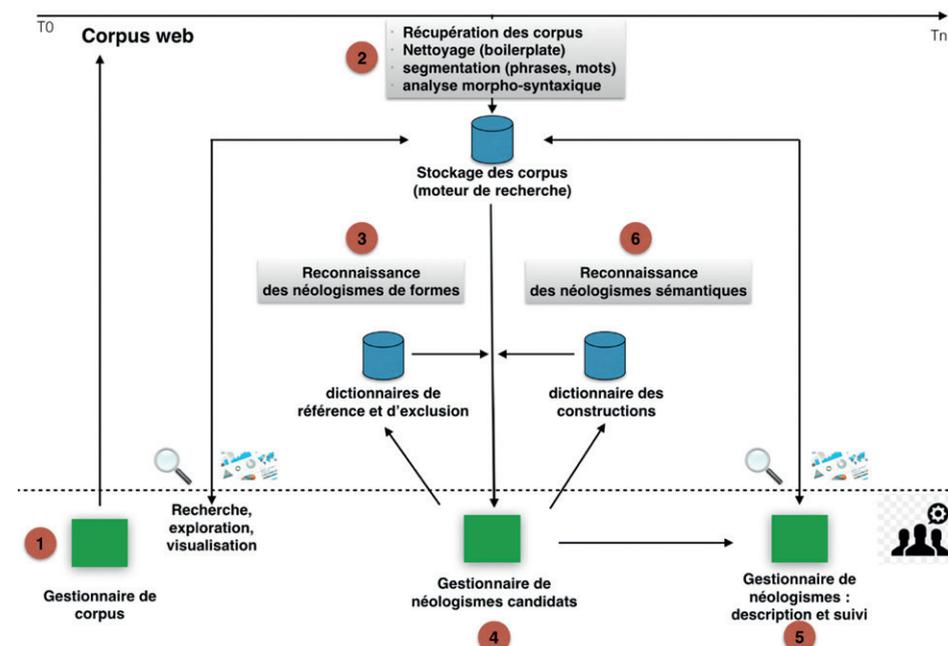


Figure 1 – Architecture de la plateforme Néoveille.

	facebook	twitter	instagram	snapchat	youtube
<b>Intégration morphologique (morphème flexionnel)</b>	facebooker (v)	tw(ee) l (s) (n) tweet-er (v)	Instas (n) instagram(m)er (v)	snaphater (v) snaphat(s) (n) > snap(s)	youtuber (v)
<b>Intégration à la morphologie productive (affixes, fracto-lexèmes et formants savants)</b>	facebookeur(euse) facebookien(ne) facebooking, anti-facebook, facebookisme, facebook-is-ation	twitteur(euse) tweeteur (euse) re(-)tweeter, tweeterisation, tweeting, anti-tweet, demi-tweet, non-tweet, auto-tweet, pseudo- tweet, tweet-esque, tweet-able, tweet-on-ade	instagram(m)eur(euse) instagram(-)iser / isation, instagramm-able, instagramm- abil-ité, instagramm-erie(s)	snaphat(t)eur(euse) snappeur(euse) snaphat(t)ien(ne) anti-snapchat	youtubeur(euse) youtubing
<b>composition</b>		Live(-)tweet(s), live-tweet-er, macro-tweeting, acrostweet, faketweet, faux-tweet, quote- tweet, top-tweet, subtweet	Blogeuse-instagrameuse, foodistas-instagrammeuses, acteur-réalisateur- instagrammeur, prête-à- instagrammer, instameal, instagirl, instafood, instapoète, instastory, instaphoto, instaclip, instapreneur, instadog, instabrand, instagrami, instabookeuse	Snapcode, snapshot, snapbot, fitsnapeuse, voyageur- snaphatteur	
<b>Troncation =&gt; fracto-lexème</b>		Blocage (tweet)	Insta- + désignation abrégé du message spécifique	Snap?	

Figure 2 – Innovations lexicales basées sur les noms propres des réseaux sociaux, plateforme Néoveille.

La recherche effectuée conduit à quelques constats généraux :

- « Twitter » et « Instagram » s'avèrent les noms de réseaux sociaux les plus productifs au niveau des innovations lexicales ;
- la dénomination des acteurs – sauf « twitto(s) » – est très régulière ;
- la désignation du « message » se réalise principalement par troncation ;
- le fracto-lexème « insta- » est présent dans le corpus de Néoveille ;
- « twitter/tweet » et « instagram(m) » sont des emprunts adaptés à la langue française.

Une autre caractéristique remarquable de ces innovations lexicales concerne leur diffusion. En règle générale, les innovations lexicales émergent mais ne se diffusent pas, 75 % des innovations lexicales ne dépassant pas une fréquence de 50 occurrences sur une période temporelle de deux semaines (Cartier et al., 2018). De ce point de vue, les innovations lexicales des réseaux sociaux sont présentes, depuis plus ou moins longtemps (« Twitter », « Facebook » et « Youtube » étant implantés depuis environ 2010), et ont connu un succès depuis 2015. Par contre, l'apparition des dérivés à base « Instagram » est plus tardive (2015, et surtout depuis 2017).

En nous focalisant plus dans le détail uniquement sur « Instagram », nous avons interrogé la plateforme Néoveille afin de repérer une terminologie nouvelle censée identifier les phénomènes liés à l'utilisation de ce réseau social. La recherche à partir du mot « Instagram » propose les résultats suivants :

instagramers	(emprunt)
instagrams	(suffixation)
instagramables	(suffixation)
instagramable	(suffixation)
instagrammable	(suffixation)
instagrammables	(suffixation)
in-instagramable	(préfixation)
ultra-instagramable	(préfixation)
instagrameur	(suffixation)
instagrameuse	(suffixation)
instagrameuses	(suffixation)
instagrammeuses	(suffixation)
instagrammeuse	(suffixation)
instagrammeurs	(suffixation)
instagrameur	(suffixation)
acteur-réalisateur-instagrameur	(suffixation)
foodistas-instagrameuses	(composition)
instagrammisation	(suffixation)

instagrammeries	(suffixation)
instagrammabilité	(suffixation)
prête-à-instagrammer	(composition)
instagrami	(suffixation)
instagramme	(suffixation)
instagramiser	(suffixation)
instagramise	(suffixation)

Tableau 1 – Données relatives à la recherche de « Instagram » dans la plateforme Néoveille.

Si nous schématisons les résultats en uniformisant la variabilité de genre et nombre et en consultant les contextes d'occurrence des mots recherchés, nous obtenons les données suivantes :

Nom	instagramers instagrams instagram(m)eur instagram(m)euse instagrammisation instagrammerie instagrammabilité
Adjectif	(ultra-/super-)instagram(m)able
Verbe	instagramiser instagrammer
Jeux de mots	instagrami prête-à-instagrammer foodistas-instagrameuses

Tableau 2 – Schématisation des données extraites de la plateforme Néoveille.

Une première considération porte sur les procédés néologiques impliqués dans la création de cet ensemble de mots (Sablayrolles, 2000 ; Sablayrolles, Pruvost, 2016). L'emprunt est marginal puisqu'il n'est utilisé que pour le mot « instagramers », qui est parmi les néologismes les plus présents dans les articles du corpus de la plateforme, suivi par « instagramable » et « instagrams ». Ceux-ci rentrent parmi les néologismes créés par suffixation à partir de la base « Instagram » : il s'agit du procédé le plus productif dans notre cas d'étude qui compte presque tous les mots retenus et qui concerne donc aussi bien les noms (« instagrameur », « -euse », « instagrammabilité », « instagrammerie », « instagrammisation ») et les verbes (« instagramiser » et « instagrammer ») que les adjectifs (« instagram(m)able »). Quant à cette dernière catégorie, nous avons également remarqué qu'à partir de l'adjectif « instagram(m)able » par un procédé de préfixation les formes « ultra-instagrammable »

et «super-instagrammable» sont aussi utilisées dans les articles de presse. Finalement, la composition est un mécanisme uniquement employé pour les lexies «foodistas-instagrammeuses», qui présente un schéma syntaxique suffisamment fréquent Nom-Nom – dans ce cas il s’agit de deux néologismes –, et «prête-à-instagrammer», qui suit un schéma nouveau dû à la forme linguistique «prêt-à-porter» très présente dans les articles de mode.

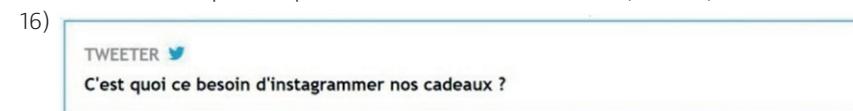
Au-delà de la catégorisation des néologismes récents du français contemporain, la plateforme Néoveille permet aussi de consulter les contextes d’occurrence en renvoyant aussi aux articles de presse où les innovations lexicales apparaissent. Le but de notre recherche, outre une présentation des mécanismes de création lexicale impliqués dans les néologismes créés à partir de la base «instagram», est également de remarquer que cette néologie de la communication s’insère dans un domaine d’activités qui est celui de la mode et des stratégies de marketing réalisées pour la vente des produits ou des services à une grande échelle, où les journalistes de mode s’approprient cette terminologie pour définir des nouveaux modèles de marketing. En effet, ce qu’on appelle aujourd’hui en anglais *influencer marketing*, en français «marketing d’influence», joue un rôle de plus en plus important et devient incontournable dans la réalisation des campagnes de communication permettant à une marque de diffuser de l’information grâce à des personnes influentes sur le web et sur les réseaux sociaux.

Cette néologie de la communication se prête relativement bien à la promotion des produits de mode et de luxe et se base profondément sur le concept de «placement produit sur Instagram», qui est une technique du marketing d’influence par laquelle un instagrammeur fait figurer en bonne position au sein d’une photo publiée un produit contre rémunération ou avantage.

Il nous semble de manière évidente que les contextes d’occurrence des mots retenus à partir de la plateforme Néoveille confirment cette tendance du marketing qui, aussi d’un point de vue discursif, joue avec le potentiel évocateur des mots faisant référence au réseau social Instagram.

- 1) D’après The Independent, qui relaie cette étude, deux tiers des personnes affirment que l’**instagrammabilité** (à quand l’entrée dans le Larousse?) de leur lieu de vacances est leur critère de choix numéro 1, [...]. (*Slate.fr*)
- 2) «Avant on s’habillait pour aller travailler, maintenant, on le fait selon le potentiel d’**instagrammabilité**. Il y a une mode virtuelle pour laquelle on crée un personnage. (*Grazia*)
- 3) Ouvertures en série, niches de plus en plus pointues, hystérie événementielle et **instagrammisation** généralisée [...]. (*Slate.fr*)
- 4) En surface, l’**instagrammisation** du bureau est enclenchée et l’entrepreneur frondeur a pris le pouvoir sur le corner reprographie. Mais au-delà des mots? [...], le brouillard des concepts qui décrivent le travail du futur peut facilement nous égarer ou nous mettre sur de fausses pistes. (*Slate.fr*)
- 5) Les 5 conseils d’Inès, **instagrammeuse** aux 23.000 abonnés, pour réaliser une photo parfaite. (*Nice Matin*)

- 6) Il y a un an et demi seulement, Jeanne Damas passait du statut d’**Instagrammeuse** à designer de mode en lançant sa propre marque de prêt-à-porter, baptisée Rouje. (*Elle*)
- 7) Make up artist, youtubeuse et **instagrammeuse** à succès (avec 129 000 followers à son actif), la Canadienne Andrea Reed alias Girl Grey Beauty a eu l’ingénieuse idée de transformer des lèvres en toile vivante. (*Grazia*)
- 8) Si de plus en plus d’**Instagrammeuses** prennent la parole pour prévenir leurs abonnées que la majorité des photos idylliques présentées sur le réseau social ne reflètent pas la réalité, c’est encore mieux avec des images. (*Le Parisien*)
- 9) Du coup, on a jusqu’au 27 juin 2018 pour visiter ce lieu éphémère, **ultra-instagrammable**... Vous comptez y aller? Dites-nous, dans les commentaires! (*Biba*)
- 10) Les aliments bleus envahissent nos assiettes et on doit avouer que les mermaid toast sont **ultra instagrammables**... Mais pourtant, c’est un peu bizarre la nourriture bleue, non?! (*Biba*)
- 11) Bon au goût, pour la santé et **super instagrammable**, le latte curcuma est incontournable en ce début d’année. (*Biba*)
- 12) **Instagrammable** à souhait, cette jeune marque familiale a été créée par deux sœurs de 15 et 17 ans à l’époque, avec l’aide de leur mère ingénieure chimiste aux Etats-Unis. (*Elle*)
- 13) Pour plaire au plus grand nombre, Snapchat a donc décidé de **s’instagramiser** et de se facebookiser. (*L’Express*)
- 14) Si la Stan Smith connaît alors un tel succès c’est parce que, mieux que les autres, elle **instagramise** instantanément vos pieds, les propulsant dans une dimension qui semble à la fois passée et intemporelle [...]. (*Slate.fr*)
- 15) Qui ne voudrait d’un quotidien occupé principalement à voyager et à **instagrammer** ses bains dans l’eau cristalline d’une île déserte ou ses promenades inspirées dans quelque marché d’artisanat traditionnel, le tout en quête d’une vie pleine de sens et inspirante pour ses milliers de followers? (*Slate.fr*)



Dans les extraits retenus, l’instagrammabilité d’un objet, un décor ou un lieu est mise en évidence pour évoquer le potentiel en termes de vente et de visibilité sur le marché économique des objets, des décors ou des lieux photographiés. C’est le cas des lieux de vacances [1), 9), 15)] et de travail [4)], ou des bars et restaurants [3)], des vêtements ou accessoires à la mode [2), 14), 16)], des aliments [10), 11)], ou, encore plus, des marques d’entreprise [6), 12)]. Les extraits cités démontrent que les journaux signalent le pouvoir des instagram(m)euses qui ont réussi dans leur objectif de devenir célèbres et femmes à succès grâce à l’exploitation des réseaux sociaux, où elles comptent désormais des milliers de *followers*: les extraits 5), 6) et 7) évoquent les conseils suggérés par ces femmes puissantes dans le marketing numérique et célèbrent leurs exploits en ligne en faisant souvent référence à leur nombre d’abonnés.

Ces néologismes nés pour désigner ces nouveaux enjeux du marketing d'influence sont à la base d'une série de jeux de mots utilisés dans les articles de presse dont le but est d'attirer et de séduire les lecteurs vers l'achat d'un produit ou la visite d'un lieu touristique.

- 17) Veni, vidi, **instagrami** au musée. Les musées également proposent des cartes coupe-file avec accès illimité aux collections permanentes. (*20minutes*)
- 18) Un babyfoot dans l'entrée, des fleurs dans la kitchenette et des citations au mur pour stimuler la créativité: la scénographie est soignée, **prête-à-instagrammer...** et à accueillir les caméras des touristes d'entreprise. (*Slate.fr*)
- 19) C'est la nouvelle appli des **foodistas-instagrammeuses**: l'application Foodie cartonne depuis le début de l'année, date de sa sortie. (*Biba*)

Ces jeux de mots servent également à attirer les acheteurs ou les visiteurs potentiels qui, grâce aux réseaux sociaux, peuvent s'élever au rang d'instagrammeurs ou instagrammeuses à succès et partager les contenus photos et vidéos en attirant de nombreux *likes*.

Outre l'ensemble de mots analysés, il nous semble que dans le marketing d'influence les néologismes liés au concept même d'influence ont acquis un statut très important dans les articles de presse. Nous avons donc consulté la plateforme Néoveille pour vérifier cette hypothèse: les résultats sont disponibles dans le tableau suivant.

influenceuse	(emprunt)
influenceuse-modeuse	(composition)
micro-influenceuse	(préfixation)
mini-influenceuses	(préfixation)
e-influenceurs	(fracto-composition)
super-influenceurs	(préfixation)
micro-influenceurs	(préfixation)
ultra-influents	(préfixation)

Tableau 3 – Données relatives à la recherche de «influence» dans la plateforme Néoveille.

Cet ensemble lexical est suffisamment homogène du point de vue des mécanismes de création néologique puisque la préfixation, sauf le cas de la fracto-composition pour «e-influenceur» et la composition pour «influenceuse-modeuse», reste le mécanisme le plus exploité. D'un point de vue conceptuel, ces mots semblent entrer à part entière dans une terminologie spontanée puisqu'elle est créée par les experts de marketing numérique et d'influence pour désigner les nouveaux leaders d'opinion du numérique qui sont capables d'affecter les comportements d'achat à travers la tenue d'un blogue ou d'un compte sur

un des réseaux sociaux de tendance, accompagnés d'une activité sociale intense et d'une forte exposition médiatique.

Ce type d'activité s'est fortement développé au sein du marketing d'influence, après le lancement au cours des années 1990, et devient de plus en plus présent dans le domaine de la mode au cours de la deuxième décennie du *xxi*<sup>e</sup> siècle, où il existe une différence, à partir du poids de ces professionnels sur le marché économique, entre les «micro-influenceuses» et les «méga-influenceuses», les «micro-influenceuses» et les «mini-influenceuses».

- 20) Et si la mode était aujourd'hui un monde totalement drivé par les **influenceuses**? Après s'être imposée comme une intarissable source d'inspiration sur les réseaux sociaux, la styliste et consultante espagnole Blanca Miro [...]. (*Elle*)
- 21) L'**influenceuse-modeuse** des réseaux sociaux vient de lancer sa marque de vêtements rouge et prépare pour l'année prochaine un livre de conseils. (*Elle*)
- 22) Les **micro-influenceuses** ont par exemple pris le pas sur les **influenceuses** les plus importantes, car elles sont très précises, et censément plus honnêtes et authentiques que des starlettes de télé réalité idiotes, [...]. (*L'Express*)
- 23) Avec 21 000 abonnés [et seulement 86 abonnements, ndlr], je suis une **micro-influenceuse**, mais cela me va très bien. (*Elle*)
- 24) [...] Moments de vie ou mises en scène, tout fonctionne si ça fait rire et réfléchir. La preuve avec la montée en puissance des **mini-influenceuses** très «girl next door» comme MademoiselleGloria (1,4 million d'abonnés sur YouTube). (*Elle*)
- 25) Ces "**e-influenceurs**" nationaux et internationaux vont avoir tout un week-end pour découvrir les nouvelles tendances beauté et surtout profiter de Nice et ses environs. Avec quelques photos à la clé sur *Instagram*... Des photos qui seront "likées" des centaines de milliers de fois. (*Nice Matin*)
- 26) [...] Un guide utile et inspirant élaboré par des amoureux de leur ville (blogueurs, **e-influenceurs**, journalistes...). (*Elle*)
- 27) J'appelle cela un mythe parce que quand on regarde les gens qui ont du succès, les super-blogueurs, les **super-influenceurs**, ce ne sont pas des gens comme nous [...]. (*L'Expansion*)
- 28) Un marketing d'influence qui s'opère sans surprise en majorité sur Instagram et à destination de la génération Y [...] Les marques délaisseraient en effet de plus en plus les **méga influenceurs**, soit ceux disposant de plus de 501.000 abonnés, pour se tourner vers les "**micro-influenceurs**". (*Grazia*)
- 29) La notion d'influence n'est pas nouvelle. [...] Les blogueurs et **influenceurs** font désormais partie du marché du travel. [...] Les divers contenus partagés par des **micro-influenceurs** font le tour du monde et transmettent leur passion pour le voyage avec leur communauté. [...] Avec une stratégie digitale bien définie, les **micro-influenceurs** nous font voyager en seulement quelques secondes. (*Nice Matin*)
- 30) Digiday raconte ainsi que certaines paient des "**micro-influenceurs**" pour placer leurs produits dans les timelines de leurs abonnés, en espérant un certain retour sur investissement. (*Slate.fr*)

31) L'une des agences de mannequins les plus sélect' compte déjà quelques top models superstars et **ultra-influents** sur les réseaux sociaux, comme Karlie Kloss, [...]. (*Grazia*)

Ces extraits permettent de remarquer un discours spécifique de la commercialisation – qu'elle soit consacrée aux articles de mode ou aux voyages, aux cosmétiques, à l'alimentation – qui doit recourir à la néologie pour identifier les caractéristiques de la mode du moment, ou mieux, ce qu'on veut vendre à un certain moment (Zanola, 2019). L'e-influenceur est l'emblème d'une nouvelle forme de marketing et de communication qui pousse ses limites jusqu'à ne mettre en évidence que quelques mots et tout un ensemble d'éléments des produits à vendre. L'influenceuse fige, personnalise et caractérise ces éléments, facilitant la communication commerciale de la mode même. Le fait de traduire dans les meilleurs délais les tendances perçues de la mode est désormais appelé *ultra fast fashion*. Elle consiste à produire de nouvelles collections en un temps record, pour une mode interchangeable et jetable.

C'est ce rapport existant entre mode, marketing et langage que notre étude outillée des innovations lexicales des réseaux sociaux a voulu mettre en valeur. L'analyse des articles du corpus de Néoveille a permis de remarquer l'existence d'une néologie de la communication qui s'insère dans le domaine d'activités de la mode pour la vente des produits ou des services à une grande échelle. Ce phénomène est particulièrement fréquent dans le marketing d'influence, notamment dans la réalisation de campagnes de communication permettant à une marque de diffuser de l'information grâce à des personnes influentes sur le web et les réseaux sociaux.

« Influenceuse », « instagram(m)euse », « blogueuse » et leurs correspondants masculins, font partie d'un ensemble terminologique renvoyant à une terminologie spontanée créée pour désigner les nouveaux leaders d'opinion du numérique, qui sont capables d'affecter les comportements d'achat à travers la tenue d'un blogue ou d'un compte sur un des réseaux sociaux de tendance. La présence de ces termes témoigne d'une créativité forte de la part des utilisateurs des réseaux sociaux poussant à une terminologie nouvelle censée identifier les phénomènes liés à l'utilisation des plateformes et des applications en ligne. De ce point de vue, il nous semble que la néologie cache un phénomène commercial déjà existant et le transforme en un diktat de modernité.

## Références bibliographiques

CARTIER, Emmanuel (2016), « Néoveille, système de repérage et de suivi des néologismes en sept langues », *Neologica. Revue internationale de néologie*, 10, 2016, p. 101-131.

CARTIER *et al.* (2018), « Détection automatique, description linguistique et suivi des néologismes en corpus : point d'étape sur les tendances du français contemporain », URL : <[https://www.shs-conferences.org/articles/shsconf/pdf/2018/07/shsconf\\_cmlf2018\\_08002.pdf](https://www.shs-conferences.org/articles/shsconf/pdf/2018/07/shsconf_cmlf2018_08002.pdf)>, consulté le 15 octobre 2018.

COUGNON, Louise-Amélie, « Vos pouces pour la science », URL : <[https://www.vlrom.be/wp-content/uploads/2018/07/pouces\\_science.pdf](https://www.vlrom.be/wp-content/uploads/2018/07/pouces_science.pdf)>, consulté le 15 octobre 2018.

*Lexique des médias sociaux*, URL : <<https://www.btb.termiumplus.gc.ca/publications/media-soc-fra.html>>, consulté le 15 octobre 2018.

PULVER, Jonas, « La révolution des réseaux sociaux », *Le Temps*, 29 décembre 2015, URL : <<https://www.letemps.ch/economie/revolution-reseaux-sociaux>>, consulté le 15 octobre 2018.

SABLAYROLLES, Jean-François (2000), *La néologie en français contemporain, examen du concept et analyse de productions néologiques récentes*, Paris, Champion.

SABLAYROLLES, Jean-François, PRUVOST, Jean (2016), *Les néologismes*, Paris, PUF.

*Vocabulaire des techniques de l'information et de la communication* (2017), URL : <<http://www.culture.fr/Ressources/FranceTerme/Librairie>>, consulté le 15 octobre 2018.

*Vocabulari de les xarxes socials*, URL : <[http://www.termcat.cat/ca/Diccionaris\\_En\\_Linia/156/Presentacio/#](http://www.termcat.cat/ca/Diccionaris_En_Linia/156/Presentacio/#)>, consulté le 15 octobre 2018.

ZANOLA, Maria Teresa (sous presse), « Néologie de luxe et terminologie de nécessité : anglicismes néologiques de la mode et communication numérique », *Neologica. Revue internationale de néologie*.

# La terminologie spontanée vs aménagée au cœur des discours sur le phénomène migratoire : le nommé et le caché

Rosa Maria Fréjaville, Raphaële Dumont, Andreia J. O. Silva

Université Jean Monnet Saint-Étienne

La Terminologie, science des discours spécialisés, est, à l'aube de ce XXI<sup>e</sup> siècle, un instrument utilisé par toute une série d'instances, d'institutions et d'individus à des fins diverses et variées. En effet, le politique et certaines idéologies s'approprient sa méthode pour diffuser des discours très orientés en leur donnant une caution scientifique.

## 1. La Terminologie : objet et enjeux

Dans le contexte politique actuel, certains domaines très sensibles, via des terminologies nouvelles spontanées vs aménagées, font l'objet d'une appropriation de part et d'autre de l'échiquier politique et médiatique dans le but de produire et de légitimer certains dogmes et de promouvoir les comportements les plus divers allant de l'acceptation au repli de soi, de la tolérance au rejet de l'autre.

Au centre de ces débats se trouve toute une terminologie associée à la question *migratoire*. Nous avons choisi cette problématique terminologique qui nous semble indissolublement liée, dans le cas français, à la diffusion de discours radicalement différents et porteurs d'idéologies très diverses. D'un côté de l'échiquier politique, ces discours se veulent précautionneux et euphémisants et visent à atténuer, voire à lisser une réalité

## Mots-clés

terminologie  
aménagée/spontanée

migrant

discours politique

médias

## Résumé

La frontière entre terminologie spontanée et aménagée jongle entre ce qui est nommé (aménagé ?) et ce qui est caché (spontané ?). Les concepts de terminologie spontanée et de terminologie aménagée, en lien avec les problématiques sociétales et géopolitiques actuelles, feront l'objet de notre travail qui s'intéressera au traitement des phénomènes migratoires dans les discours médiatiques et politiques en France et dans une partie de l'Europe.

brûlante et parfois dérangeante, tandis qu'aux extrêmes, se diffuse une terminologie tendant à construire un discours vindicatif, excluant, voire haineux.

Dans cet univers du politiquement correct, du précautionneux, de la peur et du façonnage voire de l'écrasement de la pensée, la Terminologie, moyen sûr de promotion du multiculturalisme, ferait-elle l'apologie de l'exclusion? Serait-elle devenue l'un des outils les plus efficaces au service de la production de discours vindicatifs et d'exclusion de l'autre? La question de la perception de l'altérité se trouve ici au cœur d'une série d'enjeux sociétaux au sein desquels la Terminologie occupe une place stratégique.

### 1.1. La Théorie générale de la terminologie: l'importance du nommé

Soulignons d'emblée l'importance que la Théorie générale de la terminologie (TGT) a, aujourd'hui encore, dans les programmes d'aménagement terminologique.

La TGT est, nous le savons, prescriptive et normative. Elle préconise le choix de concepts et de dénominations soumis aux principes de l'univocité, de la précision du référent et de la clarté de la communication: un concept pour une dénomination unique dans un domaine bien étanche. Elle n'accorde donc pas d'attention particulière au fonctionnement linguistique et descriptif du terme dans les actes communicatifs.

La TGT a été fondamentale pour la normalisation de terminologies dont les spécialistes des domaines avaient besoin pour pouvoir communiquer de manière univoque et sans ambiguïté.

En ce sens, beaucoup d'institutions ont produit des travaux de normalisation terminologique comme c'est le cas de l'ISO (Organisation internationale de normalisation) à l'origine de normes techniques, de processus de normalisation conceptuelle et de dénominations internationales; c'est le cas également des comités internationaux de normalisation (AFNOR), des groupes d'experts du dispositif d'enrichissement de la langue française (Gouvernement français) ou des instances de l'UE, du HCR (Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés) et de l'OIM (Organisation internationale pour les migrations), parmi de nombreuses autres. Les politiques linguistiques peuvent aussi s'intégrer dans ce mouvement avec des actions concrètes au niveau de la normalisation linguistique et culturelle dans un cadre régional et même national.

### 1.2. De la TCT aux besoins de communication de la connaissance à l'échelle planétaire

Après les travaux pionniers de Wüster, dont la thèse fut publiée en 1931 (*Internationale Sprachnormung in der Technik, besonders in Elektrotechnik*), la Terminologie a parcouru un long chemin, accompagnant les changements sociétaux et les mécanismes de production de la société de la connaissance, dont les nouvelles technologies de l'information et de la communication sont un des éléments majeurs de la mise en place de la mondialisation et l'internationalisation des biens, des personnes et des cultures.

La Terminologie, dans cet élan planétaire, s'est elle aussi diversifiée du fait de l'avènement de nouveaux paradigmes de recherche comme la Théorie communicative de la Terminologie (TCT), la Terminologie cognitive, la Socioterminologie ou la Terminologie culturelle, entre autres. Aujourd'hui, avec l'évolution exponentielle de l'information et de la communication et dans un contexte d'innovation permanente, il serait difficile de tenir compte d'un seul courant terminologique.

La TCT (cf. travaux de Maria Teresa Cabré) est le modèle qui nous aide le mieux à comprendre et à analyser les bouleversements terminologiques qui se succèdent depuis près de trente ans. Dans ce contexte, le multilinguisme, le pluriculturalisme et la multiculturalité avec le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) sont les fondements de cette société du nouveau millénaire.

On constate aussi que si la Terminologie de l'école de Vienne tenait compte des besoins d'harmonisation des concepts/termes et avait pour objectif de déterminer clairement les frontières entre domaines, la TCT, en revanche, se focalise plus spécifiquement sur la dimension communicative de la terminologie en tant qu'ensemble d'unités de connaissance et d'unités linguistiques actualisées dans les discours spécialisés.

Comme l'ont montré les travaux de Guespin (1976), Cabré (1993; 1999; 2002; 2009) et Conceição (1997; 1999), les dimensions cognitive, linguistique et socio-communicative de l'unité terminologique attestent de son importance dans le processus de développement de la connaissance, de la créativité lexicale harmonisée et de la diversité des circuits de communication spécialisée pour la construction d'une société avertie, culturellement bien informée et professionnellement bien formée. La Terminologie doit accomplir ainsi avec succès sa double fonction de représentation et de diffusion des savoirs.

### 1.3. Terminologie aménagée et terminologie spontanée: contributions et enjeux

La terminologie dite aménagée, produit de choix consensuels, contribue à la stabilité des fondements d'un domaine. Des institutions engagées dans une politique linguistique peuvent la mener d'une manière explicite ou bien implicite. Dans ce dernier cas se trouve, par exemple, l'action du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés.

La terminologie *spontanée* surgit parce que, dans des domaines nouveaux qui évoluent à grands pas, les besoins en terminologie sont énormes. Il est bien vrai qu'à mesure que les connaissances se développent, de nouvelles terminologies apparaissent. Ces dernières surgissent aujourd'hui dans des textes et des discours diffusés à grande échelle et par des agents qui ne sont pas toujours les spécialistes du domaine.

Ainsi naît la variation terminologique, fruit de différentes situations de communication et de différentes perspectives, un même objet de recherche pouvant être traité par des acteurs divers, scientifiques, politiques, juridiques, institutionnels, nationaux ou internationaux, etc. Rappelons que la variation d'un terme peut être dénominative, conceptuelle et polysémique. Ce phénomène provoque souvent la production de terminologies spontanées: c'est ainsi que surgit la créativité par dérivation à partir des termes génériques du domaine (la « migration circulaire » par opposition à « migration de transit », un souhait de dénomination en quête de conceptualisation) ou par analogie avec d'autres domaines en vue d'une néologie d'habillage (« crise des migrants », « menace des migrants » pour une catégorisation péjorative du phénomène) ou par des emprunts (« a selva de Calais », pour le portugais, par exemple).

Si nous prenons le cas de la migration, nous nous intéresserons, d'une part, au rôle prépondérant joué, dans les circuits de communication, par le discours politique et le discours journalistique (promoteurs de terminologies en apparence « spontanées » dont des retombées sur les *fake news* sont loin d'être anodines), discours qui s'imposent nettement dans la construction terminologique du domaine de la Migration (au-delà même

de la spécialité du domaine); de l'autre, nous analyserons les efforts d'aménagement terminologique menés conjointement par les organismes institutionnels et le Droit pour restaurer une véritable conceptualisation du phénomène migratoire.

## 2. Les migrants : une terminologie aménagée ou spontanée ?

Les phénomènes migratoires focalisent, depuis quelque temps déjà, une grande partie de l'attention internationale. Au-delà de la « crise migratoire », thématique qui semble occuper bon nombre de discours médiatiques et politiques, il semblerait que cette crise soit aussi sémantique, une véritable « crise des mots » qui contribue à brouiller une problématique déjà complexe. Notons, en tout premier lieu, que si les discours et les termes prolifèrent autour de cette question, l'absence de mots du côté des migrants eux-mêmes, dont la parole est bien peu relayée, est assez criante. On parle beaucoup des migrants mais peu sont ceux à qui l'on donne véritablement la parole. Ce qui frappe, en outre, lorsque l'on aborde la question des migrations et des migrants, ce sont les incertitudes sémantiques qui existent actuellement autour d'un phénomène en constante évolution. La dimension mouvante des questions migratoires provoque, en effet, des changements importants sur le plan terminologique (Kovacs, 2017), changements qui s'accompagnent bien souvent d'un véritable flou sémantique. Ces incertitudes terminologiques, relayées par les médias et les discours politiques, contribuent à la prolifération d'idées fausses et de généralités susceptibles de nuire à une approche objective de la problématique migratoire.

### 2.1. La terminologie des migrants dans les textes des organismes officiels

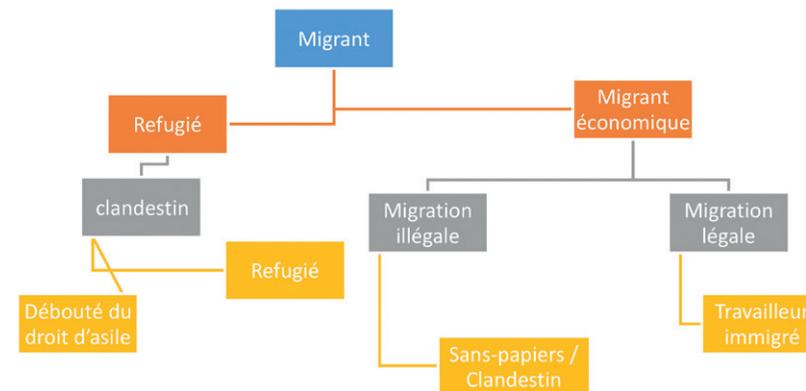
À l'heure actuelle, plusieurs institutions internationales exercent leurs compétences autour de la question migratoire. Pensons, par exemple, au travail de la Commission européenne dans ce domaine, mais également du HCR, de l'OIM ou bien encore de l'UNESCO, entre autres. Toutes ces institutions utilisent une terminologie normalisée pour évoquer et traiter des phénomènes migratoires. Parmi les termes communément admis et employés dans le domaine des migrations et qui appartiennent à une terminologie normalisée, les plus fréquents sont les suivants : «apatride», «demandeur d'asile», «migrant», «personne déplacée» et «réfugié». Il est à noter que ce dernier terme a été très précisément défini dans la Convention de Genève de 1951 qui stipule que doit être considéré comme réfugié toute personne «Qui, par suite d'événements survenus avant le 1<sup>er</sup> janvier 1951 et craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays; ou qui, si elle n'a pas de nationalité et se trouve hors du pays dans lequel elle avait sa résidence habituelle à la suite de tels événements, ne peut ou, en raison de ladite crainte, ne veut y retourner». Ce terme possède donc, de fait, une véritable assise juridique.

Les termes mentionnés ci-dessus apparaissent dans les divers glossaires publiés par les institutions susnommées : pensons, par exemple, au *Glossaire de la migration*, publié par l'OIM, ou au *Glossaire 2.0 sur l'asile et les migrations*, édité par la Commission européenne.

Ces différentes contributions institutionnelles autour du vocabulaire des migrations prouvent bien qu'il existe un cadre juridique international autour de cette question, ainsi qu'une tentative pour trouver un ancrage commun pouvant permettre la coopération internationale dans ce domaine.

Notons, par ailleurs, que le terme *migrant* est un terme générique. Bien souvent, d'autres termes lui sont associés afin de permettre d'en affiner le sens, de définir plus précisément le contexte et la nature de la migration en question. Nous trouvons ainsi, dans le *Glossaire 2.0 sur l'asile et les migrations* pas moins de dix extensions associées au terme *migrant* et qui permettent de préciser les caractéristiques de la migration : migrant «de courte durée», migrant «de la deuxième génération», migrant «de longue durée», migrant «économique», migrant «en séjour irrégulier», migrant «en transit», migrant «forcé», migrant «hautement qualifié», migrant «poussé par des raisons environnementales», migrant «travailleur». Ces différents termes (souvent des phraséologismes) montrent combien est complexe la question des migrations et à quel point l'origine et la nature des phénomènes migratoires sont diverses et variées. Cette première constatation prouve également à quel point une détermination précise des contours de la migration permet de prendre conscience de l'ampleur et de la difficulté d'un phénomène complexe, durable et dont les caractéristiques sont aussi diverses que l'origine et les parcours des migrants.

Nous avons cru bon de dessiner l'arborescence suivante, réalisée à partir de l'analyse des différents parcours liés aux migrations; elle permet tout à la fois de rendre compte des situations très diverses des migrants tout en tentant de rendre le plus lisible possible ce phénomène.



Nous sommes parties, pour ce faire, de la distinction la plus couramment admise entre le *réfugié*, dont les motivations entreraient davantage dans le champ du «politique», et le *migrant économique*, poussé, de fait, par des raisons liées à l'amélioration de ses conditions de vie d'un point de vue pécuniaire. Le réfugié devient, de fait, *demandeur d'asile* au moment où il arrive dans le pays d'accueil, l'expression désignant un processus à l'issue duquel soit le migrant obtient le statut de réfugié qui lui permet de rester dans le pays qui lui a accordé ce statut, soit il est considéré comme *débouté du droit d'asile*, si ce statut

lui a été refusé par le pays d'accueil. Du côté des *migrants économiques*, nous pouvons considérer deux branches distinctes: la migration légale et l'illégale. Si la migration est considérée comme légale, le migrant devient alors *travailleur immigré*. S'il reste dans le pays d'accueil de façon illégale, il est alors considéré comme *clandestin* ou *sans-papiers* (les expressions varient selon les époques et les contextes et des « effets de mode » jouent en faveur de l'un ou l'autre terme), rejoignant ainsi le débouté du droit d'asile qui choisirait de rester en France.

À l'ampleur des flux migratoires que le monde a connus ces dernières années s'ajoute la diversité des catégories de migrants. Qu'ils soient réfugiés, travailleurs transfrontaliers, saisonniers, binationaux, demandeurs d'asile ou bien encore clandestins ou sans-papiers, ces termes différencient des catégories qui n'envisagent pas toutes la même perspective à l'heure d'aborder les phénomènes migratoires. Cette terminologie emprunte, en effet, à différentes disciplines comme la géographie, la sociologie, la démographie ou bien encore le droit. Cette diversification des disciplines impliquées dans les questions migratoires contribue à rendre plus vaste encore le domaine terminologique qui leur est lié.

En outre, et pour ajouter un peu plus à la difficulté et au flou terminologique, le domaine de la migration a connu, depuis vingt ans, une « évolution sémantique et juridique » (Mazzella, 2016) qui a contribué à diversifier et à amplifier les catégories de migrants. Les réalités environnementales qui sont les nôtres aujourd'hui nous obligent par exemple à considérer comme une migration à part celle qui concerne les réfugiés climatiques. Mais, là encore, les catégories se croisent et s'entrechoquent car il est compliqué, dans les faits, de déterminer la catégorie précise à laquelle appartient un migrant dont le travail est remis en question par des problématiques d'ordre environnemental et qui est contraint de quitter son pays.

### 3. Une terminologie à la dérive

#### 3.1. Un contexte historique et son implication dans la fabrication et l'actualisation des termes

En tout premier lieu, il semblerait que les termes *migration* et *migrant* soient, en France, des termes chargés de connotations politiques et idéologiques bien ancrées depuis la fin du xx<sup>e</sup> siècle. Si l'on en croit Jean Quatremer (2015), le terme « migrant renvoie lui-même à "immigrant", connoté négativement en France ».

Afin de saisir toute la complexité du phénomène migratoire, son utilisation à des fins politiques et idéologiques ainsi que la problématique terminologique qui le sous-tend, il faut tout d'abord admettre que les discours construits aujourd'hui autour de la migration doivent beaucoup au contexte des années 80 (Battegay et Boubeker, 1993). Selon ces deux auteurs, dès la fin des années 70 s'est produit une médiatisation de l'immigration (maghrébine en particulier) qui, rapidement, est devenue sujet de controverse et véritable enjeu idéologique dans les médias et les discours politiques. Dès cette époque, on parle, dans les journaux, de « problème de l'immigration » et un climat social anti-immigré se fait de plus en plus prégnant dans la société française. C'est d'ailleurs à cette époque qu'a lieu le premier rapprochement sémantique entre « maghrébin » et « musulman »,

amalgame qui, depuis, n'a cessé de se manifester et de se diffuser au sein des différents discours. C'est à partir de ce moment-là également que les médias se mettent à utiliser couramment l'expression de « communauté arabo-musulmane » qui, loin d'être anodine, conditionne la façon d'envisager les immigrés, qu'ils soient de première ou de seconde génération. En 1983, la marche des beurs entre de plain-pied dans l'espace médiatique et, avec elle, une France « Black, Blanc, Beur » qui se veut ouverte et tolérante. D'autres initiatives voient le jour dans les années qui suivent (dont le mouvement « Touche pas à mon pote » en 1985), initiatives qui visent à impliquer toutes les communautés dans la construction d'une société plurielle. Toutefois, dans ces mêmes années, les discours liant Islam et fanatisme se renforcent; les « beurs » redeviennent « arabo-musulmans ». Cet amalgame, né de la dramatisation de certains événements par le discours médiatique, aura des conséquences que nous pouvons mesurer aujourd'hui encore, dans le débat public. La suspicion, la *lepénisation des esprits* imprènera fortement, dès lors, le traitement de la question migratoire.

#### 3.2. Le discours politique ou journalistique, faiseurs de terminologies spontanées ?

Un phénomène singulier mérite d'être mentionné à l'heure d'évoquer la question des discours et leur place dans l'espace public: l'occupation de l'espace médiatique par les discours politiques et l'opinion publique – via les sondages d'opinion qui servent eux-mêmes à légitimer les discours politiques – est un élément important qui permet de comprendre et d'expliquer de quelle façon « l'État cherche à s'emparer de l'espace public et à devenir la source privilégiée des médias, renforçant ainsi son potentiel à "gérer" les médias et les crises de société » (Tavernier, 2001). Notre société, adepte de l'actualité-spectacle et de l'immédiateté, favorise largement la circulation tous azimuts et en continu de l'information.

Certains phénomènes méritent tout particulièrement d'être explicités. Notons, entre autres, la focalisation dont font l'objet, dans les médias, certains faits d'actualité. En outre, force est de constater la tendance, dans les médias, à la mise en récit du fait divers, où ce dernier tend à faire l'actualité permanente; on assiste, dès lors, à de véritables campagnes de communication qui ont peu à voir avec le journalisme d'investigation. Le ressassement, en boucle, des mêmes événements et des mêmes images, la simplification des faits, les petites phrases « choc », l'emploi de termes forts – tels des slogans susceptibles de rester gravés dans les esprits – véhiculant des stéréotypes et facilitant l'amalgame sont autant d'éléments qui caractérisent cette actualité-spectacle. Cette tendance des médias à « s'adresser à l'émotion plutôt qu'à la raison » pour capter l'auditoire (Charaudeau, 2006) fait partie, selon cet auteur, d'une véritable « stratégie de dramatisation ». Les médias, en ce sens, apparaissent comme la caisse de résonance du discours politique. Ceci est particulièrement vrai, nous allons le voir, dans le cas du traitement des questions migratoires.

#### 3.3. Le cas des migrants, quelques constations

La problématique des migrants, telle qu'elle apparaît dans les discours politiques et médiatiques, semble faire l'objet d'un certain nombre de déformations. Il existe en effet un décalage certain entre les chiffres de la migration – les non-nationaux représenteraient en moyenne 7 % de la population de l'UE et 5,9 % de la population totale en France – et la

rhétorique employée pour s'y référer (on entend souvent parler, dans les médias, d'« afflux de migrants », de « frontières passoires », voire d'« invasion »).

Par ailleurs, le manichéisme des discours est tout à fait sensible, en particulier depuis la crise des migrants de 2015, discours tiraillés entre deux visions totalement opposées. Le migrant est tantôt victime (*déplacé, réfugié*), tantôt délinquant (*sans-papiers, clandestin, illégal*); il est tour à tour considéré comme bénéfique, profit, notamment dans les discours à dimension démographique et utilitariste, ou bien au contraire comme risque pour la prospérité économique des pays d'accueil (c'est alors l'impossibilité à « accueillir toute la misère du monde », suggérée par Michel Rocard en 1989, qui est reprise en chœur par des politiques de tous bords). Enfin, face à l'héroïsation de quelques individus et à la mythification du parcours de ces populations déplacées (les médias ont beaucoup parlé, durant l'été 2018, de l'« épopée de l'Aquarius », du « périple » ou de l'« Odyssée des migrants »), le migrant est vu comme une menace à la sécurité des pays: l'amalgame ici est clair entre le migrant et le terroriste, et l'idée d'un « ennemi intérieur » est également très présente.

L'approche très souvent sécuritaire du phénomène politique à laquelle s'ajoute une politisation de la question crée une véritable confusion sémantique au moment d'évoquer les questions migratoires. D'où, selon Samuel Abettan, la « nécessité de sortir du discours politique » afin que la terminologie puisse « refléter la complexité du phénomène » (Abettan, 2016).

### 3.4. Données et mises en perspective

Notre recherche a donc porté sur la terminologie de la migration: il s'est agi de découvrir quels étaient les termes utilisés aujourd'hui pour évoquer les phénomènes migratoires et ce, aussi bien dans les discours politiques et journalistiques qu'au sein des institutions chargées de cette question. Il s'est avéré assez rapidement que les termes *migrant, réfugié* et *demandeur d'asile* étaient les termes les plus fréquemment utilisés par ces différentes instances<sup>1</sup>. Sur le plan technique, nous avons procédé à cette étude en faisant une recherche en plusieurs temps: tout d'abord en se focalisant sur les termes isolés, puis en recherchant ces mêmes termes par collocation ainsi qu'en cooccurrence.

Notre première recherche a porté sur les sites institutionnels suivants: UNESCO, Haut-Commissariat des Nations unies aux Droits de l'homme d'une part et pour les réfugiés d'autre part, ainsi que sur la page web de l'OIM. Nous avons également cherché l'information sur le site officiel des Nations unies et sur celui de l'UE. La première constatation que nous avons faite est que le terme *réfugié* se trouve, le plus souvent, associé aux réfugiés rohingyas ou syriens et que les termes *migration* et *migrant* se trouvent davantage liés aux tentatives de franchissement de la Méditerranée.

Par ailleurs, notre étude a porté sur un échantillon de journaux français, portugais, espagnols et italiens. Cet échantillonnage, prélevé uniquement dans les journaux en ligne de l'année en cours, a été réalisé sur la base de la plus grande équité gauche/droite: nous avons en effet sélectionné, pour chacun de ces pays, des périodiques dont la tendance politique reflétait les deux parties de l'échiquier politique. En ce qui concerne la presse française nous avons sélectionné deux journaux représentatifs de la droite (*L'Express* et *Le Figaro*) et

1. Cf. Graphique I.

deux journaux de gauche (*Le Monde* et *Libération*). Du côté portugais, nous avons choisi les journaux *Expresso* et *Observador*, situés plutôt à droite et *Público* et *Visão*, considérés comme étant plutôt de gauche. Pour ce qui est de la presse espagnole, notre choix s'est porté, à droite, sur *El Mundo* et *ABC*; à gauche sur *El País* (plutôt de centre-gauche). Enfin *Il Corriere della sera* et *Il Giornale* ont été choisis pour illustrer la droite italienne, tandis que *La Repubblica* et *La Stampa* nous ont permis d'avoir la vision d'une presse de gauche.

À l'issue de notre analyse, nos constats ont été les suivants: le terme *migrant* est celui qui réunit le plus grand nombre d'occurrences dans la presse française, droite et gauche confondues. La seconde place revient au terme *réfugié* qui cumule un total de 39 000 occurrences dans *Le Monde* contre 18 700 dans *L'Express*. Par ailleurs, le terme *demandeur d'asile* apparaît de manière très résiduelle dans la presse de droite (4 030 occurrences dans *Le Figaro*) si l'on compare avec les occurrences relevées dans la presse de gauche (20 400 dans *Le Monde*)<sup>1</sup>.

En ce qui concerne les recherches effectuées au sein de la presse en ligne portugaise, les résultats diffèrent sensiblement des précédents. Seul le journal de droite *Observador* utilise fréquemment le terme *migrante* (30 400 occurrences). À l'inverse, la presse de gauche ne l'utilise quasiment pas (5 450 occurrences dans le journal *Publico* et 1 070 dans *Visão*). En revanche, le terme *refugiado* apparaît fréquemment dans les journaux portugais analysés (28 200 occurrences dans *Observador* et 28 600 dans *Publico*); la distinction droite/gauche ne nous a donc pas parue pertinente pour analyser l'emploi de ce terme. Ce dernier, en effet, ne semble pas connoté idéologiquement parlant dans le contexte portugais. Enfin, notre dernier constat a été le suivant: le terme *requerente de asilo* est pratiquement absent de l'ensemble de la presse portugaise analysée<sup>2</sup>.

Pour ce qui est de la presse espagnole, seul le site d'*El País* utilise à profusion le terme *migrante* (289 000 occurrences contre 7 050 sur le site d'*El Mundo*). Le terme *refugiado* est utilisé à une fréquence plus au moins équivalente dans l'ensemble des journaux espagnols analysés. Quant à *requerente de asilo*, il est beaucoup plus fréquemment utilisé dans le journal *El País* que dans les autres journaux. Nous pouvons donc conclure que la question migratoire, bien que présente dans le débat politique espagnol, intéresse davantage un public de centre-gauche, probablement plus sensible à ces questions<sup>3</sup>.

Enfin, dans la presse italienne en ligne, nous constatons que c'est le terme *migranti* qui s'impose dans les journaux de droite comme de gauche: nous avons ainsi relevé 468 000 occurrences dans le journal *Il Corriere della sera* et 298 000 dans *La Stampa*. Quant aux termes *rifugiati* et *richiedenti asilo*, ils sont beaucoup moins présents que le terme générique *migranti* dans les journaux sur lesquels ont porté nos recherches<sup>4</sup>.

Parallèlement aux observations effectuées au sein de la presse en ligne, nous avons mené l'enquête au moyen du moteur de recherche Google. Nous avons vérifié, dans ce cas, le nombre d'occurrences des termes précédemment cités. Le constat a été le suivant: le terme *migrant*, avec 85 % des occurrences, est le plus fréquemment employé. Loin derrière, avec seulement 13 % des occurrences, c'est le terme *réfugié* qui apparaît. Enfin,

1. Cf. Graphique II.  
2. Cf. Graphique III.  
3. Cf. Graphique IV.  
4. Cf. Graphique V.

le terme *demandeur d'asile*, qui recueille uniquement 2 % des emplois, semble être utilisé de façon très marginale pour évoquer les questions migratoires. Nous avons également effectué une recherche de cooccurrences. Pour ce faire, deux méthodes ont été utilisées : tout d'abord une recherche permettant de trouver deux termes donnés sur une même page web ; en second lieu, nous avons recherché deux termes donnés apparaissant dans une même page et de manière contiguë.

Pour ce qui est de la première méthode, les résultats les plus frappants concernent la recherche des termes « migrant » et « agression » (14 000 000 occurrences), « invasion » et « migrants » (23 900 000 occurrences) ou bien encore « crise » et « migrants » (27 600 000 occurrences). Par ailleurs, à chaque entrée de termes clés dans Google, celui-ci nous proposait de nouvelles suggestions de recherche. C'est ainsi, par exemple, qu'après avoir entré les termes « migrant » et « violeur » (675 000 occurrences), Google nous a proposé la liste des suggestions suivantes : « 95 % des migrants sont des hommes célibataires », « agression par des migrants », « Calais migrants agression », « loi sur les migrants en Europe », « nombre de migrants à Calais 2017 », « migrants invasion », « migrant invasion Europe » et « Allemagne migrants ». Pour ce qui est des termes « invasion » et « migrants », le moteur de recherche nous a proposé : « invasion de migrants en Europe », « ce qu'on nous cache sur les migrants », « les migrants dehors », « invasion de l'Europe par les musulmans », « non aux migrants pétition », « anti migrant France », « invasion islamique en France » et « stop migrants Alpes ». Loin d'être anodines, ces listes de suggestions offrent une véritable caisse de résonance à une certaine terminologie qui, par écho, semble se démultiplier à l'infini, autoalimentant, de fait, un discours haineux et discriminatoire.

Cette terminologie spontanée liée aux questions migratoires associée à quantités d'amalgames terminologiques ainsi qu'à un véritable flou sémantique est également reprise en écho par d'autres types de discours. Parmi les plus frappants, nous pouvons mentionner les infox, les *hoax*, les intox, les post-vérités ou encore la réinformation<sup>1</sup>. Ces discours, loin de rendre le sujet des migrations plus intelligible, contribuent à créer de la confusion et à rendre plus visible encore une idéologie haineuse. Les exemples suivants, trouvés au gré de nos recherches, parlent d'eux-mêmes : « le migrant terroriste » ; « migrant de l'État islamique » ; « le migrant violeur d'européennes » ; « le migrant musulman, qui refuse l'aide alimentaire non halal » ; le migrant qui « envahit » l'Europe et viendra bientôt « remplacer » les Européens ; le migrant « assisté », qui vit avec les aides sociales, etc., autant d'affirmations erronées et dangereuses qui circulent librement sur la toile. Ces discours sont en effet diffusés à large échelle via les réseaux sociaux et à travers des photos, des vidéos et des articles (le plus souvent, il s'agit d'une information sortie de son contexte et adaptée selon les besoins) avec un but précis : celui de véhiculer un discours de haine, de xénophobie et de racisme, conduisant à une déshumanisation du phénomène migratoire.

Enfin, notre recherche a porté sur les discours politiques. Pour ce faire, nous avons enquêté auprès des sites de campagne des différents candidats à l'élection présidentielle française de 2017. Nous avons constaté qu'il existait des différences dans la terminologie utilisée par les partis de gauche et de droite. Du côté de la droite française, nous avons repéré quelques exemples intéressants : Marine Le Pen semble favoriser largement l'utilisation

1. <[http://www.infomigrants.net/fr/post/6802/comment-les-intox-fabriquent-des-stereotypes-racistes-sur-les-migrants?ref=fb\\_i](http://www.infomigrants.net/fr/post/6802/comment-les-intox-fabriquent-des-stereotypes-racistes-sur-les-migrants?ref=fb_i)>.

des termes « immigration » et « immigrant », ce qui ne saurait nous étonner si l'on prend en compte la connotation négative dont pâtissent ces termes en France. Entre autres expressions, nous trouvons, sur son site de campagne, les exemples suivants : « retrouver des frontières qui protègent et en finir avec l'immigration incontrôlée », « immigration légale » et « pompes aspirantes de l'immigration ». Nicolas Dupont-Aignan évoque, quant à lui, un « plafond d'immigration » et suggère d'« éloigner immédiatement les demandeurs d'asile déboutés », expression, s'il en faut, qui fait du migrant un être indésirable dont il faudrait se défaire au plus vite. Jacques Cheminade parle de « régulation de l'immigration » et François Fillon d'« immigration clandestine » et de « placement en rétention », mettant ainsi l'accent sur la dimension illégale des migrations.

Du côté de la gauche française, nous avons pu constater qu'elle utilise des termes plus spécifiques et davantage ancrés juridiquement. Ces discours placent le migrant au centre d'une problématique vaste et complexe. Benoît Hamon évoque ainsi « l'instauration d'un visa humanitaire » destiné « aux personnes en situation de détresse humanitaire ». Philippe Poutou et Nathalie Arthaud se prononcent en faveur de « l'accueil de tous les migrants ». Quant au parti de Jean-Luc Mélenchon, il semble s'être particulièrement intéressé aux phénomènes migratoires : on trouve en effet, sur le site de campagne du parti, un livret intitulé « Respecter les migrants, régler les causes de migrations », au sein duquel apparaît une profusion de termes liés à la problématique migratoire, chose peu habituelle dans les discours des candidats. Entre autres, nous pouvons citer les expressions suivantes, qui donnent la mesure de la complexité de cette question : « accueillir les migrants », « migrations humaines », « personnes victimes de migration forcée », « réfugié », « demandeur d'asile », « personnes déplacées », « apatrides », « afflux migratoire », « déplacés forcés mondiaux », « déplacement forcé des populations », « statut des réfugiés », « crise migratoire », « accueil des réfugiés », « gestion des migrants », « personnes en situation irrégulière », « frontière migratoire », « phénomènes migratoires », « solde migratoire », « personnes immigrées », « contrôles migratoires », « personnes reconduites dans leur pays d'origine », « droit d'asile », « réfugiés climatiques », « déplacés (migrants, exilés, demandeurs d'asile) », « accompagnement des migrants », « dispositif d'accueil pour les migrants », « retour des réfugiés », « travailleurs sans papiers », « mineurs isolés étrangers », etc.

Malgré ces différences, certains spécialistes suggèrent « qu'un discours politique dominant va s'ancrer au sein des partis du gouvernement et contribuer à rendre plus floues les différences entre la gauche et la droite » (Cornuau et Dunezat, 2008). Le terme *migrant* est le plus fréquemment employé, tous discours confondus. Or, il s'agit d'un terme englobant qui a tendance à fondre en une seule catégorie des cas très divers, voire à euphémiser des situations tragiques ; par association de termes, le migrant est ainsi automatiquement associé au migrant économique qui ne représente pourtant qu'une catégorie parmi d'autres. Selon Barry Malone, journaliste d'Al-Jazeera, *migrant* est un « terme parapluie » qui « ne suffit désormais plus à décrire l'horreur qui se déroule en mer Méditerranée. Il a évolué depuis ses définitions de dictionnaire pour devenir un outil péjoratif qui déshumanise et distance » (Malone, 2015). Parler de *migrant*, c'est rester dans un flou sémantique (le clandestin est susceptible d'être expulsé, le réfugié est régularisable), c'est condamner celui qui se déplace à une certaine forme d'errance. On remarquera, d'ailleurs, que le terme *exilé* n'apparaît quasiment jamais pour se référer aux questions migratoires et à la trajectoire

des personnes déplacées : parler d'*exilé* c'est se placer du côté de celui qui fuit son pays, perspective qui semble étrangère à nos points de vue euro-centrés.

Ces termes dessinent de véritables frontières sémantiques et idéologiques mais créent aussi des stéréotypes et des amalgames. Parler de *clandestin*, d'*immigration clandestine* et de *sans papiers*, c'est mettre l'accent sur le délit ; parler d'*étranger* c'est placer l'Autre dans une altérité qui stigmatise – étranger/étrangeté –, cantonner l'Autre à une appartenance – géographique ou ethnique – figée et excluante. Les migrants sont ainsi catégorisés au gré des discours politiques et des messages véhiculés : ils sont perçus comme une catastrophe et une menace lorsqu'ils sont associés à des termes et des expressions comme celles que nous avons pu relever au cours de nos recherches : « vagues de migrants », « afflux de migrants », « frontières passoires », migration comparée à une « canalisation qui explose » (N. Sarkozy), risque « d'appel d'air » créé par les entrées de migrants dans les pays d'accueil. L'animalisation liée à ces mouvements de population est une figure de rhétorique récurrente : on relèvera, par exemple, « la nuée de migrants » (D. Cameron), la question du « tri », la « jungle de Calais » ; plus dégradant encore, le démantèlement du camp de migrants de Calais susceptible d'« éparpiller la poussière » (M. Maréchal Le Pen).

## Conclusion

La thématique de la migration vit indéniablement au gré du discours politique et du discours journalistique. L'interaction entre ces deux types de discours crée une amplification et une modification du fait divers qui devient actualité et se transforme en évènement par le biais de véritables campagnes de communication. Il résulte de cette métamorphose que, dans le cas des questions migratoires, un grand flou vient gêner la perception que nous avons de cette problématique.

La terminologie de la migration se trouve affectée par ce phénomène. Il existe, au départ, des termes recommandés par des organismes officiels. Le droit international s'efforce d'accompagner cette harmonisation mais il se heurte à une problématique singulière : les termes sont précis, mais ils sont toutefois entourés d'une grande incertitude sémantique créée par l'influence directe des discours journalistiques et politiques qui sont, eux-mêmes, le reflet d'enjeux nationaux et internationaux qui dépassent largement la seule question migratoire. De là, le paradoxe qui se fait jour dans la société actuelle : s'il existe une terminologie de promotion de la migration, il existe, en retour, une terminologie destinée à la combattre. Cette terminologie de la migration serait-elle, dès lors, un domaine composite en construction ?

En tout état de cause, ce va-et-vient entre production terminologique spontanée et aménagée affecte la fonction de la Terminologie dans la mesure où la représentation de l'ensemble de la connaissance sur la migration s'est complexifiée via un transfert sémantique inadéquat.

Sommes-nous passés d'une terminologie spontanée à une terminologie aménagée ou est-ce au phénomène inverse auquel nous sommes en train d'assister ? Nous arrivons, au terme de notre analyse, à la conclusion suivante : la terminologie aménagée a été un point de départ dans la définition des phénomènes migratoires. Toutefois, parallèlement

à cette tentative de normalisation, c'est toute une terminologie spontanée qui imprègne les discours, terminologie spontanée qui tend, de fait, à devenir la norme.

## Références bibliographiques

- ABETTAN, Samuel (2016), « Migrants, mi-hommes : la déshumanisation verbale », *La plume dauphine*, URL : <<http://laplumedauphine.fr/2016/02/25/migrant-mi-homme-la-deshumanisation-verbale/>>.
- BADIE, Bertrand, BRAUMAN, Rony, DECAUX, Emmanuel, WITHOL DE WENDEN, Catherine, DEVIN Guillaume (2008), *Pour un autre regard sur les migrations. Construire une gouvernance mondiale*, Paris, La Découverte.
- BATTEGAY, Alain, BOUBEKER, Ahmed (1993), *Les images publiques de l'immigration*, Paris, L'Harmattan.
- BERNARDOT, Marc (2011), « Qui sont les indésirables : la production des catégories du refoulement », in JAEGER, Marcel (éd.), *Usagers ou citoyens : de l'usage des catégories en action sociale et médico-sociale*, Paris, Dunod, p. 101-114.
- BIGO, Didier (1998), « Sécurité et immigration : vers une gouvernementalité par l'inquiétude ? », *Cultures et conflits*, n° 31-32, p. 13-38.
- BOULANGER, Jean-Claude (1984), « Quelques observations sur l'innovation lexicale spontanée et sur l'innovation lexicale planifiée », *La Banque de Mots*, n° 27, p. 3-29.
- CABRÉ, Maria Teresa (1993), *La terminologia : teoria, metodologia, aplicaciones*, Barcelona, Editorial Antártida/Empúries.
- CABRÉ, Maria Teresa (1999), *La terminologia : representación y comunicación*, Barcelona, IULA.
- CABRÉ, Maria Teresa (2002), « Una nueva teoría de la terminología : de la denominación a la comunicación », *Terminologia, desenvolvimento e identidade nacional*, VI Sipiósio Ibero-Americano de Terminologia, Lisboa, Colibri/ILTEC, p. 41-60 .
- CABRÉ, Maria Teresa (2009), « La teoría comunicativa de la terminología, una aproximación lingüística », *Revue française de linguistique appliquée*, vol. XIV, p. 9-15.
- CAMLONG, André (1996), *Méthode d'analyse lexicale textuelle et discursive*, Paris, Ophrys.
- CANDEL, Danielle (1983), « Réflexions sur l'utilisation de textes scientifiques dans un dictionnaire de langue », *Études de linguistique appliquée*, n° 51, p. 21-33.

CHARAUDEAU, Patrick (1983), *Langage et discours; éléments de sémiolinguistique*, Paris, Hachette.

CHARAUDEAU, Patrick (2006), « Discours journalistique et positionnements énonciatifs. Frontières et dérives », *Semen*, n° 22, URL: <<https://journals.openedition.org/semen/2793>>

CONCEIÇÃO, Manuel Célio (1997), « La mémoire des termes: analyse conceptuelle », *Actes de la Mémoire des mots*, 5<sup>e</sup> journées scientifiques du réseau Lexicologie, Terminologie et Traduction de l'AUPELF-UREF, Tunis, p. 35-48.

CONCEIÇÃO, Manuel Célio (1999), « Terminologie et transmission du savoir: (re)construction de concepts », *Dyalang, Sémantique des termes et construction de connaissances*, Rouen, PUR, p. 69-84.

CONDAMINES, Anne (1995), « Analyse de textes spécialisés pour le recueil de données terminologiques », *Terminologies Nouvelles*, n° 14, p. 35-42.

CONDAMINES, Anne (2005), « Linguistique de corpus et terminologie », *La Terminologie: nature et enjeux, Langages*, n° 157, p. 36-47.

CORNUAU, Frédérique, DUNEZAT, Xavier (2008), « L'immigration en France: concepts, contours et politiques », *Espace populations sociétés*, p. 331-352, URL: <<https://journals.openedition.org/eps/3330>>.

DAILLE, Béatrice, HABERT, Benoît, JACQUEMIN, Christian, ROYAUTÉ, Jean (1996), « Empirical observation of term variation and principles for their description », *Terminology*, Amsterdam, John Benjamin Publishing Company, 3(2), p. 197-258.

DAVIER, Lucile (2009), « Polyphonie dans le discours journalistique: une étude comparative de la presse anglophone et francophone », *ASp*, 56, p. 67-88.

DEPECKER, Loïc (2002), *Entre signe et concept: éléments de terminologie générale*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle.

FRÉJAVILLE, Rosa-Maria (2011), *La Pollution: histoire, discours et terminologie – Méthodologie pour l'analyse de langages spécialisés et la structuration de dictionnaires terminologiques bilingues*, U.S.A, EUE.

GUESPIN, Louis et al (1976), « Typologie du discours politique », *Langages*, n° 41, p. 35-48.

GOBIN, Corinne (2011), « Des principales caractéristiques du discours politique contemporain... », *Semen*, n° 30, <URL: <https://journals.openedition.org/semen/9018>>.

KOVACS, Maté (2017), « Le champ sémantique de la *migration* dans des textes spécialisés parallèles: notions et équivalences », *Roczniki Humanistyczne*, n° LXV, p. 87-100.

MALONE, Barry, « Why Al Jazeera will not say Mediterranean "migrants" », *Al Jazeera*, 20/08/2015.

MAZZELLA, Sylvie (2016), *Sociologie des migrations*, Paris, PUF.

OLLIVIER-YANIV, Caroline (2010), « Discours politiques, propagande, communication, manipulation », *Mots. Les langages du politique*, n° 94, p. 31-37.

PONTY, Janine (1996), « Réfugiés, exilés, des catégories problématiques », *Matériaux pour notre temps*, n° 44, p. 9-13.

QUATREMER, Jean (2015), « Migrants, réfugiés, clandestins, envahisseurs: la guerre des mots », *Libération*.

TAVERNIER, Aurélie (2001), « Isabelle Garcin-Marrou: Terrorisme, Médias et Démocratie », *Études de communication*, n° 24, p. 147-149.

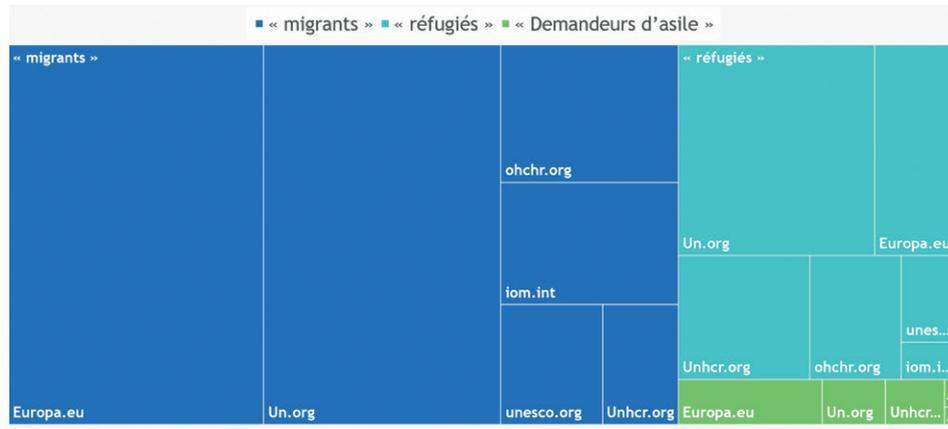
VIGNAUX, Georges (1988), *Le discours – acteur du monde: énonciation, argumentation et cognition*, Paris, Ophrys.

WIHTOL DE WENDEN, Catherine (2010), *La question migratoire au XXI<sup>e</sup> siècle. Migrants, réfugiés et relations internationales*, Paris, Presses de Sciences Po.

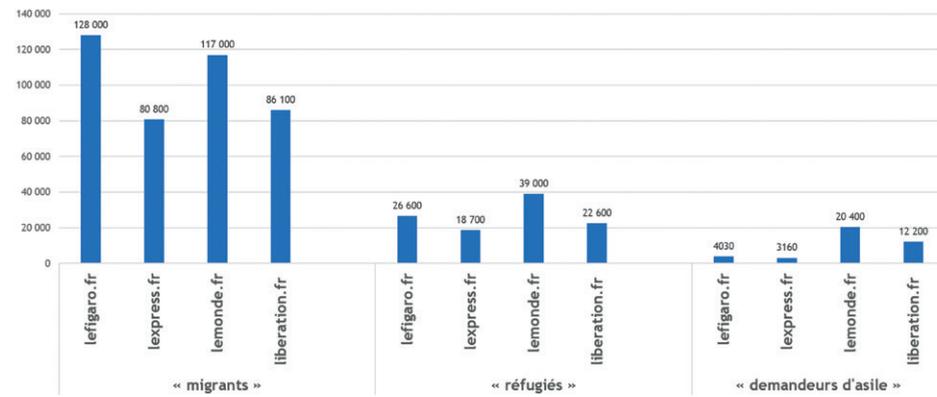
WÜSTER, Eugen (1959), « La normalisation du langage technique, problèmes et état actuel », *Revue de documentation*, vol. XXVI, n° 2, p. 43-49.

WÜSTER, Eugen (1968), *Dictionnaire multilingue de la machine-outil: notions fondamentales*, Londres, Technical Press.

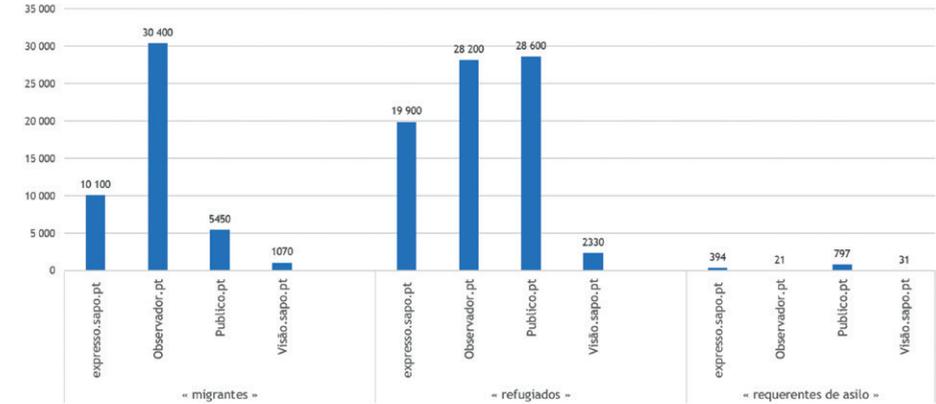
## Annexes



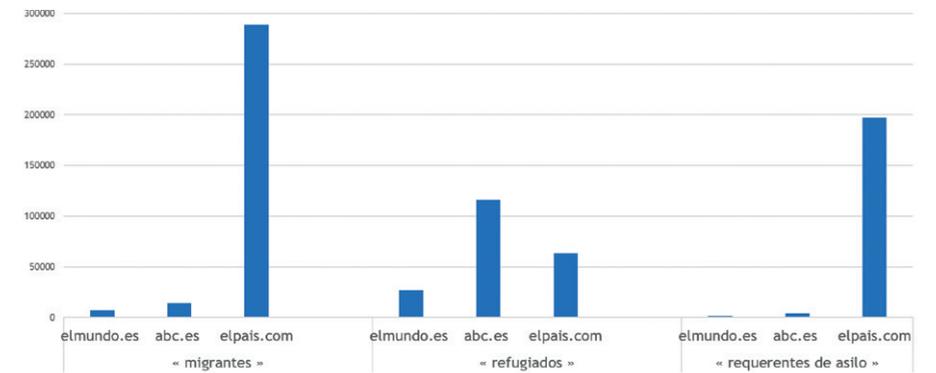
Graphique 1 – Sites institutionnels



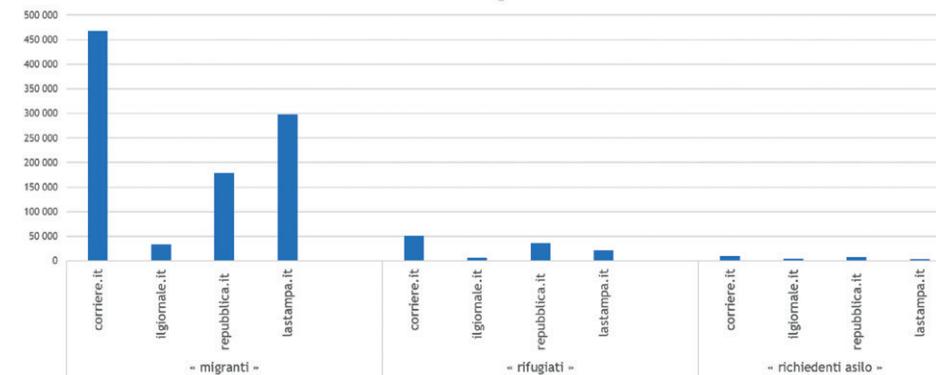
Graphique 2 – Presse en ligne : France



Graphique 3 – Presse en ligne : Portugal



Graphique 4 – Presse en ligne : Espagne



Graphique 5 – Presse en ligne : Italie

# Le terme « start-up », de l'entreprise à la nation

**Fernando Funari**

Alma mater studiorum – Università degli Studi di Bologna

## Mots-clés

start-up

terminologie spontanée

discours

country branding

France

## Résumé

L'étude questionne les tentatives d'aménagement de l'emprunt anglais « start-up » en langue française ainsi que les comportements spontanés de ce terme en contexte discursif. En passant du discours économique au discours politique du *country brand management*, le terme subit une métamorphose à la fois conceptuelle et axiologique. À travers une analyse du cotexte d'occurrence, nous montrerons comment ce terme finit par désigner une nouvelle reformulation du concept de nation, la « nation start-up ».

## 1. Terminologie et circulation interdiscursive, le cas du *marketing territorial*

On constate que l'adjectif « spontané », du latin « \*spons », « volonté », et le substantif « espace », de « spatium », ont en commun une racine « spa- » ou « span- » et une idée de mouvement débridé, de croissance et d'extension libres. La possibilité d'une connotation pour ainsi dire *géographique* de l'idée de spontanéité en terminologie a guidé notre réflexion sur les raisons de la naissance et de la métamorphose de certains termes (en l'occurrence : le terme « start-up »), liées, à notre avis, à leur circulation à travers des espaces discursifs différents. Aménagement et spontanéité seraient ainsi deux aspects d'un même phénomène : en tant qu'unités linguistiques, les termes sont sujets aux tentatives de normalisation de la part des acteurs officiels (organismes d'aménagement linguistique, banques de données terminologiques, etc.). En tant qu'unités discursives, ils se trouvent souvent à la merci des différents espaces ou contextes d'utilisation, susceptibles de leur donner des valeurs différentes, de les lier aux points de vue des instances énonciatives impliquées, jusqu'à occasionner des comportements qu'on peut qualifier de spontanés.

Une attention majeure sera donc accordée dans notre étude à la relation entre les « réalisations discursives » des unités terminologiques – dont l'importance a été déjà soulignée par Mejri, Petiot et Petit (2005 : 10) – et les tentatives d'aménagement terminologique. En proposant le cas du terme anglais « start-up » selon une trajectoire inverse, qui va des tentatives de normalisation en français à ce que nous appellerons un « retour à la spontanéité », nous souhaiterons aussi contextualiser notre recherche dans le cadre

d'une réflexion sur les possibilités de collaboration en terminologie entre les approches normatives et les approches descriptives (cf. Raus, 2013).

À ce propos, il est intéressant de questionner un univers discursif – celui du *marketing territorial* – où plusieurs terminologies (du tourisme, de la politique, de l'entreprise ou des relations internationales) convergent dans une forme discursive hybride. L'étude de cas que nous présentons s'inscrit en effet dans un secteur émergent de la diplomatie publique, le *country brand management* (dorénavant *CBM*). Si la diplomatie publique s'occupe de véhiculer une image attrayante d'un pays sur la scène internationale (afin d'attirer investissements étrangers, tourisme, recherche ou main d'œuvre spécialisée), le *CBM* consiste à créer et à diffuser une image nationale à travers les stratégies typiques du *brand management* (construction de l'identité de marque, communication publicitaire, campagnes, usage de médias différents, etc.). Le *CBM* a en effet comme objet les secteurs de la politique et des relations internationales et comme mode d'action des stratégies de communication typiques du secteur commercial. Son discours est donc caractérisé par une pluralité de domaines conceptuels convergents et, en même temps, par une grande richesse des typologies textuelles utilisées. De plus, notre étude d'un univers discursif partagé entre communication institutionnelle et référence au grand public relève aussi d'une nécessité de faire face à des niveaux de spécialisation différents, comme le remarque Zanola à propos des textualités orientées à la vulgarisation (Zanola, 2011: 5).

«Start-up» est récemment devenu un terme utile ou indispensable pour désigner une manière inédite de penser la nation aujourd'hui. Cet essai se propose donc d'en étudier la parabole: né dans un domaine gestionnaire et d'entreprise, «start-up» connaît un remaniement sémantique en raison de sa circulation interdiscursive dans le contexte du *CBM*. Désignant à l'origine un certain type d'entreprise, «start-up» a en effet connu un succès important dans les discours de la politique et de la diplomatie publique au moins à partir de l'ouvrage de Senor et Singer (2009), *Start-up Nation*, mais aussi de certaines campagnes et de certains programmes pour l'attractivité économique lancés par l'Inde (*Start-up India*, 2016).

## 2. Start-up, l'insaisissable

«Start-up» est un terme juridiquement ambigu qui a toutefois (ou précisément pour cette raison) joui d'une grande popularité et d'un grand succès médiatique au moins à partir de la fin des années quatre-vingt-dix. Employé auparavant pour désigner la phase initiale de la vie d'une entreprise (l'anglais «to start-up» signifie en effet «démarrer»), il a commencé plus récemment à être utilisé de manière plus générique pour toutes les entreprises caractérisées par un fort potentiel d'innovation, surtout dans le domaine des nouvelles technologies de l'informatique. Faute d'une définition claire et univoque de ce terme, sa circulation médiatique (dans la presse, dans le discours politique, dans les campagnes publicitaires, etc.) semble avoir rendu encore plus floue la relation entre

1. Cf. la définition de «diplomatie publique» donnée par Potter: «the effort by the government of one nation to influence public or elite opinion of another nation for the purpose of turning the policy of the target nation to advantage» (Potter, 2002/2003: 4).

désignation linguistique et référent. Le passage et les tentatives de gestion de l'emprunt anglais en langue française, et en même temps, les efforts d'aménagement et de proposition d'équivalents témoignent de toutes ces difficultés.

Dans le tableau qui suit, on résume les définitions données entre 2003 et 2017 par FranceTerme, IATE (InterActive Terminology for Europe), le Grand Dictionnaire Terminologique et Termium Plus. Lorsqu'elles sont présentes dans la fiche, les sources de la définition sont indiquées en note de bas de page:

Année	Banque	Définition
2001	FranceTerme	<i>Jeune entreprise innovante et dynamique, à croissance rapide</i> <sup>1</sup>
2003	IATE	<i>Entreprise créée entre 1995 et 1999, innovante par son secteur d'activité, soit par ses méthodes de commercialisation ou son mode de développement, et connaissant une croissance rapide, en matière de chiffre d'affaires et de capital</i> <sup>2</sup>
2004	GDT	<i>Jeune entreprise innovante, à croissance rapide et à fort potentiel de développement, dont l'activité est centrée sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication</i>
2006	GDT	<i>Entreprise lancée depuis peu, qui est généralement innovante, dynamique et qui s'annonce prometteuse</i> <sup>3</sup>
2016	IATE	<i>Jeune entreprise innovante en démarrage dont le potentiel de croissance réside dans un avantage compétitif fondé, notamment, sur la technologie: sciences de la vie, sciences de l'information, nouveaux matériaux (2016a)</i> <sup>4</sup>
2016	Termium Plus	<i>Jeune entreprise innovante et dynamique, à croissance rapide</i> <sup>5</sup>
2018	GDT	<i>Entreprise innovante et dynamique lancée depuis peu et promise à une croissance rapide</i>

Tableau 1 – Définitions

Dans les fiches terminologiques examinées, les sources sont rarement présentes. En effet, les définitions de «start-up» ne peuvent pas s'appuyer sur des sources officielles, comme c'est le cas pour d'autres termes semblables et pour d'autres formes de désignation d'entreprise. À titre d'exemple, le terme «petites et moyennes entreprises» bénéficie d'une référence à une source institutionnelle – plus précisément l'art. 153 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (IATE, 2016b).

En dehors d'un cadre juridique précis, les définitions proposées insistent sur une idée quasiment futuriste d'innovation, de développement, de rapidité, et surtout de jeunesse: parmi les adjectifs d'«entreprise» on trouve sept fois «innovante» dont quatre occurrences

1. Réf.: *Journal officiel* du 28/07/2001.  
 2. Réf.: APCE, 2000 (*ibid.*).  
 3. Réf.: «Institut Canadien des Comptables Agréés, 2006. Article tiré du Dictionnaire de la comptabilité et de la gestion financière, version 1.2, reproduit sous licence» (*ibid.*).  
 4. Réf.: Portail Création Entreprise, Glossaire de la création d'entreprise, 2015 (*ibid.*).  
 5. Réf.: Commission générale de terminologie et de néologie.

se cristallisent en hendiadys avec «dynamique». Ces définitions de «start-up» privilégient la dimension potentielle et non actuelle de ce type d'entreprise: elle possède un «fort potentiel de développement» ou un «potentiel de croissance»; elle est «prometteuse» ou «promise à une croissance rapide». L'aspect ponctuel originel du terme – la phase transitoire de démarrage d'une entreprise – acquiert ainsi un caractère durable et substantiel de ce type d'organisation, ce qui est remarqué par Gaujard dans «L'idéal type de la start-up» (2008: 6):

Mais, à part les réactions du public, les start-up ne semblent plus caractérisées uniquement par leur jeunesse. En effet, quel que soit la taille, le chiffre d'affaires, elles demeurent start-up, perdant ainsi le sens d'«entreprises en démarrage», comme eBay, Google, Yahoo! ou encore des succès français tel que Meetic. Alors, comment les définir?

Cette connotation futuriste est également à l'origine des différentes tentatives de proposition d'équivalences en langue française:

	FranceTerme	IATE	GDT	Termium Plus
2001	Jeune pousse			
2003		Jeune pousse		
2004			Jeune entreprise Internet Entreprise Internet en démarrage	
2006			Entreprise en démarrage Jeune pousse Jeune entreprise Entreprise nouvelle	
2015		Jeune entreprise		
2016		Jeune pousse		Entreprise en démarrage Jeune entreprise Entreprise en développement Jeune pousse (France) Entreprise naissante.
2018			Jeune pousse Jeune entreprise Entreprise en démarrage Entreprise naissante Entreprise nouvelle	

Tableau 2 – Équivalences

Les équivalents proposés recourent en quelque manière l'imaginaire médiatique de «start-up»: on retrouve six fois «jeune pousse» et, comme adjectifs d'«entreprise», cinq fois «jeune», quatre fois «en démarrage», deux fois «naissante», deux fois «nouvelle», une fois «en développement».

Du point de vue des indications sur l'usage, on assiste à un changement au fil des années: en 2004 le Grand Dictionnaire Terminologique qualifie l'anglicisme «start-up» d'expression «à éviter, car il s'agit d'un emprunt à l'anglais qui entre inutilement en concurrence avec les termes français déjà existants». Et pourtant, seulement deux ans après, une deuxième fiche du GDT accepte le fait que «l'emprunt start-up est souvent employé en français», sans en défendre explicitement l'usage. Si Termium Plus continue à insister, en 2016, que l'emprunt est «à éviter», la même année IATE le qualifie d'«admissible».

Il est évident que l'utilisateur final ne peut que se trouver confronté à une série d'équivalents et de variantes dont ni le référent ni l'usage ne sont vraiment clairs. C'est aussi pour cette raison que le rejet de l'emprunt de la part d'illustres acteurs terminologiques tels le Grand Dictionnaire ou Termium Plus rencontre parfois l'hostilité sinon l'ironie de la *vox populi*. Dans la même ligne, on peut également souligner la sévère constatation de type terminologique qui figure dans la page de Wikipédia en français consacrée à «Startup» (sans le tiret), créée en 2005 et modifiée jusqu'en 2013: «il semble que devant l'impopularité de l'expression française "jeune pousse", le terme *startup* regagne du terrain» (Wikipédia, «start-up», 2013). En général, sur le *web*, l'hostilité à l'égard de l'équivalent bien français «jeune pousse» atteint des sommets d'exaspération. On lit sur le portail Quora (2017), un site de questions-réponses reposant sur la collaboration libre des utilisateurs: «start-up pour une entreprise, jeune pousse pour un bambou ou une laitue, n'en déplaie à Mr Toubon»; ou dans *L'Express* (2014, revue électronique): «on nous a échangé un démarrage sur les chapeaux de roues contre une image bucolique, champêtre, écolo... Certes, une jeune pousse pourra – ô combien lentement – devenir un grand arbre, mais, en premier lieu, il n'y a rien de moins certain, et surtout le pauvre végétal ne foncera jamais à 200 à l'heure».

### 3. De «jeune pousse» à «nation start-up»

On a proposé de définir la spontanéité par rapport à sa parenté étymologique avec une idée fondamentale de liberté de mouvement. La circulation interdiscursive de l'emprunt anglais «start-up» fera donc l'objet des réflexions qui suivent, plus précisément à propos de la fréquence de son usage dans le contexte discursif du *CBM*. Nous analyserons l'occurrence du terme «start-up» dans la communication en ligne de *Business France*, un opérateur public de *country branding* lancé en 2015 et consacré à «encourager le développement des entreprises françaises à l'international, renforcer l'attractivité économique auprès des investisseurs» (Créative France, 2015).

De par sa nature hybride (à la fois politique et gestionnaire, informative et persuasive), le langage du *CBM* ne possède pas de physionomie claire, ni de délimitations thématiques et fonctionnelles, vu qu'il puise dans différents domaines (économie, géographie, histoire, sport, arts et architecture, etc.) et se charge de plusieurs fonctions (persuasive, informative,

argumentative, etc.)<sup>1</sup>. L'analyse des corpus constitués à partir des différentes typologies textuelles du *CBM* peut donc poser des problèmes pour ce qui concerne l'extraordinaire variété des vocabulaires cohabitant dans le même type de communication. *Business France* en est un exemple: le rôle de cet opérateur ne se limite pas à l'information (en l'occurrence, informer les publics étrangers à propos des opportunités d'investissement en France), mais il proclame avoir comme objectif principal celui plus général de «bâtir une image économique positive pour la France» (Créative France, 2015). C'est-à-dire qu'il accomplit principalement une mission de type culturel (et interculturel), à travers la publication de dossiers en ligne consacrés à la découverte de l'Hexagone: «Business France vous présente la France telle qu'elle est, loin des clichés» (Découvrir la France, 2018). On constate dès lors une volonté forte de construction ou, plus précisément, de mythopoïèse nationale, qui se concrétise dans le projet de dire une identité (la *brand identity*) «loin des clichés»; de l'autre, au niveau du vocabulaire, une fréquence importante de l'emprunt «start-up», figurant parmi les cinq premières occurrences<sup>2</sup>:

Rank	Freq	Lemma	Lemma Word Form(s)
1	420	France	
2	251	français	français; françaises; française
3	116	entreprise	entreprise; entreprises
4	110	sport	sport; sports
5	109	startup	startup; startups

Tableau 3 – (La France, au-delà des idées reçues, 2018)

Pour *Business France*, «Découvrir la France» équivaut en quelque sorte à mettre en scène un mécanisme systématique d'association entre un pays, la France, et un type particulier d'entreprise, la «start-up». On pourrait ne pas être trop étonné de relever une occurrence majeure d'un terme du domaine gestionnaire dans un site consacré au secteur des investissements; mais l'association entre «France», «français» et «startup» est confirmée par le vocabulaire de la diplomatie publique du représentant par excellence de la marque «France», le Président de la République. À cet égard, et au-delà de son rôle strictement exécutif, le chef d'État est censé représenter symboliquement la nation et parler en son nom. Dans les discours d'Emmanuel Macron<sup>3</sup>, le terme a 35 occurrences (la graphie est «startup», sans tiret). Une étude contextuelle et cotextuelle de la base (*nodeword*) «start-up» permet de formuler des remarques intéressantes: voici la liste des *Key Words in Context (KWIC)*:

1. C'est en ces termes que Calvi parle de «fisionomia sfuggente» (Calvi, 2005: 33) pour la terminologie du tourisme, un secteur qui rentre à plein titre dans la pratique de gestion du *brand* national.  
 2. La statistique a été conduite sur un corpus de textes relativement circonscrit au dossier «Attractivité» (La France, au-delà des idées reçues, 2018).  
 3. Les corpus des discours et des déclarations du Président de la République analysés pour notre étude se réfèrent à la période entre juin 2017 et juin 2018 (Élysée: déclarations/discours, 2018).

### KWIC

Digital Africa qui permettra d'identifier les irrémédiable quand elle se compare à une à celles et ceux qui créent des compare à une startup américaine ou une ce qui est le plus grand incubateur de sont les nôtres. Et donc, permettre à une injustice, je ne sais pas dire à une les choisir, en créant des entreprises, des Publique d'Investissement, à l'émergence de à l'amorçage et la croissance de nos échanges entre nos grands groupes et nos gratte-ciel, des entreprises mondiales, des sera d'accord. Mais le jour où cette capacités de la France, en particulier aux et l'autre en matière d'innovations, de permettra de financer, là aussi de concert, des est en train de devenir la nation des c'est aussi celui indispensable entre les , de startup et de financement des avec des entreprises, des investisseurs – déjà une démonstration avec une de vos défi. Nous l'évoquions avec quelques de tout type – des grandes entreprises, des in depth. I want France to be a " déjà attiré des projets de recherche et des -2019 pour mobiliser nos entreprises, nos cours des derniers mois. Il y a des ce que vous êtes en train de faire, les entreprises françaises, grands groupes, artificielle et avec ces mêmes acteurs et les de grands groupes présents comme de françaises, grandes entreprises, PME, à 27, doit être le nôtre; parce qu'une innovations de santé que j'évoquais, une Elle a des laboratoires, des universités, des **startup** africaines les plus prometteuses et **startup** américaine ou une startup chinoise. Vous **startup**, c'est votre devoir, c'est le visage **startup** chinoise. Vous l'avez compris, je veux **startup** d'Europe. Dans ce domaine, comme dans **startup** d'utiliser les données françaises pour **startup** dans mon pays «tu vas devenir un champion» **startup**, des projets de recherche, en ayant notre **startup** dites «deep technology» dans notre pays. **startup** en intelligence artificielle. Au-delà, il consacr **startup** en la matière pour accélérer les innovations **startup**, encore ce matin et des grands investisseurs **startup** est basée dans un pays qui ne respecte **startup** et aux entreprises de taille intermédiaire, qui **startup** et de financement des startup et nous aurons **startup** et des entreprises du numérique de part et **startup**, et elle doit réussir ce pari. C'est **startup** et les grands groupes. Nous devons là aussi **startup** et nous aurons également à accroître nos **startup**, grands groupes - des chercheurs, des étudiants, **startup**; il est très intéressant de voir comment on **startup** il y a un peu plus d'1 heure, **startup** –, les aider à changer de business model pur **startup** Nation", meaning both a nation that works **startup** nombreux, grâce au programme au **startup**, nos chercheurs, nos étudiants, no, **startup** néo-zélandaises qui ont participé aux **startup**, PME, grands groupes qui avez décidé **startup** pour qu'ils aillent de leur côté se **startup** qui en émergent, à montrer que nous **startup** qui ont des ambitions en la matière. C' **startup**, qui ont vocation à participer à **startup** qui se crée en France, elle doit, dès **startup** qui va permettre cette médecine prédictive **startup** ultraperformantes. Et je souhaite là que nous

Tableau 4 – (Élysée: déclarations/discours, 2018)

Ces 35 occurrences dans la communication présidentielle témoignent que l'emprunt «start-up» mène *de facto* une vie discursive autonome et très productive par rapport à celle de ses équivalents français normalisés. De plus, dans deux cas sur 35, «start-up» est directement associé à «nation» (occurrences 17 et 24). Les deux occurrences sont tirées d'une déclaration de juin 2017 au salon Vivatech: «Aujourd'hui, la France est en train de devenir la nation des start-up» et «I want France to be a start-up nation». On remarque que dans le même discours le terme «start-up» se présente d'abord en fonction de génitif, indiquant tout simplement que la France accueille beaucoup de «start-ups»: *Business France* intitule en effet «La France, pays des startups» une des fiches de «Découvrir la France» (Business France, 2018); il passe tout de suite après à une fonction adjectivale, dans le passage suivant, où Macron affirme: «I want France to be a "start-up Nation", meaning both a nation that works with and for the start-ups, but also a nation that thinks and moves like a start up» (*ibid.*)<sup>1</sup>.

Cette dernière occurrence, grâce aussi au recours à la langue anglaise (où les deux fonctions peuvent se superposer dans la même forme), semble accentuer le rapport entre le concept culturel et politique de nation et celui entrepreneurial de *start-up*. La question n'est pas anodine: encore dans la page «Découvrir la France», dans la présentation de ce pays, plusieurs aires sémiques de la définition aménagée de «start-up» sont évoquées: «Téléchargez nos kits pour en savoir plus sur le dynamisme industriel et économique de la France, son potentiel d'innovation, ses entreprises et ses talents, en 10 points clés par thématique» (L'essentiel en 10 points clés, 2018). «Dynamisme», «potentiel» et «innovation» sont ici autant de qualités attribuées à la France en tant que «nation start-up».

Une étude du cotexte, où le terme en question figure, peut rendre compte du bienfondé de cette hypothèse. Le tableau qui suit résume les collocatifs (*collocates*) de «start-up», c'est-à-dire une statistique (*St*) des mots qui se trouvent avec une fréquence majeure à côté de la base (*nodeword*) par rapport à leur occurrence dans d'autres lieux du texte. *Freq* indique la fréquence totale, *L* et *R* la position à gauche ou à droite par rapport à la *nodeword*:

Rank	Freq	L	R	Stat	Collocate
1	1	1	0	10.32112	évoquions
2	1	0	1	10.32112	zélandaises
3	1	0	1	10.32112	ultraperformantes
4	1	0	1	10.32112	prometteuses
5	1	1	0	10.32112	mondiales
6	1	1	1	10.32112	compare

1. La partie finale du discours du Président de la République au salon VivaTech 2017 (15 juin 2017) a été prononcée en anglais (Discours VivaTech, 2017). Nous gardons dans les citations la graphie originale de «start-up» avec ou sans tiret, avec ou sans espace.

Rank	Freq	L	R	Stat	Collocate
7	2	1	1	10.32112	américaine
8	1	0	1	9.32112	technology
9	1	0	1	9.32112	participé
10	1	0	1	9.32112	intéressant
11	1	1	0	9.32112	incubateur
12	1	0	1	9.32112	basée
13	1	0	1	9.32112	aillent
14	1	1	0	8.73616	démonstration
15	6	3	3	8.44665	groupes
16	1	0	1	8.32112	émergent
17	1	1	0	8.32112	créant
18	2	1	1	7.99919	pme
19	1	0	1	7.99919	dites
20	1	1	0	7.73616	identifier
21	1	0	1	7.73616	ambitions
22	1	0	1	7.51377	utiliser
23	1	0	1	7.51377	montrer
24	1	1	0	7.51377	laboratoires
25	1	0	1	7.51377	créé
26	1	1	0	7.51377	concert
27	1	1	0	7.32112	type
28	10	8	2	7.28550	entreprises
29	3	1	2	7.26223	nation
30	6	3	3	7.26223	grands
31	4	2	2	7.19184	startup
32	3	2	1	7.15120	françaises
33	1	0	1	6.99919	taille
34	1	0	1	6.99919	médecine
35	1	1	0	6.99919	mobiliser
36	2	0	2	6.92881	chinoise
37	1	0	1	6.86169	vocation
38	2	0	2	6.73616	chercheurs
39	1	1	0	6.62068	émergence
40	1	0	1	6.62068	participer
41	1	0	1	6.51377	étudiants
42	1	1	0	6.32112	universités
43	1	0	1	6.32112	nombreux
44	2	2	0	6.32112	grandes
45	2	1	1	6.32112	financement
46	1	0	1	6.23366	programme

Tableau 5 – (Élysée: déclarations/discours, 2018)

Une première lecture de ces données permet de remarquer que les collocatifs de « start-up » se réfèrent principalement : a) au *brand* national (29. « nation ») ou à celui des compétiteurs principaux (5. « mondiale »; 29. « nation »; 32. « française »; 1. « zélandaises »; 7. « américaine »; 36. « chinoise »); b) à des formes concrètes d'action et d'organisation de la « start-up » (11. « incubateur »; 15. « groupes »; 18. « PME »; 28. « entreprises »; 31. « Startup »; 45. « financement ») – où une partie importante est accordée à la recherche (24. « laboratoires »; 38. « chercheurs »; 42. « universités »; etc.); c) à des éléments de connotation de type quantitatif et non qualitatif (6. « grands »; 44. « grandes »; 33. « taille »).

Un premier constat : le cotexte de « start-up » présente plusieurs références aux domaines de la politique et de la diplomatie publique, en plus du fait que dans les domaines de l'économie et de la gestion : « nation », à titre d'exemple, possède une fréquence relativement importante (3 occurrences). D'ailleurs, l'évocation des compétiteurs de la France dans le domaine des « start-ups » rattache l'usage de ce terme à la question des « identités compétitives » : le *country branding* naît en effet, selon Anholt (2007), comme réponse à une concurrence culturelle internationale et à l'estompement de l'État-nation dus à la mondialisation. « Start-up » est donc entré dans le vocabulaire du *marketing* territorial de la France pour désigner un nouveau type d'organisation non plus seulement entrepreneuriale mais politique : la « start-up nation ».

#### 4. Remarques conclusives : terminologie et axiologie

Le bien-fondé de notre constatation peut être également confirmé par le fait que les opérateurs de *CBM* ressentent la nécessité de produire des définitions et, de ce fait, d'essayer de renormaliser l'usage qu'ils font de ce terme. Le comportement spontané dû à la circulation interdiscursive occasionnerait aussi des tentatives de réaménagement (pourrait-on les baptiser d'« aménagement spontané » ?) produites de manière autonome par rapport à la terminographie institutionnelle. *French Tech* est un organisme chargé de fédérer tous les acteurs engagés autour des *start-up* en France, qui est aussi et principalement un opérateur de *country branding* : parmi les objectifs de sa mission, cités sur le portail de l'Économie et des Finances, on lit en effet qu'il souhaite « structurer la dynamique française et la faire rayonner à l'international » (Start-up..., 2016). *French Tech* donne la définition suivante de « start-up » :

Une start-up est une **jeune entreprise** avec une **ambition mondiale** à la **recherche d'un modèle économique** qui lui assurera une **croissance forte et rapide**, ou une entreprise qui a grandi avec un tel modèle. Les start-up accélèrent l'innovation dans tous les secteurs d'activité; leur valeur repose toute ou partie sur le numérique comme dans les technologies de la santé (medtech), les technologies vertes (cleantech), les biotechnologies (biotech), la finance (fintech) ou encore dans les entreprises industrielles [...]. (Qu'est-ce que la French Tech ?, 2018)

Loin d'insister uniquement sur une dimension potentielle de « start-up » qui faisait partie de l'imaginaire « futuriste » analysé plus haut (les définitions renvoyaient à un avenir imprécis quant à la réalisation du « potentiel » de ce type d'entreprise), *French Tech* en met

aussi en valeur la dimension actuelle : la « start-up » ne se résume plus à l'idée de démarrage mais désigne des entreprises qui ont déjà « grandi avec un tel modèle ». Également, la « croissance forte et rapide » n'est plus une valeur qui connote l'être de la « start-up » mais au contraire un résultat à obtenir à travers certains moyens – en l'occurrence « la recherche d'un modèle économique ». Les domaines d'action de la « start-up » (la santé, les technologies vertes, les biotechnologies, la finance et l'industrie) sont également précisés.

Si on analyse ces données dans leur dimension sémiotique, on se rend compte qu'en proscrivant la forme aménagée « jeune pousse » et en se servant spontanément de l'emprunt anglais « start-up », le discours du *country branding* opère une révolution axiologique remarquable dans l'histoire de ce terme. En analysant les valorisations en jeu dans la communication de marque, Floch formule une distinction fondamentale entre valorisation « pratique » et « utopique ». La première concerne des *valeurs d'usage* : en ce sens une voiture, dit Floch, peut être évaluée comme un instrument pour obtenir un certain but (se déplacer, impressionner et donc influencer la manière de conduire des autres automobilistes vis-à-vis du propriétaire de cette voiture, etc.). La seconde concerne les *valeurs de base*, qui font de la même voiture la représentante de « l'identité même de son conducteur ou de sa conductrice, son statut social, sa virilité ou sa féminité » (Floch, 1990 : 127).

Inspiré par « Les objets de valeur » de Greimas (1983), Floch organise ces deux axiologies fondamentales dans un modèle construit à partir du carré sémiotique. Il fait ainsi correspondre à ces valorisations deux catégories contradictoires, liées entre elles selon un système de relations et de positions comme dans le schéma qui suit :



Tableau 6 – Adapté de Floch (1990 : 131)<sup>1</sup>

On serait tenté de dire que les équivalents français de « start-up » (« jeune pousse », « jeune entreprise », etc.) s'avèrent caractérisés par une connotation utopique : non seulement à cause des éléments de potentialité et d'inactualité, mais également par une connotation liée à la dimension existentielle de ce type d'entreprise. L'usage massif de l'emprunt anglais dans le discours du *CBM* correspond en revanche à une connotation de plus en plus liée à des éléments concrets d'action et d'organisation de la « start-up » et donc à une mise en valeur de sa valorisation utilitaire : dans les discours de Macron, « ultraperformantes » précède en effet « prometteuses » comme adjectif de « start-up » (cf. Tableau n° 5).

1. Selon Greimas (Maupassant, 1976), les signes représentés dans le carré sont entre eux en relation : d'opposition (1. et 2.); de contradiction (les diagonales 1. et ~ 1.; 2. et ~ 2.); d'implication (1. et ~ 2.; 2. et ~ 1.); de neutralité (~ 2. et ~ 1., c'est-à-dire, ni 2. ni 1.).



Tableau 7 – Passage du terme start-up de 2. à 1.

En tant qu'élément « pratique », « start-up » est considéré pour les caractéristiques qui en font un instrument destiné à un usage. Les raisons de cette métamorphose sémique sont à rechercher dans un besoin propre aux stratégies de *CBM* de la France. Encore dans le but de faire rayonner à l'international une image solide et compétitive de ce pays, *Business France* écrit :

La France ne se résume pas à une baguette et Jean-Paul Gautier ! La France a parfois été bousculée par des a priori et préjugés qui ont pu lui porter préjudice. La France n'est pas qu'une gastronomie renommée ou une grande créatrice de luxe, elle a su s'outiller de bien d'autres atouts qui la rende unique et attractive ! (Découvrir la France, 2018)

Toute stratégie de *branding* doit débiter par une analyse de sa réputation de marque (*brand reputation*) pour corriger les stéréotypes dépréciatifs éventuellement associés au pays. Dans le cas de la France, les « a priori et préjugés » ne sont guère négatifs : de la « gastronomie renommée » à la création « de luxe », jusqu'à « Jean-Paul Gauthier », il s'agit d'éléments connotant la France comme le pays de l'élégance et de la haute gastronomie. Ces éléments sont notamment ce que Floch classe parmi les objets à *valorisation ludique*, pôle contradictoire de la *valorisation pratique* : une logique du pur divertissement s'oppose ici à la logique utilitariste et fonctionnaliste de la valorisation précédente. L'objet est donc apprécié indépendamment de son utilisabilité, mais pour ses qualités formelles et physiques, esthétiques et hédoniques.

Le virage du terme « start-up » vers une valorisation pratique obéit donc à une stratégie précise de *country branding* : il sert notamment à corriger certains problèmes de gestion de l'image de marque ou « problèmes de réputation » de la France : pour faire de ce pays une destination idéale d'investissements étrangers, la *brand image* doit être orientée loin de certains clichés à valorisation trop ludique. C'est donc en raison de sa textualisation dans le discours du *brand management* que la redéfinition et le réaménagement du terme « start-up » s'oriente en direction d'une valorisation pratique.



Tableau 8 – Passage de la marque France de ~ 1. à 1.

En résumé, le vecteur utopique-pratique caractérisant l'histoire terminologique de « start-up » en français correspond à un vecteur ludique-pratique qui est au cœur de la *country brand strategy* française. L'hypothèse initiale est confirmée, s'il est vrai que la spontanéité des comportements sémiotiques de certains termes est, au fond, conditionnée par leur circulation au sein d'univers discursifs différents.

Chaque terme connaît probablement une période de spontanéité dans la phase initiale de son usage et avant sa normalisation ; « start-up » démontre, en revanche, que l'on peut retourner à la spontanéité après une période caractérisée par plusieurs tentatives d'aménagement terminologique. Non seulement : son usage atteste la créativité d'un secteur émergent comme le *CMB*, qui ne cesse de stimuler de nouvelles expériences terminologiques et qui a ses points forts dans sa « surconscience linguistique » : c'est bien cette capacité de penser symboliquement la langue qui alimente de nouvelles formes de nationalisme conjointement à de nouvelles formes d'entreprise. *Business France* affirme à ce propos : « Entrepreneur, un mot d'abord français ! » (France, pourquoi investir, 2018), où la construction de l'identité française comme « nation start-up » se fait résolument par le biais d'une réflexion métalinguistique. Cette vision symbolique et affective de la terminologie est sans doute la vraie jeune pousse dans le jardin du *marketing* territorial français.

## Références bibliographiques

ANHOLT, Simon (2007), *Competitive Identity: The New brand Management for Nations, Cities and Regions*, Basingstoke-New York, Palgrave Macmillan.

*Business France* (2018), consulté en septembre 2018 in *Business France*, URL : <[https://www.businessfrance.fr/Media/Default/PROCOM/Kits/Tech%20et%20startups/1\\_10%20points%20cl%C3%A9s\\_Tech\\_Startups\\_Pays\\_des\\_Startups\\_2018.pdf](https://www.businessfrance.fr/Media/Default/PROCOM/Kits/Tech%20et%20startups/1_10%20points%20cl%C3%A9s_Tech_Startups_Pays_des_Startups_2018.pdf)>.

CALVI, Maria Vittoria (2005), *Il linguaggio spagnolo del turismo*, Viareggio, Baroni Editore.

*Créative France : notre pays, champion de la créativité et de l'innovation* (2015), consulté en mars 2018 in *Le portail de l'Économie, des Finances*, URL : <<https://www.economie.gouv.fr/creative-france-campagne-innovation>>.

*Découvrir la France* (2018), consulté en mars 2018 in *Business France*, URL: <<https://www.businessfrance.fr/decouvrir-la-France-actualites-la-france-une-destination-attractive-aux-atouts-de-poids>>.

*Discours du Président de la République au salon VivaTech 2017* (2017), consulté en septembre 2018 in *Présidence de la République*, URL: <<http://www.elysee.fr/declarations/article/discours-du-president-de-la-republique-au-salon-vivatech-2017/>>.

*Élysée: déclarations / discours* (2018), consulté en septembre 2018 in *Élysée*, URL: <<http://www.elysee.fr/declarations/>>.

FLOCH, Jean-Marie (1990), *Sémiotique, marketing et communication. Sous les signes, les stratégies*. Paris, P.U.F.

*FranceTerme* (2001), consulté en septembre 2018 in *FranceTerme*, URL: <<http://www.culture.fr/franceterme/terme/ECON373?from=list&francetermeSearchTerme=start-up&francetermeSearchDomaine=0>>.

*France, pourquoi investir* (2018), consulté en septembre 2018 in *Business France*, URL: <<https://www.businessfrance.fr/investir-en-France-pourquoi-investir-6-raisons-d-investir-en-France#infrastructures-de-classe-mondiale>>.

GAUJARD, Chrystelle (2008), « L'idéal type de la start-up: une synthèse de l'organisation du travail et de l'emploi d'un contexte de ruptures », *Cahiers du Lab.RII (Laboratoire de Recherche sur l'Industrie et l'Innovation)*, n° 178.

GDT (2004), consulté en septembre 2018 in *Grand dictionnaire terminologique*, URL: <[http://www.granddictionnaire.com/ficheOqLf.aspx?Id\\_Fiche=8354138](http://www.granddictionnaire.com/ficheOqLf.aspx?Id_Fiche=8354138)>.

GDT (2006), consulté en septembre 2018 in *Grand Dictionnaire Terminologique*, URL: <[http://www.granddictionnaire.com/ficheOqLf.aspx?Id\\_Fiche=507728](http://www.granddictionnaire.com/ficheOqLf.aspx?Id_Fiche=507728)>.

GDT (2018), consulté en septembre 2018 in *Grand Dictionnaire Terminologique*, URL: <[http://www.granddictionnaire.com/ficheOqLf.aspx?Id\\_Fiche=8874269](http://www.granddictionnaire.com/ficheOqLf.aspx?Id_Fiche=8874269)>.

GREIMAS, Algirdas Julien (1976), *Maupassant. La sémiotique du texte, exercices pratiques*, Paris, Seuil.

GREIMAS, Algirdas Julien (1983), « Un problème de sémiotique narrative: les objets de valeur », in Greimas Algirdas Julien, *Du sens II. Essais sémiotiques*, Paris, Seuil.

IATE (2016a), consulté en septembre 2018 in *InterActive Terminology for Europe*, URL: <<http://iate.europa.eu/FindTermsByLilld.do?lilld=900055&langld=fr>>.

IATE (2016b), consulté en septembre 2018 in *InterActive Terminology for Europe*, URL: <<http://iate.europa.eu/FindTermsByLilld.do?lilld=778859&langld=fr>>.

*La France, au-delà des idées reçues* (2018), consulté en mars 2018 in *Business France*, URL: <[https://www.businessfrance.fr/Media/Default/PROCOM/Kits/Attractivite%20A9/10\\_PTS\\_CLES\\_ATTRACTIVITE\\_IDEES\\_RECUES\\_FR.pdf](https://www.businessfrance.fr/Media/Default/PROCOM/Kits/Attractivite%20A9/10_PTS_CLES_ATTRACTIVITE_IDEES_RECUES_FR.pdf)>.

*L'essentiel en 10 points clés*. (2018), consulté en septembre 2018 in *Business France*, URL: <<https://www.businessfrance.fr/decouvrir-la-France-mediathèque-l-essentiel-en-10-points-clés>>.

MEJRI, Sarah, PETIOT, Geneviève, PETIT Gérard (2005), *Lexique, terminologie, discours, Linx*, n° 52, URL: <<https://journals.openedition.org/linx/153>>.

POTTER, Evan (2002/2003), « Canada and the new public diplomacy », *International Journal*, n° 58(1), URL: <[https://www.peacepalacelibrary.nl/ebooks/files/Clingendael\\_20020700\\_cli\\_paper\\_dip\\_issue81.pdf](https://www.peacepalacelibrary.nl/ebooks/files/Clingendael_20020700_cli_paper_dip_issue81.pdf)>.

*Pourquoi il faudrait abolir l'Académie française... ASAP!* (2014), consulté en septembre 2018 in *L'Express*, URL: <[https://www.lexpress.fr/actualite/il-faut-abolir-l-academie-francaise-asap\\_1319818.html](https://www.lexpress.fr/actualite/il-faut-abolir-l-academie-francaise-asap_1319818.html)>.

*Qu'est-ce que la French Tech ?* (2018), consulté en septembre 2018 in *La French Tech*, <<http://www.lafrenchtech.com/la-french-tech/quest-ce-que-la-french-tech>>.

RAUS, Rachele (2013), *La terminologie multilingue*, Bruxelles, De Boeck Supérieur.

SEHOR, Dan, SINGER, Saul (2009), *Start-up Nation: The Story of Israel's Economic Miracle*, New York-Boston, Twelve.

*Start-up India* (2016), consulté en septembre 2018 in *Start-up India*, URL: <<https://www.startupindia.gov.in/>>.

*Start-up: connaissez-vous la French Tech ?* (2016), consulté en septembre 2018 in *Le portail de l'Économie, des Finances, de l'Action et des Comptes Publics*, URL: <<https://www.economie.gouv.fr/entreprises/french-tech-start-up>>.

*Termium Plus* (2016), consulté en septembre 2018 in *Termium Plus*, URL: <[http://www.btb.termiumplus.gc.ca/tpv2alpha/alpha-fra.html?lang=fra&i=&index=ent&\\_\\_index=ent&srchtxt=start-up&comencsrch.x=0&comencsrch.y=0](http://www.btb.termiumplus.gc.ca/tpv2alpha/alpha-fra.html?lang=fra&i=&index=ent&__index=ent&srchtxt=start-up&comencsrch.x=0&comencsrch.y=0)>.

*Wikipédia, start-up* (2013), consulté en septembre 2018 in *Wikipédia*, URL: <<https://fr.wikipedia.org/wiki/Startup#%C3%89tymologie>>.

ZANOLA, Maria Teresa (2011), « Introduzione », in ZANOLA, Maria Teresa, BONADONNA, Maria Francesca (éds.), *Terminologie specialistiche e prodotti terminologici*, Milano, EDUCatt, p. 5-8.

## Mots-clés

---

travail interuniversitaire

---

aménagement  
terminologique

---

nomenclature  
interuniversitaire

---

terminologie spontanée

## Résumé

---

La création de la nomenclature interuniversitaire a constitué une étape très importante dans la consolidation d'une terminologie du monde de la gestion universitaire. Même si, d'un côté, des avancées remarquables se sont produites dans l'uniformisation des termes employés dans le domaine universitaire, de l'autre ces dernières se sont souvent heurtées à la résistance de certains des utilisateurs. Nous observons que la tâche méthodique et planifiée de standardisation de formes en langues catalane et espagnole ainsi que la sélection et création postérieures de formes anglaises équivalentes reçoit souvent des *inputs* divers de la part des utilisateurs ultimes de cette nomenclature.

Nous analyserons certains phénomènes qui ont lieu dans la terminologie technique des universités. Nous expliquerons de quelle manière, depuis les services linguistiques, nous détectons des différences entre la terminologie spontanée et la terminologie aménagée, et quelles actions sont mises en place pour tenter d'éviter ces différences. Finalement, nous exposerons certains défis du futur que nous nous fixons, dans le cas de la nomenclature interuniversitaire.

# L'encaix entre la terminologia espontània i la terminologia planificada: el cas de la nomenclatura interuniversitària

---

**Francesc Galera Porta, Marta Estella Clota**

Universitat Autònoma de Barcelona

**Sílvia Llovera Duran, Montserrat Noró Castells**

Universitat Politècnica de Catalunya

## 1. Introducció

En aquesta presentació parlarem sobre la relació entre la terminologia espontània que generen els usuaris i la terminologia planificada, en el context de les universitats catalanes.

Exemplificarem amb casos concrets de la nomenclatura interuniversitària i també de terminologia tècnica d'ús habitual en les nostres universitats els aspectes complexos per a l'encaix de totes dues. Analitzarem, d'una banda, els factors socials extralingüístics com ara les resistències i la presa de decisions polítiques que contribueixen a la divergència de formes, i, de l'altra, les accions i recursos que com a terminòlegs podem activar per aconseguir una terminologia consensuada i acceptada per tota la comunitat universitària.

Les diferents universitats de parla catalana elaborem des de 1994 treballs conjunts com a membres de la Xarxa Vives d'Universitats, institució que acull 22 universitats, 19 de les quals es troben dins dels territoris catalanoparlants de l'Estat espanyol (Catalunya, País Valencià i Illes Balears), més la Universitat de Perpinyà a Catalunya Nord, dins de l'Estat francès, la d'Andorra i la de Sàsser, a Sardenya, Itàlia.

La Xarxa Vives d'Universitats s'estructura en comissions tècniques, una de les quals és la Comissió de Llengua, formada pels directors dels serveis lingüístics universitaris. D'aquesta comissió, en depèn el Grup de Treball de Terminologia i Nomenclatura (GTTN).

Fa aproximadament 10 anys que els òrgans de govern de les universitats catalanes van decidir potenciar la internacionalització de les universitats. Aquesta voluntat d'internacionalització va actuar com a motor de la fixació de denominacions en anglès de les estructures internes de les universitats, ja que va comportar que les diferents àrees, unitats i serveis de les universitats establissin i utilitzessin una denominació en anglès per adreçar-se a un públic de fora de l'Estat. Una de les mesures adoptades va ser disposar d'una versió en anglès dels webs institucionals, que se sumava a les versions en català i castellà existents prèviament. En un primer moment, i com que aquestes necessitats es presentaven sense gaire oportunitat de planificació, hi va haver persones diverses que van crear i difondre denominacions diferents per a una mateixa unitat. Amb la intenció de posar remei a aquesta disparitat de formes, dins de cada universitat va sorgir la necessitat d'estandarditzar aquestes denominacions oficials en anglès, així com de treballar-hi d'una manera més sistemàtica i d'acord amb unes pautes coherents. Com a premisses bàsiques hi havia la voluntat que les denominacions triades fossin al màxim de comprensibles internacionalment i que, alhora, fossin assumibles per als usuaris interns de les universitats.

Aquesta necessitat peremptòria es va traduir en un treball que cada universitat va assumir, inicialment, de manera individual, però a poc a poc es va fer evident la necessitat de consensuar entre totes les universitats una nomenclatura específica per a l'anglès que permetés generar els textos de la gestió universitària amb qualitat i utilitzant unes formes compartides per les universitats. En aquest sentit, el Grup de Treball de Terminologia i Nomenclatura de la Xarxa Vives d'Universitats va engegar el projecte de la *Nomenclatura de la gestió universitària* de la Xarxa Vives d'Universitats que sorgia de la necessitat de crear una terminologia i una nomenclatura específica per explicar en anglès el nostre model universitari. Actualment, en aquest projecte hi ha implicades 13 universitats.

El treball es va centrar, en una primera etapa, en els termes que presentaven dificultats per expressar-los en anglès. Posteriorment s'hi van afegir entrades que, encara que no presentaven problemes de traducció, donaven completesa al treball. Una de les primeres dificultats que es va constatar és el fet que els models organitzatius universitaris no són simètrics entre el nostre país i els països de parla anglesa i, a més, en aquests països anglòfons tampoc no hi ha homogeneïtat, ni en model ni en nomenclatura.

## 2. La nomenclatura interuniversitària

*"You might sometimes feel that the university is a bit like an alien world, with a language all of its own!"*

(Presentació de la Nomenclatura universitària de la Universitat de Greenwich)

Pel que fa a la nomenclatura, hi ha força diferència entre el català/castellà i les equivalències en llengua anglesa, atès que els termes en català i castellà corresponen a conceptes que estan ben delimitats en la realitat catalana i espanyola, i les denominacions d'aquestes

dues llengües estan fixades per documents legals i normatius que fan referència a les universitats de l'Estat espanyol.

En el cas de l'anglès, en canvi, sovint no hi ha un terme corresponent o n'hi ha diversos amb matisos diferents, ja que la realitat universitària és diferent de la catalana o espanyola. Cal tenir en compte, també, com a dificultat afegida, que no ens referim a la realitat d'un país concret (com podria ser el Regne Unit o els Estats Units d'Amèrica), sinó que la versió en anglès de la nomenclatura universitària té l'objectiu de servir a un públic internacional i, per tant, ha de poder ser comprensible per a un usuari de qualsevol país.

A continuació us mostrem concretament alguns exemples que il·lustren la complexitat de trobar equivalències en anglès per a les corresponents denominacions en català i castellà.

### 2.1. Nom de la universitat

El primer debat que genera la sistematització de la nomenclatura universitària el trobem ben bé amb allò més bàsic, és a dir, amb el nom de la universitat. Hi ha institucions en què això no suposa cap dificultat (University of Alacant, per exemple), però en altres casos, com pot ser el de la Universitat Autònoma de Barcelona (UAB) o la Universitat Politècnica de Catalunya (UPC), el nom en anglès no resulta tan evident i indueix a una proliferació de formes, algunes de les quals són flagrantment agramaticals i d'altres abusen de la creativitat traductora.

El nom institucional és un camp on cada universitat destina esforços a l'hora de consensuar una sola forma, perquè la coexistència de denominacions paral·leles disminueix l'impacte internacional de la institució i no permet visualitzar, per exemple, tota la recerca que s'hi ha dut a terme. La Universitat Autònoma de Barcelona i la Universitat Politècnica de Catalunya opten per utilitzar sempre la denominació catalana, amb independència de la llengua del text en què apareix.

### 2.2. Tipologies de professorat

Les denominacions que trobem dins d'aquest apartat es corresponen a una tipologia establerta a partir del tipus de vinculació laboral i de la categoria a dins de la universitat.

En el cas de la tipologia de professorat, les implicacions personals són molt més destacades que en altres àmbits, i també ho són les intervencions polítiques. Un equip rectoral pot admetre com a pròpies unes formes determinades per a l'anglès, però quan hi ha eleccions i canvi d'equip aquestes primeres formes planificades poden no ser assumides com a pròpies pel nou equip rectoral i es demana al servei lingüístic de proposar-ne unes altres. En la resta de branques temàtiques, llevat potser dels termes descriptius dels càrrecs directius, gairebé no hi ha incidència política sobre la terminologia normalitzada.

Podem agrupar els casos sobre tipologies de professorat segons les diferents problemàtiques:

**Anacronisme.** Una complexitat afegida en la tasca terminològica és la necessitat de recollir no només les formes vigents de la tipologia del professorat, sinó que també cal documentar les tipologies antigues que una part del personal acadèmic encara té assignades fins que es jubili. És el cas, per exemple, del terme "professor ajudant": és una categoria d'un sistema antic i que ja no s'aplica a professorat nou, però actualment encara trobem professorat que va ser contractat amb aquesta categoria i que, per tant, la conserva.

**Noms no exitosos per la forma.** Trobem un bon exemple d'una forma que té un nom poc clar en l'escàs èxit que van tenir en una universitat les formes "tenure-track lecturer 1" i "tenure-track lecturer 2", que feien èmfasi en els diferents estadis (1 o 2) de la carrera acadèmica (lector i agregat en català), i que en un determinat moment van ser consensuades amb el vicerector de Personal Acadèmic. Atesa la poca transparència del terme (no queda clar si 1 fa referència a l'estadi inicial o bé l'estadi més alt), el seu successor en el càrrec va demanar que es trobessin unes formes més consolidades i que, sobretot, no se centressin en el "tenure" o carrera acadèmica, sinó en l'estatus professional.

**Falsos amics.** De vegades la tria espontània que es fa de l'equivalent en anglès té més a veure amb la semblança amb la forma catalana que no pas amb el significat, que pot ser ben diferent en anglès. És el cas de "professor associat" i "associate professor". Si en català "associat" implica una certa precarietat contractual, en anglès indica, contràriament, que s'ha assolit un cert rang, similar al del professor titular. Hi ha alguns professors que, tot i que més o menys coneixen la diferència, en determinats casos no són curosos amb l'ús que en fan.

De manera semblant, ens trobem amb situacions en què hi ha qui creu que un terme en anglès té un significat en català que no té; per exemple, "tècnic superior" i "senior officer".

**Diferències segons el context.** Un altre cas és la necessitat de crear termes diferenciats per a dues categories de professorat, "professor titular" i "professor agregat", que si bé des del punt de vista de la carrera acadèmica impliquen un rang semblant, contractualment depenen de dues administracions diferents: l'administració espanyola o l'administració catalana. Alguns usuaris perceben que els cal un terme diferenciat en anglès per no apropiat-se d'una posició semblant a la seva però que no és ben bé la seva. En la cerca d'equivalents en anglès s'ha hagut de fer front al fet que, des del punt de vista del progrés en la carrera acadèmica, ambdós termes són gairebé idèntics, però no és acceptable, d'acord amb el context de les nostres universitats, que comparteixin la mateixa forma.

**Prestigi i adequació.** En el cas de la nomenclatura, específicament en la denominació dels tipus de professorat, hi ha una qüestió de prestigi percebut o sentit, en què es vol assumir com a pròpia la forma utilitzada en un país de referència per a un professor; per exemple, qui ha estat als Estats Units d'Amèrica tendeix a usar les formes estatunidenques. Per aquesta raó, en les formes normalitzades a la Universitat Autònoma de Barcelona (UAB), des del primer moment es recull com a possible equivalent el terme "lecturer" i "professor", atès el valor similar que tenen els dos conceptes depenent del sistema de referència (britànic o americà). Cada professor tria en funció del que considera més adient al seu rang, en funció del que percep com a més prestigiós o bé d'acord amb el context internacional en què es mou.

### 2.3. Càrrecs

En aquest apartat es tracta el cas específic de la màxima autoritat universitària, "rector", que afecta també les formes que se'n deriven, com "vicerector". La implicació política i personal és, en aquest cas, més evident que mai. D'una banda, hi ha qui opta per la forma "president", extensa amb profusió en les universitats americanes i que té un paral·lisme evident amb el món empresarial, i hi ha qui considera que cal una denominació més

propera a l'original, "rector", encara que no acabi de tenir les mateixes reminiscències en llengua anglesa.

### 2.4. Ortotipografia: majúscules i minúscules

Aquestes resistències, que no són exclusives de la nomenclatura, estan vinculades amb el fet de voler fer servir la majúscula en casos en què, per qüestions de criteris d'estil, es fa servir la minúscula. Passa sovint en càrrecs universitaris, per exemple "rector" vs. "Rector". Es tracta de resistències vinculades més aviat amb l'acceptació de criteris d'estil, però que actuen com a elements tensionadors en la nomenclatura.

### 2.5. Variants d'anglès: britànic o americà

Podríem dir que davant la disparitat de solucions, les universitats del nostre àmbit lingüístic opten, des d'un punt de vista institucional, més aviat per l'anglès britànic, més proper a l'àmbit cultural català i, sobretot, dins del context de la Unió Europea. No obstant això, una bona part del professorat de les nostres universitats té com a referent l'anglès americà, que molt sovint també està molt difós, per bé que el coneixement global del sistema universitari nord-americà sigui, en la gran majoria de casos, parcial i incomplet i, per tant, no sistemàtic.

D'altra banda, cal tenir en compte que, com ja hem dit abans, amb la nomenclatura en anglès ens adrecem a un públic internacional que molt sovint empra l'anglès com a *lingua franca*, però que no el té com a llengua pròpia. En aquest sentit, si ens fixem en les procedències dels estudiants internacionals a les nostres universitats, trobem que, per exemple, a la UAB el curs 2016-2017 només hi havia un 13 % d'estudiants internacionals procedents de països anglòfons (160 sobre 1.250 estudiants de mobilitat).

Aquests casos tractats anteriorment il·lustren la dificultat de treballar en àmbits tan centrals de la vida universitària, amb la qual cosa la tasca terminològica és analitzada amb deteniment pels estaments universitaris i sovint hi ha comentaris, queixes o sol·licituds de canvis. Així, doncs, la necessitat que les denominacions siguin acceptades pels usuaris ha comportat que s'hagin introduït canvis en la proposta inicial, com en el cas de les tipologies de professorat. Si dins d'una mateixa institució en certs casos és complicat arribar a un acord, establir acords interuniversitaris compartits per la totalitat de les universitats resulta encara molt més difícil. Aquest fet ha comportat que la idea inicial de crear una nomenclatura única i consensuada per a totes les universitats s'hagi diluït una mica: si bé una bona part de les àrees temàtiques tractades en la nomenclatura encara és compartida, en alguns camps concrets com ara el professorat o la designació del rector, cada universitat ha necessitat adaptar-les i crear un subproducte que reculli les particularitats de la seva institució. Lluny de veure-ho com una feblesa, cada institució valora aquesta capacitat d'adaptació del producte com una oportunitat de posar-hi un segell personalitzat en una reduïda minoria de termes, amb la qual cosa l'adapta a la seva realitat i li permet sentir-la més seva.

El fet que faci deu anys que hi treballem ens ha permès d'una banda veure que es tracta d'un projecte sòlid i continuat, i de l'altra observar les dificultats d'implantació d'algunes denominacions, així com les necessitats d'adaptar i ajustar els termes proposats a les peticions dels usuaris.

### 3. El cas de terminologia tècnica i científica en l'àmbit universitari

Paral·lelament al treball que es fa amb la terminologia de la gestió universitària, els serveis lingüístics de les universitats també duen a terme un treball de difusió i millora de la terminologia tècnica i científica en els textos institucionals i també d'ús docent.

Observem, en general, que també existeixen nombroses diferències entre la terminologia tècnica que usa el professorat i la terminologia validada, tot i que, a diferència de la terminologia de l'àmbit de la gestió universitària que presentava problemes amb la denominació en anglès, la major part de divergències les trobem en els termes en català i castellà i només en alguns casos puntuals en anglès.

#### 3.1. Sobre les resistències a la terminologia normalitzada

La presència i persistència dels anglicismes, fins i tot en els casos en què la proposta en català té ja una certa tradició, en general està associada a aspectes sociolingüístics. Veiem-ne alguns exemples:

**El criteri de transparència.** El professorat o els responsables dels mitjans de comunicació de la universitat apellen a la intercomunicació i la comprensió amb l'argument "tothom coneix el terme anglès".

P.e. una "start-up" en lloc de "empresa emergent" o una "spin-off" en lloc d'"empresa derivada".

**L'estatus de l'anglès.** L'usuari atorga un estatus principal a l'anglès, és a dir, percep l'anglès com una llengua cosmopolita, moderna, llengua de la ciència i la tècnica.

P.e. "coworking" en lloc de "treball cooperatiu", "showroom" en lloc de "sala d'exposicions".

**El grau de "permeabilitat" als manlleus.** Sovint l'usuari no veu la necessitat de "crear-inventar" un terme en català, ja que ha integrat en el seu llenguatge d'especialitat, de manera natural, el manlleu i el considera part de la seva llengua.

P.e. el "backup", la "home", una "scape room", el "bullying"...

**La captació d'estudiants estrangers.** Existeix una relació complicada entre màrqueting i llengua en general, aplicable també a la terminologia. En determinats materials que tenen finalitats de marxandatge de la universitat es volen els anglicismes o les paraules més conegudes.

També trobem termes que provenen d'una traducció lineal o al més propera possible (calcs, falsos amics) ja que o bé l'usuari no es planteja que existeixi un terme normalitzat diferent o bé considera que el fa fàcilment reconeixible per als lectors del text. Per posar un exemple, en l'àmbit de l'economia ens trobem el terme anglès "comfort letter" traduït erròniament com a "carta de confort" en lloc del terme correcte: "carta de suport".

També hi ha exemples de calcs erronis en l'àmbit de la gestió universitària. Per exemple, per a "curs acadèmic" utilitzen la denominació en anglès "academic course" en lloc de la denominació correcta "academic year".

#### 3.2. Observacions sobre la implantació

Alguns organismes com ara el Termcat estableixen mecanismes complexos per valorar la implantació o contràriament per valorar la força d'arrelament de la terminologia espontània que supleix la terminologia normalitzada. En el cas dels serveis lingüístics de les universitats

podem valorar si les formes s'han acceptat o no a través de diferents mecanismes no sistemàtics i en general poc quantificables:

A través del textos que es corregeixen i tradueixen al servei lingüístic podem veure que hi ha denominacions amb certa tradició en català que apareixen sovint en anglès encara que nosaltres hem fet diverses accions per substituir-los.

En són exemples "e-learning" en lloc d'"aprenentatge en línia", "e-mail" en lloc de "correu electrònic" o "comunicacions sense fils" (en lloc de la forma correcta "comunicacions sense fil", relacionat amb el plural de castellà "inalámbricas").

També observem que una denominació no és ben acceptada a través de peticions explícites de fer cas omís d'alguna de les esmenes proposades des del servei en els documents institucionals. Per exemple, en textos de captació d'estudiants "networking" en lloc de "treball en xarxa" o "software" en lloc de "programari".

A través de textos publicats al web que no han passat pel circuit de revisió. Per exemple, en informàtica, "big data" en lloc de "dades massives" o "heaps" en lloc de "monticles".

Així mateix, quan elaborem llistes o glossaris en col·laboració amb professorat universitari podem obtenir informació sobre termes en què hi ha una clara oposició per part de la comunitat per utilitzar el terme normatiu.

### 4. Sobre els aspectes generals d'entorn

Podem observar alguns factors d'entorn que fan difícil en l'àmbit universitari acostar la terminologia espontània a la terminologia planificada.

D'una banda, la rapidesa amb què apareixen nous camps de recerca i amb què els termes es tornen obsolets i també la diversitat d'àrees de coneixement de la universitat fan difícil acotar l'objectiu de normalització-difusió i fan difícil que un procés llarg com el de l'estudi dels termes i la presa de decisions avanci a la velocitat que requereix la producció de textos.

De l'altra, la dificultat de controlar tota la producció universitària: la dificultat d'establir circuits per a la revisió dels materials en les tres llengües (català-castellà-anglès) que s'adaptin als calendaris acadèmics i també el fet que és inassumible en costos econòmic i humà la revisió de tota la producció escrita que genera la universitat amb alta ocurrència de terminologia especialitzada i que requereix una cerca minuciosa.

Malgrat tot, hem de remarcar positivament que l'accessibilitat de materials tècnics, normatives, textos legals a través d'internet ha fet que actualment la creació espontània sigui en molts casos la font base del treball terminològic. Poder disposar de dades quantitatives que mostren un alt grau d'acceptació per part dels parlants és en general un gran avantatge per a l'estudi terminològic i pot contribuir a no crear més distància entre la terminologia espontània i la planificada.

## 5. Accions per fixar la terminologia i la nomenclatura planificada

Observem, cada vegada més, que no és suficient l'esforç metòdic de crear recursos lingüístics i que cal dedicar també una part de la nostra feina a difondre o fer conèixer el treball terminològic i de nomenclatures que es du a terme des dels serveis lingüístics i també des de les institucions normalitzadores.

Així doncs, la difusió de la terminologia planificada és essencial per minimitzar la proliferació innecessària de sinonímia, calcs i barbarismes en terminologia o nomenclatura. En aquest sentit la Nomenclatura universitària de la Xarxa Vives es difon en la col·lecció de diccionaris en línia allotjada al web del Termcat per millorar l'impacte d'ús.

Algunes de les accions senzilles que internament hem dut a terme per poder fer arribar a la comunitat universitària els nostres treballs són:

- crear recursos específics d'acord amb les peticions de les escoles i facultats. Crear apartats en el web d'errades freqüents.
- l'ús del Twitter per difondre els neologismes.
- posar notes explicatives en els textos corregits en què expliquem que el canvi està justificat perquè existeix un terme normalitzat.
- explicar en els cursos de formació al personal d'administració on trobar els termes o les denominacions correctes amb exercicis a mida en què s'utilitzen les errades més freqüents per intentar fer-los adonar.
- elaborar bases de dades o llistes de nomenclatura institucional i enllaçar-los en llocs estratègics.
- difusió de notes de premsa institucional per promocionar l'actualització dels recursos.
- convocatòries de revisions de material docent, (essencial perquè conté un alt grau de terminologia tècnica).
- vocabularis específics per àrees com ara doctorat, relacions internacionals, etc.
- crear, de manera conjunta amb altres àrees i oficines de la universitat (unitats de gestió acadèmica, de recerca, etc.), protocols i processos de gestió per a la revisió lingüística dels documents i per fixar el paper normatiu i institucional de la nomenclatura i assegurar-ne l'aplicació. Cal també garantir que les decisions posteriors siguin coherents amb les que ja hi estan incloses.

## 6. Conclusions i reptes de futur

El treball en xarxa dins de l'àmbit universitari ha contribuït a la detecció dels casos polèmics en què cal incidir i arribar a un consens per evitar multiplicar la terminologia espontània. Tot i així, com a serveis lingüístics hem d'acceptar certes excepcions en el consens degudes a variables que escapen a la nostra capacitat de decisió.

Davant d'algunes resistències a acceptar les formes normalitzades els serveis lingüístics trebalem en l'elaboració de recursos, busquen estratègies que encaixin en els circuits de treball universitaris i també dediquen esforços a la difusió dels termes i a la sensibilització per a la qualitat lingüística.

Per tant, ens proposem la millora dels canals d'informació cap als nostres usuaris, és a dir millores en la difusió de la nomenclatura consensuada i de la terminologia normalitzada pels organismes pertinents que evitin la creació de noves denominacions per desconeixement.

També volem continuar el treball en noves branques temàtiques en què es detectin possibles divergències i que recullin les noves denominacions abans que s'implantin.

I, finalment, volem crear a partir de la mateixa nomenclatura glossaris adaptats als estudiants que siguin accessibles en els seus llocs de consulta habitual i que incorporin definicions que els ajudin a accedir al coneixement i l'entesa del nostre sistema universitari.

## Mots-clés

ganterie

terme technique

terminologie  
diachronique

## Résumé

Le métier de gantier date de l'époque médiévale et la transmission de la pratique de la fabrication du gant sort de la voie orale, typique des ateliers clos des origines, pour devenir, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, une transmission écrite.

Nous analysons ici les principaux phénomènes terminologiques du vocabulaire historique de la ganterie ainsi que les phases que traverse le terme technique vu en tant que phénomène évolutif.

# Le vocabulaire du gantier du XVIII<sup>e</sup> au début du XX<sup>e</sup> siècle : naissance et diffusion d'une terminologie spontanée

**Patrizia Guasco**

Università Cattolica del Sacro Cuore, Milano

## 1. Introduction

Le métier de gantier date de l'époque médiévale et la fabrication du gant représente depuis toujours un artisanat nécessitant un grand savoir-faire ainsi que beaucoup de précision. La transmission de la pratique de fabrication du gant sort de la voie orale, typique des ateliers clos des origines, pour devenir, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, une transmission écrite.

L'art du gantier sera décrit tout d'abord dans les encyclopédies du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup> et par la suite expliqué dans les manuels techniques des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles (Quemada, 1978 : 1226)<sup>2</sup>. À partir du XVII<sup>e</sup> siècle, certains mots de ce vocabulaire technique passent dans les

1. Outre l'*Encyclopédie* dirigée par Diderot et d'Alembert, deux autres encyclopédies se développent tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle : la *Description des arts et métiers* par l'Académie des Sciences et l'*Encyclopédie méthodique* éditée par Panckoucke.

2. Les principaux manuels techniques auxquels nous avons fait référence sont au XIX<sup>e</sup> siècle les *manuels Roret* (*Manuel du fabricant de gants considéré dans ses rapports avec la mégisserie, la chamoiserie et les diverses opérations de teinture qui s'y rattachent, enrichi de notions empruntées à la physique, à la chimie et autres sciences*, par Vallet d'Artois, 1835 et le *Nouveau manuel complet du chamoiseur, du maroquinier, du mégissier, du teinturier en peaux, du fabricant de cuirs vernis, du parcheminier et du gantier, contenant la description des outils, des appareils, des machines et des procédés les plus récents en usage dans ces diverses industries*, par Julia de Fontenelle, Vallet d'Artois et Maigne, 1893) et au XX<sup>e</sup> siècle, le *Petit manuel du gantier* de Pierre Bouvier (1921) et le *Manuel de ganterie* de Camille Toulouse (1927). Au cours du XX<sup>e</sup> siècle, les manuels techniques et les formations professionnelles deviennent de plus en plus nombreux et importants. Le savoir technique et sa transmission passent d'une forme d'enseignement dite « audiovisuelle » car cette formation directe, sur le tas, était transmise – comme le dit Quemada – non seulement par la parole mais aussi par le geste, à une formation écrite sous forme d'ouvrages techniques.

colonnes des principaux dictionnaires universels, des dictionnaires des arts et métiers ou encore des dictionnaires techniques et technologiques.

L'époque la plus significative pour l'essor du vocabulaire du gantier est sans doute le XVIII<sup>e</sup> siècle, une époque où « l'accroissement du lexique s'est fait avec le plus de liberté » (Walter, 1988 : 143). C'est à cette période que le besoin de nommer de nouveaux objets et de nouveaux concepts devient de plus en plus pressant suite surtout à l'apparition de nouvelles techniques, outre le foisonnement des idées philosophiques et la transformation des structures sociales (*ibid.*).

L'ouvrage en langue française qui représente le mieux cet engouement – entre autres choses, pour le classement et la description des métiers et des techniques qui en découlent – est sans aucun doute l'*Encyclopédie* dirigée par Diderot et d'Alembert à partir de 1751. Elle reflète ce nouvel état d'esprit qui caractérise le siècle des Lumières, à savoir « le désir de nommer ce qui change dans le monde et de libérer la pensée » (Rey, 2008 : 63), tout en enrichissant et en précisant l'expression de cette même pensée.

De surcroît, comme l'affirme Rey, cette œuvre « donne au vocabulaire français le sceau de la modernité » (*ivi* : 64) étant donné que le « Bel usage » et le « Bon usage » (Walter, 1988 : 43) ne sont plus, à cette époque, la préoccupation principale. Ce sont les termes des arts et des métiers, donc les termes techniques, outre les termes scientifiques, qui sont accueillis sans restriction par les auteurs de l'*Encyclopédie*, cela, afin de répondre au besoin pressant de mise en ordre des connaissances. Les sens des mots se précisent, la description des gestes et des outils est de plus en plus rigoureuse (*ibid.*).

Il en va de même pour les dictionnaires, généraux et spécialisés, qui reflètent à leur tour l'enrichissement et la libération des connaissances (Rey, 2008 : 64). Il s'agit là de sources imprimées qui ont contribué, tout comme les encyclopédies du XVIII<sup>e</sup> siècle et les manuels techniques des siècles suivants, à fixer la représentation des vocabulaires des techniques et à en codifier l'usage (Quemada, 1978 : 1156)<sup>1</sup>.

Notre étude<sup>2</sup> est consacrée à l'analyse du vocabulaire du gantier, menée selon une approche historique qui traverse trois siècles – du XVIII<sup>e</sup> siècle aux trente premières années du XX<sup>e</sup> siècle –, cela afin d'illustrer la richesse et la complexité de ce vocabulaire non seulement du point de vue linguistique mais aussi culturel, car les contextes sociologique et historique jouent un rôle important dans la constitution et l'évolution même du vocabulaire.

1. Dans un article publié dans *La Crusca per voi*, Maria Teresa Zanola (2015 : 2-7) signale, entre autres choses, le projet précurseur de Leopoldo de' Medici et de Filippo Baldinucci relatif à l'enrichissement de la troisième édition du *Vocabolario degli Accademici della Crusca* (1691) avec la terminologie des arts et métiers. De plus, elle rappelle que de' Medici fut le premier qui mena des enquêtes terminologiques à travers des interviews réalisées auprès des artisans de l'époque; cela non seulement pour collecter les termes techniques mais aussi pour rendre compte des différentes phases et des diverses modalités d'élaboration de chaque métier.  
2. Nous faisons ici référence à notre travail de thèse doctorale – De la peau au gant : patrimoine industriel et terminologique français – soutenue au mois de mars 2016 à l'université Parthenope de Naples.

## 2. Approche méthodologique et corpus

Étant donné le caractère historique de notre démarche, c'est de la dimension temporelle de ce vocabulaire<sup>1</sup> et de l'évolution de ces mots dont il est surtout question ici. Nous présenterons donc les différentes étapes qui sont à la base du processus de dénomination – du foisonnement néologique transitoire (Guilbert, 1965 : 331) à la stabilisation du terme dans la langue spécialisée –, de même que les mécanismes de formation des termes. Cela nous permettra de mieux comprendre pourquoi nous considérons que ce vocabulaire appartient à ce qu'on appelle la terminologie spontanée, forgée sur le terrain par les artisans-gantiers.

Notre perspective s'insère donc dans la branche diachronique de la terminologie. Les études diachroniques de terminologie<sup>2</sup> sont encore considérées, par les ouvrages consacrés entièrement à la terminologie, comme appartenant à un domaine relativement peu exploré (Dury, 1999 : 485)<sup>3</sup> bien que la perspective d'étude historique qu'ils ouvrent permette de faire ressortir l'évolution diachronique des concepts<sup>4</sup> et, par conséquent, des termes constituant un vocabulaire spécialisé. Il s'agit là d'une approche nouvelle des termes et des concepts qui dépasse la Théorie générale de la terminologie (TGT)<sup>5</sup> pour laquelle l'évolution des concepts n'est pas un phénomène à étudier étant donné que les concepts sont statiques, et que, s'ils ne le sont pas, la perspective strictement synchronique qu'elle adopte, les traite de cette façon (Cabré, 2000 : 12)<sup>6</sup>.

Il est vrai qu'il y a eu des évolutions depuis et qu'une partie des principes de base de la terminologie wüsterienne a été remise en cause – la monoréférentialité, l'univocité, l'absence de connotation, la fixité des domaines –, d'autres approches se sont développées en terminologie, telles que l'approche sociocognitive de Temmerman pour laquelle les aspects diachroniques sont nécessaires dans l'étude d'une terminologie (Humbley, 2011 :

1. Dans notre étude, les termes techniques caractérisant le vocabulaire historique du gantier ont été divisés en deux macrocatégories ou sous-domaines : le « travail » et les « outils ».  
2. On trouve aussi « terminologie rétrospective » (Humbley, 2011) et « terminochronie » (Møller, 1998).  
3. Dury et Picton (2009), dix ans après ce premier article, considèrent que la dimension diachronique n'est toujours pas assez exploitée en terminologie comme elle le mériterait. En revanche, Humbley (2011) ne partage pas cette vision, car il considère que « la diachronie, naguère parent pauvre de la terminologie, fait aujourd'hui l'objet d'un regain d'intérêt » et de citer plus loin les principales et nombreuses initiatives visant à explorer cette dimension, à savoir les travaux de l'école française de lexicologie (Matoré et Wexler), de Quemada (notamment son étude consacrée à la formation des vocabulaires techniques en français), de Guilbert (tout particulièrement l'analyse conduite sur le vocabulaire de l'aviation), le volume collectif publié par de Schaetzen et les articles réunis par Candel-Gaudin, qui marquent d'après l'auteur un véritable tournant dans les études diachroniques du vocabulaire en France.  
4. À ce propos, Dury (1999) considère que l'identité conceptuelle ne peut pas être décrétée à priori en terminologie.  
5. La TGT, officiellement fondée au début des années 1970 par INFOTERM, a remplacé la VGTT (*Théorie générale de la terminologie de Vienne*) introduite par Wüster en 1931 (Dury, Picton, 2009 : 32).  
6. Dans l'article cité précédemment, Dury et Picton (2009) signalent un manque d'intérêt de la part de la communauté scientifique à étudier davantage la dimension diachronique en terminologie. Cela serait dû au postulat selon lequel il est possible de fonder un système sémiotique optimal bâti uniquement sur la logique. Toute approche diachronique en serait donc exclue. De plus, elles indiquent les obstacles qui seraient à l'origine d'une tradition terminologique favorisant l'approche synchronique, à savoir, les obstacles d'ordre technique (outils informatiques d'analyse des corpus diachroniques), d'ordre pragmatique (une rentabilité majeure et un éventail d'applications plus vaste offerts par la dimension synchronique) et d'ordre psychologique (un intérêt majeur pour étudier ce qui est statique).

52). Il n'en reste pas moins que le principe d'un traitement synchronique strict demeure peut-être le seul postulat le moins remis en cause (Dury, Picton, 2009 : 32).

Quant à notre corpus diachronique, il est de type ouvert ou dynamique (*ivi*: 37) – il contient des documents couvrant la plupart des années de la période étudiée – et il est divisé en trois sous-corpus en fonction des siècles analysés, à savoir le XVIII<sup>e</sup>, le XIX<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup> siècle. Le sous-corpus le plus ancien – c'est-à-dire celui qui fait référence aux ressources du XVIII<sup>e</sup> siècle – sert de point de comparaison pour l'analyse de tous les autres.

Notre corpus répond au critère de contrastivité (Condamines, Rebeyrolle, Soubeille, 2004 : 548)<sup>1</sup>:

L'une des façons d'observer l'évolution étant de se fonder sur des comparaisons, il est crucial de partitionner les textes du corpus en plusieurs groupes (au moins deux) en s'appuyant sur des critères externes pertinents pour le projet visé. Afin de mettre en relation des fonctionnements linguistiques avec une évolution diachronique, les textes sélectionnés doivent être échelonnés dans le temps et sur une période la plus étendue possible. (Condamines, Rebeyrolle, Soubeille, 2004 : 548-549)<sup>2</sup>

En revanche, notre corpus ne respecte pas tout à fait le critère de l'homogénéité<sup>3</sup>, puisqu'il contient des typologies textuelles différentes, pouvant varier en fonction du découpage chronologique considéré: encyclopédies, manuels<sup>4</sup>, brevets et dictionnaires techniques. Le corpus a été divisé en sources textuelles, à savoir les manuels et les brevets – permettant de reconstruire l'apparition et de repérer les premières attestations écrites des termes –, et en sources encyclopédiques et lexicographiques, c'est-à-dire les encyclopédies et les dictionnaires techniques<sup>5</sup>, permettant de vérifier la définition des unités terminologiques, la date de leur première attestation écrite ainsi que l'étymologie.

Les sources, à partir desquelles le dépouillement manuel a été réalisé, représentent donc le point de départ de notre travail qui se propose de rendre compte de l'évolution à la fois des techniques et du vocabulaire de la ganterie. Ces documents hétérogènes reflètent l'évolution du savoir technique et de la modalité textuelle de sa transmission, cela à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle – lorsque les corporations disparaissent définitivement –, jusqu'aux trente premières années du XX<sup>e</sup> siècle, des années qui marquent l'essor des premières écoles de ganterie un peu partout en France.

1. Ce même critère est aussi cité par Dury et Picton (2009 : 37).

2. Dury et Picton (2009) parlent à ce propos de corpus « en continu », à savoir un corpus contenant des documents qui couvrent, si possible, toutes les années de la période étudiée. De plus elles ajoutent qu'un corpus de ce type permet aussi de respecter l'exigence de contrastivité, car le corpus étant divisé en sous-corpus, l'un d'entre eux (en général le plus ancien) servira de point de comparaison pour l'analyse de tous les autres.

3. Cela est dû aussi au fait que la diffusion des connaissances techniques prend de l'ampleur au fur et à mesure que les siècles avancent. Par conséquent, d'un côté les typologies textuelles destinées à transmettre le savoir technique changent et de l'autre le volume d'informations ainsi que les détails augmentent au fil des siècles.

4. Toutefois, cette typologie textuelle est assez constante, car elle fait partie du sous-corpus du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle.

5. Pour les critères de sélection des sources composant notre corpus nous avons fait référence notamment à l'œuvre de Cabré (1993).

### 3. Principaux phénomènes terminologiques étudiés

Les mouvements s'opérant au niveau des concepts spécialisés, dérivant de l'évolution de la technique, se répercutent dans la langue du domaine concerné devenant ainsi des mouvements terminologiques. Les dynamiques que nous avons suivies et que nous présentons ici sont aussi bien de type onomasiologique que sémasiologique.

Les principaux phénomènes terminologiques analysés concernent l'évolution des termes appartenant au vocabulaire historique de la ganterie ainsi que l'évolution de ce même vocabulaire. C'est de la description des phases que traverse le terme technique, vu en tant que phénomène évolutif, dont il est aussi question dans notre travail.

À ce sujet, d'après les études diachroniques menées par Guilbert sur la formation du vocabulaire de l'aviation citées plus haut, un terme technique traverserait plusieurs étapes dans son cheminement dénomiatif jusqu'à devenir ce que Phal appelle un « mot fini » (Phal, 1970 : 95); c'est-à-dire jusqu'à ce qu'il se stabilise à l'intérieur du système terminologique d'une langue de spécialité (Morgenroth, 1994 : 6).

L'analyse que nous avons conduite a pris en considération l'évolution du signifiant (forme ou dénomination) et du signifié (sens ou signification)<sup>1</sup>. Selon Møller, le couple signifiant-signifié, étudié du point de vue évolutif, peut théoriquement se présenter en quatre combinaisons: 1) ni le signifiant ni le signifié ne changent; 2) le signifié seul change; 3) le signifiant et le signifié changent; 4) le signifiant seul change (Møller, 1998 : 428-429).

D'après l'auteur, la première combinaison peut être utilisée en tant que base de comparaison, la deuxième se réfère à l'évolution sémantique, la troisième relève du phénomène nommé « expansion » et la quatrième ferait référence au phénomène de la « réduction ».

Les principaux phénomènes que nous présentons ici sont les suivants: la métaphorisation; la pléthore synonymique ou surabondance terminologique (Zanola, 2014 : 22); l'expansion ou extension; la réduction (diachronique); la nécrologie terminologique et les termes anciens.

#### 3.1. La métaphorisation

C'est surtout au XVIII<sup>e</sup> siècle que le vocabulaire du gantier est caractérisé par ce phénomène. À cette époque, le vocabulaire est riche en images, en métaphores, plus expressif que le vocabulaire des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. En effet, il s'agit de dénominations très suggestives et affectives par rapport à des dénominations plus abstraites et plus systématiques qui caractériseront les siècles suivants issus de l'essor du machinisme (Quemada, 1978 : 1172).

Ce phénomène est sans doute le phénomène le plus intéressant pour notre étude, car il marque la nature spontanée de cette terminologie, née à la suite d'un besoin immédiat de dénomination.

D'après Morgenroth (1994 : 10), la métaphorisation, pour l'analyse diachronique, doit être considérée comme un phénomène nécessaire, objectif, au moment de la naissance d'un terme technique. Dans la plupart des cas, un terme technique est né dans l'atelier à la suite d'un processus de métaphorisation. Ce n'est qu'après, que le concept de ce terme obtient une dénomination plus exacte; cela se passe lorsqu'il est traité et défini par la

1. À ce propos, Morgenroth (1994 : 7-8) parle d'évolution de la dénomination et d'évolution de la signification.

science. Ces métaphores, créées sur le tas, nommées aussi métaphores nécessaires, sont donc destinées à être remplacées par un terme technique plus exact; leur imprécision étant due à un emploi populaire et à une connotation plus expressive par rapport au terme technique lui-même.

Ce n'est pas toujours notre cas, puisque des termes tels que «demoiselle» ou «lunette» ont survécu au fil des siècles. De plus, aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles on retrouve encore des termes qui sont le fruit de ce processus linguistique: tel est le cas de «main de fer» (utilisée par le coupeur-gantier pour déterminer la dimension au long du gant) ou de «main en bois» (outil servant à mettre en forme les gants).

Nous citons ici deux exemples de métaphorisation: «bâton à gant» et «demoiselle».

Il s'agit de deux outils complémentaires utilisés dans l'opération nommée «bâtonner un gant», réalisée après avoir fini le gant et consistant à élargir le gant sur la demoiselle avec des bâtons à gant afin de lui donner plus de forme. Le mécanisme de la métaphorisation est ici évident, notamment aussi pour les synonymes du terme «demoiselle», à savoir «pyramide» et «servante».

Pour «demoiselle» et «servante», le rapport de métaphorisation est avec la langue commune, les deux termes exprimant aussi, surtout le deuxième, la fonction de complémentarité. En revanche, pour «pyramide» le renvoi est plutôt à la forme de la construction antique (langue de spécialité de l'architecture). En ce qui concerne le terme «bâton à gant», les bases métaphoriques puisent dans l'univers quotidien.

La partie que Quemada consacre, dans son article cité plus haut, au procédé de la métaphorisation est très passionnante. L'auteur considère que:

les vocabulaires des métiers traditionnels ont pu bénéficier au plus haut degré des ressources de la métaphorisation. [...] D'autant que les petits groupes de professionnels constituent des communautés d'expériences et d'intérêts nettement circonscrites favorisant la connivence imaginative, base de ce procédé de dénomination, comme de tous les jeux de mots. [...] Le goût du secret joint aux tabous ou aux interdits linguistiques renforce la tendance métaphorique des terminologies populaires [...]. (Quemada, 1978: 1168-1169)

### 3.2. La pléthore synonymique ou surabondance terminologique

Ce phénomène était une préoccupation soulevée déjà par Jean-Elie Bertrand dans la Préface à la deuxième édition des *Descriptions des Arts et Métiers*. Le langage des artisans est caractérisé par «une multitude de termes techniques & de façons de parler analogues aux opérations, aux outils & aux machines employées. [...] Dans chaque art on a trop multiplié les termes. [...] Varier les termes sans nécessité, n'est-ce pas mettre un obstacle aux progrès des connaissances mécaniques? [...]» (Académie des Sciences, 1771: IX).

Plus loin Bertrand signale la confusion générée par la «multitude embarrassante de synonymes» qui est à craindre dans les domaines techniques de peur qu'une confusion dénominative ne se crée au détriment de la technique même et de la production qui en découle.

Diderot aussi, lorsqu'il se confronte à la langue des arts, fait le même constat quant au traitement terminologique des synonymes: «J'ai trouvé la langue des Arts très-imparfaite par deux causes: la disette des mots propres & l'abondance des synonymes. Il y a des outils qui ont plusieurs noms différents; d'autres n'ont au contraire que le nom générique,

«engin», «machine», sans aucune addition qui les spécifie» (Diderot, d'Alembert Le Rond, 1751-1772: 352-353).

Selon Morgenroth (1994: 9) le terme technique (unité lexicale faisant partie de la Terminologie) ne connaît pas de redondance car ce phénomène n'appartient qu'aux unités préterminologiques. La redondance peut donc s'expliquer par la précocité diachronique du terme observé ou encore par la métaphorisation; le stade précoce du système lexical en question, constaté dans le cadre d'une analyse diachronique, se manifeste par l'existence du phénomène connotatif et connominatif, à savoir la surcharge dénominationnelle et la surcharge sémantique.

Lorsque les concepts des termes sont traités par la science, ils finissent par obtenir une dénomination plus exacte, moins métaphorique, et par conséquent, on observe une diminution des formes concurrentes. Toutefois, au XIX<sup>e</sup> siècle, on retrouve encore ce phénomène avec le terme «découpoir», un instrument utilisé lors de la coupe, qui compte à cette époque trois synonymes: «emporte-pièce», «main de fer» et «patron de gant». Au siècle suivant, nous ne retrouvons que deux termes: «emporte-pièce» et «main de fer». Il est possible de supposer qu'il s'agisse aussi d'un phénomène ayant son origine dans les toutes premières phases de l'existence d'un nouvel outil.

Pour expliquer ce phénomène nous proposons encore les deux termes cités plus haut: «bâton à gant» et «demoiselle». Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le premier terme compte quatre synonymes: «fuseau», «renfermoir», «retournoir» et «tournegant». Le deuxième terme en compte deux: «pyramide» et «servante». Il en va de même pour l'opération nommée «bâtonner un gant», liée à ces deux outils, qui génère à son tour une pléthore de synonymes: «renformer un gant», «redresser les étavillons», «redresser les gants». «Bâton à gant» et «demoiselle» sont enregistrés au XVIII<sup>e</sup> siècle; seul «demoiselle» arrivera jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle; le premier sera remplacé par un de ses synonymes (voir plus loin, le phénomène de la nécrologie terminologique).

Le langage des artisans, riche d'une multitude de termes techniques et de synonymes pour désigner les opérations et les outils, notamment au XVIII<sup>e</sup> siècle, a représenté l'une des plus grandes difficultés dans la description des arts et métiers. Cela pourrait s'expliquer par le fait que le métier de gantier a été, au moins jusqu'en 1750, un métier la plupart du temps isolé; le manque de communication entre les multiples ateliers de France constituerait donc une cause importante de la redondance terminologique.

### 3.3. L'expansion ou extension

L'expansion, en tant que variation de la forme et du sens, étudie la capacité générative (composition et dérivation), le potentiel combinatoire et les séries paradigmatiques. Møller à ce propos se réfère à l'expansion formelle des termes de base, traduisant une spécialisation croissante de ces termes<sup>1</sup>.

Le phénomène de l'expansion du signifiant se répand surtout à partir du XIX<sup>e</sup> siècle, cela à cause de la nécessité de nommer de nouvelles techniques, de plus en plus complexes. Dans le sous-domaine du «travail», nous trouvons des termes de base, tels que

1. D'après Guilbert et Dubois (Morgenroth, 1994: 8), l'évolution concernerait aussi les significations, et cela s'exprimerait par un «surplus sémantique» sous forme de connotations qui déborderaient le concept proprement dit du terme.

« broderie », « coupe » ou « couture », qui se spécialisent par l'ajout d'un modifieur<sup>1</sup> comme par exemple : « à l'aiguille », « à la mécanique », « au crochet », « au plumetis », « aux ciseaux », « mécanique », « à la main », « au point de surjet ».

Ce phénomène caractérise aussi le vocabulaire du xx<sup>e</sup> siècle. Quant aux formes syntagmatiques, nous signalons des désignations nominatives formées d'une base et d'un élément spécifique. Les génériques – ayant la fonction de base – les plus utilisés à cette époque sont « couture » – qui génère « couture à la main », « couture au peigne », « couture Brosser », « couture en surjet », « couture piquée », « couture sellier » –, et « mise », qui produit « mise en cartonnage ».

Ce procédé existe aussi dans le sous-domaine des « outils » qui s'enrichit à cette époque de termes se référant à des machines nouvelles. Les syntagmes dénominatifs sont constitués d'une base générique, comme par exemple « machine » ou « métier », à laquelle des éléments déterminants stables s'ajoutent, indiquant sa destination : « à coudre », « à coudre les gants ordinaires », « à coudre les gants piqués », « à couper les gants de peau », « pour le dressage et le gaufrage des gants », « à broder ».

Le mécanisme morphologique le plus récurrent dans la formation des hyponymes est sans doute celui de la dérivation syntagmatique avec préposition, où le terme de base est suivi de la préposition et d'un autre terme. Souvent, comme le dit Brunot, ces dénominations « arrivent à être non seulement longues, mais interminables » (Brunot, 1930 : 420); ce n'est pas vraiment notre cas, mais nous avons collecté des dénominations qui sont de vraies descriptions de l'outil. D'ailleurs avec la multiplication des machines, un nom général ne suffit plus; d'où la diffusion de ce phénomène.

Si nous analysons les constructions dénominatrices du sous-domaine « outils » appartenant au xx<sup>e</sup> siècle, nous pouvons remarquer que les dénominations des machines nouvelles, faisant l'objet de la construction d'unités lexicales nouvelles (forme et sens), appartiennent pour la plupart à la catégorie des périphrases dénominatrices. D'après Quemada et Brunot, ce type de construction correspondrait au mieux à la démarche analytique d'une pensée à la recherche d'une désignation ce qui coïnciderait souvent à une étape dénominateur provisoire, donc qui est proche de l'invention proprement dite.

À cet égard, Quemada explique ce qui suit :

Les nouveaux types de dénominations ont été systématisés à l'ère industrielle permettant de dégager des modèles caractéristiques. Il s'agit d'une part de formations périphrastiques et syntagmatiques, avec leurs corollaires, ellipses et abréviations, et d'autre part de constructions par composition ou dérivation. Les désignations techniques, à la recherche de la formulation la plus satisfaisante, peuvent en user successivement ou même simultanément. Et l'on peut vérifier, surtout depuis 1780, que la dénomination la plus généralement admise n'est pas souvent acquise d'emblée, mais qu'elle s'établit à travers des tâtonnements et des réalisations concurrentes. (Quemada, 1978 : 1179)

Le recours à la périphrase serait en outre la désignation préférée des patentes et des brevets. Tel est le cas des machines inventées et produites par la maison Raymond de Grenoble : « balancier automatique pour la fente des gants de peau, balancier automatique

1. Terme utilisé par Condamines, Rebeyrolles et Soubeille (2004 : 550).

pour la fente des pouces et fourchettes pour gants de peau, fendeuse automatique de bords, de bandelettes et bandes diverses pour gants de peau, petite doleuse électrique pour gants de peau ».

### 3.4. La réduction (diachronique)

Il s'agit d'une variation uniquement de la forme (acronymes, sigles, mots-valises, composés par juxtaposition), c'est-à-dire qu'à « une chaîne diachronique de signifiants correspond un signifié présumé constant » (Møller, 1998 : 428).

D'après Morgenroth (1994 : 10), le terme technique est un phénomène évolutif et lorsqu'il apparaît, sa dénomination est caractérisée par une forme plus complexe, redondante, qualifiée selon les termes de Dubois de « cas marqué ». Cette forme complexe se réduit au fur et à mesure de son emploi.

Plus loin dans son ouvrage, Morgenroth cite la thèse de Martinet sur « l'économie du langage », selon laquelle un terme technique nouveau ayant une forme redondante satisfait dans un premier temps les besoins communicatifs des locuteurs uniquement parce qu'il est nouveau. À partir du moment où ce terme commence à être très utilisé, sa dénomination est ressentie comme trop longue; la conséquence est donc une compression de sa forme.

Ce phénomène s'expliquerait donc par des besoins communicatifs. Selon Guilbert et Dubois, la réduction s'inscrit dans la phase dite, « déflationniste » à savoir la phase où les dénominations des termes, à force d'être utilisées et de s'organiser à l'intérieur du système lexical d'une langue de spécialité, ont perdu leurs caractéristiques spécifiques pour devenir des « cas non marqués ». La réduction leur permet donc d'entrer dans la routine de la pratique terminologique.

Cette tendance à l'économie des énoncés dénominatifs devient de plus en plus fréquente à partir du moment où la compréhension est garantie. Tel que le rappelle Quemada (1978 : 1185), « la fréquence, autant que l'extension de l'usage, vont de pair avec l'abrègement de l'énonciation ».

Parmi les exemples tirés du vocabulaire du gantier, nous citons le terme « frappe » ayant comme variantes longues : « frappe à broderie » et « frappe pour broderie ». Ou encore « surjeteuse », synonyme de « machine surjeteuse », et « marbre » qui perd au xx<sup>e</sup> siècle le synonyme sous forme longue, « marbre à doler ».

### 3.5. La nécrologie terminologique

Le phénomène de l'obsolescence et de la disparition de termes peut être dû à la disparition de certains éléments de la réalité (par exemple, des outils qui sont remplacés par d'autres plus modernes) ou alors à la diminution des occurrences de ce terme, à la variation synonymique ou encore à l'intervention d'éléments typographiques.

D'autres termes ont disparu à la suite de l'abandon ou de la modification d'une opération, tel est le cas de « blanchissage » / « gommer les gants » ou encore de « vergetter les gants » que nous n'avons plus retrouvés dans les sources textuelles ni dans les sources lexicographiques du xix<sup>e</sup> siècle.

La nécrologie terminologique de type lexical est liée à une diminution du foisonnement terminologique et donc à une stabilité de la dénomination et du concept dus aussi à un véritable essor des manuels et des formations techniques qui jouent en quelque sorte

une fonction normalisatrice du vocabulaire. Un exemple, parmi d'autres, concerne le terme « bâton à gant », déjà évoqué, ou encore les synonymes de « demoiselle » (« pyramide » et « servante ») qui disparaissent déjà au XIX<sup>e</sup> siècle.

« Bâton à gant » compte de nombreux synonymes au XVIII<sup>e</sup> siècle (« fuseau », « renfermoir », « renfermoir », « retournoir » et « tourne-gant ») qui n'ont pas tous survécu au cours des siècles suivants : le « bâton à gant », au XIX<sup>e</sup> siècle, ne se nomme plus ainsi, mais a conservé son synonyme « tourne-gant »<sup>1</sup>. Les termes « fuseau », « renfermoir » et « retournoir » cèdent, quant à eux, la place à « renfermoir ». Au XX<sup>e</sup> siècle, c'est le terme « baguettes » qui est utilisé pour faire référence à cet outil du gantier qui a comme synonyme un terme du XVIII<sup>e</sup> siècle : « fuseau ». L'outil et son usage restent les mêmes au cours des siècles, mais ils changent parfois de nom jusqu'à arriver à une dénomination plus transparente au XX<sup>e</sup> siècle : « baguettes ».

En effet, si l'on considère les définitions de ces termes appartenant aux deux siècles précédents, il est dit que le « bâton à gant » et le « renfermoir » sont constitués de deux baguettes en forme de fuseau<sup>2</sup>.

Au niveau morphologique, pour le sous-domaine « travail », on constate au XIX<sup>e</sup> siècle, une cohabitation de deux formes pour le même terme, à savoir, la forme verbale (typique du vocabulaire du XVIII<sup>e</sup> siècle) et la forme nominale. Comme exemples, nous pouvons citer : « déborder » / « débordage », « dépecer » / « dépeçage », « doler » / « dolage ».

Toutefois, dès le XIX<sup>e</sup> siècle, des termes sous forme verbale commencent à disparaître et c'est la forme nominale qui résiste : « dresser » – « dressage », « mettre en pompe » – « mise en pompe », « coudre » – « couture ».

Au XX<sup>e</sup> siècle il n'y a plus que la forme nominale : « baguettage », « broderie », « brossage », « coupe », « couture », « dépeçage », « dolage », « dressage », « étavillonnage », « fente », « finition », « fusage », « lissage », « lustrage », « mise à l'humide », « mise en cartonnage », « mise en pompe », « montage du gant », « noircissage », etc. Nous retrouvons ici une présence importante de dénominations techniques formées par dérivation, où le suffixe « -age » prime. Tel est le cas de « baguettage » qui dérive de l'outil, les « baguettes » ; ou encore de « fusage », dérivant lui aussi de l'outil nommé « fuseau » qui est un synonyme du terme précédent. Un autre exemple est « dépeçage » qui vient, lui, du verbe « dépecer », ou encore « dolage », « dressage », « noircissage » et « timbrage » dont la base de dérivation est toujours verbale.

Cela reflèterait la tendance générale du français contemporain caractérisé par la démultiplication des constructions nominales (Quemada, 1978 : 1196).

### 3.6. Les termes anciens

Il s'agit de termes dont le signifiant et le signifié sont restés identiques pendant les périodes que nous avons pris comme référence.

Il y a des termes qui ont traversé les trois siècles objet de notre étude, à savoir : « couteau à doler », « étavillon », « demoiselle », « fente », « lunette », « marbre (à doler) ».

1. Au XIX<sup>e</sup> siècle on trouve le terme « renfermoir » qui a comme synonyme « tourne-gant ». Les variantes typographiques de ces deux termes – « renfermoir » et « tourne-gants » / « tournegant » – disparaissent.

2. On pourrait parler dans ce cas de banalisation linguistique, car « une fois que la réalité désignée perd son charme de nouveauté, devient un 'fait non marqué' ». Pour le dire avec Dubois (Morgenroth, 1994 : 7), la technique se vulgarisant, le terme tombe dans le domaine public ou disparaît en se voyant substituer par un terme moins spécifique.

D'autres ont traversé deux siècles, à savoir : « dépecer », « doler », « dresseur », « force(s) », « lunette », « marbre à doler », « mettre la peau à l'humide », « palisson » (XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup>), « brodeuse », « calibre », « coupe », « couture », « dépeçage », « dolage », « douleur », « doleur », « dressage », « emporte-pièce », « étavillonnage », « mise à l'humide », « mise en pompe », « presse », « raffilage », etc. (XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup>).

## 4. Conclusion

Si le vocabulaire du gantier du XVIII<sup>e</sup> siècle présente une certaine imprécision sémantique – accompagnée d'une pléthore synonymique significative – et des indéterminations du vocabulaire importantes, le vocabulaire du XIX<sup>e</sup> siècle est, lui, moins ambigu, plus transparent, et celui du XX<sup>e</sup> siècle est de plus en plus établi.

La valeur expressive caractérisant le vocabulaire du XVIII<sup>e</sup> siècle, dont la variété et l'abondance des termes avaient engendré le phénomène de la synonymie pléthorique (source d'ambiguïté dans la communication du savoir spécialisé), a petit à petit disparu.

Le but de la formation est donc ici très évident. Par rapport au vocabulaire du XVIII<sup>e</sup> siècle, les variantes de type orthographique, par exemple, ont disparu ; ce qui n'était pas le cas au XIX<sup>e</sup> siècle.

L'analyse du vocabulaire du gantier du XIX<sup>e</sup> siècle, et plus encore des trente premières années du XX<sup>e</sup>, nous a permis de remarquer une stabilité bien plus importante des dénominations. D'un côté, le processus de création néologique basé sur la métaphore s'estompe de plus en plus – les nouveaux termes techniques se formant principalement selon le phénomène de l'extension –, de l'autre, l'essor de la technologie, le développement et la diffusion des manuels techniques, des revues scientifiques et la création des premières écoles d'ingénieur, bref, l'interrelation entre science et procédés artisanaux permet de mieux structurer la richesse des nomenclatures des savoirs techniques, lesquelles deviennent de plus en plus transparentes.

Le vocabulaire technique du gantier peut-il être considéré comme appartenant à une terminologie spontanée ? Comme il a été dit plus haut, c'est une terminologie qui voit le jour dans les ateliers. Ici, le savoir technique était transmis sous une forme orale et visuelle (la parole et le geste) ; au fil des siècles, ce savoir passe à l'écrit au travers des Encyclopédies et des manuels techniques pour retrouver une forme orale codifiée dans les salles des écoles de ganterie du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle où les nouveaux maîtres-gantiers sont formés.

Il s'agit donc d'une terminologie qui sort de l'univers clos des ateliers pour s'ouvrir au monde via les ressources écrites et devenir au fur et à mesure de plus en plus systématisée dans ses modes de production (les phénomènes de l'expansion ou de la réduction) et de diffusion (les manuels et les écoles).

À l'origine, il s'agit très certainement d'une terminologie spontanée car elle répond aux besoins immédiats de nommer des opérations ou des outils, d'où le phénomène de la métaphorisation et de la pléthore synonymique du XVIII<sup>e</sup> siècle. En revanche, le phénomène de la réduction diachronique, se manifestant à toute époque une fois que le terme technique finit par rentrer dans la routine de la pratique terminologique, ainsi que celui de la néologie terminologique, notamment celle de type lexical – qui voit le jour surtout

à partir du XIX<sup>e</sup> siècle –, seraient, à notre avis, plutôt des indicateurs de la tendance à la stabilisation de ce vocabulaire.

En effet, la stabilisation de cette terminologie va de pair avec l'essor des manuels et des formations techniques. Comme il a été dit précédemment, c'est à partir du XIX<sup>e</sup> siècle que les maîtres gantiers commencent à écrire de véritables manuels ayant pour but de transmettre le savoir technique tout en fixant et en codifiant une terminologie qui est de plus en plus précise et stable.

## Références bibliographiques

ACADÉMIE DES SCIENCES (1771), *Descriptions des arts et métiers*, tome III, Paris, Bertrand Jean-Elie (dir.), Neuchâtel, Imprimerie de la Société Typographique, t. I.

BOUVIER, Pierre (1921), *Le petit manuel du gantier. Graphique de l'histoire et de la fabrication du gant*, Lyon, P. Argence.

BRUNOT, François (1930), *Histoire de la langue française. Le XVIII<sup>e</sup> siècle. Le mouvement des idées et les vocabulaires techniques*, Paris, Colin, t. VI/1.

CABRÉ, Maria Teresa (1993), *La terminología. Teoría, metodología, aplicaciones*, Barcelona, Editorial Antártida/Empúries.

ID. (2000), « Terminologie et linguistique: la théorie des portes », *Terminologies nouvelle/Rints*, n° 21, p. 10-15.

CONDAMINES, Anne, REBEYROLLE, Josette, SOUBEILLE, Anny (2004), « Variation de la terminologie dans le temps: une méthode linguistique pour mesurer l'évolution de la connaissance en corpus », *Actes d'Euralex International Congress*, p. 547-557.

DIDEROT, Denis, D'ALEMBERT LE ROND, Jean-Baptiste (1751-1772), *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des arts et des métiers par une société de gens de lettre*, 35 vol., Paris, Panckoucke.

DURY, Pascaline, PICTON, Aurélie (2009), « Terminologie et diachronie: vers une réconciliation théorique et méthodologique? », *Revue française de linguistique appliquée*, n° XIV/2, p. 31-41.

DURY, Pascaline (1999), « Étude comparative et diachronique des concepts *ecosystem* et *écosystème* », *Meta: journal des traducteurs/Meta: Translator's Journal*, n° 44/3, p. 485-499.

GUILBERT, Louis (1965), *La formation du vocabulaire de l'Aviation. Glossaire de l'aviation de 1961 à 1891. Le processus de formation du vocabulaire de l'aviation à travers les textes et les relevés lexicographiques*, Paris, Librairie Larousse.

HUMBLEY, John (2011), « Vers une méthode de terminologie rétrospective », *Langages*, n° 183/3, p. 51-62.

JULIA DE FONTENELLE, Jean-Sébastien-Eugène, VALLET D'ARTOIS, Jean-François, MAIGNE, Walter (1893), *Nouveau manuel complet du chamoiseur, du maroquinier, du mégissier, du teinturier en peaux, du fabricant de cuirs vernis, du parcheminier et du gantier, contenant la description des outils, des appareils, des machines et des procédés les plus récents en usage dans ces diverses industries*, Paris, Librairie Encyclopédique de Roret.

MØLLER, Bernt (1998), « À la recherche d'une terminochronie », *Meta: journal des traducteurs/Meta: Translator's Journal*, n° 43/3, p. 426-438.

MORGENROTH, Klaus (1994), *Le terme technique: approches théoriques, études statistiques appliquées à la langue de spécialité économique du français et de l'allemand*, Tübingen, M. Niemeyer.

PANCKOUCKE, Charles-Joseph (dir.) (1782-1832), *L'Encyclopédie méthodique ou par ordre de matières par une société de gens de lettres, de savants et d'artistes; précédée d'un Vocabulaire universel, servant de Table pour tout l'Ouvrage, ornée des Portraits de MM. Diderot et d'Alembert, premiers Éditeurs de l'Encyclopédie*, tome III (J.-M. Roland de la Platière) et tome VI (J. Lacombe).

PHAL, André (1970), « Le vocabulaire général d'orientation scientifique: Essai de définition et méthode d'enquête », in *Les langues de spécialité. Analyse linguistique et recherche pédagogique*, Actes du stage de Saint-Cloud du 23 au 30 novembre 1967, Strasbourg.

QUEMADA, Bernard (1978), « Technique et langage. La formation des vocabulaires français des techniques », in GILLE, Bertrand, *Histoire des techniques. Technique et civilisation. Technique et science*, Paris, Encyclopédie de la Pléiade, p. 1146-1240.

REY, Alain (2008), *Le français. Une langue qui défie les siècles*, Paris, Gallimard.

TOULOUSE, Camille (1927), *Manuel de ganterie*, Paris, Librairie J.-B. Baillière.

VALLET D'ARTOIS, Jean-François (1835), *Manuel du fabricant de gants considéré dans ses rapports avec la mégisserie, la chamoiserie et les diverses opérations de teinture qui s'y rattachent, enrichi de notions empruntées à la physique, à la chimie et autres sciences*, Paris, Librairie Encyclopédique de Roret.

WALTER, Henriette (1988), *Le français dans tous les sens. Grandes et petites histoires de notre langue*, Paris, Robert Laffont.

ZANOLA, Maria Teresa (2014), *Arts et métiers au XVIII<sup>e</sup> siècle. Études de terminologie diachronique*, Paris, L'Harmattan.

ID. (2015), « La terminologia, una galleria della lingua: arti, mestieri e saperi per la trasmissione della conoscenza », *La Crusca per voi*, n° 51, II, p. 2-7.

# De la terminologie spontanée à une terminologie aménagée et vice-versa : parler des vins *espumantes* au Brésil

—  
**Mariele Mancebo-Humbert,  
Laurent Gautier,  
Ieda Maria Alves**

## 1. Éléments de contexte

Dans le contexte de l'histoire de la vitiviniculture au Brésil, la présente contribution se concentre spécifiquement sur le vin de type effervescent, dont la production au Brésil débute officiellement en 1913 avec la famille Peterlongo (Campos et Telles, 2017)<sup>1</sup>. Le vin *espumante* est ainsi le vin « [...] resultante da fermentação da uva sã, fresca e madura, no qual se encontra presente o anidrido carbônico – as borbulhas naturais – proveniente da sua fermentação » (Bruch, 2012 : 1). Il existe, au Brésil, deux types de vins *espumantes* qui se différencient notamment par les méthodes de production et les cépages utilisés pour leur élaboration. Le premier est dénommé « espumante » et est un vin effervescent produit soit à partir de la méthode traditionnelle, soit à partir de la méthode Charmat, différents cépages étant autorisés. Le second est dénommé « moscatel espumante » et ne peut être élaboré qu'à partir de la méthode Asti et à partir des cépages muscats (Bruch, 2012).

Dans ce pays, la viticulture occupe, actuellement, environ 78 mille hectares<sup>2</sup>, dont environ 60 % se concentre dans l'État de Rio Grande do Sul, principal producteur de raisin du pays<sup>3</sup>, qui a pratiquement doublé cette production ces 20 dernières années :

1. Cf. Prefeitura de Garibaldi [en ligne].

2. Chiffre de 2017.

3. Cf. Empresa Brasileira de Pesquisa Agropecuária – Embrapa – A viticultura no Brasil [en ligne].

## Mots-clés

terminologie

vins effervescents

portugais brésilien

sémantique

corpus

## Résumé

Le marché des vins effervescents au Brésil est en plein essor, entraînant un besoin accru de valorisation, y compris en termes communicationnels et terminologiques autour des *espumantes*. Cette étude part du discours de la filière et des consommateurs afin de repérer et d'analyser les doubles allers-retours entre, d'une part, emprunts et néologismes et, d'autre part, terminologie spontanée construite sur la base de l'expérience (mémorielle) de dégustation et terminologie aménagée par les filières professionnelles concernées.

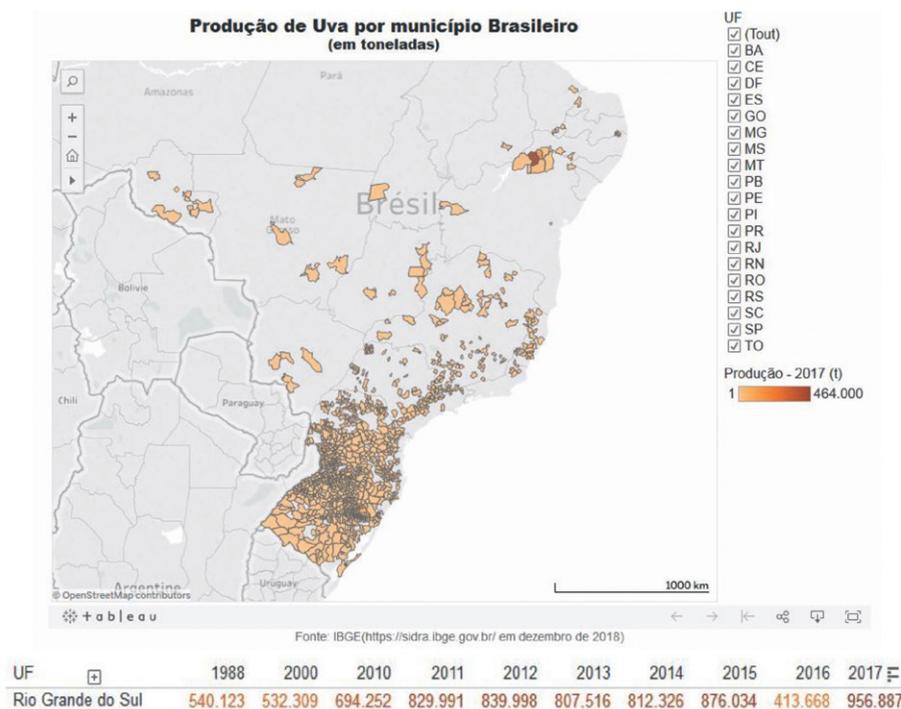


Figure 1 – Distribution de la production de raisin au Brésil<sup>1</sup>

Dans ce cadre, le marché des vins effervescents a également enregistré une forte augmentation, affichant une hausse de 248 % de la production d'*espumantes* en 2013, selon l'Organisation internationale de la vigne et du vin (OIV)<sup>2</sup>. Selon l'Instituto Brasileiro do Vinho – Ibravin, cette catégorie de produits représente environ 80 % du marché vitivinicole intérieur en 2015<sup>3</sup>. En matière d'export, il y eu une hausse de 3 % en 2017, comptant pour 15 % des volumes exportés par la filière des *espumantes*. En 2017, cela représentait en nombre de litres: 11,9 millions de litres pour le marché interne<sup>4</sup> et 17,4 millions de litres pour l'export<sup>5</sup>.

Cette augmentation globale de la production, de la commercialisation et de la consommation d'effervescents entraîne, tout naturellement, un besoin accru de valorisation, y compris en termes communicationnels autour de ces produits, mobilisant, entre autres, des descripteurs de nature terminologique qui sont au cœur de ce chapitre. Différentes stratégies sont mises en place pour cette valorisation, comme:

1. Cf. Cadastro Vitícola da Embrapa Uva e Vinho [en ligne].
2. Cf. OIV [en ligne].
3. Cf. Ibravin [en ligne].
4. Cf. Ibravin [en ligne].
5. Cf. Vitisphere [en ligne].

- le recours à des recherches scientifiques pour la valorisation des terroirs, comme les recherches de l'Embrapa cherchant à confirmer l'effet du terroir en 1980<sup>1</sup>;
- le recours à la réglementation de la production et de la commercialisation de ces vins pour assurer une meilleure qualité des produits, comme le texte de Loi n° 7678/1988<sup>2</sup>;
- le recours aux signes distinctifs de qualité, afin de rassurer et d'orienter le consommateur, comme les *Indicação Geográfica* (IG) et *Denominação de Origem* (DO), équivalents des IGP et AOC françaises, la première IG datant de 2002 (*IG Vale dos Vinhedos*) et la première DO de 2012 (*DO Vale dos Vinhedos*).

Ces avancées scientifiques et administratives accompagnent une envie de « renouveau » des *espumantes*, dans une démarche de valorisation des terroirs brésiliens et, surtout, la création d'une identité propre pour ces produits. Comme l'affirme le responsable de promotion de l'Ibravin, Diego Bertolino, le Brésil possède « l'un des meilleurs vignobles pétillants de l'hémisphère sud », avec « des terroirs tempérés à faire valoir<sup>3</sup> ».

L'objectif sous-jacent à cette valorisation est d'atteindre un positionnement sur le marché permettant à ces produits de se distinguer d'autres effervescents, comme le champagne, le cava, mais aussi des effervescents chiliens et argentins, plus proches géographiquement et disponibles à des prix plus attractifs compte tenu des accords comme le Mercosul ou l'*Acordo de Complementação Econômica* (ACE): « la filière brésilienne dévoile sa nouvelle stratégie, focalisée sur les vins effervescents [...] ayant pour but d'en finir avec les stéréotypes et de se positionner en haut lieu des bulles du nouveau monde<sup>4</sup> ».

Cette quête de valorisation est donc très récente, et ce domaine spécialisé en plein essor connaît actuellement, au niveau communicatif, une tension entre emprunts à la terminologie française correspondante et aménagement d'une terminologie dédiée en portugais du Brésil pour communiquer sur les productions locales. Le besoin de communication, et en particulier d'une terminologie claire correspondant aux objectifs du marketing, à l'interface entre la terminologie expert et la terminologie consommateur, inscrit cette communication à l'intersection entre plusieurs problématiques de ce volume comme la traduction des termes en recourant à la terminologie spontanée, la néologie en terminologie ou encore la diffusion et implantation de la terminologie.

## 2. Problématique

Dans ce contexte global, la problématique retenue ici se focalise sur la question de savoir comment, en portugais du Brésil, la terminologie se positionne en tenant compte de cette nouvelle stratégie de renouveau et de positionnement du produit? Nous distinguons, de ce fait, deux doubles tensions entre la terminologie et les variétés discursives.

1. Cf. Embrapa [en ligne].
2. Cf. Câmara Legislativa [en ligne].
3. Cf. Vitisphere [en ligne].
4. Cf. Vitisphere [en ligne].

La première tension prend en compte :

- d'un côté, la terminologie de description de l'*espumante* ancrée dans une tradition propre du portugais du Brésil, comme c'est le cas de l'utilisation du terme « tomada de espuma » dans le discours expert, un emprunt indirect (Candel et Humbley, 2017) à la langue française, « prise de mousse », qui nous semble, compte tenu du nombre d'occurrences et du nombre et du type de sources<sup>1</sup> dans lesquelles il apparaît<sup>2</sup>, avoir été aménagé puis stabilisé dans le discours en portugais ;
- de l'autre côté, le transfert terminologique vers le portugais brésilien avec une adaptation d'une terminologie existant par ailleurs, dont on pourrait penser que la terminologie du champagne fournit un exemple pertinent. C'est le cas, par exemple, de « dégorgement », qui apparaît comme un emprunt direct (Candel et Humbley, 2017) au français, mais aussi avec des variantes indiquant différentes stratégies d'adaptation ou tentative d'intégration de ce terme en langue cible, comme « degórgement », avec l'accent aigu sur le « o », qui peut être dû à la prononciation d'un son ouvert pour « o » dans « gor », en langue française [degɔʁzəmã], en lui attribuant ainsi une position tonique, ce qui renvoie également à la règle orthoépique de la langue portugaise, où tous les proparoxytons doivent être accentués graphiquement (Bechara, 2015 : 111 ; Cunha et Cintra, 2017 : 84), ou encore ii) « deguelo », dans une tentative de traduction de ce terme français vers le portugais.

La deuxième tension articule deux variétés discursives et prend en compte :

- d'un côté, le discours expert, un discours ici prescriptif et réglementaire (Gautier, 2014), responsable de la majorité des néologismes vérifiés dans le corpus d'étude (cf. Corpus), et qui tient compte de la technicité « derrière » les termes. L'expert est le détenteur de connaissances et de lexiques spécifiques (Morange, 2009 : 145) et l'intercompréhension agit ainsi dans un cadre limité où les locuteurs partagent une même expertise ou expérience du référent (Gaudin 2005 : 87). Par exemple, l'utilisation du terme « doce » (l'équivalent de « doux » en français) pour indiquer le dosage en sucre de l'*espumante* : « um espumante será: [...] Doce acima de 60 g/l [...] » (Bruch, 2012 : 5) ;
- de l'autre côté, le discours non expert, ici le discours des consommateurs de vin (cf. Corpus et cadre méthodologique), un discours plutôt descriptif, évaluatif et hédonique, ancré dans une mémoire expérientielle<sup>3</sup>. Le même mot « doce » est ici un descripteur sensoriel utilisé dans l'intention d'exprimer la perception que ce consommateur a de ce produit, alors sucré : « que é uma bebida doce e suave ». Le fonctionnement sémantique dans ce cas, en opposition au fonctionnement objectiviste de l'exemple précédent, est un fonctionnement constructiviste qui part d'un prototype de douceur/sucrosité

1. Notamment tous les *Regulamentos de Uso* de IG et DO, l'équivalent du cahier des charges en français, auquel nous renverrons ici sous le sigle CDC.

2. « Prise de mousse » : 7 occurrences et 3 sources. « Tomada de espuma » : 61 occurrences et 16 sources.

3. La dimension expérientielle est définie par Auchlin (1996 : 335) sur deux plans : i) sur le plan épistémologique comme étant « une alternative (crédible, viable et prometteuse) au dilemme 'objectivisme-subjectivisme' », et ii) sur le plan matériel comme un « discours [qui] doit être étudié dans sa dimension d'expérience humaine complexe, 'subjective' et 'participative' [...] ». Pour l'auteur, et nous le rejoignons, « [i]l n'y a pas de discours sans une expérience subjective particulière et originale, qui est déclenchée, contrainte et alimentée – médiatisée – par un 'protocole linguistique pour de virtuelles expériences subjectives' ».

intériorisé par le consommateur à partir d'expériences de consommation antérieures (Dubois, 2009).

Ici, la terminologie se meut ainsi à la fois entre les différents niveaux d'une terminologie spontanée, d'une terminologie néologique et d'un aménagement par la diffusion et l'implantation d'une terminologie contrôlée.

### 3. Corpus et cadre méthodologique

Les analyses qui suivent reposent donc sur deux variétés discursives : le discours des spécialistes brésiliens (expert) et le discours de non-spécialistes brésiliens (non-expert) sur les vins *espumantes*. C'est à partir de ces différents discours que seront examinés la terminologie et le discours de la filière et des consommateurs afin de repérer et d'analyser les doubles allers-retours entre d'une part emprunts et néologismes et d'autre part entre terminologie spontanée construite sur la base de l'expérience (mémorielle) de dégustation et terminologie aménagée.

Les données composant les deux corpus sont des données authentiques de la langue, formant un « corpus réel » (Condamines, 2003). Le premier, nommé « discours expert », est constitué de données non-expérimentales (*corpus data*) et le second, nommé « discours non-expert », de données expérimentales (*experimental data*) (Gilquin et Gries, 2009 ; De Mönnink, 1999 ; Tognini-Bonelli, 2001).

Le corpus « discours expert » est concrètement composé i) de six articles scientifiques consacrés aux *espumantes* présents dans certains des neuf numéros de la *Revista Brasileira de Viticultura e Enologia* (RBVE), ii) du contenu concernant les *espumantes* extrait de trente sites d'élaborateurs d'*espumantes*, et iii) de onze textes officiels stipulant les spécificités du produit et implémentant une terminologie normée, comme les différents CDC ou des textes de loi (cf. annexe 1). Le volume en nombre de mots est de 99 506 mots *tokens*<sup>1</sup> et 6 959 mots *types*<sup>2</sup>.

Le corpus expert ici est assez hétérogène en ce qui concerne les statuts des locuteurs, il regroupe différents types et niveaux de spécialisation (Petit, 2010) et s'approche de ce que Gautier *et al.* (2015 : 149) appellent « discours ambiant » : « émanant essentiellement de professionnels, semi-professionnels et autres amateurs éclairés s'exprimant dans des types de discours souvent prescriptifs ».

Le deuxième corpus, le corpus « discours non-expert », est constitué de réponses de 528 consommateurs à un questionnaire diffusé en ligne et portant sur les descripteurs employés spontanément. Il s'agit d'un questionnaire semi-directif diffusé en ligne, c'est-à-dire en dehors de toute situation de dégustation (sans stimulus). Le volume en nombre de mots est de 11 556 mots *tokens* et 1 560 mots *types*, et les informations sociodémographiques concernant les répondants sont résumées ci-dessous :

1. Le total de mots qui composent le corpus.

2. Le total de mots différents qui composent le corpus.

<b>Sexe</b>	hommes: 151		femmes: 377		
<b>Age</b>	18-39 ans: 354		40-59 ans: 150		plus de 60 ans: 24
<b>Statut</b>	consommateurs de vin				
<b>Consommation</b>	jusqu'à 2 fois/an: 184		de 3 à 6 fois/an: 150		plus de 6 fois/an: 194
<b>Région</b>	Sud-est: 287	Sud: 191	Nord: 8	Nord-est: 24	Centre-Ouest: 18

Tableau 1 – Données sociographiques corpus « discours non expert »

Les consommateurs ici sont des « buveurs de vin non entraînés » (« untrained wine drinkers »), pour reprendre l'une des trois catégories d'expertise en dégustation proposées par Melcher et Schooler (1996: 231). Les répondants sont majoritairement des femmes, âgées entre 18 et 39 ans, consommant du vin au moins une fois par an, originaires principalement des régions sud et sud-est. Pour accéder aux questions ouvertes, une seule contrainte majeure était exigée: être consommateur de vin, effervescent ou spiritueux, car

[a]fin de représenter le consommateur tel qu'il se comporte chez lui, le représentant doit être un amateur. En effet, il ne doit pas être un spécialiste des produits, que ce soient ceux de l'entreprise ou ceux de la concurrence. (Ziegelbaum *et al.*, 1997: 4)

L'élaboration du questionnaire devait répondre aux objectifs de l'enquête et prévoir également l'analyse ou les types d'analyses envisagée(s) (Mondada, 1998). Son élaboration a reposé sur une approche dite « de terrain », approche empirico-inductive (Blanchet, 2012: 41).

Les questionnements ouverts permettent « d'identifier les représentations cognitives, en particulier en vue de déterminer les propriétés sémantiques d'un concept [...] et la manière dont on peut identifier leurs relations à des catégories cognitives » (Delepaut, 2009: 164), nous avons ainsi choisi d'élaborer un questionnaire semi-directif, constitué de trois questions ouvertes. La consigne écrite a été adoptée notamment pour ne pas demander une mise en place de matériel complexe et pour permettre de consulter plusieurs sujets en même temps (Delepaut, 2009).

Dans le domaine sensoriel, les sujets sont soit soumis à des stimulations sensorielles, soit questionnés sur la mémoire de situations semblables à celle visée par l'étude. Ces deux situations de questionnements donnent accès à deux types de représentations différentes (Dubois, 1995: 101-102). Ici, le questionnaire a été diffusé en dehors de toute situation de dégustation, sans stimulus (« hors site ») et « [a permis] de recueillir des informations sur ce qui reste le plus ancré en mémoire relativement à un ensemble d'expériences antérieures plus ou moins semblables » (Delepaut, 2009: 167). L'ordre des questions est aussi un facteur important car elle induit des « effets de contexte », la question plus spécifique pouvant induire la réponse de celle plus générale et devant la suivre (Delepaut, 2009: 170).

L'objectif est bien, à chaque fois, d'extraire des termes. Ici, notre méthodologie s'écarte volontairement des standards de l'approche wüstérienne pour prendre en compte, entre autres, dans le sillage de la socio-terminologie de Gaudin et de la terminologie cognitive de Temmerman (2000), l'emploi « situé » (Condamines et Narcy-Combes, 2015) des termes.

Ces trois questions ont donné lieu à la compilation de trois sous-corpus de parole cherchant à regrouper des données à partir de différents degrés d'abstraction:

**Q1. Si je vous dis « espumante », à quoi pensez-vous ?**

– sous-corpus « évocation »: qui permet de verbaliser de façon spontanée et intuitive l'image de l'*espumante* présente à l'esprit des répondants.

**Q2. Si vous deviez expliquer à un ami ce qu'est un vin espumante, que lui diriez-vous ?**

– sous-corpus « explication »: qui permet d'accéder à un niveau d'abstraction plus élevé incitant au dépassement de l'évocation intuitive pour aborder des aspects « techniques ».

**Q3. Si vous deviez choisir trois mots ou expressions pour définir le vin espumante, lesquels choisiriez-vous ?**

– sous-corpus « définition »: qui permet de verbaliser des traits définitoires à partir desquels les répondants conceptualisent l'objet *espumante*.

Tableau 2 – Les trois questions et leurs sous-corpus de parole respectifs

#### 4. Résultats et discussion

Le traitement de données est à la fois quantitatif et qualitatif dans une approche *bottom-up* ou *corpus-driven* (Tognini-Bonelli, 2001), c'est-à-dire que l'analyse quantitative intervient en premier lieu, suivie par la description qualitative des fonctions discursives dans les textes segmentés à partir des critères linguistiques qualifiables (Biber *et al.*, 2007). Ces analyses quantitatives ont été réalisées semi-automatiquement sous le logiciel AntConc<sup>1</sup> à partir des listes brutes de fréquence de mots puis par une interrogation systématique des concordances de ces dernières.

Nous avons tout d'abord opéré un classement sémantique des lexèmes extraits avec un regroupement des unités par traits définitoires communs dans huit classes sémantiques, déjà utilisées pour une étude similaire sur un autre vin effervescent, le Crémant de Bourgogne (Mancebo-Humbert *et al.*, 2018a et 2018b).

Ces classes sémantiques sont les suivantes:

**Classes sémantiques**

1. Désignation
2. Classification
3. Localisation
4. Production – Segmentation
5. Organisation
6. Consommation
7. Représentation
8. Sensation – Perception

Tableau 3 – Les huit classes sémantiques

1. Cf. Lawrence (2014), AntConc (Version 3.4.3) [Computer Software]. Tokyo, Japan: Waseda University. URL: <<http://www.laurenceanthony.net/>>.

Parmi ces huit classes, un accent a été mis sur les trois classes mentionnées en gras qui répondent très clairement à la problématique générale du présent volume.

Une fois la ventilation des unités réalisée, ces mêmes mots se distinguent à l'intérieur des classes sémantiques entre i) les mots ancrés dans la terminologie du vin en portugais du Brésil ou ii) les néologismes. Pour la première catégorie, un seuil minimum d'occurrences de mots a été fixé comme pertinent à 50 occurrences pour le discours expert et 10 occurrences pour le discours non expert. Pour les néologismes, tous les mots présentant un caractère néologique<sup>1</sup> ont été sectionnés, la pertinence ou non de ces mots en tant que néologismes restant ouverte à discussion. Cela implique la prise en compte des hapax à la suite de Sablayrolles (2011) : ce sont des hapax du point de vue de l'émetteur, mais les récepteurs sont multiples et, dans le cas où il ne s'agit pas d'une construction « fautive », l'effet néologique est réitéré à chaque réception.

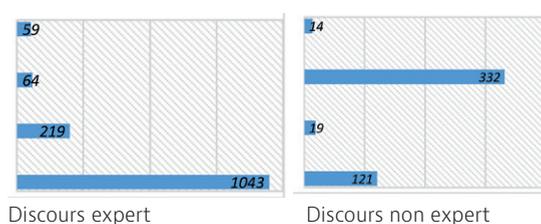
Pour le classement de néologismes, nous suivons Sablayrolles (2017) et Candel et Humbley (2017). Il s'agit donc de distinguer, dans un premier temps, deux grandes catégories de niveau supérieur :

- matrice interne : « procédés propres au système de la langue » (Sablayrolles, 2017 : 32) ;
- matrice externe : « introduction dans une langue [...] des mots appartenant à une autre langue, avec des systèmes phonologiques, graphiques, morphologiques, etc., différents » (Sablayrolles, 2017 : 32).

Comme l'affirme Sablayrolles (2017 : 17) : « la création d'un mot correspond à une catégorisation du monde, réel ou imaginaire », il est alors toujours question de nomination. Dans ce cadre, plusieurs stratégies apparaissent, dont il conviendra d'examiner les motivations.

#### 4.1. La classe « désignation du produit »

Les discours interrogés présentent les mêmes 4 lexèmes saillants, aussi bien pour le corpus « discours expert » que pour le corpus « discours non-expert », avec en plus des occurrences d'IG et DO et de noms respectifs dans le « discours expert ». Ces lexèmes ainsi que leur fréquence dans les corpus sont illustrés ci-dessous :



Graphique 1 – Lexèmes de la classe sémantique « Désignation du produit »

1. Il existe différentes définitions de néologisme, qui peuvent être centrées sur différents paramètres, comme la nature de l'unité lexicale, l'aspect de nouveauté, l'ampleur et les types de diffusion. Nous retiendrons notamment que « connaître un mot, c'est non seulement connaître sa forme et son sens, mais aussi la manière de l'employer : tout nouvel emploi relève de la néologie, d'une manière périphérique et non centrale, dans une conception scalaire (avec des degrés sur une échelle), et non discrète (valeur positive ou négative, sans intermédiaire possible) du phénomène » (Sablayrolles, 2017 : 20).

La différence de fréquence la plus importante concerne le choix d'utiliser le mot « Espumante » et le mot « Champagne » (et ses variantes « Champanha » pour le discours expert et « Champanhe » pour le discours non expert) pour désigner les vins *espumantes*<sup>1</sup>.

Le recours au mot « Espumante » pour parler des *espumantes* est tout à fait attendu et se vérifie dans le discours des professionnels avec 75 % d'occurrences. En revanche, le discours de consommateurs affiche une nette préférence pour l'emploi du mot « Champagne », qui représente 68 % des occurrences, et indique, par ce changement de référent, le rôle clairement prototypique (Rosch, 1973 ; Kleiber, 1990) exercé par le produit Champagne dans la catégorisation des vins effervescents (cf. *infra*). L'usage du mot se fait par emprunt direct (« Champagne »), ou emprunt indirect avec adaptation (« Champanha » dans le discours expert, et « Champanhe » dans le discours non expert).

En outre, comme l'affirment Candel et Humbley (2017 : 7) au sujet des anglicismes, l'emprunt de noms propres n'est pas comptabilisé dans la catégorie, sauf s'ils deviennent noms communs. C'est ici le cas du mot « Champagne », utilisé pendant longtemps pour dénommer les vins effervescents en général sur le territoire brésilien.

Il est important de souligner que le Brésil n'a reconnu l'AOC Champagne officiellement qu'en 2012. Aussi, dans la loi 7678/1998 qui encadre la production et la commercialisation de vins, l'on utilise « Champanha » (« Champagne ») comme un équivalent, voire synonyme, d'« Espumante » ou « Espumante Natural » :

*Champanha (Champagne), Espumante ou Espumante Natural é o vinho cujo anidrido carbônico provém exclusivamente de uma segunda fermentação alcoólica do vinho em garrafas (método Champenoise/tradicional) ou em grandes recipientes (método Chaussepied/Charmad), com uma pressão mínima de 4 (quatro) atmosferas a 20°C (vinte graus Célsius) e com teor alcoólico de 10% (dez por cento) a 13% (treze por cento) em volume.*

Cet usage commun du mot « Champagne » peut être vérifié, par exemple, dans des menus de restaurants :

Figure 2 - Utilisation du mot « Champagne » dans un menu de boissons



1. Sachant que « Moscatel » et « Prosecco » sont souvent utilisés pour désigner le type de cépage utilisé dans l'élaboration du *espumante* et apparaissent souvent dans la combinatoire : « Espumante Moscatel » / « Vinho Moscatel » / « Branco Moscatel » ou « Espumante Prosecco » / « Brut Prosecco » / « variedade » / « uva Prosecco ». Faute de place, ces aspects ne seront pas discutés plus avant ici.

Ou encore dans les définitions données par les grands dictionnaires de langue portugaise:

Le dictionnaire Houaiss (2009):



Figure 3 – Définitions de «champanha» / «champanhe» dans le dictionnaire électronique Houaiss (2009)

Le dictionnaire Aurélio (2010):

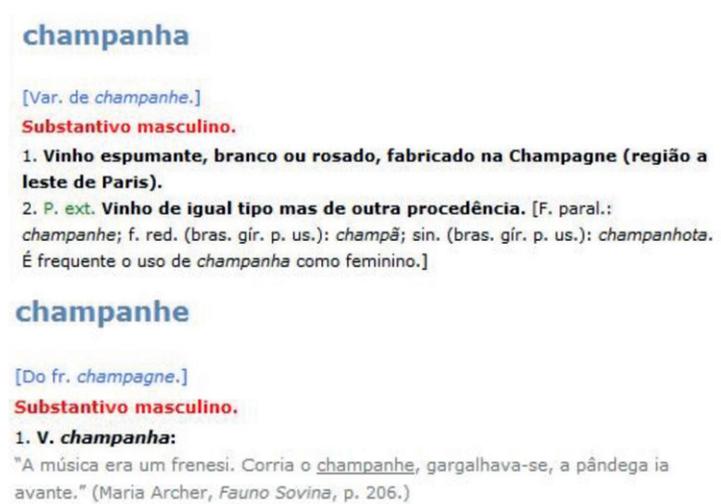


Figure 4 - Définitions de «champanha» / «champanhe» dans le dictionnaire électronique Aurélio (2010)

Les deux dictionnaires indiquant une seconde définition pour «champanha» / «champanhe»: par extension ou dérivation: vin similaire à celui produit en Champagne mais d'origine différente. Il y a alors des variations concernant le signe «Champanha» ou «Champanhe», dans les deux cas donnés comme synonymes l'un de l'autre (l'emprunt direct «Champagne» n'ayant pas d'entrée dans ces dictionnaires).

Les mécanismes sémantiques ne sont pas les mêmes dans l'emploi de «Champagne» et ses variantes dans les différents discours. Dans le discours expert, le mot «Champagne» a été utilisé:

– soit pour établir une analogie entre l'espumante et l'AOC Champagne dans une tentative de rapprochement par le recours à la même méthode ou au même cépage dans l'élaboration de l'espumante, comme gage de qualité. On voit donc que le terme n'est pas uniquement technique, il revêt aussi une dimension évaluative qui s'inscrit dans le sémantisme de Champagne (Gautier et Bach, 2017):

- 1) Idealizadora do sonho de elaborar espumantes no Brasil apenas pelo método champenoise – *segundo a tradição da região de Champagne na França* –, a matriarca da família recebe como homenagem o espumante Maria Valduga (Valduga).
- 2) *Chardonnay*: Variedade francesa da região de Borgonha, na França, cujas uvas são utilizadas na elaboração dos seus famosos vinhos e, juntamente com a Pinot Noir, faz parte do vinho *base para a elaboração dos nobres vinhos espumantes de Champagne* (Dal Pizzol).

– soit pour catégoriser l'espumante par rapport à une catégorie exogène, ce qui pourrait être vu comme illégal après la reconnaissance de l'AOC Champagne par le Brésil en 2012, mais il s'agit ici de deux cas particuliers: i) la loi 7678/98 (cf. supra), qui mentionne «Champanha (Champagne)» comme un synonyme d'«Espumante» ou «Espumante Natural» au moment de présenter leur définition; ou ii) le cas du domaine Peterlongo qui a fait appel en justice de la reconnaissance de l'AOC Champagne et a fini par se faire reconnaître l'usage antérieur de ce terme et a ainsi gardé le droit de l'utiliser dans leurs produits:

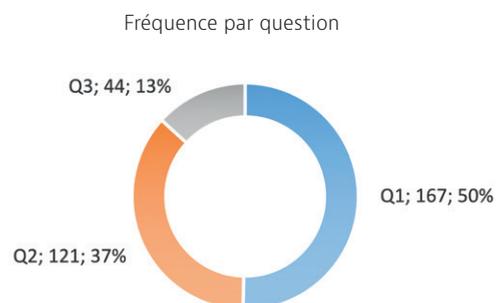
- 3) *Champagne Peterlongo* passa a ser servido em banquetes oficiais, inaugurações de pontes, lançamento de aviões e batizado de navios (Peterlongo).

Dans le discours des consommateurs, les mots «Champagne» et «Champanhe» ont été utilisés plutôt dans une tentative de catégorisation ayant comme point de référence cognitif le *Champagne*:

- 4) Vinho com "bolhas", quase como um champagne.
- 5) Um vinho que parece champagne.
- 6) Que é tipo "champagne".
- 7) Tipo Champagne, mas não pode usar o nome.
- 8) É o que conhecemos mais comumente como "champanhe", uma bebida com leve gás natural. O consumo de vinho espumante está ligado a comemorações.

Il ressort de ces exemples que l'espumante entre dans la catégorie des vins effervescents, dont le Champagne serait le meilleur exemplaire, parce que l'espumante, est, par analogie, un vin contenant des bulles et dont la consommation est liée aux commémorations, des traits définitoires qui recouvrent la conceptualisation du Champagne. La notion d'AOC Champagne semble alors être intégrée dans l'esprit des consommateurs qui ont répondu à notre enquête et l'emploi du terme «Champagne» renvoie ainsi à son rôle de prototype dans la catégorie des effervescents (Rosch, 1973; Kleiber, 1990). Ce résultat est d'autant plus

parlant si l'on précise que la moitié des occurrences de «Champagne» / «Champanhe» se concentre sur les réponses à la question 1 (sous-corpus évocation, cf. *supra*):



Graphique 2 – Occurrences de «Champagne»/«Champanhe» par question

Le Champagne reste alors une référence dans le discours produit par des Brésiliens sur leurs *espumantes*, mais le recours à cette référence est limité dans le discours expert, qu'ici est issu notamment de sources représentant un discours réfléchi et planifié, qui va donc prioriser l'emploi du terme «espumantes» pour désigner le produit en question.

#### 4.2. La classe «segmentation-production»

En ce qui concerne les différentes méthodes de fabrication (*Charmat, Asti, champenoise*, etc.), et compte tenu du rôle prototypique de la Champagne, il convient de signaler que, dans le discours professionnel, les occurrences de l'emprunt indirect avec adaptation en portugais du terme «champenoise» représentent 52 % des occurrences entre «champenoise» (122 occurrences) et les deux termes équivalents «tradicional» (107 occurrences) et «clássico» (5 occurrences):

- 1) Elaborados a partir de uvas da variedade Chardonnay o vinho base passa por uma segunda fermentação na própria garrafa (método champenoise) o que lhe confere uma estrutura ímpar e um bouquet com grande complexidade de aromas (Adega Chesini).
- 2) Utilização do *método champenoise* de fermentação bem como de classificação extra-brut (Valmarino).

Autrefois, plusieurs stratégies apparaissent, notamment dans la terminologie utilisée pour nommer les différentes étapes de fabrication du produit, les structures nécessaires pour cette fabrication ou encore des éléments composant le produit lui-même (cf. annexe 2).

Les occurrences dans cette classe concernent presque exclusivement le discours expert, raison qui nous mène à ne prendre en compte ici que ce corpus.

Il y a une prédominance d'emprunts directs – comme «prise de mousse» ou «batonagem» (*sic.*) – et indirects – comme «tomada de espuma» (pour «prise de mousse») ou

«batonagem» (pour «bâtonnage») dans les différentes occurrences. Dans les extraits suivants, il est possible d'observer divers emplois de ces emprunts:

- 3) Produzido por meio do processo Charmat, sendo a segunda fermentação alcoólica (prise de mousse) nas autoclaves em baixas temperaturas (Panizzon).
- 4) Alteração dos valores de diversas variáveis durante *prise de mousse* e amadurecimento (em meses) do vinho espumante (RBVE, 2015).
- 5) O período mínimo de contato com as leveduras, na fase de *tomada de espuma*, será de 9 meses. (CDC Vale dos Vinhedos).
- 6) Engarrafamento, adição da levedura encapsulada e açúcar (24 gramas/litro) para iniciar a refermentação (tomada de espuma) com temperatura controlada de 14° C por aproximadamente 120 dias em garrafas de 750 ml de cor incolor [...] (Valmarino).
- 7) Fermentação malolática com *batonagens* semanais por um período de 60 dias; [...] (Vinícola Valmarino).
- 8) Fermentação malolática, *batonagens* e maturação em barricas de carvalho (Valmarino).
- 9) Conservação do vinho base sobre borras finas com *batonage*; [...] (Casa Valduga).

Quelques néologismes de matrice interne sont aussi présents, comme l'occurrence de «gaiola<sup>1</sup>» et son diminutif «gaiolinha» pour nommer la structure en fil de fer utilisée pour maintenir le bouchon d'une bouteille de vin effervescent, dite «muselet» en français.

- 10) Colocação de rolha e da *gaiolinha* e após a rotulagem das garrafas (Valmarino).
- 11) O passo seguinte é a colocação da rolha, da *gaiola*, do rótulo e a liberação do produto para a comercialização (Dal Pizzol).
- 12) Na garrafa, é colocado licor de expedição, rolha e *muselet (gaiola aramada)* (Miolo).

Dans tous les cas, il y a aussi une stratégie qui consiste soit à donner le mot directement dans le discours, partant d'une connaissance préalable et intersubjectivement partagée (Kleiber, 1999) des interlocuteurs (cf. ex. 1, 4, 5, 7, 8, 9, 10 et 11); soit à recourir à une explication, une définition qui serait donnée avant l'introduction du terme, souvent présentée entre parenthèses (cf. ex. 2, 3, 6 et 12). Il y a également des cas où l'explication accompagne le terme dans le corps du texte, comme dans l'exemple qui suit:

- 13) Uma vez concluída a tomada de espuma, o produto é mantido durante 12 meses sur lie, ou seja, em contato com as leveduras que foram responsáveis pela execução da fermentação (Salton).

Cette classe sémantique regroupe alors la majorité de néologismes présents dans les corpus, constat tout à fait naturel si l'on prend en compte le fait que «[l]e Brésil est considéré comme un marché émergent dans la consommation de vin» (Barbosa *et al.*, 2016: 1) et qu'il s'agit d'un discours spécialisé, où «les nouveautés scientifiques ou techniques sont très souvent touchées par le besoin de nomination» (Sablayrolles, 2017: 27-28).

1. Houaiss (2009: 945): «*gaiola s.f.* (sXIV) 1 caixa formada por um engradado de arame ou de ripas finas, destinada a aprisionar pássaros [...]».

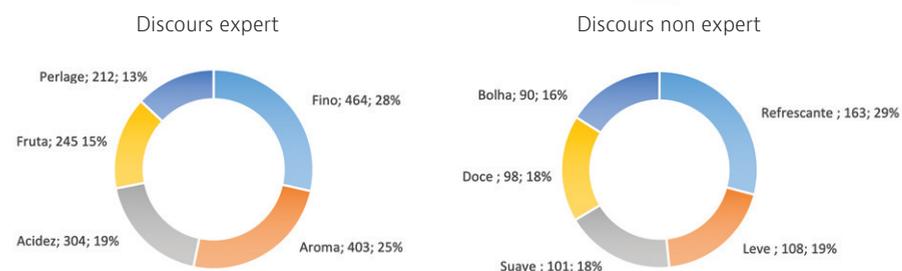
C'est clairement une terminologie empruntée à la langue française en voie de stabilisation dans le discours professionnel sur les *espumantes* brésiliens.

### 4.3. La classe « sensation-perception »

S'agissant d'un objet à dimension sensorielle, la présence des aspects afférents aux différentes perceptions du produit est tout naturellement vérifiée dans ces discours, notamment quand il s'agit de parler du produit vin dégusté, par opposition au produit vin en tant que liquide présent dans la bouteille (Gautier et Bach, 2017 : 489). Mis à part le volet objectif de la description du produit (cf. *supra*), c'est le subjectif qui prend place, un phénomène décrit en psychologie en termes de « mémoire individuelle »,

[...] un système de mémoire [qui] mesure ou plus exactement évalue, dans un processus dynamique de construction/reconstruction permanente des catégories de mémoire, la réalité en référence non seulement à la stimulation présente, actuellement sensible, mais en différentiel par comparaison aux souvenirs des expériences passées de stimulations. (Dubois, 2009 : 19)

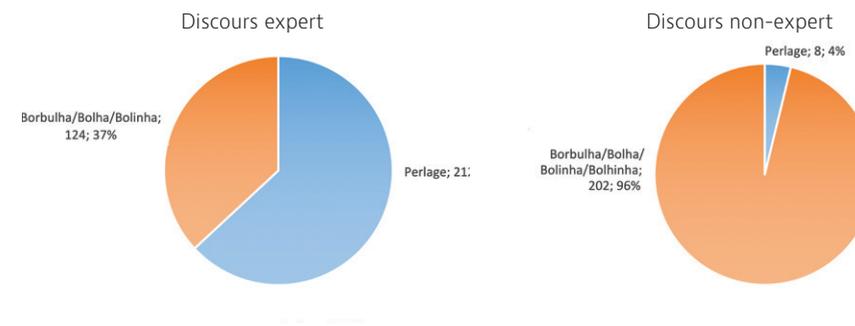
Plusieurs descripteurs sensoriels ont été saisis dans cette classe sémantique, même si les contraintes de place nous conduisent à limiter l'analyse aux cinq descripteurs les plus fréquents dans chaque corpus :



Graphique 3 – Lexèmes de la classe sémantique « Sensation/Perception »

Deux profils distincts se dessinent alors i) l'*espumante* pour les experts est un vin principalement caractérisé par la finesse, notamment la finesse des bulles (*perlage fino*), les arômes (puisqu'on évoque fréquemment l'arôme : *aroma*), l'acidité (valence positive : *acidez equilibrada*), le fruité (notamment les agrumes et les fruits rouges : *frutas cítricas* et *frutas vermelhas*), et par la présence de bulles (*perlage*); ii) l'*espumante* pour les non-experts se caractérise par son aspect rafraichissant (*refrescante*), léger (*leve* et *suave*), sucré (*doce*), et aussi par la présence de bulles (*bolha*).

Nous retiendrons par la suite le terme « perlage » et les différentes variantes présentes dans les deux corpus pour parler des bulles, trait définitoire commun aux deux types de discours :



Graphique 4 – Fréquence de « perlage » dans chaque corpus

Ce choix repose sur la thématique de ce volume, mais aussi sur le fait qu'il s'agisse de la seule référence commune (parmi celles présentées ci-avant, cf. graphique 3) entre les deux discours, malgré l'usage de mots différents, « perlage » et « bolhas », pour indiquer le même référent, les bulles.

Dans le discours expert, « perlage » est clairement le terme principal pour parler des bulles des *espumantes* (212 occurrences – 27 sources), et nous pouvons parler alors d'un terme aménagé puis stabilisé en langue portugaise :

- 1) A *perlage* é fina, abundante e persistente (Cantina de Vinhos).
- 2) A presença de CO2 (espuma/*perlage*) (RBVE 2015).
- 3) Em taça, o Extra-Brut Charmat apresenta *perlages* finas e persistentes, o que confere ao brinde um aspecto de elegância (Gazzaro).

Les combinatoires principales sont « perlage fino » / « perlage fina », pour se référer à la finesse des bulles.

Pour le discours non-expert, c'est le contraire : les occurrences sont rares, il s'agirait d'un « pseudo-terme » et d'un emploi encore spontané. Aussi, le pseudo-terme indique la présence de « perlage », mais se limite à cela, sans analyse de l'aspect de ces bulles. À noter également l'exemple 6, où le locuteur tente de définir le mot en ajoutant une explication entre parenthèses, caractérisant possiblement un besoin d'information supplémentaire pour la compréhension du mot utilisé.

- 4) *Perlage*.
- 5) Vinho branco com *perlage*.
- 6) Tanto o vinho quanto espumante resultam de uma fermentação alcoólica porém a espumante tem *perlage* (bolinhas efervescentes).

Nous envisageons deux hypothèses pour l'origine de ce mot à caractère néologique en portugais, mais aussi en français :

- soit un néologisme de matrice externe : i) un emprunt direct si l'on considère la définition de « perlage » en français trouvée sur le site *web* *abcdvin.com* : « bulles dégagées par un vin effervescent ou perlant » (*abcdvin.com*), ou ii) un emprunt indirect avec une adaptation sémantique, car les termes ou expressions pour parler directement

ou indirectement des bulles en français sont notamment: bulles, effervescence, trains de bulles, montée des bulles, survie des bulles, collerette ou cordon, mousse (site web Comité Champagne);

- soit un néologisme de matrice interne à partir de la forme ancienne de «pérola»: «*perla*: s.f. (sXV) ant. M. q. PÉROLA [...]» (Houaiss, 2009: 1476), et dans ce cas il y aurait eu une adaptation «perla» => «perl-agem» => «perl-age».

Dans tous les cas, il convient de préciser que, objectivement, un vin perlant est un vin effervescent, mais différent d'un vin pétillant ou d'un vin mousseux par rapport à sa contenance en gaz carbonique, moins importante. Les vins effervescents avec la teneur en gaz carbonique la plus importante sont les mousseux, comme le Champagne ou le Crémant. Il serait alors possible de penser que ces filières évitent consciemment l'utilisation d'un «terme» comme «perlage» pour parler des bulles de leurs vins. Néanmoins, dans le discours du Champagne (tel qu'il est incarné sur le site du comité Champagne<sup>1</sup>) on trouve plusieurs références à «perle», qui transmet un tout autre imaginaire, associé au luxe:

- 7) «cordon, également appelé "collier de perles", qui se forme à la surface du liquide et joue contre la paroi du verre».
- 8) «fin cordon de perles folles».
- 9) «une collerette de perles fines».

Il semblerait alors qu'une interprétation en termes de néologisme de matrice interne serait possible et pertinente. Aussi, il est évident que l'intercompréhension existe, en tout cas dans le milieu professionnel, dans l'usage du terme «perlage» pour parler des bulles de vins effervescents en portugais du Brésil.

## 5. Bilan et perspectives

Cette communication visait à interroger la problématique générale de ce volume – terminologie spontanée et terminologie aménagée – à partir d'un cas d'espèce original, la terminologie des *espumantes* brésiliens. Les champs spécialisés concernés – la viti-viniculture et le marketing du vin – permettaient en effet de discuter des enjeux à la fois méthodologiques en matière de constitution de corpus en vue de l'extraction terminologique et théoriques en termes de statut des candidats-termes.

Si l'artefact visé – le vin effervescent *espumante* – est effectivement susceptible, en particulier par les experts, d'être partiellement décrit dans une perspective objectiviste avec des termes saisissant, dans des listes fermées qui font l'objet d'aménagement (par exemple par les textes réglementaires), les propriétés inhérentes au produit (cépage, procédé de vinification, etc.), il présente aussi – tant pour les experts que pour les non-experts – une dimension expérientielle reposant sur une sémantique éminemment constructiviste et produisant une terminologie plutôt spontanée.

1. Cf. site web Comité Champagne [en ligne].

L'analyse outillée de deux corpus authentiques complémentaires, l'un textuel, l'autre produit expérimentalement, atteste dans ce contexte le recours massif à la terminologie française, dont on peut penser qu'elle sert de «modèle». Ce rôle ne saurait toutefois être déconnecté d'une réalité cognitive, en l'occurrence le rôle prototypique du Champagne dans la catégorisation et la conceptualisation des effervescents comme Mancebo-Humbert *et al.* (2018a, b) le montrent pour le Crémant de Bourgogne. La question qui se pose, et qui ne peut qu'être renvoyée à des études ultérieures, est celle de savoir comment la terminologie encore spontanée observée pour la partie sensorielle va évoluer et si, le cas échéant, elle saura se stabiliser et être aménagée pour fournir une échelle ordonnée de descripteurs propres à ces vins brésiliens. Dans une telle optique, la recherche terminologique située rejoint et alimente les questions de marketing ou de commercialisation.

## Références bibliographiques

AUCLIN, Antoine (1996), «Approche expérientielle du discours: présentation», *Cahiers de Linguistique Française*, n° 18, p. 331-338.

BARBOSA, Patrícia, DUPIM, Luiz, BRUCH, Kelly, PERALTA, Patrícia (2016), «Champagne, Cognac, Rioja, Jerez and Vales dos Vinhedos: Conflicts between trademarks and geographical indications of wines and spirits in Brazil», *BIO Web of Conferences*, vl. 7. DOI: 10.1051/bioconf/20160703002 (19/09/2018).

BECHARA, Evanildo (2015), *Moderna gramática portuguesa*, 38 éd., Rio de Janeiro, Nova Franteira.

BIBER, Douglas, ULLA, Connor, ULPTON, Thomas Albin (2007), *Discourse on the Move: Using Corpus Analysis to Describe Discourse Structure*, Amsterdam, John Benjamins Publishing.

BLANCHET, Philippe (2012), *La linguistique de terrain, méthode et théorie: une approche ethnosociolinguistique de la complexité*, 2<sup>e</sup> éd., Rennes, Presses universitaires de Rennes.

BRUCH, Kelly (2012), «Nem tudo que é borbulha é espumante», *IBRAVIN*, URL: <<http://www.ibravin.org.br/downloads/1377636150.pdf>>.

CANDEL, Danièle, HUMBLEY, John (2017), *Les anglicismes: entre réalité linguistique et fait culturel*, Paris, Éditions Garnier.

CHOLLET, Sylvie, VALENTIN, Dominique (2000), «Le degré d'expertise a-t-il une influence sur la perception olfactive? Quelques éléments de réponse dans le domaine du vin», *L'année psychologique*, vol. 100, n° 1, p. 11-36.

CONDAMINES, Anne (2003), «Sémantique et corpus spécialisés: Constitution de Bases de Connaissances Terminologiques», *Linguistique*, URL: <<https://halshs.archives-ouvertes.fr/tel-01321042/document>>, dernière consultation: 18/07/2018.

CONDAMINES, Anne, NARCY-COMBES, Jean-Paul (2015), «La linguistique appliquée comme science située», *Cultures de recherche en linguistique appliquée*, Francis Carton et al. (dir.), Paris, Riveneuve éditions, p. 209-229.

CUNHA, Celso, CINTRA, Lindley (2017), *Nova gramática do português contemporâneo*, 7 éd., Rio de Janeiro, Lexikon.

DELEPAUT, Gaëlle (2009), «Questionner: comment et pourquoi? Le choc des questions, le poids des mots!», in DUBOIS, Danièle (éd.), *Le sentir et le dire: concepts et méthodologies en linguistique et psychologie cognitive*, Paris, L'Harmattan, p. 157-188.

DE MÖNNINK, Inge (1999), «Combining Corpus and Experimental Data», *International Journal of Corpus Linguistics*, n° 4/1, p. 77-111.

DUBOIS, Danièle (éd.) (2009), *Le sentir et le dire: concepts et méthodologies en linguistique et psychologie cognitive*, Paris, L'Harmattan.

DUBOIS, Danièle (1995), «Catégories sémantiques 'naturelles' et recherches cognitives: enjeux pluridisciplinaires», *ARBA 3 Linguistique et modèles cognitifs*, p. 77-104.

FERREIRA, Aurélio Buarque de Holanda (2010), *Dicionário da língua portuguesa*, Curitiba, Positivo.

GAUDIN, François (2005), «La socioterminologie», *Langages*, 39<sup>e</sup> année, n° 157, p. 80-92

GAUTIER, Laurent, BACH, Mathieu (2017), «La terminologie du vin au prisme des corpus oraux de dégustation/présentation (français-allemand): entre émotions, culture et sensorialité», «Études de linguistique appliquée, n° 188, p. 477-501.

GAUTIER, Laurent, LE FUR, Yves, ROBILLARD, Bertrand (2015), «La 'minéralité' du vin: mots d'experts et de consommateurs», in GAUTIER, Laurent, LAVRIC, Eva (éds.), *Unité Et Diversité Dans Le Discours Sur Le Vin En Europe*, Frankfurt/Main, Peter Lang, pp. 149-168.

GAUTIER, Laurent (2018), «La sémantique des termes de dégustation peut-elle être autre chose qu'une sémantique expérientielle et expérimentale?», in VERDIER, Benoît, PARIOZT, Anne (éds.), *Du Sens à l'Expérience: Gastronomie et Œnologie au prisme de leurs terminologies*, Reims, EPURE, p. 321-336.

GAUTIER, Laurent (2014), «Quel(s) corpus pour une approche interculturelle des discours sur le vin?», Communication au Colloque international Goût et Identité Culturelle, université de Bourgogne, URL: <[https://www.academia.edu/9822715/Quel\\_s\\_corpus\\_pour\\_une\\_approche\\_interculturelle\\_des\\_discours\\_sur\\_le\\_vin\\_](https://www.academia.edu/9822715/Quel_s_corpus_pour_une_approche_interculturelle_des_discours_sur_le_vin_)>.

GILQUIN, Gaëtanelle, GRIES, Stefan Th. (2009), «Corpora and experimental methods: a state of the art review», *Corpus Linguistics and Linguistic Theory*, vol. 5, n° 1, p. 1-26.

HOUAISS, Antonio, VILLAR, Mauro de Salles (2009), *Dicionário Houaiss da língua portuguesa*, élaboré par l'Instituto Antônio Houaiss de Lexicografia e Banco de Dados da Língua Portuguesa S/C Ltda, 1<sup>re</sup> éd., Rio de Janeiro, Objetiva.

KLEIBER, Georges (1999), *Problèmes de sémantique: la polysémie en question*, Villeneuve d'Ascq, Presses du Septentrion.

KLEIBER, Georges (1990), *La sémantique du prototype: catégories et sens lexical*, Paris, Presses Universitaires de France.

MANCEBO-HUMBERT, Mariele, LE FUR, Yves, GAUTIER, Laurent (2018a), «La construction du discours de dégustation de Crémant de Bourgogne de 1995 à aujourd'hui», in WOLIKOW, Serge, JAQUECT, Olivier (éds.), *Bourgogne(s) viticole(s): Enjeux et perspectives historiques d'un terroir*, Dijon, Éditions Universitaires de Dijon, p. 237-252.

MANCEBO-HUMBERT, Mariele, LE FUR, Yves, GAUTIER, Laurent (2018b), «Les choix lexicaux dans le discours des consommateurs pour parler du Crémant de Bourgogne: quel degré de terminologisation?», in GAUTIER, Laurent, PARIOZT, Anne (éds.), *Les terminologies professionnelles de l'œnologie*, Londres, Iste, pagination en cours.

MONDADA, Lorenza (1998), «Technologies et interactions dans la fabrication du terrain du linguiste», in MAHMOUDIAN, Mortéza, MONDADA, Lorenza (éds.), *Le travail du chercheur sur le terrain. Questionner les pratiques, les méthodes, les techniques de l'enquête*, Cahiers de l'ILSL n° 10, p. 39-68.

MORANGE, Séverine (2009), «Expert, vous avez dit expert?», in DUBOIS, Danièle (éd.), *Le sentir et le dire: concepts et méthodologies en linguistique et psychologie cognitive*, Paris, L'Harmattan, p. 137-156.

PETIT, Michel (2010), «Le discours spécialisé et le spécialisé du discours: repères pour l'analyse du discours en anglais de spécialité», *E-rea*, URL: <<http://erea.revues.org/1400>>, dernière consultation le 18/07/2018.

ROSCHE, Eleanor (1973), «Natural categories», *Cognitive Psychology*, n° 4 (3), p. 328-50.

SABLAYROLLES, Jean-François (2017), *Les néologismes: créer des mots français aujourd'hui*, Paris, Éditions Garnier.

SABLAYROLLES, Jean-François (2011), «De la 'néologie syntaxique' à la néologie combinatoire», *Langages*, n° 183, p. 39-50.

SABLAYROLLES, Jean-François (2010), «Néologisme homonymique, néologisme polysémique et évolution de sens. Pour une restriction de la néologie sémantique», in ALVES, Ieda Maria (ed.), *Neologia e neologismos em diferentes perspectivas*, Paulistana, CNPQ, p. 83-100.

SABLAYROLLES, Jean-François, JACQUET-PFAU, Christine, HUMBLEY, John (2009), « Emprunts, créations 'sous influence' et équivalents », in VAN CAMPENHOUDT, Marc, LINO, Teresa, COSTA, Rute (éds.), *Passeurs de mots, passeurs d'espoir: lexicologie, terminologie et traduction face au défi de la diversité*, Lisbonne, Portugal, Éditions des Archives Contemporaines/Agence universitaire de la francophonie, p. 325-339.

TEMMERMAN, Rita (2000), « Towards New Ways of Terminology Description. The Sociocognitive-Approach », Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins Publishing Company.

TOGNINI-BONELLI, Elena (2001), *Corpus Linguistic at Work*, Amsterdam, John Benjamins.

ZIEGELBAUM, Hélène, ROGEAUX, Michel, ROSTAING, Hervé (1997), « Une méthode de traitement automatique des questions ouvertes dans une enquête consommateur », *Les systèmes d'informations élaborées*, Île Rousse, France, URL: <<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01579946/document>>, dernière consultation: 19/09/2018.

### Webographie (05/07/2018)

<<https://www.embrapa.br/cim-inteligencia-e-mercado-uva-e-vinho/a-viticultura-no-brasil>>.

<<http://www.cnpuv.embrapa.br/cadastro-viticola/rs-2013-2015/dados/obraCompleta.html>>.

<<https://www.vitisphere.com/actualite-87194-Le-Bresil-veut-se-positionner-en-reference-des-vins-effervescents.htm>>.

<<http://www.garibaldi.rs.gov.br/a-cidade/rotas-turisticas/rota-dos-espumantes/>>.

<<https://anais.unilasalle.edu.br/index.php/sefic2017/article/download/753/691/>>.

<<http://www.cnpuv.embrapa.br/cadastro-viticola/rs-2013-2015/dados/obraCompleta.html>>.

<[http://www.cnpuv.embrapa.br/cadastro-viticola/rs-2013-2015/dados/e\\_mapas.html](http://www.cnpuv.embrapa.br/cadastro-viticola/rs-2013-2015/dados/e_mapas.html)>.

<<http://www.ibravin.org.br>>.

<[www.oiv.int/public/medias/3097/les-vins-effervescents-fr-complet-3.pdf](http://www.oiv.int/public/medias/3097/les-vins-effervescents-fr-complet-3.pdf)>.

<<https://www.embrapa.br/uva-e-vinho/ig/historico>>.

<<http://www2.camara.leg.br/legin/fed/lei/1988/lei-7678-8-novembro-1988-368234-norma-actualizada-pl.html>>.

<<https://www.vitisphere.com/actualite-87194-Le-Bresil-veut-se-positionner-en-reference-des-vins-effervescents.htm>>.

<<https://www.vitisphere.com/actualite-87194-Le-Bresil-veut-se-positionner-en-reference-des-vins-effervescents.htm>>.

### Annexe 1 – Détails de la composition du corpus « discours expert »

#### Textes officiels

Documents officiels	Source	Année
DO Vale dos Vinhedos	Embrapa Uva e Vinho	2013
IP Altos Montes	Embrapa Uva e Vinho	2013
IP Pinto Bandeira	Embrapa Uva e Vinho	2013
IP Farroupilha	Embrapa Uva e Vinho	2017
IP Monte Belo	Embrapa Uva e Vinho	2016
Nem tudo o que é borbulha é espumante – IBRAVIN	IBRAVIN	2012
Lei do Vinho - Lei nº 7.678/1988	Gouvernement	1988
Lei nº 10.970 (altera lei nº 7.678)	Gouvernement	2004
INPI Resolução 55 2013	Gouvernement	2013
INPI Instrução Normativa nº 25 2013	Gouvernement	2013
Indicação Geografica (IG) para Vinhos no Brasil	Análises e Indicadores do Agronegócio	2013

#### Articles scientifiques

Articles	Source	Année
Caracterização físico-química de mostos e vinhos base para a elaboração de Espumantes	Revista Brasileira de Viticultura e Enologia	2010
Influência da cepa de levedura nas características físico-químicas e organolépticas de vinhos espumantes	Revista Brasileira de Viticultura e Enologia	2014
Avaliação por imagem de espumabilidade e efervescência de vinhos durante prise de mousse e amadurecimento	Revista Brasileira de Viticultura e Enologia	2015
Novas abordagens sobre vinhos espumantes: uma breve revisão	Revista Brasileira de Viticultura e Enologia	2015
Composição aromática de espumantes rosés brasileiros	Revista Brasileira de Viticultura e Enologia	2016
Influência da maturação das uvas no perfil sensorial de espumantes brasileiros	Revista Brasileira de Viticultura e Enologia	2016

#### Élaborateurs d'espumantes

Domaine	Site Web	Année
Dal Pizzol Vinhos Finos	<a href="http://www.dalpizzol.com.br/home">http://www.dalpizzol.com.br/home</a>	2018
Adega Chesini	<a href="http://www.adegachesini.com.br/">http://www.adegachesini.com.br/</a>	2018

Calza Júnior Indústria e Comércio de Vinhos Ltda	<a href="http://www.vinicolacalza.com.br/">http://www.vinicolacalza.com.br/</a>	2018
Casa Valduga Vinhos Finos Ltda	<a href="http://www.casavalduga.com.br/">http://www.casavalduga.com.br/</a>	2018
Cooperativa Vinícola Aurora Ltda	<a href="http://www.vinicolaurora.com.br/br">http://www.vinicolaurora.com.br/br</a>	2018
Cooperativa Vinícola Garibaldi Ltda	<a href="http://www.vinicolagaribaldi.com.br/">http://www.vinicolagaribaldi.com.br/</a>	2018
Cooperativa Vinícola São João Ltda	<a href="http://www.cooperativasaojoao.com.br/index2.html">http://www.cooperativasaojoao.com.br/index2.html</a>	2018
Cooperativa Viti Vinícola Aliança Ltda	<a href="http://novaalianca.coop.br/">http://novaalianca.coop.br/</a>	2018
Don Bonifácio Vinhos Finos Ltda	<a href="http://www.quintadonbonifacio.com.br/">http://www.quintadonbonifacio.com.br/</a>	2018
Estabelecimento Vinícola Valmarino Ltda	<a href="https://valmarino.com.br/?loja-virtual=">https://valmarino.com.br/?loja-virtual=</a>	2018
Estrelas do Brasil Indústria e Comércio de Vinhos	<a href="http://www.estrelasdobrasil.com.br/">http://www.estrelasdobrasil.com.br/</a>	2018
Indústria Vinícola La Cantina Ltda	<a href="http://www.lacantina.com.br/">http://www.lacantina.com.br/</a>	2018
Indústria Vinícola São Luiz Ltda	<a href="http://www.vinicoladelrei.com.br/home">http://www.vinicoladelrei.com.br/home</a>	2018
Irmãos Molon Ltda	<a href="http://www.irmaosmolon.com.br/">http://www.irmaosmolon.com.br/</a>	2018
LC Marcon Indústria Ltda	<a href="http://www.casageraldo.com.br/site/">http://www.casageraldo.com.br/site/</a>	2018
Miolo Wine Group Comércio Importação Exportação Ltda	<a href="http://www.miolo.com.br/controller.php">http://www.miolo.com.br/controller.php</a>	2018
Sociedade de Bebidas Panizzon Ltda	<a href="http://www.panizzon.com.br/">http://www.panizzon.com.br/</a>	2018
Vinhos Don Laurindo Ltda	<a href="http://www.donlaurindo.com.br/pt-br/">http://www.donlaurindo.com.br/pt-br/</a>	2018
Vinhos Salton S/A Indústria e Comércio	<a href="https://www.salton.com.br/">https://www.salton.com.br/</a>	2018
Vinícola Dom Cândido Ltda	<a href="http://www.domcandido.com.br/">http://www.domcandido.com.br/</a>	2018
Vinícola Góes & Venturini Ltda	<a href="http://www.vinhosgoes.com.br/vinhos.html?cat=29">http://www.vinhosgoes.com.br/vinhos.html?cat=29</a>	2018
Vinícola Panceri Ltda	<a href="http://www.panceri.com.br/index.php">http://www.panceri.com.br/index.php</a>	2018
Vinícola Pericó Ltda	<a href="http://www.vinicolaperico.com.br/">http://www.vinicolaperico.com.br/</a>	2018
Vinícola Perini Ltda	<a href="http://www.casaperini.com.br/home">http://www.casaperini.com.br/home</a>	2018
Vinícola Peruzzo Ltda	<a href="http://vinicolaperuzzo.com.br/">http://vinicolaperuzzo.com.br/</a>	2018
Vinícola Viapiana Ltda	<a href="http://www.vinhosviapiana.com.br/">http://www.vinhosviapiana.com.br/</a>	2018
Cantina de Vinhos Fabian Ltda	<a href="http://www.vinhosfabian.com.br/">http://www.vinhosfabian.com.br/</a>	2018
Vinícola Gazzaro Ltda	<a href="http://www.gazzaro.com.br/">http://www.gazzaro.com.br/</a>	2018
Vinícola Giarretta Ltda	<a href="http://www.vinicolagiarretta.com.br/virtual/">http://www.vinicolagiarretta.com.br/virtual/</a>	2018
Vinícola Peterlongo S.A.	<a href="http://www.peterlongo.com.br/">http://www.peterlongo.com.br/</a>	2018

## Annexe 2 – Lexèmes de la classe sémantique « Segmentation-Production »

Matrice externe	Matrice Interne		
Emprunt direct	Emprunt indirect - Adaptation	Morphosyntaxique par construction	Changement sémantique par métaphore
Batonnage	<i>Batonagem</i>	<i>Espumatização</i>	<i>Gaiola/gaiolinha</i>
Remuage	<i>Remuagem</i>	<i>Espumantização</i>	
Prise de mousse	<i>Tomada de espuma</i>	<i>Safrado</i>	
Dégorgement	<i>Degórgement</i> <i>Degorgemant</i> <i>Pós-dégorgement</i> <i>Deguelo</i>	<i>Rosado<sup>1</sup></i>	
Liqueur de tirage	<i>Licor de tirage</i> <i>Licor de tiragem</i> <i>Licor de expedição</i>		
-	<i>Giropalette</i>		
-	<i>Chaptalização</i>		
-	<i>Deburbado</i>		
Sec	<i>Seco</i>		
Demi-sec	<i>Meio-Doce</i> <i>Meio Seco</i> <i>Demi seco</i> <i>Démisec / Demi séc</i>		
Rosé	<i>Rose</i> <i>Rosè</i> <i>Rosê</i> <i>Rosado</i>		
Nature	-		
Assemblage	-		
Blanc de Blanc	-		
Blanc de Noir	-		
Véraison	-		
Sur lie	-		
Pupitre	-		
Muselet	-		
Extrabrut	-		
Brut	-		

1. Nous avons choisi d'insérer « rosado » dans deux colonnes car deux possibilités devraient être considérées : i) est-ce un néologisme par emprunt indirect à partir du français « rosé », ou ii) est-ce un néologisme de matrice interne construit à partir de « rosa » tenant compte directement de la couleur du vin ?

## Mots-clés

terminologie

laboratoire

variation

appareils

## Résumé

Les laboratoires de biologie moléculaire sont les centres de la vie scientifique, dont les acteurs sont des experts maîtrisant les concepts et les compétences terminologiques liées à leur spécialisation et dont les actions mêmes sont extrêmement spécialisées. Suite à des entretiens dans un laboratoire de recherche en génétique et biologie moléculaire, nous avons pu observer l'existence d'une terminologie propre à la communication en laboratoire. À partir de l'étude de trois phénomènes (emploi des noms de produit, variation sémantique du sigle PCR, verbes terminologiques propres au laboratoire) nous essaierons de déterminer dans quelle mesure ces unités terminologiques peuvent illustrer ce qu'est une terminologie spontanée.

# La dénomination des appareils dans les laboratoires de biologie moléculaire : un exemple de terminologie spontanée ?

**Sarah Pinto**

Università degli Studi di Napoli «L'Orientale»

## 1. Introduction

Dans le domaine de la biologie moléculaire, l'accélération des découvertes sur le fonctionnement des gènes, des protéines ou enzymes, grâce également à une amélioration constante des instruments, se traduit par une forte production néologique :

La terminologie de ces spécialités [...] s'enrichit de plus en plus, avec une production exponentielle de néologismes dans la dénomination de nouvelles protéines, de nouveaux gènes mutés (hepcidine, gène HFE, mutation C282Y). (Tran, Burgun, Garcelon, 2003: 166).

Pour forger de nouveaux termes, les scientifiques ont à leur disposition un système de composants venant pour la plupart du stock lexical du grec et du latin scientifiques comme le suffixe « -ase » pour nommer les enzymes<sup>1</sup>, le suffixe « -ine » pour les protéines, même si depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, la langue source de cette terminologie est l'anglo-américain. Cependant, la terminologie anglo-américaine de la biologie emprunte elle aussi largement au fonds scientifique européen du grec et du latin, imposant des choix lexicaux facilement transposables dans les langues européennes, bien que les règles

1. Il existe également une nomenclature internationale des enzymes qui combine les suffixes et un système alphanumérique, disponible par exemple sur le site de l'*International Union of Biochemistry and Molecular Biology*: <<http://www.sbcs.qmul.ac.uk/iubmb/>>, dernière consultation: 29/09/18.

morphosyntaxiques anglo-saxonnes compromettent parfois la cohérence syntaxique de ces unités terminologiques empruntées (Depecker, 2000). La création néonymique en biologie moléculaire procède dans un cadre théorique et lexical hérité de la biologie, ce qui circonscrit, en théorie, les contours d'une éventuelle terminologie spontanée car ce cadre permet de limiter les cas d'ambiguïté en contraignant « le sens des termes à des signifiés prévus ou contrôlés » (Bouveret, 1998: 400).

La terminologie spontanée pourrait être envisagée comme une terminologie – ensemble rigoureux et hiérarchisé de termes vecteurs de connaissances spécialisées – non normalisée et non contrôlée, qui circulerait en marge des institutions de normalisation ou des canaux de transmission officiels. Ceci amène à s'interroger sur les situations de communication spécialisée (Cabré, 1998) dans lesquelles les locuteurs peuvent opérer leurs choix terminologiques spontanément, en dehors des cadres institutionnels. Pour ce qui concerne le domaine de la biologie moléculaire, il est possible de distinguer trois niveaux de « spontanéité » correspondant à trois contextes d'usage et de diffusion des termes, plus ou moins « contrôlés » du point de vue terminologique; ce sont les laboratoires, les protocoles de laboratoire et enfin les articles scientifiques, rédigés pour la plupart en anglais. Dans les laboratoires, les communications entre experts sont principalement orales, alors que les protocoles de laboratoire sont des documents écrits, conservés dans les cahiers de laboratoire et qui relèvent de la documentation interne. Les publications dans les revues scientifiques enfin, textes qui ont toujours plusieurs auteurs, représentent certainement les productions écrites les plus abouties et les plus contrôlées du point de vue terminologique.

Le laboratoire apparaît alors comme un contexte d'observation privilégiée d'une terminologie spontanée car la terminologie de la biologie est pratiquée quotidiennement dans les laboratoires, accompagnant et précédant la conceptualisation. L'anthropologue Bruno Latour a bien montré comment les laboratoires sont au cœur de l'activité et de l'élaboration même des « faits scientifiques » (Latour, Woolgar, 1986). Le laboratoire est le lieu où sont bien sûr menées les expériences, les découvertes, mais c'est aussi le lieu où se confrontent les experts (chercheurs et techniciens), où ils échangent leurs idées, discutent de la littérature scientifique pour produire finalement des textes qui sont les produits ultimes des activités des chercheurs (*ibid.*).

D'un point de vue terminologique, nous pouvons en quelque sorte considérer ces lieux aussi comme des « laboratoires de termes », où les termes peuvent naître, s'hybrider et circuler dans des échanges verbaux spécialisés. Ces échanges entre les différentes catégories professionnelles présentes dans les laboratoires (ingénieurs de recherche, laborantins, étudiants, stagiaires, doctorants) concernent principalement: la description de manipulations et d'indications des actions à effectuer et du matériel à utiliser; la description et l'explication des phénomènes observés; la lecture, les commentaires des résultats et la confrontation avec la littérature scientifique; la détermination des sujets de recherche, la définition et la mise en place des étapes des manipulations et des protocoles.

### Présentation du corpus

Nous avons choisi d'examiner pour cette étude les dénominations des équipements de laboratoire, car ils sont à la base des activités des laboratoires et de la recherche scientifique, et sont eux-mêmes le résultat de recherches scientifiques. Ainsi, lors d'une recherche

précédente au CEINGE<sup>1</sup>, nous avons interrogé des chercheurs sur leurs activités et la terminologie de laboratoire, et très vite ils ont été amenés à décrire, dans leur confrontation avec une non-spécialiste, les appareillages qu'ils manipulent quotidiennement.

Nous avons ainsi recueilli une centaine de termes italiens concernant les appareils de laboratoire à partir desquels nous avons établi un corpus bilingue italien-français, soumis à deux experts français<sup>2</sup>. À partir de ce corpus, les recherches terminologiques sur les termes ont été complétées par la consultation des catalogues de fournisseurs de matériel de laboratoire disponibles en ligne: <lelaborantin.com>, <dutscher.com>, <fischerscitific.ca> et <eppendorf.com/FR-fr> pour le français et <biosigma.it>, <vwr.com>, <labservice.it> et <eppendorf.com/It-it> pour l'italien. Ensuite, nous avons complété notre enquête par la consultation de protocoles de laboratoire, car certains sont accessibles en ligne, comme ceux des constructeurs ou des fournisseurs. Les protocoles sont également insérés aussi bien dans le matériel didactique des professeurs que dans les thèses et mémoires de recherche; nous en avons consulté une dizaine en français et en italien. Enfin, nous avons consulté diverses banques de données terminologiques (Termium plus, Grand Dictionnaire Terminologique, FranceTerme, Termsciences), certaines mentionnant parfois cette terminologie de laboratoire.

La situation de communication où apparaissent ces termes détermine ainsi deux typologies de discours autour des appareils: interactions orales entre spécialistes d'un même domaine et indications écrites destinées au laboratoire. Les protocoles de recherche répondent à des exigences de rédaction bien précises. Il s'agit de descriptions de manipulations sous forme de listes qui détaillent les produits et les instruments utilisés ainsi que les étapes de l'expérience et des actions à effectuer sous forme de phrases infinitives ou de phrases nominales. Ce type de texte est, du point de vue pragmatique, un document prescripteur (Leplat, 2004), qui illustre les actions quotidiennes d'un laboratoire. En voici un exemple:

#### REVERSE TRANSCRIPTION

Conserver 1 µl (+ 9 µl eau) pour le dosage des ARN de départ.

1 – Transférer les 30 µl environ d'ARN dans des *tubes PCR*.

2 – Ajouter à chaque tube:

    Oligo T7U 10 µM 1 µl

    Oligo dT 10 µM 1 µl

3 – Passage au *SpeedVac* pour ramener le volume à 5 µl (environ 30 minutes max).

4 – Dénaturation 4 min à 65°C (thermocycler Prog 30), puis placer dans la glace.

5 – Préparer le *mix* suivant dans la glace:

    1 X 10 X

    5x 1st *Strand Buffer* 2 µl 20 µl

    DTT 100 mM 1 µl 10 µl

    dNTP 10 mM 0,5µl 5 µl

    T4gp32 1 µl 10 µl

    RNase Inh 0,5µl 5 µl

*SuperScript II* 100 U/µl 0,5µl 5 µl

1. Laboratoire de recherche à Naples, lié à l'Université de Naples Federico II, en convention avec le doctorat en «Eurolinguaggi e terminologie specialistiche» de l'Université de Naples «Parthenope», cf. Pinto, 2012.

2. Nous remercions M<sup>me</sup> S. Cohen du laboratoire Virbac/R&D et M. Renaud Schiappa, Data Manager au Centre Antoine Lacassagne.

- 6 – Dans la glace ajouter à chaque tube 5 µl de mix (vol final: 10 µl).
- 7 – Incubation 1 h à 42°C (dans un incubateur à air) puis rajouter 1 µl de mix et laisser 30 min supplémentaires.
- 8 – Arrêter la réaction par chauffage à 65°C pendant 15 minutes (Prog 27), et placer dans la glace<sup>1</sup>.

À partir de cet exemple, nous pouvons relever certains phénomènes lexicaux caractéristiques de la terminologie de laboratoire comme les anglicismes (« mix » pour « mélange », « RNase » pour « ARNase »), le recours aux noms de produit (« SpeedVac », « Strand Buffer », « SuperScriptII »), l'emploi généralisé du sigle « PCR » qui désigne aussi bien une technique qu'une machine (« tube PCR ») ou encore les unités terminologiques alphanumériques (« T4gp32 »). Dans cette contribution, nous étudierons trois aspects de la terminologie de laboratoire quant à la dénomination des appareils et des technologies de laboratoire non représentés dans les banques de données terminologiques. Nous analyserons dans un premier temps l'emploi des noms de produit pour désigner les appareils, puis l'emploi prolifique et ambigu du sigle « PCR », qui désigne à la fois une machine et une technique, pour nous concentrer enfin sur deux verbes terminologiques spécifiques à l'emploi des machines qui répondent, selon nous, à des besoins communicatifs spécifiques aux laboratoires. Dans la conclusion, nous essaierons de déterminer si ces phénomènes peuvent être assimilés à une « terminologie spontanée ».

## 2. Noms de produit remplaçant un terme

L'emploi de l'onomastique commerciale, en particulier du nom de produit, est un phénomène fréquent dans les terminologies, témoignant des rapports constants entre les recherches scientifiques et l'industrie (Caruso, Grimaldi, 2017) et notre domaine n'y échappe pas. Dans le tableau ci-dessous sont regroupés les noms de quelques machines tels qu'ils apparaissent dans les catalogues, mis en parallèle avec leurs dénominations correspondantes dans les laboratoires aussi bien en Italie qu'en France. Ce phénomène ne concerne pas seulement l'appareillage lourd. Par exemple, les microtubes, inventés par la société Eppendorf en 1963, sont appelés aussi bien en français qu'en italien « eppendorf ».

Dénomination en laboratoire	Terme scientifique	
	Italien	Français
Autostainer	Coloratore automatico	Automate d'immunomarquage Automate de coloration
SpeedVac/Savant (ndm)	Concentratore sotto vuoto	Concentrateur à vide Évaporateur centrifuge
Nanodrop	Spettrofotometro	Spectrophotomètre
Gel doc	Sistema di acquisizione	Système de documentation de gel Analyseur d'image

Tableau 1 – Les noms de produits<sup>2</sup>

1. Extrait de *Protocole pour amplification ARN pour micro array*, Dr. Christian Schmitt.
2. Nous approfondissons ici certaines analyses présentées dans Pinto, 2012.

Dans les études d'onomastique commerciale, la différence sémiotique et linguistique entre nom de marque (ndm) et nom de produit (ndp) est désormais bien établie (Altmanova, 2016: 18-20). En particulier, le nom de produit a une plus grande « nécessité de signifier » (Petit, 2006: 701) par rapport au nom de marque dont l'archétype est le patronyme du fondateur de l'entreprise. Ainsi, dans la situation de communication prise en considération, il semble que ces noms de produits répondent au besoin de se référer à un objet précis plutôt qu'aux phénomènes scientifiques sous-jacents. Les stratégies de dénomination diffèrent donc pour un même objet en fonction du contexte pragmatique. Le principe de l'économie linguistique propre à une communication orale finalisée à des actions particulières semble être ici à l'œuvre, mais il peut s'agir également d'une stratégie visant à contourner une certaine instabilité terminologique dans la dénomination des équipements de laboratoire. Il ne s'agit donc plus de décrire les fonctionnalités de la machine mais de la désigner physiquement. Chaque machine a sa spécificité et conditionne les expériences; c'est pourquoi on retrouve les noms de produit dans les protocoles, qui indiquent avec précision la machine utilisée, les mélanges préparés et vendus par telle ou telle société ou encore le logiciel nécessaire au traitement des données recueillies par telle ou telle machine.

Les noms de produits répertoriés dans le tableau n° 1 sont analysables d'un point de vue morphologique, bien qu'ils soient formés suivant des logiques différentes de celles des dénominations scientifiques. En effet, les noms de produit ne dénomment pas selon les critères de la terminologie; ils obéissent à d'autres logiques, celle du marketing, alors que les termes des scientifiques doivent s'efforcer de catégoriser l'objet. Ces noms de produits sont cependant, de façon simplifiée, à l'image du vocabulaire scientifique contemporain, qui hybride les composants gréco-latins avec des éléments de la langue anglaise, s'insérant donc facilement dans les habitudes terminologiques des biologistes.

Par exemple, « SpeedVac », toujours écrit avec la majuscule interne, est un type de centrifugeuse, appelé aussi « évaporateur centrifuge » ou « concentrateur à vide » commercialisé par la société Savant. « SpeedVac » est formé de deux composants anglais facilement reconnaissables: « speed » – « vitesse » – et « vac » abréviation de « vacuum » qui pointe sur le mécanisme central de la machine, le fonctionnement à vide, en utilisant la rhétorique commerciale de la vitesse. « SpeedVac », tout comme « Eppendorf », victimes de leurs succès, sont parfois utilisés dans la description de produits fabriqués par d'autres constructeurs. Ces abus sont certes des indices de lexicalisation, mais bien souvent le terme « SpeedVac » correspond effectivement au produit de la société Savant, présent physiquement dans le laboratoire. De même « Nanodrop », commercialisé principalement par Thermo Scientific, désignant une machine qui analyse le taux d'absorbance lumineuse de l'ADN pour le quantifier, est un nom formé sur l'élément grec « nano » et l'anglais « drop » (goutte) et indique l'élément analysé, la précision de la machine mais non les opérations qu'elle effectue comme l'indique en revanche le terme scientifique « spectrophotomètre » qui signifie « qui mesure le spectre lumineux ». Le statut de « autostainer » est plus ambigu. D'un point de vue morphologique, « autostainer » est formé très régulièrement: il s'agit d'un mot hybride (Kortas, 2009), formé du composant grec « auto » et du nom anglais « stainer » du verbe « to stain », « colorer », pour désigner donc un automate qui colore, et semble être la réduction de syntagmes terminologiques anglais comme « automated stainer », « automated staining machine », « automated slide stainer », etc. Il n'est cependant

présent dans aucune base terminologique ou dictionnaire français ou anglais. L'origine de ce terme est moins évidente que «SpeedVac», car de nombreuses machines s'appellent «autostainer» suivi d'un système alphanumérique (XL/360, Link 48...), et sont fabriquées par deux constructeurs différents (Leica, Dako).

### 3. L'ambiguïté sémantique du sigle PCR

Le terme «PCR» est très fréquent dans notre domaine et ce à tous les niveaux (du laboratoire à l'article scientifique), mais ce terme est en réalité polysémique dans notre corpus. Le sigle désigne en premier lieu une technique de reproduction de molécules d'ADN qui permet de le rendre «visible» et prêt à être analysé et comparé. Cette technique relativement récente (années 80) est aujourd'hui une opération de routine des laboratoires de biologie moléculaire, et dispose d'une série de matériel spécifique, comme nous allons le voir. PCR est le sigle anglais de «Polymerase Chain Reaction», traduit en français par «amplification en chaîne par polymérase» (voir fiche *FranceTerme* reproduite ci-dessous) et par «reazione a catena della polimerasi» en italien. Sans entrer dans le détail du problème délicat des prépositions lors de la traduction des syntagmes anglais, notons que les traductions française et italienne disent deux choses différentes de cette technique: en français la polymérase est le principe actif de l'amplification alors qu'en italien la dénomination insiste sur la prolifération de la polymérase, même si la PCR est définie ainsi dans un manuel: «la PCR è una reazione di amplificazione in vitro di uno specifico frammento di DNA per mezzo di una DNA polimerasi<sup>1</sup>» (Scialpi, Mengoni, 2008: 2).

Le terme désigne ainsi d'abord une technique et, comme l'indique la fiche, dans les milieux professionnels, le syntagme «méthode/technique PCR» est réduit au sigle anglais «PCR». Le sigle français proposé par la fiche reproduite ci-dessous ne semble pas s'être implanté. On peut regretter que le sigle français «ACP» proposé par *FranceTerme* ne soit pas utilisé, alors que «ADN» comme traduction de «DNA» s'est intégré à la terminologie de la biologie moléculaire sans rencontrer d'obstacles. Comme le constate amèrement Rita Temmerman (2014) en conclusion de son étude sur le développement de la terminologie de la biologie: «Our analysis reveals that molecular biologists manages to express almost everything in French till a few decades ago. Nowadays, the growing impact of English publications on French terminology in overwhelming».

#### amplification en chaîne par polymérase

**Journal officiel du 23/11/2006**

*Abréviation* : ACP

*Domaine* : BIOLOGIE / Biochimie et biologie moléculaire – Génétique

*Définition* : Procédé d'amplification exponentielle in vitro d'une séquence définie d'ADN, faisant intervenir des cycles successifs d'appariements d'oligonucléotides spécifiques et d'élongation à l'aide d'une polymérase. (Note critique "élongation" est un anglicisme, "extension").

1. Traduction: «la PCR est une réaction d'amplification in vitro d'un fragment spécifique d'ADN au moyen d'une ADN polymérase»

#### Note:

1. On trouve aussi, dans le langage professionnel, le terme «méthode PCR» ou, plus simplement, «PCR».

2. La méthode peut être appliquée à de l'ADN cloné, de l'ADN génomique purifié, ou à de l'ADN présent dans une seule cellule, une tache de sang, un follicule de cheveu ou un fossile.

*Équivalent étranger*: PCR method (en), polymerase chain reaction (en), PCR (en)

«PCR» a également un deuxième sens non répertorié dans la fiche; il désigne aussi par métonymie la machine qui automatise les cycles nécessaires à cette réaction, la «machine PCR» qui a un autre nom officiel: «thermocycleur» en français ou «termociclatore» en italien, car cette technique repose sur l'alternance de divers cycles thermiques. «PCR» est donc polysémique, comme en témoignent par exemple ces deux syntagmes: «protocole de PCR» qui renvoie à la technique et «mode d'emploi de la PCR» qui renvoie à la machine.

On retrouve ainsi le sigle «PCR» dans de nombreux syntagmes italiens et français, se rapportant soit à la technique, soit au matériel. Nous avons rencontré en français: «amplification par PCR», «produit PCR» / «Produit de PCR», «tube à PCR», «microtube PCR» / «microtube pour PCR», «enrichissement PCR», «dosage PCR», «réaction PCR», «Pré-PCR» / «post-PCR»; et en italien: «amplificazione PCR», «prodotti PCR» / «prodotti di PCR», «tubo PCR» / «tubo per PCR», «long PCR» / «long range PCR», «controllo PCR», «piastre PCR», «mix di PCR», «Multiplex PCR».

La banalisation de cette technique dans les laboratoires se traduit par l'abondance de syntagmes terminologiques où le sigle recouvre différentes fonctions syntaxiques. Nous le trouvons principalement en apposition avec fonction adjectivale («l'enrichissement PCR»; «le dosage PCR», «réaction PCR» / «reazione PCR») dont le sens serait «pour la technique PCR» ou bien «pour la machine PCR» lorsqu'il accompagne des noms comme «microtubes», «plaques» ou «barrettes». Ces constructions appositives sont parfois concurrencées par des syntagmes prépositionnels comme «prodotti di PCR» / «produit de PCR», «amplification par PCR», «microtube pour PCR». Il semblerait que l'emploi de la préposition «pour» ou «par» permette parfois de lever l'ambiguïté. On le trouve enfin dans des compositions: «pré-PCR», «post-PCR».

Notons enfin un autre cas d'ambiguïté lié à la siglaison venant de l'anglais. Le terme «RT-PCR» peut signifier «Real Time PCR», souvent traduit par «PCR en temps réel», mais peut aussi être mis pour «Reverse transcriptase PCR». Un réglage semble s'être mis en place dans la mesure où, dans la pratique, les biologistes réservent «RT» pour «reverse transcriptase» et déploient le sigle pour «real-time PCR».

Cependant, le sigle «PCR» entre dans un paradigme productif dont l'environnement immédiat (nom précédant le sigle) lève l'ambiguïté pour les spécialistes. Dans ce cas, c'est le deuxième sens du sigle «PCR» qui est à considérer comme une variation sémantique née dans les laboratoires pour nommer une activité spécifique et les objets nécessaires à cette réalisation, témoignant d'un réglage du sens par l'actualisation du terme en discours pour répondre à un besoin de dénomination spécifique concernant non pas des connaissances mais une technique de mise en œuvre de ces connaissances.

#### 4. Dérivation verbale à partir de désignation d'appareil

Les verbes sont en général minoritaires dans les études terminologiques qui s'occupent principalement de la dénomination de concepts, souvent exprimés par une forme nominale. Comme le rappelle Rey (1979, cité par L'Homme, 2012) :

La terminologie ne s'intéresse aux signes (mots et unités plus grandes que le mot) qu'en tant qu'ils fonctionnent comme des noms dénotant des objets et comme des indicateurs de notions (de concepts). Dans cette optique les verbes sont des noms de processus, d'action.

Nous pouvons considérer que le verbe terminologique est un nom d'action spécialisé, comme, toujours en biologie moléculaire, les verbes terminologiques « coder (pour) » ou « épisser » pour décrire les actions des molécules et des gènes.

Au cours de cette recherche, nous avons repéré un verbe terminologique à partir d'appareil (des agitateurs en particulier) : en français « vortexer » et son équivalent en italien « vortexare ». Il est légitime de considérer que ce verbe est une dérivation créée à partir du syntagme « agitateur à vortex », qui désigne un équipement de base des laboratoires, destiné à agiter les solutions contenues dans des tubes. Différents types d'agitateurs font partie des équipements de base de laboratoire, car ils permettent de mélanger, d'homogénéiser ou de suspendre certains éléments de la solution, en utilisant différentes forces physiques.

Comme son nom l'indique, l'agitateur à vortex crée un tourbillon. En effet, un « vortex » en français est un mot d'origine latine utilisé d'abord, selon l'article du *Trésor de la Langue Française*<sup>1</sup>, en mécanique des fluides. Le mot « vortex » existe également en anglais, mais l'italien scientifique utilise « vortice », qui n'apparaît que rarement dans certains catalogues dans le syntagme « agitatore a vortice ». Cet appareil reçoit plusieurs dénominations dans Termium, on trouve également « agitateur type vortex », « agitateur-mélangeur vortex » ou encore « agitateur vortex » dans certains catalogues. Dans les laboratoires italiens et français, ce syntagme est réduit à « vortex » alors que l'anglais utilise le nom « vortexer » pour « vortex mixer ».

C'est à partir de « vortex » en tant que dénomination d'agitateur qu'a été créé par dérivation le verbe « vortexer » en français, « vortexare » en italien, qui se sont diffusés au point qu'on les retrouve écrits dans les protocoles, dans les deux langues, comme dans cet exemple : « ajouter 60 µl d'éthanol 95 % (-20 °C) et vortexer<sup>2</sup> ». Ce verbe s'inscrit dans le paradigme des verbes d'actions de laboratoire et semble combler un vide terminologique quant à la dénomination d'une action spécifique et fréquente pour dénommer l'action de « soumettre une solution à un agitateur à vortex » qui se distingue du simple « agiter ». La finale consonantique, en français comme en italien, facilite la suffixation en « -er » des verbes du premier groupe, dont on connaît la productivité. On peut aussi mettre en avant les contraintes discursives des protocoles, c'est-à-dire leur dimension prescriptive qui se réalise par des phrases infinitives ou nominales. Sur ce même schéma, nous avons rencontré d'autres verbes, mais en italien seulement. L'italien utilise l'anglicisme « stirrer »

1. Définition accessible en ligne à l'adresse suivante : <<https://www.cnrtl.fr/definition/vortex>>

2. D. Bru, *Préparation et réalisation de séquence*, <<https://www2.dijon.inra.fr/sercobio/SSG001v31.pdf>>.

pour « agitateur magnétique », qui a donné lieu à un autre verbe par dérivation « stirrare », ou encore « spinnare » (de l'anglais « to spin ») qui signifie utiliser une centrifugeuse.

Ce principe dérivationnel à partir d'un nom d'objet n'est pas tout à fait nouveau dans le domaine. Ainsi le verbe « pipetter », en italien « pipettare », tous deux recensés par les dictionnaires (le *TLF*, pour le français, date la première attestation de ce verbe de 1949, et le *Treccani*<sup>1</sup> enregistre « pipettare », sans donner d'indication temporelle), formé à partir de « pipette », petit récipient servant à transférer des liquides. Les dérivés nominaux « pipetage » et « pipetaggio » semblent plus récents et se retrouvent dans la dénomination d'une machine effectuant le pipetage automatique, c'est-à-dire le transfert automatique de liquides, ou bien désignant la manipulation des micropipettes.

Parmi les besoins de locuteurs comme les biologistes, il y a celui de dénommer des actions qui ne passent pas forcément par le nom. La formation de verbes terminologiques comme « vortexer » / « vortexare » pourrait ainsi constituer un bel exemple de terminologie spontanée en ce qu'ils nomment une action spécialisée et entrent dans une relation d'hyponymie, une relation donc notionnelle, avec « agiter ».

#### 5. Conclusion

Les dénominations des appareils, de par leur centralité dans la pratique quotidienne de la biologie, subissent ainsi de nombreuses variations aussi bien en italien qu'en français par rapport à leurs dénominations scientifiques bien qu'il n'existe pas, à notre connaissance, de terminologie normalisée des équipements de laboratoire et que les dénominations de ces appareils varient d'un constructeur à l'autre. On peut attribuer ces variations à la spécificité de la situation de communication qui nous a intéressée ici, à savoir des échanges informels entre collègues et des textes prescriptifs qui visent à la réalisation d'actions spécialisées et à la manipulation de matériel également spécialisé. En effet, comme le dit Cabré (2018 : 32) : « ne disposer que d'une unité terminologique pour une même réalité est impensable : dans le discours (et surtout dans les genres discursifs et types de textes différents) apparaissent des alternatives terminologiques différentes ». Les alternatives présentées ici peuvent être comprises comme une variation de registre au sein d'une communauté scientifique, dans un contexte moins normalisé et moins contrôlé que celui de l'écriture d'articles scientifiques. Ainsi, le recours aux noms de produit par exemple, qui figurent concrètement sur les machines, se fait de manière spontanée entre collègues italiens ou français, au point que certains comme « SpeedVac » sont en cours de lexicalisation. De même, les locuteurs créent spontanément des verbes, peut-être peu conformes du point de vue morphologique, mais qui répondent à un réel besoin langagier, celui de disposer de verbes spécialisés et spécifiques aux manipulations des machines.

Les unités présentées dans notre étude répondent alors en partie à la définition d'un terme. Si ces unités linguistiques sont bien ancrées dans un domaine particulier, reposent « sur un partage de connaissances spécialisées, par des locuteurs spécialisés » (Bouveret, 1998 : 16) et opèrent une catégorisation de l'objet, elles n'entrent pas dans le paradigme

1. Disponible en ligne à l'adresse suivante : <<http://www.treccani.it/vocabolario/pipettare>>

morphologique traditionnel du domaine. De plus, il est difficile d'envisager leur place dans un système notionnel rigoureux puisque ces unités sont souvent synonymes de termes officiels, bien que le contexte pragmatique lève toute ambiguïté entre les termes « spontanés » et les termes dont le sens a déjà été réglé. Seuls les verbes auraient pleinement leur place, nous semble-t-il, dans une terminologie de laboratoire organisée et concertée. La question de la présence des termes étudiés, en tant que synonymes (cas des noms de produit) ou homonymes (les deux sens de « PCR »), dans les banques de données terminologiques reste encore à déterminer.

### Références bibliographiques

ALTMANOVA, Jana (2016), *Du nom déposé au nom commun. Néologie et lexicologie en discours*, Milano, EduCatt.

BOUVERET, Myriam (1998), « Approche de la dénomination en langue spécialisée », *Meta*, n° 43, p. 393-410.

CARUSO, Assunta, GRIMALDI, Claudio (a cura di) (2017), *Il nome del prodotto. Marchi, Termini e Professioni, Lingue e Linguaggi*, n° 22.

CABRÉ, Maria Teresa (2018), « Terminologie et lexicographie : confrontation ou coopération ? », in ALTMANOVA, Jana, CENTRELLA, Maria, RUSSO, Katherine E. (eds./éds.), *Terminology & Discourse/Terminologie et discours*, Berne, Peter Lang, p. 27-39.

CABRÉ, Maria Teresa (1998), *La terminologie. Théorie, méthode et applications*, Paris, Armand Colin.

DEPECKER, Loïc (2000), « Quelques aspects des vocabulaires spécialisés de la fin du XX<sup>e</sup> siècle : entre créativité lexicale et parallélisation sur l'anglais », *La Banque des mots*, n° 60, p. 103-134.

HUMBLEY, John (2012), « Retour aux origines de la terminologie : l'acte de dénomination », *Langue française*, n° 174, p. 111-125.

KORTAS, Jan (2009), « Les hybrides lexicaux en français contemporain : définition et concept », *Meta*, vol. 54, n° 3, p. 533-550.

LATOUR, Bruno, WOOLGAR, Steve (1996), *La vie de laboratoire. La production des faits scientifiques*, traduit de l'anglais par Michel Biezunski, Paris, ed. La Découverte.

L'HOMME, Marie-Claude (2012), « Le verbe terminologique : un portrait de travaux récents », *CMLF 2012 - SHS Web of Conference*, URL: <[https://www.linguistiquefrancaise.org/articles/shsconf/pdf/2012/01/shsconf\\_cmlf12\\_000340.pdf](https://www.linguistiquefrancaise.org/articles/shsconf/pdf/2012/01/shsconf_cmlf12_000340.pdf)>.

LEPLAT, Jacques (2004), « Éléments pour l'étude des documents prescripteurs », *Activités*, 1-2, URL: <<https://journals.openedition.org/activites/1293>>.

LERAT, Pierre (1995), *Les langues spécialisées*, Paris, PUF.

MORTUREUX, Marie-Françoise (1994), « Siglaison-acronymie et néologie lexicale », *Linx*, n° 30, p. 11-32.

PETIT, Gérard (2006), « Le nom de marque déposé : nom propre, nom commun et terme », *Meta*, vol. 51, n° 4, p. 690-705.

PINTO, Sarah (2012), « Pour une terminologie des équipements de laboratoire de biologie moléculaire en italien et en français », *Plaisance*, n° 26, p.143-154.

SCIALPI, Angela, MENGONI, Alessio (a cura di) (2008), *La PCR e le sue varianti. Quaderno di laboratorio*, Firenze, University Press.

TEMMERMAN, Rita (2014), « How does molecular biology terminology develop in English and French? », *Cahiers de linguistique*, n° 40, p.129-154.

TRAN, Tuan Duc, BURGUN, Anita, GARCELON, Nicolas (2003), « Acquisition semi-automatique de terminologie bilingue en biologie moléculaire à partir de corpus comparables », *Actes des cinquièmes rencontres « Terminologie et intelligence artificielle »*, Strasbourg, LIIA – ENSAIS, p. 166-176.

TROUILLON, Jean-Louis (2010), *Approches de l'anglais de spécialité*, Perpignan, Presse Universitaire de Perpignan.

### Sitographie des banques de données terminologiques et dictionnaires consultés

FranceTerme: <<http://www.culture.fr/franceterme>>

Le Grand Dictionnaire Terminologique (GDT): <<http://www.granddictionnaire.com/>>

Termium Plus: <<https://www.btb.termiumplus.gc.ca/>>

TermSciences: <<http://www.termsscience.fr/>>

Trésor de la Langue Française informatisé: <<https://www.cnrtl.fr/definition/>>

Vocabolario Treccani: <<http://www.treccani.it/vocabolario/>>

# L'aménagement terminologique en France bride-t-il l'expression des spécialistes? Focus sur les termes étudiés et publiés dans le domaine des matériaux

—  
**Étienne Quillot**

Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF)

L'État français a mis en place dans les années 1970 un dispositif d'enrichissement de la langue française auquel il a confié la mission «de favoriser l'enrichissement de la langue française, de développer son utilisation, notamment dans la vie économique, les travaux scientifiques et les activités techniques et juridiques<sup>1</sup>».

Ce dispositif repose sur une commission à vocation transversale, la Commission d'enrichissement de la langue française, et, principalement, sur un réseau de dix-neuf groupes d'experts qui, dans leurs domaines de compétence, étudient et proposent des termes nouveaux pouvant servir de référence. Les définitions et les termes proposés par les experts, qui sont recommandés par voie de publication au *Journal officiel* et s'imposent à l'administration, sont d'abord étudiés au cours d'une procédure associant plusieurs institutions – techniques, scientifiques et linguistiques – garantes tant de la précision technique que de la qualité du français. Les propositions sont transmises à la Commission d'enrichissement de la langue française qui est chargée de l'harmonisation de l'ensemble des travaux du dispositif et veille à ce que définitions et termes soient à la fois précis et satisfaisants pour les spécialistes et compréhensibles pour le grand public, en premier lieu

1. Décret n° 96-602 du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française, article 1 – Modifié par décret n° 2015-341 du 25 mars 2015, art. 3.

## Mots-clés

aménagement linguistique

langue française

matériaux

spécialistes

terminologie.

## Résumé

Au sein du dispositif d'enrichissement de la langue française, des industriels et des universitaires, spécialistes de la chimie et des matériaux, définissent des notions nouvelles et proposent des termes pour les désigner en français. Ils sont assistés de linguistes. Les termes proposés passent par le filtre de la Commission d'enrichissement de la langue française et de l'Académie française. Ces instances sont à l'origine de modifications diverses apportées à un cinquième des termes.

les agents de l'État. Les propositions sont également soumises à l'Académie française. Les propositions des experts peuvent donc faire l'objet d'ajustements ou de modifications lorsqu'elles sont examinées par la Commission d'enrichissement de la langue française puis soumises à la Commission du Dictionnaire de l'Académie française.

Le groupe d'experts chargé de la terminologie de la chimie et des matériaux est assez représentatif des travaux menés au sein du dispositif. Il a contribué à la recommandation de 591 termes sur les 7 897 publiés par le dispositif français, soit près de 7,5 %. Ce groupe, constitué en 1992 et régulièrement renouvelé depuis, réunit un grand nombre de professionnels de terrain, appartenant aussi bien à l'industrie qu'à l'enseignement supérieur et à la recherche.

Cette étude, qui expose le travail des groupes d'experts et les compétences des membres du groupe chargé de la terminologie de la chimie et des matériaux, s'attache à analyser, à partir de la comparaison de la version arrêtée par les experts et de la version finalement publiée au *Journal officiel*, l'ampleur et la nature des modifications proposées par la Commission d'enrichissement de la langue française et par l'Académie française. L'étude couvre cinq séries de termes abordées successivement par le groupe d'experts, qui portaient sur les vocabulaires des plastiques et de la plasturgie (publiée au *Journal officiel* en octobre 2011), de l'industrie du verre (avril 2014), de la métallurgie (mai 2016), des matériaux biosourcés et biodégradables (décembre 2016), et enfin, un ensemble de termes divers relatifs aux matériaux (juillet 2017).

## 2. Le travail au sein d'un groupe d'experts

Les experts se consacrent au repérage des notions nouvelles, à la rédaction des définitions et au choix des désignations.

Ils identifient les notions nouvelles susceptibles d'être étudiées, dans leur milieu professionnel, entreprise ou laboratoire, dans les publications techniques et scientifiques, au contact de leurs pairs (par exemple colloques, coopération entre entreprises ou universités), etc. Ils peuvent également procéder de façon plus systématique en recueillant toutes les notions nouvelles relatives à des thèmes spécifiques (par exemple chimie théorique, nanomatériaux, plasturgie ou thermodynamique). Enfin, ils reçoivent des demandes de l'administration concernant des termes figurant ou en passe de figurer dans la réglementation, et des demandes de traduction de la part du grand public, directement ou par le biais de la boîte à idées du site *FranceTerme*.

L'étude des termes progresse par étapes. Pour mieux cerner la nouvelle notion, les experts constituent d'abord un dossier documentaire en rassemblant des contextes, des occurrences, des extraits issus de dictionnaires ou de bases de données, etc. Dans ce but, ils consultent les partenaires techniques et linguistiques du dispositif et associent ponctuellement des spécialistes extérieurs. Puis un rapporteur – parfois plusieurs – est chargé d'instruire la notion afin de la présenter à ces confrères et, souvent, de leur soumettre une ébauche de définition et des propositions de désignation. Les experts rédigent ensemble la définition, puis procèdent au choix de l'entrée et de ses éventuelles variantes : forme abrégée, forme développée, sigle ou synonyme(s).

## 3. La composition du groupe d'experts

Un groupe d'experts est le cadre de la rencontre de deux compétences : le fond et la forme.

La maîtrise du fond – celle des connaissances techniques et scientifiques – relève pour l'essentiel des personnalités qualifiées, les « experts », souvent bénévoles, ainsi que de certains membres de droit, notamment les représentants d'organismes de normalisation du domaine (principalement l'Association française de normalisation et son réseau de bureaux de normalisation), de l'Académie des sciences, du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et de l'Inspection générale de l'éducation nationale en physique-chimie, d'autorités administratives et d'organismes du domaine (la Société chimique de France par exemple), d'autres groupes d'experts chargés de la terminologie dans un domaine voisin. Ces membres sont de loin les plus nombreux.

La maîtrise de la forme – celle du savoir terminologique et linguistique – relève des représentants de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF), ainsi que de ceux de l'Académie française et de l'équipe universitaire partenaire chargée des recherches documentaires, et de correspondants dans les institutions francophones (Bureau de la traduction du Gouvernement fédéral du Canada, Département linguistique de langue française de la Direction générale de la traduction à la Commission européenne, Office québécois de la langue française...).

Les personnalités qualifiées du groupe d'experts chargé de la terminologie et de la néologie dans les domaines de la chimie et des matériaux sont issues aussi bien de l'industrie que des secteurs de l'université et de la recherche. Ces spécialistes, une vingtaine de personnes, apportent au groupe des compétences complémentaires et variées représentatives des différentes disciplines de la chimie et de la physique (capteurs ; catalyse ; chimies analytique, macromoléculaire, minérale, organique, physique, théorique et mathématique, thérapeutique, verte ; cinétique ; diagrammes de phases ; électrochimie ; énergie ; mécanismes réactionnels ; pharmacochimie ; photochimie ; physique des matériaux ; polymorphisme ; stéréochimie ; thermochimie ; thermodynamique, etc.), et des matériaux (céramique, composites, métallurgie, nanomatériaux, plasturgie, réfractaires, verre, etc.). Ces spécialistes sont bien intégrés dans leur milieu professionnel, et, lorsqu'ils sont retraités, restent encore très impliqués dans des activités de recherche et demeurent au fait des innovations. Tous appartiennent à différents réseaux scientifiques dont ils peuvent consulter les membres lorsqu'il s'agit d'obtenir des informations sur une notion émergente échappant aux compétences du groupe.

La composition du groupe chimie et matériaux est loin d'être figée et a été régulièrement renouvelée avec l'arrivée de nouveaux experts entre 2007 et 2015, période pendant laquelle le groupe a étudié les cinq séries de termes qui sont l'objet de la présente contribution.

Ce groupe, comme les autres groupes d'experts du dispositif d'enrichissement de la langue française, est traversé par deux tendances : autant purisme – par exemple en préférant le terme « amas de Guinier-Preston », qui rend exactement la notion, à celui en usage, « zone de Guinier-Preston » – qu'audace – nous verrons que les experts ont proposé un nombre significatif de néologismes qui ont pu être publiés.

Le grand nombre de spécialistes, la diversité et la complémentarité des compétences, mais aussi la complexité de la matière, font que chacun reste à sa place au sein du groupe, les linguistes s'en tenant à des interventions sur la forme sans chercher à toucher les concepts sur le fond. Il faut enfin souligner que les fiches terminologiques, en raison même de la complexité du domaine, sont peu susceptibles d'être modifiées lors de l'examen par la Commission d'enrichissement de la langue française, à la différence peut-être d'autres domaines qui peuvent sembler plus accessibles aux membres de cette commission. L'examen se déroule en présence de représentants des experts dont l'accord est indispensable pour modifier définition et désignations. En revanche, si l'avis de l'Académie française est rendu lors d'une séance à huis clos, la réponse apportée par les experts à cet avis est examinée conjointement avec les membres de la Commission.

## 4. Le dépouillement du corpus

### 4.1. Le corpus

L'étude a consisté à analyser 108 termes qui ont été étudiés par le groupe d'experts entre 2007 et 2015, puis transmis à la Commission d'enrichissement de la langue française et finalement publiés au *Journal officiel* de 2011 à 2017. Ces termes étaient répartis dans cinq séries de termes abordées successivement concernant les plastiques et la plasturgie, le verre, la métallurgie, les matériaux biosourcés et biodégradables, ainsi qu'un ensemble de termes divers relatifs aux matériaux. Chacune de ses séries, ou listes, a été examinée en moyenne lors de huit à dix séances de travail d'une demi-journée, certains termes étant finalisés en deux ou trois séances, quelques autres étant repris à chaque séance ou presque. Pour cette étude, nous avons à notre disposition les comptes rendus diffusés par le groupe d'experts après chaque réunion, ainsi que des comptes rendus internes établis pour leur propre usage par les terminologues de la DGLFLF; les comptes rendus et les relevés de décisions des séances de la Commission constituant le reste des documents dépouillés.

### 4.2. Des concepts écartés

Tous les concepts étudiés par le groupe d'experts n'ont pas été publiés au *Journal officiel*. Ainsi, le parcours s'est interrompu lors de l'examen par la Commission d'enrichissement pour 7 termes sur 108 (soit 6,48 % du total). L'abandon de ces termes, comme toutes les autres modifications apportées, a été décidé collectivement par la Commission et le groupe d'experts.

Trois concepts ont été écartés principalement parce qu'ils ne présentaient pas le caractère de nouveauté requis par le dispositif (« macle »), qu'il ne s'agissait pas d'un concept suffisamment distinct d'un autre concept proposé (« fabrication rapide » retiré à la demande du groupe d'experts après un échange avec la Commission), ou encore parce que la définition proposée était trop restrictive alors que la notion n'était pas spécifique aux matériaux (« prototypage rapide » également retiré à la demande du groupe d'experts en réponse à une observation de l'Académie française).

Deux concepts ont été retirés par le groupe d'experts au terme du dialogue avec la Commission d'enrichissement afin d'en reprendre l'étude (« amas de Guinier-Preston » et « plastage »).

Les autres concepts ont été regroupés lors de l'examen par la Commission, qui a estimé qu'il n'y avait pas lieu de les multiplier : a) un concept unique, « pelliculage » désignant à la fois la technique d'emballage et l'emballage, plutôt que de distinguer « pelliculage » et « pelliculage » ; b) un concept générique, « biodégradation totale », préféré à deux spécifiques, « biodégradation ultime aérobie » et « biodégradation ultime anaérobie », ces deux derniers étant mentionnés en note.

### 4.3. Des termes adoptés sans modification

En revanche, près des trois quarts des termes (78 sur 108, soit 72,23 % du total) ont été publiés au *Journal officiel* sans aucune modification, tant de l'entrée que des éventuelles variantes, ni la Commission ni même l'Académie française n'ayant trouvé à redire aux termes proposés. Elles ont estimé que les nouveaux termes proposés par les experts répondaient bien aux critères en vigueur dans le dispositif que sont la « nécessité », la « pertinence » et la « clarté » par rapport à la notion qu'ils doivent désigner, et la « conformité » au système morphologique et syntaxique du français. C'est le cas également pour des néologismes comme « dôme », proposé pour l'anglais « doming », désignation qui a été considérée par ces deux instances comme tout à fait conforme pour désigner le « dépôt d'une couche lenticulaire de résine transparente sur un support imprimé, pour lui donner un effet de relief ».

### 4.4. Des termes adoptés avec des modifications mineures

Près de 10 % des termes (10 termes sur 108, soit 9,26 % du total) ont été adoptés et publiés au *Journal officiel* après avoir fait l'objet d'une modification mineure suggérée par la Commission ou l'Académie française. Par modification mineure, il convient d'entendre que l'entrée de la fiche transmise par le groupe d'experts à la Commission est adoptée avec l'ajout d'une variante (synonyme, forme abrégée ou sigle, comme dans le cas de « frittage par laser » / « frittage laser », complété par « FL »), avec le report d'une variante en note (« oxofragmentable », le synonyme d'« oxyfragmentable »). Enfin, dans quelques cas, les instances ont estimé que le terme proposé, bien que ne répondant pas totalement aux critères de « clarté » et de « conformité » (voir 4.3 ci-dessus), pouvait être néanmoins recommandé en raison de son large usage, en particulier chez les spécialistes, et en l'absence de terme concurrent plus satisfaisant à proposer. Dans ces cas, les termes ont été accompagnés de la mention « langage professionnel ». Ainsi, le terme « clinchage » a été assorti de cette mention et complété du synonyme plus descriptif « assemblage-emboutissage ».

### 4.5. Des termes adoptés avec des modifications

Enfin, le reste des termes (13 termes sur 108, soit 12,04 % du total) a été adopté et publié au *Journal officiel* après avoir été modifié sur proposition de la Commission, ou dans quelques cas, de l'Académie française. Ces modifications concernant tant la simplification du terme (« four à régénération » préféré à « four verrier à régénération »), la préférence du singulier (« moulage par injection en canal chaud » plutôt que « moulage par injection en canaux chauds »), une entrée plus explicite (« phase de braise » plutôt que « braise » qui est néanmoins maintenu comme forme abrégée, et « acier autopatinable » plutôt que « acier corten » qui est conservé comme synonyme), ou encore une correction syntaxique (« verre à faible émissivité » jugé mieux rendre le sens du concept que « verre de faible émissivité »).

Les modifications apportées aux termes proposés par les experts étant donc de nature diverse, il convient de s'attarder pour étudier en détail les différents types d'interventions menées avant la publication au *Journal officiel*.

## 5. Le détail des modifications apportées

L'examen des 23 termes proposés par les experts et modifiés à la demande de la Commission d'enrichissement permet d'apprécier la mission d'harmonisation qu'elle exerce dans le cadre de l'application des critères de « nécessité », de « pertinence », de « clarté » et de « conformité » déjà présentés (voir 4.3 ci-dessus). On peut constater que si la Commission est soucieuse de la qualité de la langue – préoccupation également partagée par l'Académie française – et de la clarté des termes que tout néophyte doit comprendre, c'est aussi l'usage dans le milieu professionnel qui la guide dans ces interventions. Il lui arrive ainsi de repêcher des termes écartés par les experts qui avaient peut-être anticipé, à tort, une opposition de sa part.

La Commission est souvent à l'initiative de l'ajout de variantes, qu'il s'agisse d'un sigle, d'une forme abrégée, d'une forme développée ou d'un synonyme, ou encore de la mention en note d'un terme concurrent. Ainsi, la Commission a proposé d'assortir « clinchage » et « fabrication additive » des synonymes « assemblage-emboutissage » et « fabrication par addition » considérés comme plus transparents pour les non-spécialistes. Elle a aussi été attentive à l'usage, en particulier dans les milieux professionnels, en demandant l'ajout des sigles « FA » à « fabrication additive » et « FL » à « frittage par laser », ainsi que du synonyme « conditionnement thermique », en usage dans l'industrie, à « phase de braise ». Et il lui a aussi semblé utile de signaler en note de la fiche « oxybiodégradable » la variante « oxobiodégradable », relevée dans des textes réglementaires, pour en déconseiller l'emploi, le préfixe « oxo- » n'étant pas conforme à la morphologie et ne pouvant être mis sur le même plan que le préfixe « oxy- » qui informe le lecteur néophyte qu'il s'agit d'oxygène. Enfin, une interrogation de l'Académie française a amené les experts à ajouter une note énumérant trois termes concurrents en usage du « verre expansé ».

La Commission peut également proposer le changement de statut d'une variante, préférant mentionner « oxofragmentable » en note plutôt qu'en synonyme et en déconseiller l'emploi en raison de sa non-conformité au système morphologique français, harmonisant ainsi les fiches « oxyfragmentable » et « oxybiodégradable » (voir ci-dessus).

La Commission peut aussi préconiser une nouvelle entrée plus explicite comme « acier autopatinable », « acier corten » passant du statut d'entrée à celui de synonyme.

La Commission et les experts peuvent aussi s'accorder pour modifier l'entrée, comme dans le cas d'« extrusion par tirage », à la fois plus juste pour exprimer la notion et d'usage plus fréquent, plutôt que « extrusion par traction ». Ensemble, ils ont tranché en faveur de « schoopage » avec un « c » (deux orthographes étant en usage), et les experts ont proposé « métallisation par projection à chaud », la « métallisation par projection de métal » suscitant le scepticisme de la Commission.

La modification décidée peut porter simplement sur la catégorie grammaticale comme dans le cas de la « vitrocéramique », en limitant l'entrée au substantif, cohérente avec la formulation de la définition proposée par les experts, et en reportant en note la mention

de l'usage adjectival. Il peut s'agir aussi d'un simple passage du pluriel au singulier dans le cas cité plus haut du « moulage par injection en canal chaud »/« injection canal chaud », préféré à « (moulage par) injection (en) canaux chauds ».

La Commission comme l'Académie, afin de rendre plus explicites des appositions de substantifs, peuvent aussi demander une modification syntaxique du terme proposé, avec l'ajout d'une conjonction – « moulage par extrusion et soufflage », « moulage par injection et réaction » – ou d'une préposition « thermoplastique renforcé de mat de verre ». Enfin, l'examen par la Commission a conduit à remplacer la préposition « de » par « à » pour l'exemple déjà signalé « verre à faible émissivité », plus correct (mais aussi d'usage plus grand).

La Commission est également amenée à préconiser la modification de l'entrée retenue par les experts en l'explicitant (par exemple l'entrée « braise » devenant « phase de braise », « braise » passant en forme abrégée), en la simplifiant (« moulage en autoclave » étant jugé tout aussi explicite que « moulage par drapage en autoclave » ou, sur proposition de l'Académie, « four à régénération » plutôt que « four verrier à régénération »).

La mise en cohérence d'une série de termes est aussi une modification proposée par la Commission, avec dans le domaine des matériaux l'ajout de « moulage par » (« moulage par extrusion et soufflage » et « moulage par injection et soufflage ») pour compléter une famille de douze moulages, sans porter préjudice à l'implantation de ces entrées qui sont assorties de formes abrégées (« injection-soufflage » et « extrusion-soufflage »). Le report en note d'« oxofragmentable » et d'« oxobiodégradable » entre dans cette catégorie de modification.

La Commission comme l'Académie peuvent aussi proposer une permutation de l'entrée proposée et d'une variante, en privilégiant en entrée le terme le plus explicite pour le lecteur néophyte et en plaçant en synonyme ou en forme abrégée le terme en usage dans le milieu professionnel : « extrusion par tirage » et « pultrusion », « moulage par injection et soufflage » et « injection-soufflage », « thermoplastique renforcé de mat de verre » et son synonyme « thermoplastique renforcé estampable », etc.

La Commission, et plus souvent l'Académie, peut proposer de recourir au subterfuge d'une pseudo-restriction d'usage avec la mention « langage professionnel », en l'absence de terme plus satisfaisant susceptible de contrecarrer celui déjà en usage. C'est le cas de « clinchage » (voir 4.4 ci-dessus), « abusage », « acier corten », « pultrusion » et « prémix ». Les experts eux-mêmes peuvent assortir certains termes proposés de la mention « langage professionnel » dans le but de décrocher un avis conforme de l'Académie française qui a introduit cette étiquette quand elle a été invitée à jouer un rôle déterminant dans le dispositif d'enrichissement de la langue française.

Enfin, nous ne reviendrons pas sur le regroupement de notions qui concerne les cas de suppressions présentés précédemment (voir 4.2).

## 6. La première entrée avancée par les experts est-elle la bonne ?

Nous avons vu que plus des trois quarts des termes proposés par les experts sont adoptés sans modification ou avec une modification mineure. Toutefois, ces termes transmis à la Commission d'enrichissement puis publiés au *Journal officiel* sont-ils ceux auxquels les experts ont pensé en premier ? Ou s'agit-il de termes obtenus en conclusion d'une réflexion

plus ou moins longue et d'ajustements progressifs? Pour chacune des séries de termes publiées, l'étude des comptes rendus établis pour chaque séance de travail par les groupes d'experts et par les terminologues de la DGLFLF permet de suivre pas à pas l'évolution des désignations données à la notion. Les 88 termes<sup>1</sup> parvenus «intacts» au *Journal officiel* sont-ils également ceux qui apparaissent la première fois dans les comptes rendus?

Sur 88 termes, 68 termes publiés au *Journal officiel* sont identiques à la dénomination avancée par les experts lors de la première séance où ils se sont posés la question de l'entrée, soit 77,52 % (ou 62,97 % du total des termes publiés). On trouve parmi ces dénominations des néologismes et des mots-valises, tels que «à-coup», «abusage», «biosourcé», «cermet», «clinchage», «déliantage», «dôme», «mécanosynthèse», «oxybiodégradable», «oxyfragmentable», «pelliplacage», «rotomoulage», «stratifil»... Il n'y a donc pas d'autocensure de la part des experts en matière d'innovation linguistique.

12 termes publiés au *Journal officiel* sont identiques à la deuxième dénomination avancée par les experts – donc au bout de deux séances –, soit 13,68 % (ou 11,11 % du total), avec des ajustements qui portent sur la graphie, «pré-imprégné» remplacé par «préimprégné», le passage du singulier au pluriel, «moulage en mottes», la précision des mots, «moulage par injection de métal» devenant «moulage par injection de poudre», «verre fusionné» ou «verrosaique» écartés au profit de «vitrisoudage», etc.

Quelques termes, moins nombreux (6), publiés au *Journal officiel*, sont identiques à la troisième dénomination avancée par les experts, soit 6,84 % (ou 5,56 % du total), tels que «carbure cimenté» qui devient «carbure métallique cimenté/cémenté» avant d'être adopté et transmis à la Commission sous la forme «cermet de carbure métallique» et sa variante «cermet-carbure». D'autres cas traduisent les hésitations des experts comme «frittage laser» qui devient «frittage sélectif par laser» avant de revenir dans la paire entrée + variante «frittage par laser» et «frittage laser» transmise à la Commission.

Deux termes seulement ont été obtenus à l'issue de tâtonnements plus grands, puisque les experts sont passés en quatre séances de «composition pour moulage en masse» à la paire entrée + variante «préimprégné en vrac» et «prémix». Il leur a fallu cinq séances de travail pour passer successivement de «trituration», puis «ultrabroyage», «hyperbroyage», «hyperbroyage» + «broyage nanométrique» au simple «broyage nanométrique».

Le choix des experts est donc sûr, leur intuition étant souvent confirmée par l'adoption du terme au *Journal officiel*, puisqu'une séance suffit, voire deux, rarement plus, pour déterminer la dénomination de la notion.

## 7. Conclusion

Les modifications portant sur le terme sont donc principalement le fait de la Commission d'enrichissement<sup>2</sup>. Mais, ne concernant qu'un terme sur cinq (21,30 %, dont 9,26 % de

1. Rappelons que 72,23 % des termes ont été publiés sans aucune modification et 9,26% avec une modification mineure.

2. L'Académie française, qui intervient surtout sur la rédaction des définitions et des notes, propose principalement des modifications syntaxiques et des restrictions d'usage, ainsi que des modifications privilégiant la clarté du terme pour les néophytes.

modifications mineures), leur ampleur est limitée. Les termes publiés au *Journal officiel* répondent assez largement aux choix des experts, y compris lorsque la Commission a proposé des ajustements qui ont été acceptés par les experts. La Commission est également attentive à l'usage, les variantes ajoutées à son instigation étant souvent relevées en nombre dans la documentation spécialisée. En garante du respect du cadre terminologique, elle recherche l'harmonisation des termes tant au sein d'une série de termes en cours d'examen qu'au regard des termes déjà publiés. Finalement, elle écarte exceptionnellement des termes proposés par les experts, recourant plutôt au report dans d'autres rubriques (formes abrégée et développée, synonyme, note).

Il n'y a donc pas de concurrence entre des termes qui seraient initialement proposés par les experts et d'autres qui seraient imposés par la Commission d'enrichissement. S'il y a concurrence, c'est probablement entre des termes français publiés au *Journal officiel* et des termes anglais dont certains sont bien implantés dans le milieu professionnel, mais il conviendrait de vérifier et de mesurer ces usages concurrents avec rigueur et méthode.

S'il est difficile de généraliser ces résultats à des domaines que les néophytes, que sont les membres de la Commission d'enrichissement de la langue française et ceux de la Commission du dictionnaire de l'Académie française, croient mieux connaître parce que leurs termes sont plus fréquents dans la vie quotidienne (par exemple audiovisuel, éducation, environnement, internet ou télécommunications), on peut trouver des résultats comparables dans d'autres domaines scientifiques et techniques, lorsque la composition du groupe d'experts présente des caractéristiques similaires à celles du groupe chimie et matériaux.

## Références bibliographiques

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE (16 octobre 2011), *Vocabulaire des matériaux, technologie des plastiques, Journal officiel*, Paris.

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE (25 avril 2014), *Vocabulaire des matériaux, technologie du verre, Journal officiel*, Paris.

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE (7 mai 2016), *Vocabulaire des matériaux, métallurgie, Journal officiel*, Paris.

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE (22 décembre 2016), *Vocabulaire des matériaux et de l'environnement, Journal officiel*, Paris.

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE (1<sup>er</sup> juillet 2017), *Vocabulaire des termes généraux de la chimie, Journal officiel*, Paris.

DÉLÉGATION GÉNÉRALE À LA LANGUE FRANÇAISE ET AUX LANGUES DE FRANCE (2015), *Guide des bonnes pratiques à l'usage des experts de la Commission d'enrichissement de la langue française*, Paris.

# De la participation des non-spécialistes à l'aménagement terminologique

**Adam Renwick**

PRISMES, Université Sorbonne Nouvelle Paris 3  
CRTT, Université de Lyon

## Mots-clés

terminologie

implantation terminologique

aménagement terminologique

Académie française

discours spécialisé

## Résumé

Cet article analyse les apports des non-spécialistes à l'aménagement terminologique, tel qu'il est pratiqué en France, dans les cas où les spécialistes et non-spécialistes retiennent des termes différents. En se basant sur l'analyse du traitement des termes de la spatologie et en consultant des corpus, cet article démontre que si la consultation des non-spécialistes a bien des bénéfices, cette participation constitue également une entrave à la recommandation des termes dont l'usage est bien établi.

## 1. L'aménagement terminologique en France

En France, l'aménagement terminologique au niveau de l'État commence avec la création des commissions ministérielles de terminologie (désormais CMT) dès 1972. Les membres de ces commissions sont des personnalités impliquées dans les domaines spécialisés, avec des « compétence[s] particulière[s] pour connaître le langage à enrichir et à épurer » ou « utilisant le vocabulaire scientifique, technique ou professionnel soumis à l'étude de la commission », selon l'article 3 du décret 72-19 du Premier ministre. Il est ainsi clair que les membres des CMT sont des spécialistes du domaine. Ces CMT sont chargées d'« établir, pour un secteur déterminé un inventaire des lacunes du vocabulaire français; de proposer les termes nécessaires soit pour désigner une réalité nouvelle, soit pour remplacer des emprunts indésirables aux langues étrangères » (article 2 du même décret). Ce décret ne fait aucune référence à la participation de l'Académie française, mais l'avis consultatif de celle-ci est souvent sollicité par les CMT (Genevoix, 1973: 5). La recommandation de termes techniques passe alors par un circuit très simple dès 1972: une CMT élabore des fiches terminologiques et les transmet au ministre de tutelle, qui les publie dans un arrêté dans le *Journal officiel de la République française* (JORF). La place du spécialiste est ainsi centrale dans ce dispositif d'aménagement terminologique, celle du non-spécialiste est accessoire et consultative uniquement.

Cet aménagement au niveau de l'État continue selon ce modèle jusqu'en 1996, où le dispositif d'enrichissement de la langue est renouvelé en profondeur par le décret 96-662 du Premier ministre (désormais décret 96-662). Selon ses dispositions, le circuit simple mis en place en 1972 devient plus complexe. La place du spécialiste dans l'aménagement terminologique est conservée par la création des Commissions spécialisées de terminologie et de néologie (CSTN), qui deviennent, par la suite, des groupes d'experts (décret 2015-341)<sup>1</sup> un groupe étant compétent pour recommander la terminologie d'un domaine spécifique, tel que la spatiologie, l'ingénierie nucléaire ou l'informatique.

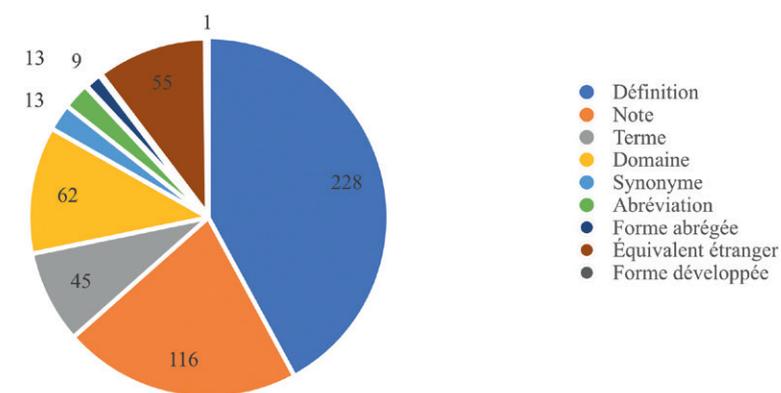
Cependant, au lieu de transmettre leurs travaux directement à leur ministre de tutelle pour publication dans le JORF, les collèges doivent transmettre leurs travaux à deux commissions composées de non-spécialistes du domaine. La première d'entre elles est la Commission générale de terminologie et de néologie (CGTN), devenue la Commission d'enrichissement de la langue française (CELF) en 2015, et la deuxième est la Commission du *Dictionnaire de l'Académie française*. Selon l'article 9 du décret 96-662 et sa version modifiée de 2015, l'une ou l'autre de ces commissions composées de non-spécialistes du domaine peut refuser la publication de termes élaborés par les spécialistes. Puisque ces commissions peuvent modifier ou même refuser la publication des travaux terminologiques des spécialistes, il semble légitime de se demander quelle est la place non seulement des personnes nommées à la CELF par différents ministres, mais aussi des Académiciens – le plus souvent, littéraires – vu que dans les deux cas, les membres de ces commissions ne connaissent ni n'utilisent le vocabulaire spécialisé qui leur est soumis. Si la place du spécialiste dans le dispositif d'enrichissement de la langue est conservée lors des refontes de 1996 et 2015, la place du non-spécialiste du domaine est devenue encore plus importante qu'avant, car un représentant de l'Académie française devient membre de droit de chaque collège et de la CELF (articles 2 et 6, décret 96-662; articles 2 et 4 du décret 2015-341).

## 2. La Commission d'enrichissement de la langue française

Avant de devenir la CELF, l'institution supérieure aux CSTN comprenait comme membres un représentant de l'Académie française ainsi que des personnalités désignées par dix ministres, allant de celui de la justice à l'économie à l'enseignement supérieur ainsi qu'une personnalité désignée par la conférence des présidents d'université et deux personnalités qualifiées désignées par le vice-président du Conseil supérieur de la langue française (article 2, décret 96-602). À partir de 2015, ce caractère général est préservé, mais modifié quelque peu: la Conférence des présidents d'université n'a plus de représentant, les deux personnes nommées par le Conseil supérieur de la langue française sont remplacées par deux personnalités nommées par le Délégué général à la langue française et aux langues de France et enfin des représentants de l'Organisation internationale de la francophonie et du Conseil supérieur de l'audiovisuel deviennent membres de la CELF. Les généralistes

1. Puisque le décret 2015 ne modifie pas le fonctionnement hiérarchique des collèges et commissions, lorsque nous ferons référence aux Collèges, le lecteur comprendra à la fois les Collèges ainsi que les CSTN dont ils sont l'évolution. De façon similaire, lorsque nous ferons référence à la CGTN, le lecteur comprendra CGTN et son successeur, la CELF.

de cette commission procèdent à un examen des fiches terminologiques élaborées par les collègues. Pendant cet examen, la liste est présentée et soutenue par le président du Collège. En tant qu'instance supérieure aux collèges dans la hiérarchie du dispositif d'enrichissement de la langue, la CELF est bien placée pour assurer sa mission d'harmoniser les termes recommandés dans les différents domaines, répondant ainsi à la mission confiée par le troisième alinéa de l'article 7 du décret 96-602. Cependant, on peut bien craindre que l'intervention des non-spécialistes dans un domaine qui n'est pas le leur entrave l'implantation auprès du grand public de la terminologie spontanée utilisée par les spécialistes. Si tel est le cas, les termes recommandés s'éloigneraient des termes susceptibles d'être repris par les utilisateurs qui reconnaissent la légitimité et l'authenticité des termes techniques.



Graphique 1 – Champs des fiches terminologiques de la spatiologie modifiés par la CELF en 2001-2017

Pour examiner cette possibilité, nous avons alors dépouillé toutes les décisions prises par la CGTN et par la CELF lors du premier examen des termes d'un domaine, la spatiologie<sup>1</sup>, entre 2001 et 2017. Lors de cette période, 616 fiches terminologiques de la spatiologie font l'objet d'un premier examen et 542 modifications sont apportées aux 616 fiches des neuf listes de la spatiologie qui ont été examinées. Dans plus de 40 % des cas, les modifications effectuées par la CGTN ou par la CELF portent sur la note ou sur la définition, comme le montre le Graphique 1 ci-dessus.

S'il est possible de craindre que les travaux des spécialistes soient peu compris ou même détournés par les non-spécialistes lors de l'examen de la CELF, le président du collège qui a élaboré la liste assiste à l'examen des travaux de son collège. Cela permet d'assurer que les non-spécialistes ne détournent pas les travaux des collègues et qu'un spécialiste du domaine est présent pour répondre aux interrogations que les termes sont susceptibles de soulever chez les non-spécialistes. Si nous avons comptabilisé 542 modifications apportées aux fiches terminologiques de la spatiologie entre 2001 et 2017, ces modifications ne sont

1. Jusqu'en 2015, le domaine de compétence de la commission en question est intitulé « sciences et techniques spatiales ». À partir de 2015, le collège qui prend la suite des travaux opte pour « spatiologie » pour dénommer le domaine de sa compétence.

pas le signe que la CELF cherche à retravailler les fiches en profondeur. Les modifications apportées par la CELF sont de trois types. Le premier cas concerne une question lexicographique : l'identification du genre prochain dont le concept sera distingué ; à titre d'exemple, le début des définitions de « corps portant » et de « corps émoussé » changent de « objet aérospatial dont le nez... » à « engin spatial dont le nez... » (CGTN, 2014a : 2), et dans le cas du terme « surbrillance d'opposition », la définition commençant par « augmentation prononcée de la luminosité... » devient « pic de la luminosité... » lors de l'examen de la CGTN en 2014 (CGTN, 2014b : 2).

Bénéficiant de la lecture des non-spécialistes qui ne connaissent pas précisément les concepts du domaine ni leurs interrelations, la CELF apporte un deuxième type de modification aux fiches sur les plans grammatical ou syntaxique des définitions et des notes pour en faciliter la lecture et la compréhension par les non-spécialistes. Des informations jugées encyclopédiques sont parfois renvoyées en notes ou même supprimées, ou, à l'inverse, si les non-spécialistes témoignent que l'ajout de certaines informations facilitera l'identification du concept ou démontrera l'intérêt du concept en question. Interrogés par la suite, les collègues approuvent ces modifications dans la grande majorité des cas (Académie française, 2017a-u).

Le troisième type de modification concerne environ 7 % des termes de la spatologie (45 des 616 concepts examinés) et comprend la modification du terme vedette, comme le démontrent les cas des termes « interférométrie à très longue base », calqué sur l'anglais « very long baseline interferometry », dans lequel l'adjectif « longue » est remplacé par grande (CGTN, 2007 : 18) ; dans « macho » qui devient « matière astronomique compacte dans un halo », calqué sur l'anglais « massive astronomical compact halo object » (CGTN, 2011 : 5) ; dans « particule interagissant faiblement », basé sur le terme anglais « weakly interacting massive particle » qui devient « particule interagissant faiblement avec la matière » (CGTN, 2011 : 7) ; dans « planétésimal » qui devient « corps planétésimal » (CGTN, 2011 : 7), et enfin dans « survivabilité », calqué sur l'anglais, « survivability », qui devient « capacité de survie » (CGTN, 2011 : 9).

On peut alors se demander si la modification de ces termes vedettes par des non-spécialistes fait entrave à l'implantation de la terminologie plus spontanée qui serait représentée par les termes retenus par les spécialistes. Pour ce faire, nous avons construit sept corpus en français de différents degrés de spécialité à partir de textes publiés entre 2010 et 2015 et traitant de la spatologie ou d'un de ses sous-domaines, les corpus comprenant approximativement 90 millions de mots. Dans les cinq exemples mentionnés plus haut où le terme lui-même a été modifié par les non-spécialistes, nous avons constaté que le terme retenu par la CELF est soit un hapax, soit entièrement absent de nos corpus. À plus grande échelle, nos corpus attestent que les termes retenus par les spécialistes ont la préférence des utilisateurs et sont plus attestés que les autres formes dans 17 des 19 cas où les concepts en question sont évoqués<sup>1</sup>. Cependant, si les termes retenus par les spécialistes sont plus attestés que ceux retenus par les non-spécialistes, nos corpus démontrent qu'en français, dans le domaine de la spatologie, les auteurs

1. Dans les deux autres cas, les concepts sont évoqués très peu souvent dans nos corpus et les différentes dénominations sont tellement rares que toute conclusion sur l'implantation d'une dénomination face à une autre est très hasardeuse.

font preuve d'une nette préférence pour les calques littéraux, les sigles et les acronymes anglais, tant dans les textes les plus spécialisés que dans des textes de vulgarisation, même si ces dénominations ne sont pas celles retenues par le Collège. Lorsqu'ils diffèrent de ces calques, sigles ou acronymes, les termes retenus par les Collèges sont généralement beaucoup moins présents dans nos corpus que les termes qui ont une forte similarité formelle avec les termes anglais correspondants. De façon similaire, lorsque les non-spécialistes retiennent des dénominations autres que celles retenues par les Collèges, ces dénominations sont extrêmement rares dans nos corpus : « ITGB », soit « interférométrie à très grande base », est attesté à seulement huit reprises dans nos corpus, alors que le calque de l'anglais comprenant « longue, ITLB », est relevé à 373 reprises, soit 98 % des cas où le concept est évoqué. De façon similaire, les non-spécialistes ont retenu le terme « corps planétésimal » là où la préférence des spécialistes était « planétésimal ». Nos corpus démontrent clairement que les non-spécialistes ont retenu un terme sans attestation face au terme retenu par les spécialistes du Collège, utilisé à 189 reprises, soit 100 % des cas où le concept est abordé. Ces cas démontrent que l'implication des non-spécialistes dans l'aménagement terminologique entrave la recommandation des termes qui répondent aux attentes de ceux qui en ont besoin.

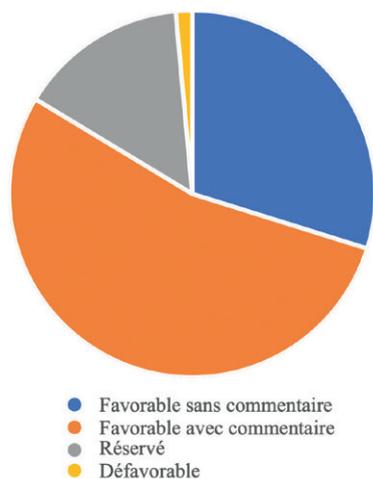
Nous pouvons alors constater que, d'une part le Collège et d'autre part la CELF, reconnaissent qu'il est rarement possible de recommander l'emploi d'un terme qui est identique au terme employé en anglais, mais les avis divergent lorsqu'il est question du terme dont l'emploi est à recommander. Les spécialistes préfèrent les termes formellement similaires aux termes anglais, de sorte que le lecteur puisse reconnaître le terme français de par sa similarité au terme anglais, et ainsi identifier le concept désigné, même s'il y a le risque que le terme compromette l'ordre établi sur le plan morphosémantique, comme le démontrent les cas « ITGB » et « ITLB », « planétésimal » et « corps planétésimal », « altitude de rentrée perçue » et « seuil de rentrée perçue », « attitude » et « orientation ». Pour leur part, les non-spécialistes de la CELF privilégient la transparence de la dénomination recommandée, celle-ci devant permettre au non-spécialiste – qui ne connaît pas précisément comment le concept en question est relié aux autres concepts du domaine et qui ne peut pas identifier un terme français de par sa similarité avec un terme anglais – d'identifier le concept à partir de la dénomination française, même au prix de l'éloigner de celle de l'anglais.

Le dispositif d'enrichissement de la langue impose l'emploi des termes recommandés dans des cas très limités. Premièrement, dans les décrets, arrêtés, circulaires, instructions et directives des ministres, dans les correspondances et documents, émanant des services et des établissements publics de l'État (1<sup>er</sup> alinéa, article 11 du décret 96-602). Deuxièmement, l'emploi des termes recommandés s'impose dans les cas prévus dans l'article 5 de la loi Toubon : cet article concerne la langue utilisée dans les contrats auxquels est partie une personne exécutant une mission de service publique (loi 94-665). Enfin, selon l'article 14 de cette même loi, est interdit « l'emploi d'une marque de fabrique, de commerce ou de service constituée d'une expression ou d'un terme étrangers aux personnes morales de droit privé chargées d'une mission de service public dans l'exécution de cette mission de service public, s'il existe un terme recommandé équivalent ». Puisque les textes où nous relevons les occurrences des dénominations qui nous intéressent ne répondent pas à ces critères, les auteurs de ces textes sont alors libres de choisir les termes qu'ils souhaitent

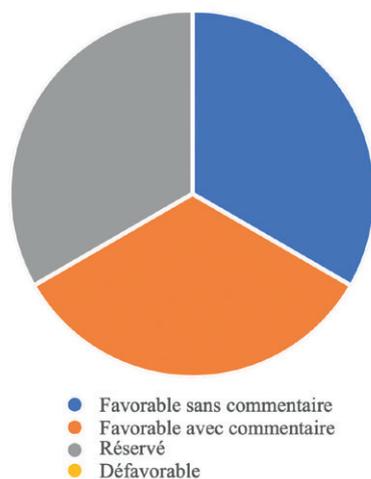
pour désigner les concepts du domaine dans leurs écrits. Ils ont choisi d'employer un terme retenu par les non-spécialistes mais pas par les spécialistes dans seulement 9 % des cas où les concepts en question sont abordés dans nos corpus. Nos corpus attestent alors que cette intervention des non-spécialistes ne semble pas donner lieu à l'implantation des termes recommandés. Cependant, la participation des non-spécialistes à l'aménagement terminologique en France ne se limite pas à la CELF.

### 3. L'Académie française

Les non-spécialistes interviennent également dans le cadre du dispositif d'enrichissement de la langue lorsque les termes sont soumis à l'examen de la Commission du *Dictionnaire de l'Académie française*. Depuis 2000, les différents membres de cette commission sont, selon le site internet de l'Académie, des écrivains, journalistes, romanciers, médecins, historiens, philosophes et scénaristes, entre autres métiers. On peut alors se demander en quoi ils sont compétents et légitimes pour modifier les termes et définitions élaborés par les experts des domaines spécialisés, vu que les membres de cette commission ne connaissent ni n'utilisent la terminologie en question et n'admettent que peu de termes recommandés dans le *Dictionnaire de l'Académie française* par la suite. Cette deuxième intervention de non-spécialistes est néanmoins motivée car elle constitue la dernière étape d'un processus dans lequel les recommandations sont mises à l'épreuve d'un éloignement progressif de l'expert, pour déterminer si les fiches terminologiques élaborées peuvent réellement réussir dans leur but de permettre qu'un non-spécialiste du domaine – dans



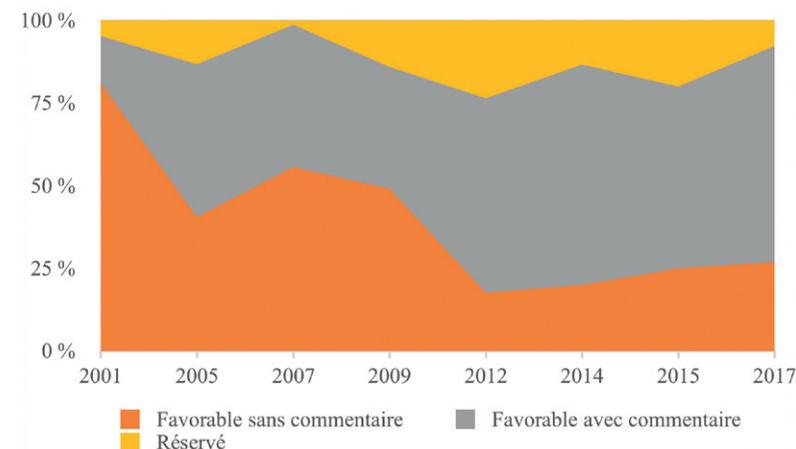
Graphique 2 – Avis de la Commission du Dictionnaire sur les termes en 1<sup>er</sup> examen en 2017



Graphique 3 – Avis de la Commission du Dictionnaire sur les termes de la spatiologie en 1<sup>er</sup> examen 2001-2017

ce cas, un membre de la Commission du *Dictionnaire de l'Académie française* – puisse comprendre et identifier le concept traité dans la fiche terminologique.

Parmi les 275 termes de 15 domaines<sup>1</sup> étudiés par cette commission en premier examen en 2017, 85 % des termes sont assortis d'un avis favorable de l'Académie, soit avec, soit sans commentaires, remarques ou demandes de révision (voir graphique 2 ci-dessus). Ce ne sont alors que 15% des termes pour lesquels l'Académie a émis un avis *réserve*, l'*avis défavorable* étant encore plus rare en 2017, car parmi les 275 termes étudiés, seuls « marchable », « marchabilité » et « cyclabilité » sont assortis de cet avis défavorable (AF, 2017k; AF 2017u : 3)<sup>2</sup>. Dans le domaine de la spatiologie entre 2001 et 2017, la répartition des avis de l'Académie française est très similaire : les avis réservés sont rares, comme le démontre le graphique ci-dessous.



Graphique 4 – Avis de la Commission du Dictionnaire sur les termes de la spatiologie en diachronie

1. Les domaines en question sont les relations internationales (AF, 2017a), l'automobile (AF, 2017b), la chimie et les matériaux (AF, 2017c), la culture (AF, 2017d), la défense (AF, 2017e), l'économie et les finances (AF, 2017f, g), l'environnement (AF, 2017i), les énergies renouvelables (AF, 2017j), l'équipement et les transports (AF, 2017k), l'informatique (AF, 2017l), l'ingénierie nucléaire (AF, 2017m), la biologie (AF, 2017p, q), la spatiologie (AF, 2017r), le sport (AF, 2017s), les télécommunications (AF, 2017t) et enfin l'éducation nationale et l'enseignement supérieur (AF, 2017u).

2. Les trois termes sont assortis de la remarque que « L'Académie estime que les ressources de la langue sont suffisantes : "piéton", "piétonnier" voire "pédestre" se disant de sentiers, d'allées, de rues, de quartiers destinés aux piétons et aménagés à cet effet, servent naturellement de pendant à "cyclable". C'est pourquoi l'Académie ne souhaite voir recommander ni le terme "marchable", ni a fortiori son dérivé "marchabilité" (AF, 2017k : 3). Lors d'un deuxième examen, la CELF supprime les termes « marchable » et « marchabilité » de la liste. Malgré l'avis défavorable en premier examen, le terme « cyclabilité » reçoit un avis favorable de la Commission du *Dictionnaire de l'Académie française* en deuxième examen, accompagné de la note « "Cyclable" étant entériné par l'usage et son dérivé, morphologiquement satisfaisant, correspondant à un besoin, il paraît raisonnable de recommander l'utilisation de ce terme ». Pour sa part, le terme « humanités numériques » est assorti de la remarque « L'Académie française ne souhaite pas voir recommandée officiellement l'expression "humanités numériques" dans laquelle le mot "humanités" est pris dans un sens très éloigné de celui qu'il a en français » (AF, 2017u : 3). L'Académie a invité le collège à proposer une autre dénomination du concept, avant d'approuver la publication du terme inchangé accompagné d'une définition amendée en 2019 (AF, 2019).

Il nous est également possible de constater une évolution dans les réactions de l'Académie aux termes de la spatiologie. Comme l'indique le graphique 4 ci-dessus, les cas où l'Académie française émet un avis favorable sans commentaire sont plus rares que dans le passé, l'Académie se permettant d'apporter de plus en plus souvent de modifications aux listes des termes de la spatiologie qui lui sont soumises. Les modifications apportées par l'Académie modifient le plus souvent la structure syntaxique des notes et des définitions pour en donner une lecture plus fluide, et les collègues et la CELF acceptent, dans la grande majorité des cas, les propositions faites par l'Académie, qui mettent souvent l'accent sur les relations cause-effet.

Si l'intervention de l'Académie contribue ainsi à déterminer si les recommandations sont effectivement compréhensibles pour le non-spécialiste qui est le destinataire de la recommandation, on peut remettre en question l'influence de l'Académie lorsqu'elle cherche à modifier le terme vedette retenu par les spécialistes. L'Académie semble modifier certains termes vedettes pour rester fidèle à ses statuts, notamment l'article 24, qui stipule que « la principale fonction de l'Académie sera de travailler, avec tout le soin et toute la diligence possibles, à donner des règles certaines à notre langue et à la rendre pure, éloquente et capable de traiter les arts et les sciences » (AF, 1635). Bien que l'Académie puisse évoquer l'article 24 de ses statuts pour justifier les modifications qu'elle apporte aux fiches terminologiques, elle n'a pas toujours respecté ses propres statuts. Considérons l'article 26, qui stipule que « il sera composé un dictionnaire, une grammaire, une rhétorique et une poétique sur les observations de l'Académie » (AF, 1635). L'Académie l'avoue elle-même dans une note de bas de page qui accompagne les statuts que « seul le Dictionnaire a répondu à cette instruction » (AF, 2016 : 19). Si elle choisit de respecter certains de ses statuts et pas d'autres, l'Académie s'expose à être taxée d'hypocrisie en basant ses modifications qu'elle apporte aux fiches sur le respect de ses propres statuts, ce qui fragilise la légitimité des modifications qu'elle apporte aux fiches terminologiques.

Contrairement à la mission dont l'Académie française est chargée, la mission de l'aménagement terminologique entrepris en France cherche à « favoriser l'enrichissement de la langue » (décret 96-602, art. 1) mais le décret ne précise pas le sens du mot « enrichissement ». On peut néanmoins considérer certains autres cas où le sens attribué à « enrichissement » met en conflit l'Académie française, pour qui « enrichissement » semble impliquer la réduction de l'influence d'autres langues sur le français et les spécialistes du domaine, pour qui « enrichissement » semble entraîner un recours plus ample aux langues étrangères. Considérons le cas du terme « système de commande d'orientation et d'orbite » examiné par la CELF et l'Académie en 2015. L'Académie émet un avis réservé et cet avis est expliqué par une des notes faisant partie de la fiche. La note en question indique que « on trouve aussi, dans le langage professionnel, le terme "attitude" (DGLFLF, 2015 : 1) ». L'Académie répond à la CSTN du spatial que « il n'est pas souhaitable de faire figurer en note le terme "attitude" (pur calque de l'anglais qui n'est évidemment pas conforme au sens de la langue générale et qui, de surcroît, est phonétiquement proche de "altitude"), à moins de préciser qu'il n'est pas recommandé » (DGLFLF, 2015 : 1). L'Académie manifeste sa préférence que le français évolue dans une direction donnée – celle qui la rend pure et éloquente – et, ce faisant, cherche à supprimer de la recommandation une utilisation du

terme « attitude » dans une langue spécialisée entérinée par 50 ans d'usage et intégrée dans plusieurs dictionnaires généralistes, comme l'a noté la CSTN dans sa réponse à l'Académie. Bien qu'elle ne comprenne pas de spécialiste du domaine de la spatiologie parmi ses membres, la Commission du dictionnaire cherche à légitimer son objection par un raisonnement qui repose sur la langue spécialisée, en faisant appel au terme « altitude » et à la proximité entre celui-ci et « attitude ». Si, comme elle l'indique, « altitude » et « attitude » étaient suffisamment proches au niveau phonétique qu'il serait possible de les confondre, un demi-siècle d'usage aurait soit témoigné de nombreux cas de confusion entre spécialistes en raison de cette « proximité », soit du changement des termes employés par les spécialistes pour permettre une communication efficace et claire, l'usage faisant en sorte que la langue spécialisée évolue pour minimiser la possibilité d'induire en erreur, notamment à l'oral. Puisque l'usage maintient les deux termes de « altitude » et de « attitude » depuis plus de 50 ans, l'argument de l'Académie se voit fondé sur une méconnaissance de l'usage de la langue spécialisée, qui s'est montrée capable de distinguer entre « altitude » et « attitude » tant à l'écrit qu'à l'oral.

Bien que la suppression de cette note eut été possible pour permettre la recommandation de la fiche terminologique en question, cela aurait semblé aller à l'encontre de la mission du dispositif d'enrichissement de la langue, qui est de rendre les discours spécialisés plus compréhensibles pour le non-spécialiste. Considérant que le calque du terme anglais est en circulation entre spécialistes depuis plus d'un demi-siècle et qu'il est inventorié dans plusieurs dictionnaires, même généraux, la suppression de cette note risquerait d'induire le non-spécialiste en erreur car il ne serait plus explicité que le concept défini dans la fiche est souvent dénommé par le terme « attitude » en français.

Bien que l'Académie n'approuve pas la publication de la fiche avec la note comprenant « attitude », elle n'émet pas, en revanche, un avis défavorable, comme elle l'a fait en 2017 pour les termes « marchable », « marchabilité », « cyclabilité » et « humanités numériques » (AF, 2017k ; AF, 2017u : 3). Face au fait que le collège de spatiologie souhaitait faire figurer le terme « système de commande d'attitude et d'orbite » entrée principale, la CELF et l'Académie ont accepté le compromis qui est le maintien de la note comprenant « attitude ». L'interrogation de nos corpus a permis de vérifier que dans la série de termes « orientation », « commande d'orientation », « capteur d'orientation », « centrale d'orientation » et « système de commande d'orientation et d'orbite », les formes comprenant « orientation » sont soit rares soit entièrement absentes en français, alors que les variantes comprenant « attitude » (« attitude », « commande d'attitude », « capteur d'attitude », « centrale d'attitude » et « système de commande d'attitude et d'orbite ») sont bien présentes. Cette absence indique que la volonté de l'Académie de rendre la langue pure n'est pas privilégiée par les auteurs des ouvrages dans le domaine de la spatiologie, que ces auteurs soient à l'origine de textes spécialisés ou des textes de vulgarisation.

Cependant, le dispositif n'existe pas pour simplement recommander l'usage qui est déjà établi parmi les spécialistes, mais pour rendre les concepts des domaines spécialisés compréhensibles pour le citoyen informé. Puisque l'aval des non-spécialistes est nécessaire pour la publication des recommandations, un consensus peut s'établir, les spécialistes estimant que l'Académie ne permettra pas la recommandation de certains termes, et les non-spécialistes s'inclinant à certains usages entérinés. Bien que la recommandation des

termes issus de ce consensus permette au citoyen informé de saisir les concepts définis, la publication de ces termes ne semble pas non plus correspondre à l'usage réel de la langue ni à l'inciter à l'emploi des termes recommandés. Si les effets de cet aménagement terminologique sont si faibles après plus de deux décennies pendant lesquelles la place des non-spécialistes est privilégiée dans le dispositif, c'est le signe que la terminologie spontanée serait mieux adaptée pour dénommer le monde.

## Références bibliographiques

ACADÉMIE FRANÇAISE (2019), *Septième liste du vocabulaire de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur. Deuxième examen de l'Académie française*, Paris, Académie française.

ACADÉMIE FRANÇAISE (2018a), « Les membres de la Commission du Dictionnaire : 155 membres », URL : <[http://www.academie-francaise.fr/les-immortels/les-quarante-aujourd'hui?commission\\_dictionnaire=1&trier\\_par=election\\_asc](http://www.academie-francaise.fr/les-immortels/les-quarante-aujourd'hui?commission_dictionnaire=1&trier_par=election_asc)>, consulté le 24/06/2018.

ACADÉMIE FRANÇAISE (2017a), *Huitième liste du vocabulaire des relations internationales. Premier examen de l'Académie française*, Paris, Académie française.

ACADÉMIE FRANÇAISE (2017b), *Douzième liste du vocabulaire de l'automobile. Premier examen de l'Académie française*, Paris, Académie française.

ACADÉMIE FRANÇAISE (2017c), *Sixième liste du vocabulaire de la chimie et des matériaux. Premier examen de l'Académie française*, Paris, Académie française.

ACADÉMIE FRANÇAISE (2017d), *Neuvième liste du vocabulaire de la culture. Premier examen de l'Académie française*, Paris, Académie française.

ACADÉMIE FRANÇAISE (2017e), *Huitième liste du vocabulaire de la défense. Premier examen de l'Académie française*, Paris, Académie française.

ACADÉMIE FRANÇAISE (2017f), *Vingt-cinquième liste du vocabulaire de l'économie et des finances. Premier examen de l'Académie française*, Paris, Académie française.

ACADÉMIE FRANÇAISE (2017g), *Vingt-cinquième liste du vocabulaire de l'économie et des finances 2<sup>e</sup> partie. Premier examen de l'Académie française*, Paris, Académie française.

ACADÉMIE FRANÇAISE (2017i), *Onzième liste du vocabulaire de l'environnement. Premier examen de l'Académie française*, Paris, Académie française.

ACADÉMIE FRANÇAISE (2017j), *Douzième liste du vocabulaire de l'environnement : énergies renouvelables. Premier examen de l'Académie française*, Paris, Académie française.

ACADÉMIE FRANÇAISE (2017k), *Treizième liste du vocabulaire de l'équipement et des transports. Premier examen de l'Académie française*, Paris, Académie française.

ACADÉMIE FRANÇAISE (2017l), *Onzième liste du vocabulaire de l'informatique. Premier examen de l'Académie française*, Paris, Académie française.

ACADÉMIE FRANÇAISE (2017m), *Quatorzième liste du vocabulaire de l'ingénierie nucléaire. Premier examen de l'Académie française*, Paris, Académie française.

ACADÉMIE FRANÇAISE (2017n), *73<sup>e</sup> liste de termes de la procédure accélérée. Premier examen de l'Académie française*, Paris, Académie française.

ACADÉMIE FRANÇAISE (2017o), *74<sup>e</sup> liste de termes de la procédure accélérée. Premier examen de l'Académie française*, Paris, Académie française.

ACADÉMIE FRANÇAISE (2017p), *Neuvième liste du vocabulaire de la biologie. Premier examen de l'Académie française*, Paris, Académie française.

ACADÉMIE FRANÇAISE (2017q), *Dixième liste du vocabulaire de la biologie. Premier examen de l'Académie française*, Paris, Académie française.

ACADÉMIE FRANÇAISE (2017r), *Neuvième liste du vocabulaire de la spatologie. Premier examen de l'Académie française*, Paris, Académie française.

ACADÉMIE FRANÇAISE (2017s), *Onzième liste du vocabulaire du sport. Premier examen de l'Académie française*, Paris, Académie française.

ACADÉMIE FRANÇAISE (2017t), *Neuvième liste du vocabulaire des télécommunications. Premier examen de l'Académie française*, Paris, Académie française.

ACADÉMIE FRANÇAISE (2017u), *Sixième liste du vocabulaire de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur*, Paris, Académie française.

ACADÉMIE FRANÇAISE (2016), *Statuts et règlements de l'académie française*, URL : <[http://www.academie-francaise.fr/sites/academie-francaise.fr/files/statuts\\_af\\_0.pdf](http://www.academie-francaise.fr/sites/academie-francaise.fr/files/statuts_af_0.pdf)>, consulté le 5 mai 2016.

CGTN (2015), *Compte rendu de la réunion du 11 mars 2015*, Paris, DGLFLF.

CGTN (2014a), *Compte rendu de la réunion du 2 juillet 2014*, Paris, DGLFLF.

CGTN (2014b), *Compte rendu de la réunion du 17 septembre 2014*, Paris, DGLFLF.

CGTN (2011), *Compte rendu de la réunion du 21 septembre 2011*, Paris, DGLFLF.

DGLFLF (2017), *9<sup>e</sup> liste du vocabulaire de la spatologie : document récapitulatif après 1<sup>er</sup> avis de l'Académie française*, Paris, DGLFLF.

DGLFLF (2015a), *8<sup>e</sup> liste du vocabulaire des sciences et technique spatiales (5 termes) document récapitulatif après 1<sup>er</sup> avis de l'Académie française - suite du 2<sup>e</sup> examen*, Paris, DGLFLF.

DGLFLF (2015b), *Compte rendu de la réunion du 11 mars 2015*, Paris, DGLFLF.

DGLFLF (2014), *8<sup>e</sup> liste du vocabulaire des sciences et techniques spatiales: document récapitulatif après 1<sup>er</sup> avis de l'Académie française*, Paris, DGLFLF.

DGLFLF (2013), *7<sup>e</sup> liste du vocabulaire des sciences et techniques spatiales: document récapitulatif après 1<sup>er</sup> avis de l'Académie française*, Paris, DGLFLF.

DGLFLF (2012), *6<sup>e</sup> liste du vocabulaire des sciences et techniques spatiales: document récapitulatif après 1<sup>er</sup> avis de l'Académie française*, Paris, DGLFLF.

DGLFLF (2009), *5<sup>e</sup> liste du vocabulaire des sciences et techniques spatiales: document récapitulatif après 1<sup>er</sup> avis de l'Académie française*, Paris, DGLFLF.

DGLFLF (2007), *4<sup>e</sup> liste du vocabulaire des sciences et techniques spatiales: document récapitulatif après 1<sup>er</sup> avis de l'Académie française*, Paris, DGLFLF.

DGLFLF (2005a), *3<sup>e</sup> liste du vocabulaire des sciences et techniques spatiales: document récapitulatif après 1<sup>er</sup> avis de l'Académie française (2<sup>e</sup> partie)*, Paris, DGLFLF.

DGLFLF (2005b), *3<sup>e</sup> liste du vocabulaire des sciences et techniques spatiales: document récapitulatif après 1<sup>er</sup> avis de l'Académie française (3<sup>e</sup> partie)*, Paris, DGLFLF.

DGLFLF (2004), *3<sup>e</sup> liste du vocabulaire des sciences et techniques spatiales: document récapitulatif après 1<sup>er</sup> avis de l'Académie française (1<sup>re</sup> partie)*, Paris, DGLFLF.

DGLFLF (2000), *Vocabulaire des sciences et techniques spatiales: document récapitulatif après 1<sup>er</sup> avis de l'Académie française*, Paris, DGLFLF.

GENEVOIX, Maurice (1973), « L'Académie française et les commissions ministérielles de terminologie », *La Banque des mots*, n° 5, p. 3-8.

Premier Ministre (2015), « Décret n° 2015-341 du 25 mars 2015 modifiant le décret n° 96-602 du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française », *Journal officiel de la République française*, 27 mars 2015, n° 73, texte 71, URL <[https://www.legifrance.gouv.fr/jo\\_pdf.do?id=JORFTEXT000030401745](https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000030401745)>, consulté le 09/08/2017.

Premier Ministre (1996), « Décret n° 96-602 du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française », *Journal officiel de la République française*, 5 juillet 1996, n° 155, p. 10169-70, URL: <[https://www.legifrance.gouv.fr/jo\\_pdf.do?id=JORFTEXT000000378502](https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000000378502)>, consulté le 09/08/2017.

Premier Ministre (1972), « Décret n° 72-19 du 7 janvier 1972 relatif à l'enrichissement de la langue française », *Journal officiel de la République française*, 9 janvier 1972, n° 7, p. 388, URL: <[https://www.legifrance.gouv.fr/jo\\_pdf.do?id=JORFTEXT000000879206](https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000000879206)>, consulté le 06/09/2017.

# Aménagement de la terminologie spontanée : un cas de collocation

**Federica Vezzani**

Università degli Studi di Padova

## Mots-clés

terminologie médicale

fiche terminologique

ressource linguistique

aménagement

normalisation

## Résumé

Cette étude porte sur les critères de normalisation de certaines formes phraséologiques standardisées dans la terminologie médicale. Nous présenterons une méthodologie d'analyse basée sur la réalisation de fiches terminologiques à partir de la ressource multilingue TriMED afin d'identifier les termes techniques qui se sont cristallisés dans l'usage fréquent du langage médical, mais qui ne respectent pas nécessairement le critère de correction linguistique proposé par la norme ISO 704 : 2009.

## 1. Introduction

La terminologie se présente comme l'expression d'une connaissance strictement liée au domaine spécifique dans lequel les professionnels travaillent. Elle est née et elle évolue au sein des groupes de travail, des entreprises ou des laboratoires où une activité est pratiquée et où des travaux sont menés à bien (Kockaert et Steurs, 2015). La terminologie spontanée, dans ce sens, peut être conçue comme la libre expression et la formation d'usages linguistiques par des professionnels d'un domaine spécifique, qui se distingue d'un processus de contrôle linguistique relevant de la terminologie aménagée, c'est-à-dire la terminologie élaborée dans un contexte de normalisation et de gestion du langage. Au niveau juridique international, par exemple, la norme ISO 704 : 2009 fournit les principes et méthodes employés dans le processus de clarification et de normalisation de la terminologie.

Dans le contexte du dualisme manifesté par les concepts de spontanéité et d'aménagement, cette contribution vise à réfléchir sur les critères de normalisation de certaines formes cristallisées dans la terminologie du domaine médical. Notre objectif est donc celui de proposer une méthode d'analyse du type terminologique visant à identifier des formes lexicales qui, en raison de leur spontanéité, ne respectent pas les critères de correction linguistique (morphologique, syntaxique, etc.) sur lesquels la norme précitée est basée.

Cette contribution est donc organisée comme suit: la première section, introductive, encadre le langage médical comme langue de spécialité et, ensuite, illustre la norme internationale ISO 704 de 2009, en particulier la section 7.4.2.7 qui traite de la conformation des termes techniques aux normes linguistiques syntaxiques. Ensuite, nous illustrerons la méthode d'analyse appliquée aux textes en italien pour la détection de termes techniques qui se sont cristallisés dans l'usage fréquent du langage médical mais qui ne respectent pas les critères de correction et exactitude au niveau international. Le cœur de notre méthode est un modèle de fiche terminologique spécifiquement dessiné pour la ressource multilingue TriMED (Vezzani *et al.*, 2018). La Section 3 présentera l'étude de cas: une collocation spontanée de l'adjectif italien «stiloïde», relevée grâce à notre méthode d'analyse et qui nous fait réfléchir sur les critères de normalisation du langage médical.

### 1.1. Le langage médical

Le langage médical est une langue de spécialité au plein sens du terme. Cette expression désigne les langues utilisées dans des situations de communication (orales ou écrites) qui impliquent la transmission d'une information relevant d'un champ d'expérience particulier (Gotti, 1991; Cortelazzo, 1994; Bianco, 2002). D'un point de vue plus pragmatique, la notion de *langue spécialisée* désigne une langue naturelle considérée en tant que vecteur de connaissances spécialisées. Il peut donc s'agir de spécifications techniques, de règlements, de contrats, d'essais scientifiques, etc. Cette catégorie de langues a accès à tout le potentiel lexical, phonétique, morphosyntaxique, rhétorique et textuel propre à la langue standard et qui est régulièrement employé dans la construction de textes spécialisés. En outre, il faut considérer la distinction établie par l'Accademia della Crusca entre ce qui, en italien, est désigné respectivement par les expressions *lingue tecnico-scientifiche* et *lingue settoriali*:

- chiamiamo tecnico-scientifici quegli usi linguistici che tendono al massimo grado di univocità, realizzato sia da una nomenclatura rigida e chiusa, sia da una tessitura sintattica che esplicita chiaramente i nessi e passaggi logici;
- chiamiamo più genericamente settoriali quegli usi linguistici che appartengono a gruppi sociali e cerchie professionali riconoscibili, usi caratterizzati anche da termini ricorrenti, ma facilmente esportabili nell'uso comune, e comunque inseriti in una struttura testuale più libera.
- I primi sono esemplificabili con i linguaggi altamente formalizzati delle scienze matematiche, naturali e finanziarie (algebra, fisica, biologia, medicina, economia, ecc.), quando adottati nella comunicazione fra specialisti. I secondi sono esemplificati tipicamente dal linguaggio sportivo e da quello politico.

Le langage médical se classe donc comme une langue technico-scientifique qui devrait présenter des caractéristiques spécifiques sur plusieurs niveaux d'analyse. Serianni (2003) identifie un premier trait distinctif dans la mono-référentialité, à savoir la caractéristique d'univocité entre le signe et le référent qui implique la non-utilisation de l'homonymie et de la synonymie, contrairement à l'attitude de la langue commune où la désignation d'un

1. Accademia della Crusca > lingua in rete > lingue speciali: <[http://www.accademiadellacrusca.it/lingue\\_speciali.shtml](http://www.accademiadellacrusca.it/lingue_speciali.shtml)>.

terme par le même mot est presque considérée comme une forme de déficit linguistique. Le deuxième trait devrait être la neutralité émotionnelle, selon laquelle le ton du texte est neutre et objectif, privé de toute hédonicité, accordant donc plus d'importance à l'aspect dénotatif qu'à l'aspect connotatif. En outre, Gotti (1991) introduit d'autres aspects comme la précision, selon laquelle chaque terme devrait exprimer son concept de façon immédiate; la concision, selon laquelle les concepts sont exprimés dans la forme la plus brève possible; et enfin, la transparence, par laquelle le lexique des langues spécialisées devrait permettre un décodage rapide du sens d'un terme grâce à l'analyse de sa forme de surface.

Or, de nombreuses études (Vitali, 1967; Ley, 1988; Cortelazzo, 2004) portent sur les problèmes liés à l'utilisation du langage médical et à sa compréhension écrite ou orale. Rouleau (1995, 2003) identifie certains facteurs à la base des difficultés propres au langage médical, comme l'usage, le changement de terminologie, la synonymie, la polysémie, etc. L'usage désigne, par exemple, la façon dont les médecins s'expriment habituellement et donc l'utilisation particulière de ce type de langue de spécialité. Par exemple, la construction de l'adjectif en hypallage est d'usage fréquent: l'adjectif s'accorde syntaxiquement à un mot présent mais qui est associé à un terme absent. Un exemple pourrait être le syntagme «circulation veineuse»: il est bien évident que ce ne sont pas les veines qui circulent mais le sang qui circule dans les veines. L'utilisation de l'hypallage est fréquente dans le langage médical: «diabète sucré», «cure ambulatoire» ou bien «fièvre pré-tibiale». De même, certains cas lexicaux s'imposent par leur fréquence d'usage: un médecin parlera de «infarctus du myocarde», utilisant le groupe propositionnel au lieu de l'adjectif relationnel «myocardique», et inversement, d'«adhérence cicatricielle» et pas d'«adhérence des cicatrices», même si, du point de vue grammatical, les deux versions sont possibles dans les deux cas.

Dans ce sens, Serianni (2005) parle de «pathologies» de la communication médicale qui produisent des incohérences ou des contradictions de la terminologie scientifique: ambiguïtés sémantiques, utilisation incorrecte des suffixes, maintien des archaïsmes et incohérences étymologiques. Par conséquent, les non-spécialistes en médecine, comme par exemple les patients, sont souvent exposés à des termes médicaux qui peuvent être sémantiquement complexes et difficiles à comprendre. Quelques exemples pourraient être: «anosognosie», «myélodysplasique», «hépaticojéjunostomie», «anastomose», etc.

Dans ce contexte, certains projets, même au niveau international, visent à «traduire» le langage médical grâce à l'utilisation de ressources terminologiques: ainsi, par exemple, le projet européen daté de 1995 concernant la création d'un Glossaire Multilingue<sup>1</sup> reliait la terminologie technique utilisée par des médecins et les équivalents d'usage populaire généralement utilisé par des non-experts. Sur le versant purement anglophone, un autre projet a été lancé au début des années 2000 concernant la compilation d'un vocabulaire de santé grand public (*Consumer Health Vocabulary – CHV*)<sup>2</sup> à accès libre et collaboratif, produit par le Département d'informatique biomédicale de l'Université d'Utah. L'objet de la présente recherche est de traduire des termes techniques en un langage populaire en reliant des mots et des expressions informels et courants sur la santé à des termes techniques utilisés par les professionnels de la santé. En outre, la récente discipline de la

1. <<https://users.ugent.be/~rvdstich/eugloss/welcome.html>>.

2. <<http://consumerhealthvocab.chpc.utah.edu/CHVwiki/>>.

*terminologie computationnelle*<sup>1</sup> est également orientée dans ce domaine de recherche : de nombreuses études visent à l'identification automatique de termes techniques médicaux, qui sont sémantiquement *opaques*, et à la création de ressources destinées à des non-experts : voir, par exemple, le travail de Grabar (2016) et le récent projet de Vezzani *et al.* (2018), dont nous présenterons la méthodologie en détail dans la Section 2.

### 1.2. L'aménagement terminologique

Comme pour toute langue de spécialité, les caractéristiques du lexique médical, et par conséquent ses *pathologies*, poussent les institutions nationales et internationales à s'orienter vers la standardisation et la normalisation en ce qui concerne l'utilisation de ces langages techniques (Depecker, 2002; Lerat, 1995). En vérité, la langue peut être un obstacle au développement et au transfert des connaissances et il faut que les langues en question soient suffisamment protégées, notamment sur le plan terminologique, afin de constituer un véhicule adéquat de communication.

À partir des années 1970, l'expression « aménagement linguistique » (Rousseau, 2005) a été introduite par le linguiste québécois Corbeil à la place de l'expression « *planification linguistique* » : ce calque de l'anglais dégage en effet des connotations négatives d'autoritarisme envers les langues minoritaires. L'aménagement est plutôt, au sens large, « l'action d'adapter, de modifier quelque chose de manière à le rendre plus adéquat<sup>2</sup> ». En ce sens, l'aménagement terminologique concerne le processus d'adaptation des termes d'une langue de spécialité afin de parvenir à un consensus largement accepté quant à leur utilisation. Au niveau juridique international, par exemple, la norme ISO 704 : 2009<sup>3</sup> fournit les principes et méthodes employés dans le processus de clarification et de normalisation de la terminologie. En particulier, notre intérêt s'est porté sur la section 7.4.2.7 qui cite explicitement le besoin de « correction linguistique » des termes, entendue comme exactitude et conformation aux normes morphologiques, morphosyntaxiques et phonologiques de la langue concernée.

En ce sens, compte tenu des caractéristiques du lexique médical, de la nécessité de normalisation et du principe de correction linguistique qui en découle, notre étude présente une méthode de détection et d'analyse des termes techniques dans le domaine médical, qui ne respectent pas potentiellement les principes de normalisation. Nous proposons donc d'analyser des cas terminologiques, à partir d'un corpus de termes italiens extraits de documents du domaine médical, qui sont cristallisés par la fréquence d'usage mais qui ne sont pas conformes au critère d'exactitude morphosyntaxique.

## 2. Méthodologie

Dans cette section, nous illustrerons la méthodologie employée pour l'analyse des cas terminologiques identifiés à partir de l'extraction des termes techniques. L'approche est divisée en plusieurs étapes :

1. <<https://www.jbe-platform.com/content/books/9789027298164>>.
2. <<http://cnrtl.fr/definition/am%C3%A9nagement>>.
3. <[http://antic-r.ru/ntd/razn/iso\\_704\\_2009.pdf](http://antic-r.ru/ntd/razn/iso_704_2009.pdf)>.

- 1) identification du corpus de travail;
- 2) extraction manuelle des termes techniques;
- 3) analyse linguistique et sémantique;
- 3) compilation de fiches terminologiques.

Tout d'abord, le corpus de textes du domaine qui intéresse notre étude traite de l'oncologie : en particulier, nous avons collecté des articles en italien relatifs aux protocoles de traitement du cancer du sein. Les sources pour la collection des documents ont été le site *web* de la fondation Umberto Veronesi *et*, en particulier, les protocoles appartenant à l'initiative *Pink is Good*<sup>1</sup>, l'AIMaC, association italienne des patients affectés par le cancer<sup>2</sup> – *Associazione italiana malati di cancro* – et l'A.N.D.O.S., association nationale des femmes opérées du sein<sup>3</sup>.

Nous avons donc commencé par identifier les termes techniques, c'est-à-dire tous les termes strictement liés aux concepts et aux pratiques d'une discipline ou d'une activité. Les termes techniques révèlent le système conceptuel d'un domaine particulier et ils véhiculent les connaissances scientifiques et techniques. Une fois extraits, les termes ont été classés et catégorisés par le biais d'une analyse linguistique et terminologique. Nous avons conçu un nouveau modèle de fiche terminologique qui constitue le cœur du projet TriMED (Vezzani *et al.*, 2018) pour construire une ressource terminologique multilingue. La base de données terminologiques TriMED s'adresse à trois catégories d'utilisateurs confrontés à la complexité du langage médical : les médecins, les patients et les traducteurs technico-scientifiques. Les objectifs du projet sont : 1) satisfaire la communication entre spécialistes du domaine médical; 2) faciliter la compréhension de l'information par le grand public et 3) fournir une ressource régulièrement mise à jour pour les traducteurs technico-scientifiques. La ressource veut simplifier le langage médical et le rendre accessible sous forme d'entrées terminologiques.

### 2.1. La fiche terminologique

La fiche terminologique se présente comme « un ensemble structuré de données terminologiques relatives à une notion<sup>4</sup> ». En outre, comme l'affirme Gouadec (1990), « [une] fiche de terminologie ou [un] dossier de terme ne s'improvisent pas : toute décision concernant la liste et le contenu de chacune des rubriques de la fiche ou du dossier est lourde de conséquences », car l'omission d'une information nécessaire à l'analyse oblige à reprendre tout le travail et à modifier la fiche, occasionnant une perte de temps considérable. Dans le projet TriMED, la structure de la fiche vise la complétude, afin de respecter les exigences des diverses catégories d'utilisateurs : elle permet un repérage optimal des informations et assure une bonne gestion et organisation des données. En tant que ressource multilingue, l'interface permet une visualisation bilingue et fournit le même type d'informations pour le terme extrait dans une langue source et pour la proposition de traduction dans la langue cible recherchée. Pour le moment, la ressource est limitée à trois langues de travail : l'italien, le français et l'anglais.

1. <<http://pinkisgood.it/wp/>>.
2. <<https://www.aimac.it/>>.
3. <<http://www.andosonlusnazionale.it/>>.
4. <<https://www.iso.org/standard/5591.html>>.

La fiche est articulée autour de quatre axes d'analyse du terme technique : ses caractéristiques formelles, sémantiques, contextuelles et référentielles. La section formelle et lexicale du terme rassemble les informations concernant le genre, l'orthographe, la prononciation en alphabet phonétique international (API) et d'autres informations de type étymologique (la dérivation et la composition du terme). Y apparaissent également les éventuelles variantes : la variante orthographique et les acronymes qui sont fréquemment employés dans le langage médical. Enfin, sur la base de la ressource WordNet<sup>1</sup>, la fiche s'étend à la famille lexicale : elle contient tous les noms, verbes, adjectifs et adverbes qui dérivent du terme analysé et qui peuvent être réunis sous la même sphère sémantique.

À ce propos, la section consacrée à la sémantique du terme propose, tout d'abord, une définition des termes à travers l'analyse du sens qui leur est traditionnellement attribué par une communauté de personnes partageant le même savoir et ayant un objectif commun (L'Homme et San Martín, 2016). Les définitions constituent un système de connaissance structuré afin de contenir la signification d'un terme ; elles doivent « donner d'une notion une image mentale exacte » (Dubuc, 2002) et permettre de la « différencier des autres notions à l'intérieur d'un système notionnel » (Boutin-Quesnel *et al.*, 1985). Nous avons extrait les définitions à partir de ressources fiables telles que Merriam-Webster Medical Dictionary<sup>2</sup> et MedLexicon<sup>3</sup> en particulier pour les acronymes et les abréviations. En outre, nous nous concentrons sur le point de vue sémantique en fournissant l'analyse sémique du terme (Rastier, 1987). L'analyse sémique est une méthode utilisée dans la sémantique compositionnelle visant à décomposer la signification des termes techniques (c'est-à-dire l'unité lexématique ou morphologique) en unités minimales de sens qui ne peuvent pas être segmentées : les sèmes. L'union de multiples traits sémantiques (sèmes) constitue la signification d'un lexème (Hebert, 2006). De plus, afin d'évaluer le comportement sémantique du terme, nous prenons en analyse la phraséologie du terme en considérant les cas de collocations (Firth, 1957) ou colligations (Sinclair, 2003). Enfin, nous fournissons les variantes synonymiques du terme : de cette façon, nous arrivons à catégoriser les termes et leurs relations sémantiques (hypéronymie, hypomimie, etc.).

La section relative au corpus fournit les contextes spécialisés dont les termes ont été extraits. Le contexte « renseigne sur le contenu notionnel du terme sans avoir la rigueur formelle d'une définition » (Boutin-Quesnel *et al.*, 1985) et permet de dégager une image précise du concept. Ensuite, nous procédons à l'identification du domaine et du registre d'emploi du terme. La notion de domaine joue en effet un rôle central dans la terminologie en tant que constituant du concept :

L'ensemble concept-définition est incomplet et donne l'impression d'être un peu bancal. [...] Le concept, sa définition (et son terme) appartiennent obligatoirement à un domaine. [...] Le domaine permet d'indiquer le système conceptuel auquel appartient le concept. (Besse, 2000)

Le terme et sa définition prennent donc sens au moment où ils sont reliés à un domaine spécifique. Dans notre analyse, nous identifions donc le domaine et les sous-domaines du

1. <<https://wordnet.princeton.edu>>.
2. <<https://www.merriam-webster.com/medical>>.
3. <[www.medilexicon.com](http://www.medilexicon.com)>.

texte : chirurgie, pathologie, pharmacologie, etc. Enfin, la fiche offre le registre de langue dans lequel le terme est employé : populaire, argotique, vulgaire, familier, courant ou standard et soutenu. Toutes ces informations ont été élaborées ou extraites de différentes sources. La section finale sur les références donne accès aux sources grâce aux liens des pages consultés.

### 3. Étude de cas : l'adjectif italien « stiloïde »

La méthode d'analyse décrite ci-dessus et, en particulier, l'utilisation des fiches terminologiques, nous ont permis de réfléchir sur certains aspects liés au processus d'aménagement et de normalisation de la terminologie médicale. L'étude de cas présentée dans cet article concerne un terme extrait du corpus de documents relevant du domaine oncologique, qui semble ne pas être conforme au principe de correction linguistique mentionné à propos de la norme ISO 704 : 2009 : l'adjectif italien « stiloïde ». Nous avons compilé donc la fiche terminologique bilingue pour le terme français « styloïde » et le terme italien extrait « stiloïde ». L'image qui suit montre la première partie de la fiche concernant les caractéristiques formelles des deux termes :

<b>Terme</b> Stiloïde	<b>Termine</b> Stiloide
<b>Genre</b> Nom commun et adjectif	<b>Genere</b> aggettivo
<b>Accent tonique</b> [stiloïd]	<b>Accento tonico</b> /sti loïde/
<b>Orthographe</b> présence de "y" et de signe diacritique "ï"	<b>Ortografia</b> presenza iato "oi"
<b>Étymologie: dérivation/composition</b> Du grec στύλος (s tylas « colonne, pilier ») avec le suffixe -oïde.	<b>Etimologia: Derivazione e Composizione</b> [comp. di stil(o) e -oide]
<b>Variante orthographique</b>	<b>Variante ortografica</b>
<b>Acronyme / Expansion</b>	<b>Acronimo/Espansione</b>

Formes connexes	Forme correlate
	- Per maschile: Stiloideo (15.660 occorrenze su Google) - Per femminile: Stiloidea (9.770 occorrenze su Google)

La fiche montre immédiatement l'utilisation différente des deux termes dans les deux langues considérées: « styloïde » en français est à la fois un adjectif et un nom commun (obtenu par substantivation de l'adjectif), alors qu'en italien, le terme est employé seulement comme adjectif. L'image suivante montre plutôt les informations du type sémantique et phraséologique et les combinaisons lexicales qui se cristallisent en raison de leur fréquence d'usage:

<b>Terme</b> Styloïde	<b>Termine</b> Stiloide
<b>Définition</b> Extension osseuse et pointue où se fixent les muscles.	<b>Definizione</b> In anatomia, denominazione di alcune apofisi ossee, caratterizzate dalla forma appuntita della loro parte terminale.
<b>Analyse sémique</b> /osi/partie terminale/forme pointue/	<b>Analisi Semica</b> /ossa/estremità/sporgenza/forma appuntita/
<b>Phraseologie (collocation - colligation)</b> - apophyse styloïde du péroné, du temporal, du radius. - processus styloïde.	<b>Fraseologia (collocazione-colligazione)</b> - apofisi stiloide dell'ulna, del radio, ecc.; apofisi stiloide del temporale, lunga apofisi aghiforme. - processo stiloideo.
<b>Variante sémantique (synonymes, hyponymes et hyperonymes)</b>	<b>Variante semantica (sinonimi, iperonimi, iponimi)</b>

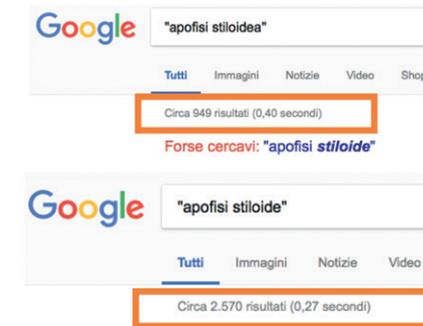
En nous concentrant sur l'étude de cas présentée ici, le terme médical italien « stiloïde » indique, en anatomie, le point terminal de quelques apophyses osseuses:

In anatomia, denominazione di alcune apofisi ossee, caratterizzate dalla forma appuntita della loro parte terminale: apofisi stiloide. dell'ulna, del radio, ecc.; apofisi stiloide. del temporale, lunga apofisi aghiforme che si impianta sulla faccia postero-inferiore della rocca petrosa del temporale<sup>1</sup>.

En tant qu'adjectif, le terme technique est susceptible de variation de genre et de nombre et s'accorde au nom qu'il détermine: par exemple, les spécialistes parlent de « processo stiloïde » pour indiquer une projection osseuse de forme conique. Toutefois, dans le cas de la locution « apofisi stiloïde », l'adjectif ne respecte pas ce même comportement

1. <<http://www.treccani.it/vocabolario/stiloide/>>.

morphosyntaxique qui est pourtant standardisé dans de nombreuses ressources: la locution ne prévoit pas l'accord de la forme féminine « stiloïdea ». Les images suivantes montrent un calcul des occurrences de la locution accordée à la forme féminine et dans sa forme neutre. Nous avons considéré tout le Web comme notre corpus de référence et calculé combien de fois les deux formes apparaissent dans les documents afin d'estimer leur fréquence d'utilisation respective.



Il en résulte que la locution « apofisi stiloïdea » apparaît 949 fois dans les documents, alors que « apofisi stiloïde » est deux fois et demi plus fréquente, pour un total de 2570 occurrences. Nous considérons donc cette expression italienne comme un cas de variation collocationnelle, c'est-à-dire une association préférentielle et récurrente entre deux ou plusieurs termes qui, en raison de sa fréquence d'utilisation, relève de la terminologie spontanée et aménagée utilisée par les experts.

La fiche du terme, objet d'analyse, constitue un outil pour l'identification des constructions lexicales qui ne respectent pas le critère d'exactitude morphosyntaxique (bien qu'elles aient été validées par un organisme de normalisation médicale qui a décrété que telle devrait être la dénomination officielle) et qui sont communément reconnues par la communauté des experts.

Cette méthodologie nous mène à réfléchir sur l'existence de constructions lexicales qui se cristallisent dans l'usage courant du langage médical. Cette fréquence d'utilisation ne répond pas nécessairement à la correction linguistique, comme dans le cas des doublets morphologiques précédemment considérés. À cet égard, la question qui reste ouverte concerne l'importance et la valeur de la spontanéité terminologique dans le processus de normalisation officielle. Pour qu'un terme devienne d'usage standard, doit-il seulement respecter des critères préétablis ou peut-il dépendre de la fréquence de son utilisation? Dans le cas où la normalisation et la spontanéité ne produisent pas la même construction lexicale, dans quelle direction faut-il que la balance penche pour établir une communication efficace? À l'avenir, notre intérêt se développera dans ce sens: en appliquant la méthodologie de TriMED, nous visons à identifier d'autres cas de *spontanéité non-aménagée* qui peuvent nous amener à une réflexion sur les concepts de fréquence d'occurrence spontanée, de normalisation et de standardisation sur une échelle d'évaluation plus approfondie.

#### 4. Conclusion

Cette étude présente une première tentative d'évaluation de la méthodologie proposée pour la réalisation du projet TriMED en ce qui concerne l'étude du langage médical. Grâce à l'étude de cas présentée, nous avons constaté que l'analyse systématique qui sous-tend ce dispositif terminologique permet de prendre en compte différentes sphères d'intérêt liées à un terme et au concept désigné. La fiche terminologique permet d'insérer un terme dans son contexte d'utilisation le plus récurrent et d'évaluer sa fréquence d'occurrence, qui se cristallise spontanément chez les professionnels du secteur. En ce sens, nous nous sommes penchés sur l'existence de cas de collocations dans le domaine médical et sur la façon dont ceux-ci sont traités dans le processus d'aménagement linguistique. En appliquant une approche inductive, nous nous proposons de poursuivre cette réflexion sur la relation entre les concepts de *fréquence d'occurrence spontanée, normalisation et standardisation*. La spontanéité terminologique, à partir de laquelle des associations fréquentes de termes sont produites, sanctionne une communication efficace dans une communauté de professionnels, mais elle ne répond pas encore à un acte officiel de standardisation ou, à plus forte raison, de normalisation.

#### Références bibliographiques

BESSÉ, Bruno (de) (2000), «Le domaine», in BEJOINT, Henri, THOIRON, Philippe (éds.), *Le sens en terminologie*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon.

BIANCO, Anna (2002), *Lingue speciali e traduzione specializzata*, Lecce, Adriatica editrice salentina.

BOUTIN-QUESNEL, Rachel et coll. (1985), *Vocabulaire systématique de la terminologie*, Québec, Les Publications du Québec.

CORTELAZZO, Michele A. (1994), *Lingue Speciali. La dimensione verticale*, Padova, Unipress.

CORTELAZZO, Michele A. (2004), «La lingua delle scienze: appunti di un linguista», in PERON, Gianfelice (a cura di), *Premio "Citta di Monselice" per la traduzione letteraria e scientifica*, Padova, Il Poligrafo.

DEPECKER, Loïc (2002), *Entre signe et concept. Éléments de terminologie générale*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle.

DUBUC, Robert (2002), *Manuel pratique de terminologie*, 4<sup>e</sup> éd., Brossard, Linguatex.

FIRTH, John R. (1957), «A synopsis of linguistic theory 1930-1955», in PALMER, Frank R. (ed.) (1968), *Selected Papers of J. R. Firth 1952-59*, London, Longmans, p. 168-205.

GOTTI, Maurizio (1991), *I linguaggi specialistici*, Firenze, La Nuova Italia.

GOUADEC, Daniel (1990), *Terminologie – Constitution des données*, Paris, Afnor, URL: <[http://www.gouadec.net/publications/Terminologie\\_ConstitutionDonnees.pdf](http://www.gouadec.net/publications/Terminologie_ConstitutionDonnees.pdf)>.

GRABAR, Natalia, HAMON, Thierry (2016), «A Large Rated Lexicon with French Medical Words», in *Proceedings of the Language Resources and Evaluation Conference (LREC)*, Portorož, Slovenia.

HEBERT, Louis (2006), «L'analyse sémique», *Signo*, URL: <<http://www.signosemio.com/rastier/analyse-semique.asp>>.

KOCKAERT, Hendrik J., STEURS, Frieda (eds) (2015), *Handbook of Terminology. Volume 1*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins Publishing Company.

LEY, Philip (1988), *Communicating with patients. Improving communication, satisfaction, and compliance*, London, Croom Helm.

LERAT, Pierre (1995), *Les langues spécialisées*, Paris, PUF.

L'HOMME, Marie-Claude, SAN MARTÍN, Antonio (2016), «Définition terminologique: systématisation de règles de rédaction dans les domaines de l'informatique et de l'environnement», *Cahiers de lexicologie*, volume 109, n° 2, p. 145-172.

RASTIER, François (1987), *Sémantique interprétative. Formes sémiotiques*, Paris, PUF.

ROULEAU, Maurice (1995), «La langue médicale: une langue de spécialité à emprunter le temps d'une traduction», *TTR: traduction, terminologie, rédaction*, volume 8, n 2, p. 29-49, URL: <<http://id.erudit.org/iderudit/037216ar>>.

ROULEAU, Maurice (2003), «La terminologie médicale et ses problèmes», *Tribuna*, vol. IV, n° 12, URL: <[http://www.medtrad.org/panacea/IndiceGeneral/n12\\_tribuna\\_Rouleau.pdf](http://www.medtrad.org/panacea/IndiceGeneral/n12_tribuna_Rouleau.pdf)>.

ROUSSEAU, Louis-Jean (2005), «Terminologie et aménagement des langues», *Langages*, n° 157, p. 94-103, URL: <<https://www.cairn.info/revue-langages-2005-1-page-94.htm>>.

SERIANNI, Luca (2003), *Italiani scritti*, Bologna, Il Mulino.

SERIANNI, Luca (2005), *Un treno di sintomi. I medici e le parole: percorsi linguistici nel passato e nel presente*, Milano, Garzanti Libri.

SINCLAIR, John (2003), *Reading Concordances. An Introduction*, London, Longman.

VITALI, Emanuele Dialma (1967), «Considerazioni sul problema del linguaggio in medicina», *Protagora*, n° 52-52, p. 12-49

VEZZANI, Federica, DI NUNZIO, Giorgio Maria, HENROT, Geneviève (2018), «TriMED: A multilingual terminological database», in *Proceedings of the Eleventh International Conference on Language Resources and Evaluation (LREC)*, Miyazaky, Japan.

# Les auteurs



## Jordi Bover

Director del Centre de Terminologia TERMCAT. Abans (2001-2013) havia estat cap de l'Àrea de Projectes Terminològics del Centre i, anteriorment, durant set anys, va ser secretari del Consell Supervisor, que és l'organisme que s'ocupa de la normalització de neologismes terminològics en llengua catalana. És autor de diversos articles sobre terminologia difosos en publicacions especialitzades i ha intervingut en l'elaboració de nombrosos diccionaris i vocabularis elaborats des del Centre. És llicenciat en Filologia Catalana per la Universitat de Barcelona i actualment està cursant un màster en Direcció Pública.



## Emmanuel Cartier

Maître de conférences à l'Université Paris 13 Sorbonne Paris Cité depuis 2006. Il est membre du LIPN - RCLN (CNRS UMR 7030) et du CNU section 7 depuis 2011. Ses intérêts de recherche concernent la linguistique française et générale (sémantique, lexicologie, morphologie, néologie et changements sémantiques) et le traitement automatique des langues (analyse automatique des textes, linguistique de corpus, approches distributionnelles et statistiques, modélisation des phénomènes linguistiques). Il a été le responsable de plusieurs projets de recherche, entre autres, les projets « Séquences verbales figées », « Neologia » et « Metalangue ». Le dernier projet est « Neoveille: repérage, analyse et suivi des néologismes en corpus » financé par Sorbonne Paris Cité et impliquant plusieurs laboratoires universitaires français et étrangers.



## Manuel Célio Conceição

Professor linguística, diretor da Faculdade de Ciências Humanas e Sociais da Universidade do Algarve e vice-presidente do Conselho Geral da mesma universidade. Investigador do Centro de Linguística da Universidade Nova de Lisboa. Presidente *ex officio* do Conseil Européen pour les Langues / *European Languages Council*. Coordenador do grupo Educação no seio do projeto MIME – Mobilidade e Inclusão na Europa Multilingue financiado pelo 7º programa quadro da União Europeia. Membro da Cátedra UNESCO em ecoidrologia: água para os ecossistemas e sociedades. Membro do Comité Científico da Rede Panlatina de Terminologia – REALITER.



## Marta Estella Clota

Llicenciada en Filologia Catalana per la Universitat Autònoma de Barcelona (UAB) i màster en Educació i TIC per la Universitat Oberta de Catalunya. Actualment és vicedirectora del Servei de Llengües de la UAB. També és tesorera d'ACLES (Associació de Centres de Llengües de l'Ensenyament Superior) i tesorera de CercleS (Confederació Europea de Centres de Llengües de l'Educació Superior). També és membre de la Comissió de Política Lingüística de la UAB des del 1994, de la Comissió de Llengua de la Xarxa Vives des del 1995 i de la Comissió Interuniversitària de Formació i Acreditació Lingüístiques de Catalunya des del 1997.



### Raphaèle Dumont

Maître de conférences à l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne (France). Spécialité Etudes Ibériques et Ibéro-américaines. Mots-clés de la recherche: Mexique colonial, théâtre, cultures indigènes.



### Rosa Maria Fréjaville

Maître de conférences à l'Université Jean Monnet. Ses domaines de recherche concernent la Terminologie et l'interculturalité, les langages spécialisés, le portugais dans le contexte du multilinguisme et de la multi culturalité. Elle a publié plusieurs ouvrages et contributions sur les domaines de la Lexicologie, la Terminologie, la Terminographie et la Traduction. Elle est membre des jurys des concours nationaux français et de thèses au Portugal. Elle est Membre titulaire du laboratoire CELEC, membre associé du CRTT et membre du ELC. Elle est chargée de mission Vie Etudiante UJM, chargée de mission Insertion Professionnelle FALL.



### Fernando Funari

Chercheur postdoctoral auprès du Département de Langues de l'Université de Bologne. Il enseigne la linguistique française à la faculté de Sciences politiques et auprès d'autres universités étrangères comme professeur invité (Université de Bombay; Université de Dakar; Université de Haute-Alsace). Il compte parmi ses intérêts de recherche l'analyse du discours de la diplomatie publique et du *country branding*; la traduction et la médiation culturelle. Il s'intéresse également aux rapports entre sciences humaines et mondes professionnels, en collaborant depuis 2014 au projet HEAD (Humanities and Enterprises Annual Dialogue).

### Francesc Galera Porta

Llicenciat en Traducció i Interpretació (2004) per la Universitat Autònoma de Barcelona, màster en Terminologia i Necessitats Professionals per la Universitat Pompeu Fabra (2008) i doctor en Traducció i Estudis Interculturals (2016) per la UAB. Tècnic lingüístic del Servei de Llengües de la UAB des de l'any 2005 i professor associat al Departament de Traducció i Interpretació de la UAB des de l'any 2012.



### Laurent Gautier

Professeur de linguistique appliquée à l'Université de Bourgogne où il mène ses recherches au sein du Centre Interlangues «Texte Image Langage» (EA4182). Ses travaux portent sur les discours spécialisés, en particuliers professionnels, dans quatre champs thématiques majeurs: la finance, le droit, la sensorialité et le tourisme. Méthodologiquement, il croise les apports de la linguistique de corpus, de l'analyse de discours outillée et de la sémantique cognitive. Il a (co)édité une douzaine d'ouvrages collectifs et est l'auteur d'une soixantaine d'articles publiés dans des revues et de chapitres. Il est par ailleurs directeur-adjoint de la Maison des Sciences de l'Homme de Dijon (USR 3516 uB-CNRS) et, depuis 2016, conseiller scientifique auprès du Hcéres pour l'évaluation des formations.



### Alain Gouyette

Professeur de cancérologie (honoraire), Faculté de Pharmacie de l'Université Paris-Sud – Paris-Saclay (1997-2016); consultant dans l'industrie pharmaceutique. Directeur scientifique Adjoint du Département des Sciences de la Vie du CNRS (1989-1994); Directeur scientifique Adjoint de l'Institut Gustave-Roussy (1994-2000); Directeur général Adjoint (Affaires scientifiques et médicales) de l'Institut Pasteur (2000-2005). Membre (honoraire) de l'Académie nationale de Pharmacie (Paris) et de son Comité de rédaction (notamment pour la cancérologie, la chimie biologique et l'étymologie) du Dictionnaire des sciences pharmaceutiques et biologiques (dictionnaire.acadpharm.org). Membre du Collège d'Experts en néologie et terminologie (domaine de la santé).



### Claudio Grimaldi

Docteur européen en Linguistique française auprès de l'Université de Naples «Parthenope». Sa thèse de doctorat a reçu le Prix 2016 de l'EAFI pour les résultats de ses recherches dans le domaine de la terminologie. Actuellement, il est allocataire de recherche à l'Université Cattolica del Sacro Cuore, Milan. Membre du Secrétariat de l'Association italienne de terminologie et du Réseau panlatin de terminologie REALITER, ses intérêts de recherche portent sur la terminologie et la terminographie, étudiées notamment selon une approche diachronique, ainsi sur l'évolution des genres de la communication scientifique liés à la vulgarisation des savoirs.



### Patrizia Guasco

Docteur de l'Université «Parthenope» de Naples en 2016 (titre de la thèse *De la peau au gant: patrimoine industriel et terminologie français*) et diplômée en traduction auprès de la Scuola Superiore di Lingue Moderne per Interpreti e Traduttori (SSLiMIT), Université de Bologne en 1999. Elle collabore avec l'Université Cattolica del Sacro Cuore de Brescia depuis 2012 où elle enseigne langue française aux facultés de Sciences linguistiques et littératures étrangères (licence et maîtrise). De 2003 à 2008 elle a travaillé à Paris auprès de la Direction Terminologie et Industries de la Langue (DTIL) de l'Union latine où elle s'est occupée principalement de terminologie néolatine.



### Sílvia Llovera

Llicenciada en Filologia Catalana i en Lingüística General per la Universitat de Barcelona. Des del 1992 treballa al Servei de Llengües i Terminologia de la Universitat Politècnica de Catalunya (UPC) dins l'àrea d'assessorament lingüístic i terminologia. És coautora de diversos vocabularis i diccionaris tècnics com el Diccionari de patologia i manteniment d'edificis i el Vocabulari d'òptica i optometria. Actualment, gestiona el manteniment i millora de les bases de dades terminològiques de la UPC com ara l'UPCTERM i el Higher Education Lexicon i és membre del Grup de Terminologia i Nomenclatura de la Xarxa Vives d'Universitats.



### Mariele Mancebo-Humbert

Doctorante en Sciences du Langage depuis 2014, traductrice et interprète inscrite sur la liste d'experts de justice depuis 2015. Réalise une thèse de doctorat à l'Université de Bourgogne-Franche-Comté en cotutelle avec l'Université de São Paulo sur la construction discursive et terminologique pour parler du Crémant de Bourgogne, thèse financée par le Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté. Diplômée d'une Licence en Lettres et Littératures portugaise et française (Université de Maringá), d'un Master 1 en Didactique du FLE (Université de Bourgogne-Franche-Comté), d'un Master 2 professionnel en Traduction et Édition (Université Lumière Lyon 2) et d'un Master 2 professionnel en Administration des Entreprises (IAE).



### Sarah Nora Pinto

Titulaire d'un doctorat en « Scienze Euroterminologica, linguistica e letteraria » de l'Université de Bari sur le vocabulaire de la photographie, puis d'un post-doc en littérature française à l'Université de Naples « L'Orientale ». Ses recherches sur les lexiques spécialisés portent essentiellement sur les domaines de la photographie, de l'optique et de la biochimie.



### Montserrat Noró Castells

Cap del Servei de Llengües i Terminologia, en funcions, de la Universitat Politècnica de Catalunya. Llicenciada en Filologia Catalana, secció Llengua i en Dret per la Universitat de Barcelona. Ha cursat estudis de Terminologia, Planificació lingüística i Postgrau d'informàtica i didàctica de la llengua a la UPF. Responsable de projectes terminològics de diverses àrees tècniques de la UPC. Autora del Diccionari d'odontologia i del Diccionari de patologia i manteniment d'edificis.



### Manuel Nuñez Singala

Licenciado en Filología Hispánica (Subsección de Filología Gallego-portuguesa) por la Universidade de Santiago de Compostela. Ha trabajado como lingüista en el Parlamento de Galicia, en la Xunta de Galicia (Consellería de Presidencia) y en la actualidad es director del Servicio de Normalización Lingüística de la Universidade de Santiago de Compostela. Ha sido coordinador de la Comisión Técnica de Linguaxes de Especialidade del Consello da Cultura Galega e impulsor de numerosas obras de carácter terminológico editadas a lo largo de los últimos años.



### Étienne Quillot

Titulaire d'un diplôme d'études approfondies de lettres et civilisation portugaises, A été terminologue de diverses entreprises de 1988 à 2002. Depuis 2003, il est chargé de mission à la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (Ministère de la culture et de la communication). Il est actuellement responsable de l'équipe de terminologues et du suivi des groupes d'experts de terminologie et de néologie.



### Adam Renwick

Docteur en lexicologie, terminologies multilingues et traduction de l'Université Lumière Lyon II. Sa thèse porte sur les termes recommandés de la spatologie dans le cadre du dispositif d'enrichissement de la langue française et l'identification des facteurs qui facilitent et empêchent leur implantation. Ses intérêts portent également sur la néologie en français et en anglais et l'influence de l'anglais sur les langues européennes.



### Sandrine Senaneuch

Diplômée de l'ISTI en 1999 (Traduction) et de l'ETI en 2002 (Interprétation), Sandrine Senaneuch a été traductrice à l'ambassade d'Allemagne de Paris de 2001 à 2005 et traductrice à la Direction générale de la traduction de la Commission européenne de 2005 à fin 2012. Depuis 2013 elle est terminologue principale du département français de la Direction générale de la traduction (Commission européenne).



### Andreia Silva

Enseignante contractuelle en portugais à l'Université Jean Monnet, Saint-Etienne, doctorante en Littérature Comparée en cotutelle à l'Université Jean Monnet et à l'Université de Porto. Membre du Centre d'Etudes sur les Langues et les Littératures Etrangères et Comparées (CELEC) et du *Instituto de Literatura Comparada Margarida Losa* (ILC). Ses domaines de recherche et d'intérêt concernent l'interculturalité et les identités culturelles lusophones, les littératures de l'espace lusophone, les études postcoloniales, la traduction et les langages spécialisés, la pédagogie et la didactique de l'enseignement des langues.



### Federica Vezzani

Al primo anno della Scuola di Dottorato in Scienze linguistiche, filologiche e letterarie presso l'Università di Padova. Dopo aver conseguito una tesi magistrale proponendo una metodologia d'analisi per la traduzione medica, persegue i suoi principali interessi di ricerca verso lo studio del linguaggio medico, la traduzione tecnico-scientifica, la terminologia e la linguistica computazionale. Attualmente è impegnata nella realizzazione di un database terminologico multilingue TriMED, il quale si configura come un valido strumento di supporto informativo, dal punto di vista semantico, per pazienti, medici e traduttori fornendo un ampio spettro di informazioni che rispettano diversi livelli di comunicazione.



### Maria Teresa Zanola

Professeur de linguistique française à Milan, et étudie le langage des sciences en perspective diachronique comparée. Chevalier dans l'Ordre des Arts et des Lettres, elle a écrit plusieurs essais de terminologie contemporaine, concernant les problèmes d'harmonisation conceptuelle et de communication plurilingue, au sein du Réseau panlatin de terminologie REALITER, dont elle est Secrétaire générale. Elle est la Présidente du Conseil Européen pour les Langues/*European Language Council*. Elle dirige l'Osservatorio di Terminologie e politiche linguistiche de l'Università Cattolica del Sacro Cuore de Milan et elle a été membre du Comité scientifique de l'Association italienne de terminologie.



La XIV<sup>e</sup> Journée scientifique REALITER a approfondi les rapports de convergences et de divergences dans la pratique terminologique. La terminologie naît dans les ateliers, les entreprises, les laboratoires..., partout où des femmes et des hommes pratiquent une activité, travaillent, innovent. Cette terminologie spontanée, forgée sur le terrain par des professionnels, se distingue souvent d'une terminologie aménagée, élaborée dans un contexte de normalisation, d'aménagement de la langue ou institutionnel, en dehors des lieux de travail. La terminologie spontanée et la terminologie aménagée ne répondent pas a priori aux mêmes besoins et poursuivent parfois des objectifs distincts ; elles divergent quelquefois d'un domaine de spécialité à l'autre, voire d'un pays à l'autre, selon les politiques linguistiques mises en œuvre.

Si la terminologie spontanée et la terminologie aménagée ont recours à des modes de production différents, il est également intéressant d'analyser et de comparer leurs différents modes de diffusion, les canaux que l'une et l'autre empruntent pour leur diffusion, les publics qu'elles ciblent et, enfin, l'usage des terminologies produites.

Les contributions de ce volume consacrées à ce sujet ont exploré les sujets suivants dans les langues romanes : la méthodologie en terminologie, la traduction des termes en recourant à la terminologie spontanée, la néologie et l'implantation terminologique, la terminologie et la normalisation, de nouvelles perspectives et ressources terminologiques pour le travail collaboratif et en ligne.

Les études en terminologie et les travaux de REALITER soulignent l'importance culturelle, politique et sociale de la diversité des cultures, des langues et des héritages terminologiques, non pas comme un obstacle, mais comme une richesse qui stimule l'engagement et l'ouverture d'esprit. Dans cette perspective, la terminologie est un des vecteurs privilégiés de la diffusion et de la valorisation de la culture et des langues de chaque peuple, qui invite à trouver le point d'équilibre nécessaire pour viser à la formation d'une unité plurielle, respectueuse des différences et orientée vers la construction du bien commun.



Délégation générale à la langue française  
et aux langues de France

6, rue des Pyramides, 75001 Paris

Téléphone : 33 (0)1 40 15 36 95, Télécopie : 33 (0)1 40 15 36 37

Courriel : [terminologie.dgfff@culture.gouv.fr](mailto:terminologie.dgfff@culture.gouv.fr)

Internet : [www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Langue-francaise-et-langues-de-France](http://www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Langue-francaise-et-langues-de-France)

[twitter.com/languesFR](https://twitter.com/languesFR)

ISBN imprimé : 978-2-11-139384-4

ISBN en ligne : 978-2-11-139385-1

